DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE – N° 12737 — 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — VENDREDI 10 JANVIER 1986

L'URSS puissance d'Asie

L'Union soviétique a plus que jamais l'intention d'être reconnue comme une puissance en Asie et dans le Pacifique. Ainsi peut-on résumer le sens des initiatives prises par M. Gorbatchev depuis son arrivée au pouvoir, qu'il s'agisse du renforcement de la flotte soviétique dans la région, de sa volonté de rapprochement avec Pékin ou, plus récemment, de la relance du dialogue avec Tokyo. Mais si la diplomatie montre à la fois plus de nerf et de souplesse, il serait prématuré d'en conclure que les objectifs stratégiques à long terme de l'URSS ont changé.

C'est en tout cas l'impression laissée par les propos tenus à Moscou, mercredi 8 janvier, par l'expert asiatique du Kremlin, M. Michael Kapitsa, qui n'a pas caché la volonté de son gouvernement de lutter contre le « monopole » exercé, selon lui, par les Etats-Unis sur le Pacifique. Face à ce « danger », a-t-il dit, l'URSS souhaite intensifier le « dialogue » avec les Etats de la régions notamment avec le Japon, où va se rendre en visite (du 15 au 19 janvier), M. Chevardnadze, le ministre soviétique des affaires étrangères. Mais reprendre langue ne signifie pas forcément céder sur l'essentiel, et la « Pravda » n'a pas manqué de le rappeler, mercredi, en réitérant que les « prétentions » nipponnes sur les îles Kouriles – principale pomme de discorde entre les deux pays – sont « illégales et dépourvues de fondement ».

Les récentes ouvertures de l'URSS sur deux conflits régionaux – l'Afghanistan et le Cambodge – doivent être accueillies avec une prudence égale. Dans les deux cas, Moscou souhaite un règlement politique. M. Kapitsa a été un peu plus loin dans ce sens en ce qui concerne le Cambodge. Il a dessiné une formule de règlement comprenant « des élections avec la participation d'observateurs étrangers, puis une conférence avec la participation des trois pays d'Indochine, des cinq membres permanents du Conseil de sécurité, des pays de l'ASEAN (Association des Etats non communistes de l'Asie du Sud-Est), de l'Inde et, par exemple, de l'Australie et de la Suède ». Si un tel schéma est accepté, a-t-il ajouté, « le Vietnam pourrait retirer ses troupes du Cambodge en 1987 », sans attendre la date de 1990 avancée par Hanoï.

Mais la formule a encore quelque chose de flou, et il faudra davantage de précisions pour en jauger l'intérêt. On pourrait en dire autant de l'Afghanistan, les « bonnes intentions » manifestées par Moscou à ce propos depuis le sommet Reagan-Gorbatchev ne s'étant pas encore traduites dans les faits, si l'on en croit Washington, qui a annoncé, mercredi, un « accroissement notable » des envois d'armes soviétiques sur le terrain ces dernières semaines.

Quant au rapprochement sino-soviétique, sensible depuis un an, il passe par des hauts et des bas, les Chinois rappelant, quand cela leur convient, les « trois obstacles » – Afghanistan, Cambodge et concentration militaire aux frontières septentrionales de la Chine – à une détente bilatérale durable.

Il n'empêche : en Asie comme ailleurs, les Occidentaux doivent s'attendre à devoir affronter une diplomatie soviétique beaucoup plus offensive et dynamique que par le passé. Une diplomatie qui, sans négliger en rien ses amitiés traditionnelles – M. Gorbatchev se rendra cette année en visite en Inde, – saura mieux exploiter qu'auparavant les points faibles de l'adversaire.

(Lire page 3 l'article d'ALAIN JACOB sur l'Afghanistan.)

LA PRÉPARATION DE L'APRÈS-MARS

M. Fabius, comme M. Barre, craint la «pagaille» de la cohabitation

« Il y a de grands risques que ce soit, dans l'hypothèse où la droite serait majoritaire, la pagaille », a déclaré M. Laurent Fabius, le mercredi 8 janvier, à « L'heure de vérité » sur Antenne 2. Dans un entretien aux « Echos », M. Barre, de son côté, craint que la cohabitation ne porte un coup aux institutions de la Ve République. « Quelle paralysie pour l'Etat ! », s'écrie l'ancien premier ministre.

Il y a de la « *pagaille* » dans l'air. M. Laurent Fabius a utilisé ce mot pour qualifier le risque que prendraient les Français à favoriser un retour de l'opposition, au pouvoir. L'opposition qui dénonce depuis près de cinq ans la « *pagaille* » socialiste estime, quant à elle, que l'anarchie menacerait si elle n'obtenait pas une victoire écrasante aux élections législatives.

Mais les uns et les autres se prennent les pieds dans leurs propres analyses. Dans l'opposition, la situation est toujours aussi confuse, et l'on a du mal à imaginer la couleur du petit matin du 17 mars. A Cayenne, M. Jacques Chirac a continué de prêcher pour la « *coexistence* » entre l'actuel président de la République et une majorité de droite, à condition que M. Mitterrand laisse la nouvelle majorité appliquer tout son programme. Si le chef de l'Etat refusait de filer doux, alors la crise de régime ne serait pas loin, remarque le président du RPR.

Sur ce dernier point, M. Raymond Barre est d'accord. « *Quelle paralysie pour l'Etat* » qu'une « *dyarchie* » au sommet, s'exclame-t-il dans *les Echos*. Mais l'hypothèse qui apparaît raisonnable à M. Chirac – un président « mis au placard » – semble absurde au député de Lyon, et dangereuse pour les institutions. Ce jugement vise aussi M. Valéry Giscard d'Estaing, qui expliquait récemment que M. Mitterrand sera une sorte de monarque constitutionnel sans pouvoir.

Seule l'hypothèse d'un départ immédiat de M. Mitterrand mettrait, sur le papier, MM. Chirac et Barre d'accord. Encore que le premier sache que, dans ce cas, le second serait, selon les sondages, meilleur candidat que lui à l'élection présidentielle. Les déclarations officielles et les espoirs secrets fondés sur une analyse réaliste de l'état de l'opinion ne coïncident pas toujours.

De toute manière, M. Mitterrand n'a aucune envie de céder la place le 17 mars. Il l'a dit et le répétera. Les troubles de l'opposition le servent. Plus celle-ci s'agite et se divise, plus il peaufine son personnage de président monarque, Père fouettard et papa poule à la fois. Indéboulonnable, il rassure ceux qu'inquiètent les chambardements annoncés. Il est donc logique que M. Fabius joue sur ce registre, même si, à trop insister, le premier ministre risque d'accréditer l'idée que le président de la République n'a pas la capacité de faire face au désordre.

JEAN-YVES LHOMEAU.

(Lire la suite page 6.)

SURPRISE DANS LES MILIEUX FINANCIERS

Le président du Crédit du Nord entre dans une banque privée

M. David Dautresme, PDG depuis juillet 1982 du Crédit du Nord, va quitter son poste pour entrer comme associé gérant chez Lazard Frères. Dans cette banque, il sera chargé de développer tous les produits des marchés de capitaux en France et à l'étranger. Il serait remplacé par M. Bruno de Maulde, actuellement représentant de la France au Fonds monétaire international.

Le président du Crédit du Nord – huitième banque commerciale française, avec plus de dix mille personnes, cinq cents guichets, 30 milliards de francs de dépôts – part chez Lazard Frères, l'un des établissements les plus discrets et les plus actifs, dans tous les domaines.

Au début de cette année 1986, l'événement revêt une signification particulière, du fait même de la personnalité de M. Dautresme, du rôle joué par Lazard Frères et de la modification profonde du contexte financier en France.

M. David Dautresme, en effet, n'est pas n'importe qui. Agé de cinquante-deux ans, ancien de l'ENA, conseiller référendaire à la Cour des comptes, il passe six ans dans l'administration et les cabinets ministériels (celui de M. Debré, ministre des finances) avant d'entrer, en 1968, au Crédit lyonnais, où il deviendra directeur général adjoint et, pratiquement, dauphin du président (à partir de 1978). Parmi ses tâches avaient figuré, notamment, la réorganisation et l'« humanisation » de l'informatique de la banque, précocement mise en place.

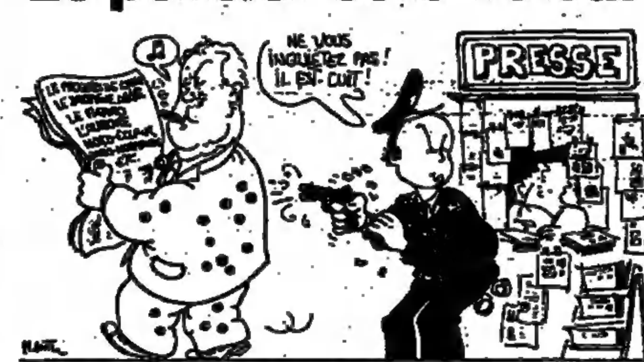
En février 1982, M. Dautresme est choisi par le gouvernement pour prendre la présidence du Crédit du Nord, en remplacement de M. Antoine Dupont-Fauville, devenu, depuis, PDG de NSM (Neuflize-Schlumberger, Mallet). Il avait procédé au redressement de la situation de cet établissement, lourdement affecté par les difficultés du groupe de promotion immobilière Ribourel. Par ailleurs, fin 1981, début 1982, il avait assuré la présidence de la commission pour le développement et la protection de l'épargne, qui avait rédigé le fameux rapport Dautresme sur la relance du marché financier.

Enfin, depuis sa création en 1982, il présidait la commission des activités financières de l'Association française des banques. A ce titre, il avait joué un rôle important dans l'élaboration de nouveaux produits financiers, notamment les certificats de dépôts, billets de trésorerie et bons du Trésor négociables, assurant la liaison avec le Trésor. Très compétent dans ce domaine, très considéré dans les milieux financiers pour son expérience et ses références, il fut approché par Lazard Frères, désireux de prendre le tournant de la grande transformation qui secoue actuellement le marché de Paris. Il vient de prendre sa décision après de longues négociations.

FRANÇOIS RENARD.

(Lire la suite page 21.)

Le policier et le voleur



« Le caractère, souvent un peu choquant de ce qu'on a lu dans cette affaire, est qu'au lieu de critiquer le comportement du groupe Hersant qui viole la loi, qui est le voleur dans cette affaire-là, on a critiqué la loi comme si c'était dans un vol le policier qu'on critiquait et pas le voleur », a déclaré, le mercredi 8 janvier, M. Fabius à « L'heure de vérité » sur Antenne 2.

(Lire nos informations page 18.)

LES TENDANCES DU CHANGEMENT SOCIAL

La vis sans fin

par PIERRE DROUIN

Si le dirigeant d'entreprise ne veut plus tirer de plans sur la comète, il lui faudra désormais redonner aux facteurs socioculturels et géopolitiques le poids qu'une conception trop réductionniste de l'économie leur avait fait perdre. Celui qui a la charge de prendre le pouls d'un marché et de détecter les signes de son évolution sait cela depuis longtemps. Mais il travaille le plus souvent sur le court terme. L'investisseur qui doit voir plus loin ne s'avisera jamais trop de l'importance pour ses choix de l'évolution des comportements des consommateurs. Et cela à travers la planète.

Ce qui se conçoit bien s'énonce clairement, mais ce qui ne se chiffre pas échappe le plus souvent aux grilles de référence économiques. Comment les y faire rentrer ? Les sociologues ont été sollicités, comme les « prévisionnistes ». Mais la marge d'approximations, d'intuitions diffuses, de raisonnements par analogies fragiles ou d'extrapolations hasardeuses reste souvent très forte. Peut-elle être réduite ?

C'est ce qu'a pensé l'association internationale Futuribles dirigée par M. Hugues de Jouvenel (1) en montant un système d'enquête original qui permet de sonder et de confronter le point de vue de trois cents experts sur les grandes tendances de l'évolution sociale dans les pays de l'OCDE.

Le premier rapport né de ces travaux, encore sous le boisseau, balaie un champ d'investigation très large puisqu'il s'intéresse aux perspectives démographiques, au système productif, au rôle de l'Etat, aux valeurs et aux modes de vie à l'horizon 2005. Son mérite essentiel est de comparer les orientations du changement social entre trois groupes : l'Europe, l'Amérique du Nord et le Japon.

On connaissait assez bien les tendances lourdes, homogènes, mais beaucoup moins les dispersions de courbes. Ainsi n'est-il pas surprenant par exemple d'enregistrer le phénomène du vieillissement général dans l'ensemble des pays de l'OCDE, mais les variations de 1980 à l'an 2000 sont considérables : la population âgée croîtra de 4 % seulement en Europe du Nord et de 73 % au Japon. Les constatations faites accentuent les projections démographiques des Nations unies : la part des personnes âgées dans la population totale serait plus importante et celle des « moins de vingt ans » plus faible.

De même, la proportion d'étrangers dans la population totale, très variable en Europe (de 3,8 % aux Pays-Bas à 14,3 % en Suisse), augmentera, selon ces experts, plus en Amérique du Nord et au Japon, d'ici à l'an 2005. Les politiques de limitation de l'immigration seront peu efficaces, et, dans de nombreux pays, les nouveaux venus n'adopteront pas le mode de vie national et conserveront leurs traditions. Ce sont les Japonais qui croient le moins à l'assimilation progressive des étrangers.

Leur nombre contribuera un peu à l'élévation du taux de fécondité et à l'accroissement des effectifs des jeunes, mais le grave déséquilibre entre actifs et inactifs n'en sera guère affecté. Nombreux sont ceux qui estiment que la lutte des classes pourrait être remplacée par la lutte des âges. L'exacerbation des conflits entre générations ne pourrait être atténuée que par la remise en question de l'âge de la retraite (2) et le développement du travail à temps partiel des personnes âgées.

Réponse inquiétante sur l'attente principale des individus vis-à-vis du couple : sur 104 réponses analysées en détail, l'enfant est cité seulement huit fois et les rubriques principales sont : « un moyen de lutter contre la solitude », « un garant de stabilité et d'équilibre », « un statut social », « un lien propice à l'épanouissement personnel ».

(Lire la suite page 22.)

(1) 55, rue de Varenne, 75007 Paris.

(2) 100 % des experts japonais et 55 % des américains pensent qu'il sera rehaussé. Les Européens rament à contre-courant et estiment en majorité que l'âge de la retraite sera encore abaissé, mais les opinions sont très variées suivant les pays.

هكذا من الأصل

étranger

LES ÉTATS-UNIS, L'EUROPE ET LE BOYCOTTAGE

Les alliés des Etats-Unis ont confirmé, mercredi 8 janvier, soit leurs réticences soit leur refus de se joindre au boycottage économique de la Libye auquel les avait appelés la veille le président Reagan. C'est notamment le cas de l'Italie et de la RFA, deux des plus importants partenaires commerciaux de la Libye. Rome s'est, d'autre part, joint à Athènes dans sa demande de convocation, dès que possible, des douze ministres des affaires étrangères de la CEE pour étudier la requête de Washington.

● A PARIS, M. Laurent Fabius a expliqué à « L'heure de vérité » d'Antenne 2 *(voir en page 6)* qu'il convenait d'éviter *« un coup d'épée dans l'eau. Si c'est pour avoir des sanctions inefficaces, cela n'a pas d'intérêt »*, a-t-il dit, indiquant que le ministre des relations extérieures, M. Dumas, avait *« joint nos amis allemands et anglais pour une concertation sur cette question qui aura lieu dans quelques jours »*.

● A LONDRES, un porte-parole du Foreign Office a répété la position anglaise selon laquelle les sanctions économiques, qu'il s'agisse de l'Afrique du Sud ou de tout autre pays, sont *« inopérantes »*.

● A MADRID, un porte-parole du ministère des affaires étrangères a déclaré que l'Espagne *« n'était pas favorable à l'adoption de sanctions économiques »*.

● A BRUXELLES, le gouvernement a renouvelé sa condamnation du terrorisme, mais exprimé son scepticisme sur l'efficacité des sanctions. *« La Belgique a toujours dû constater que les sanctions économiques sont peu productives et l'on peut se demander si elles ont beaucoup d'effet réel contre le terrorisme »*, a indiqué le ministère des affaires étrangères.

● A VIENNE, le chef de la diplomatie, M. Leopold Gratz, a expliqué que l'Autriche, en raison de son statut de neutralité, ne saurait s'associer à des sanctions décidées par d'autres Etats.

● EN SUISSE, pays qui achète près de la moitié de son pétrole brut à la Libye, un porte-parole gouvernemental a fait valoir qu'il n'était *« pas question »* de participer à un boycottage du pétrole libyen.

● A OTTAWA, le secrétaire d'Etat aux affaires extérieures, M. Clark, a indiqué que son pays n'envisageait pas d'ordonner le rapatriement de ses ressortissants travaillant en Libye ni, pour le moment, de restreindre les relations commerciales avec Tripoli.

● A TOKYO, les premières réactions au discours de M. Reagan ont été très prudentes. Le Japon, a déclaré M. Shintaro Abe, ministre des affaires étrangères, *« comprend les circonstances »* qui sont à l'origine de la décision américaine *« et étudiera la réponse à lui apporter »*.

Les mesures américaines ont été exposées aux alliés des Etats-Unis à Bruxelles, dans le cadre de l'OTAN, où le chargé d'affaires américain, M. Ledogar, a tenu une séance d'information devant le conseil des ambassadeurs des seize pays membres. Il a indiqué que M. Reagan avait adressé des lettres à leurs chefs d'Etat et de gouvernement.

● A MOSCOU, l'un des vice-ministres des affaires étrangères, M. Mikhail Kapitsa, a dénoncé mercredi la *« politique du gendarme »* menée par Washington : *« Nous avons soutenu et soutiendrons — et nos amis ont soutenu et soutiendront — la Libye contre les pressions impérialistes des Etats-Unis. »*

L'URSS est le principal fournisseur d'armes — et de conseillers militaires — de la Libye et a très largement contribué à doter ce pays de ses importantes capacités militaires.

Pour sa part, l'agence Tass assure que l'ordre donné par le président Reagan aux mille cinq Américains travaillant en Libye de quitter ce pays prélude à une intervention militaire. — *(AFP, AP, Reuter.)*

WASHINGTON : les avoirs financiers libyens aux Etats-Unis sont gelés

Le président Reagan a poursuivi, mercredi 8 janvier, son offensive contre la Libye en ordonnant de geler les avoirs du gouvernement libyen aux Etats-Unis. Cette décision concerne les fonds déposés dans les banques américaines et leurs succursales à l'étranger.

Selon un haut fonctionnaire du département du Trésor, ces avoirs s'élèveraient à *« quelques centaines de millions de dollars »*.

Un tel gel constitue, selon la même source, une mesure de *« précaution »* visant à décourager d'éventuelles représailles de Tripoli contre les avoirs américains en Libye, évalués à 400 millions de dollars, après les sanctions économiques annoncées, mardi, par M. Reagan contre ce pays. Les Etats-Unis avaient décrété un gel similaire contre l'Iran après la prise d'otages, en novembre 1979, à l'ambassade des Etats-Unis à Téhéran.

Un rapport du département d'Etat

La fermeté du chef de la Maison Blanche dans son intervention télévisée paraît avoir recueilli l'adhésion de l'opinion publique américaine. Selon un sondage réalisé par la chaîne de télévision ABC, près des deux tiers des Américains interrogés estiment que le colonel Kadhafi a joué un rôle important dans les attentats aux aéroports de Vienne et de Rome, et 53 % pensent que, si la Libye a aidé des terroristes à mener des actions contre des citoyens des Etats-Unis, Washington devrait se livrer à des représailles militaires contre ce pays.

D'autre part, les Américains qui contreviendront à la directive signée mardi par M. Reagan et se rendront ou resteront en Libye et commerceront avec ce pays seront passibles d'une peine maximum de dix ans de prison et 50 000 dollars d'amende.

Pour appuyer ses accusations contre le régime du colonel Kadhafi, Washington a publié, mercredi, un rapport d'une dizaine de pages accusant le dirigeant libyen de mener des activités subversives et terroristes à travers le monde.

Ce document se présente comme une compilation d'informations, pour l'essentiel déjà connues, sur les activités de la Libye dans diverses régions du monde, du Proche-Orient, d'Afrique et jusqu'en Amérique centrale et en Océanie, et sur son soutien à des organisations terroristes dont celle d'Abou Nidal. Il affirme que la Libye abrite *« de nombreux camps d'entraînement pour des groupes dissidents étrangers »*, sans fournir toutefois de preuves tangibles à ce sujet.

Le rapport du département d'Etat indique aussi, apparemment pour la première fois, que Tripoli, qui appuie l'Iran dans son conflit avec l'Irak, a livré à Téhéran des chars soviétiques T-55 ainsi que de l'artillerie antichar et anti-aérienne et des missiles sol-sol Scud.

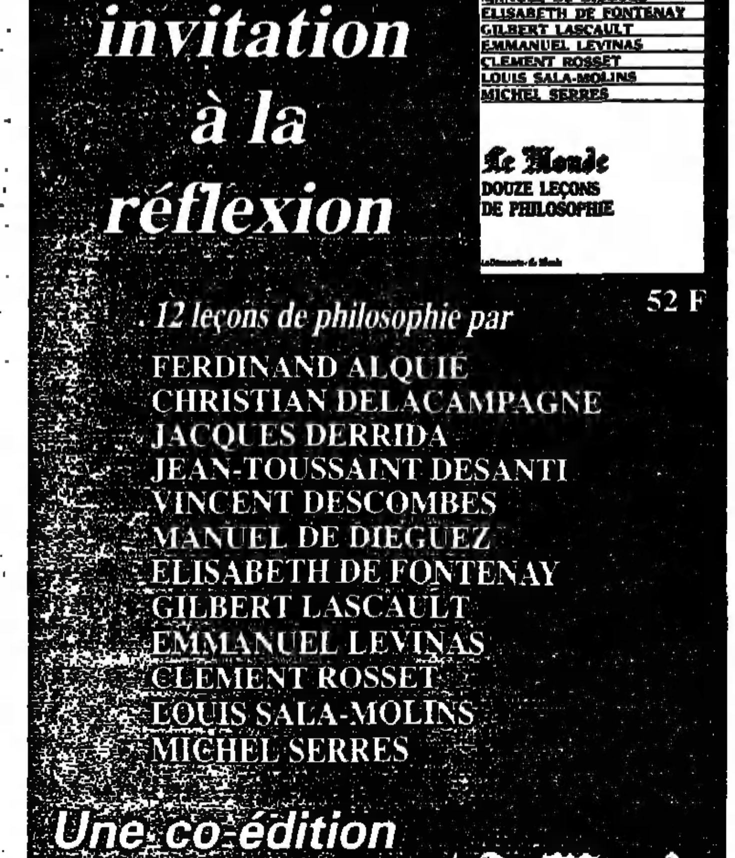
La Libye est enfin accusée d'avoir été impliquée dans des tentatives d'assassinat de chefs d'Etats arabes modérés, notamment le président égyptien Moubarak. Au total, de 1980 à 1985, la responsabilité de Tripoli, selon Washington, aurait été directement engagée dans cinquante-huit attentats terroristes.

Nouvel appel

Un rapport similaire, mais plus détaillé, doit être présenté par les Etats-Unis à leurs alliés, afin de les convaincre de se rallier au boycottage économique de la Libye. Après les premières réactions plutôt négatives, mercredi, en provenance des pays d'Europe occidentale, la Maison Blanche a lancé un nouvel appel à ces Etats et a annoncé que des consultations avaient été engagées avec les gouvernements concernés.

« Le terrorisme affecte les pays européens plus que les autres. Ils devront s'en rendre compte », a déclaré, mercredi, M. Speakes, porte-parole du président Reagan, qui a ajouté : *« La coopération de nos alliés et de nos amis est essentielle si nous voulons faire payer un prix élevé au régime libyen de Kadhafi. »*

M. Speakes a toutefois précisé que le gouvernement américain n'envisageait pas de représailles contre les filiales étrangères de compagnies américaines qui maintiendraient des liens commerciaux avec la Libye, comme cela avait été le cas en 1982 lors de l'affaire du gazoduc euro-sibérien. — *(AFP, AP.)*



PRÉJUDICIABLE AUX SOVIÉTIQUES

Le boycottage pétrolier est très difficile à mettre en œuvre

Le marché pétrolier s'est figé, mercredi 8 janvier, dans l'attente des réactions européennes aux sanctions économiques annoncées la veille par le président Reagan. Si la plupart des opérateurs n'attendaient guère de conséquences des seules décisions américaines, ils reconnaissaient, en revanche, qu'un boycottage de l'ensemble des pays européens pourrait se révéler plus efficace, et provoquer des difficultés d'écoulement du pétrole libyen sur le marché, ainsi qu'une reprise des cours des autres bruts. Mais ce boycottage serait techniquement très difficile à mettre en place.

Depuis l'embargo américain de 1981, les Etats-Unis n'importent officiellement quasiment plus de pétrole libyen, sinon par des canaux détournés et par le biais de produits raffinés dans les Antilles. En soi, le retrait des compagnies ne devrait pas causer de préjudices considérables. Certes, la disparition des techniciens américains posera quelques problèmes immédiats de maintenance des champs. Contrairement à ce qui s'était passé en 1982 lors du retrait d'Exxon et de Mobil de Libye, les autres compagnies occidentales paraissent peu disposées à reprendre les activités des partants, compte tenu des incertitudes politiques et des conditions financières peu favorables imposées par le pays. Mais la compagnie nationale libyenne n'aura probablement pas de mal à trouver les hommes nécessaires soit en Europe, soit dans les pays de l'Est, qui ont tout intérêt à ce que la Libye maintienne un rythme de production soutenu.

Des circuits complexes

Les Soviétiques et les pays du COMECON sont, en effet, parmi les principaux bénéficiaires du commerce pétrolier libyen et pourraient donc pâtir de sa diminution. Une partie importante du brut extrait de Libye est vendue par Tripoli à Moscou en paiement de ses livraisons de matériel militaire (estimées à plusieurs milliards de dollars par an). Mais ce pétrole n'atteint jamais les ports soviétiques. Il est de fait livré aux autres pays auprès desquels Moscou s'est engagé à fournir du brut : Bulgarie, Allemagne de l'Est, Yougoslavie, Finlande, etc. Et ces pays, pour la plupart, revendent en réalité ce brut — d'excellente qualité — sur le marché libre européen afin d'obtenir des devises.

L'importance de ce commerce triangulaire, jointe au fait que l'essentiel du brut vendu par la Libye sert, en fait, à compenser des biens ou des travaux vendus par les pays étrangers — l'Agip est par exemple contrainte d'enlever du brut libyen pour permettre aux fournisseurs italiens de Tripoli d'être payés, — explique la complexité des circuits du brut libyen, et la difficulté d'organiser un boycottage réellement efficace au niveau international.

On connaît certes, approximativement, les clients finals de la Libye. Au cours des neuf premiers mois de l'année 1985, selon l'Agence internationale de l'énergie, les principaux importateurs étaient, dans l'ordre : l'Italie (10 millions de tonnes, soit 15 % de ses achats totaux de brut), l'Allemagne fédérale (7,6 millions de tonnes et 9 % de ses importations), l'Espagne (3,2 millions de tonnes, 9 % de ses achats), la Grèce (2,4 millions de tonnes et 22 % de ses achats), la Suisse (1,2 million de tonnes, 12 % de ses importations) et l'Autriche (600000 tonnes, 9 % de ses achats).

Mais des statistiques moins officielles donnent des circuits très différents et il est très difficile de savoir par où transite réellement ce brut avant d'être finalement livré en Europe. Ajoutons qu'en dépit du boycottage une part non négligeable de la production libyenne arrive aussi *in fine* sur le marché américain par le canal de diverses sociétés de négoce ou d'accords de raffinage à façon

Il faudrait donc une action concertée de tous les pays impliqués et des consignes draconiennes — que les milieux pétroliers sont habitués à tourner, comme le montre l'exemple de l'Afrique du Sud, — pour que les exportations libyennes soient réellement arrêtées. Dans l'immédiat, les décisions américaines n'ont en tout état de cause qu'une chance d'aboutir à un résultat concret : si les filiales européennes ou autres des compagnies américaines observent elles aussi les consignes données à leurs maisons mères, ce qui, pour l'heure, ne semble pas être le cas.

VÉRONIQUE MAURUS.

BONN : les sanctions économiques ont toujours été inefficaces

De notre correspondant

Bonn. — Après avoir examiné en conseil des ministres l'appel du président Reagan, le gouvernement ouest-allemand a confirmé, mercredi 8 janvier, son refus d'envisager des sanctions économiques contre la Libye. Son porte-parole, M. Friedhelm Ost, a souligné à Bonn que de telles sanctions n'avaient, dans le passé, jamais permis d'atteindre les objectifs visés, et a indiqué que le gouvernement poursuivrait ses consultations avec les Etats-Unis et les autres pays européens sur ce qu'il convient de faire face au terrorisme. Il a rappelé que la situation rendait plus nécessaire que jamais des initiatives pour tenter de régler le conflit du Proche-Orient.

L'Allemagne fédérale est, après l'Italie, le deuxième partenaire commercial de la Libye, dont elle a importé pendant les neuf premiers mois de l'année 1985 pour 5 milliards de DM, essentiellement en pétrole. La Libye est le troisième fournisseur de pétrole de la RFA, qui en tire 15 % de ses besoins.

Les exportations ouest-allemandes en Libye atteignaient, pour leur part, au cours de la même période, la somme de 1,3 milliard de DM. En outre, les crédits à l'exportation couverts par le gouvernement ouest-allemand représentent un montant total de 10 milliards de DM. L'industrie ouest-allemande, qui est le premier fournisseur de la Libye en installations industrielles et en machines-outils, est particulièrement engagée dans la mise sur pied de l'industrie sidérurgique libyenne. Elle a également d'importants investissements dans l'industrie pétrolière libyenne.

La présence en Libye de mille cinq cents Allemands de l'Ouest, employés, pour la plupart, par des sociétés ouest-allemandes, n'est pas l'un des derniers arguments contre les sanctions économiques. Dans le passé, Bonn a déjà eu maille à partir avec le colonel Kadhafi à la suite de l'arrestation, en RFA, de ressortissants libyens accusés d'avoir liquidé sur le territoire ouest-allemand des opposants au régime de Tripoli.

Plusieurs Allemands de l'Ouest ont passé des mois dans les geôles libyennes en attendant l'expulsion de Libyens condamnés en RFA. Lors de l'affaire de l'ambassade de Libye à Londres, en 1984, Tripoli avait averti Bonn que toute campagne antilibyenne aurait des répercussions contre ses ressortissants.

H. de B.

A LA CONFÉRENCE ISLAMIQUE DE FÈS

Le chef de la diplomatie de Tripoli vante la « sagesse » de l'Europe

De notre envoyée spéciale

Fès. — *« Rien de neuf. Les menaces ne font pas peur à la Libye, qui poursuivra sa lutte contre l'impérialisme, le colonialisme et le sionisme. »* Telle est la première réaction de M. Ali Triki, ministre libyen des affaires étrangères, après l'annonce, mardi 7 janvier, par M. Reagan des sanctions américaines contre Tripoli. Le ministre libyen avait, en effet, toutes les raisons mercredi de se féliciter de la motion de solidarité adoptée la veille par les quarante-trois pays islamiques réunis à Fès. Certains ministres ne cachaient d'ailleurs pas dans les couloirs leur agacement de voir ainsi les Etats-Unis renforcer l'image d'un colonel Kadhafi *« seul vrai résistant à l'impérialisme américain »* et donc *« porte-parole naturel des plus démunis »*. Chacun doute ici de l'efficacité de mesures qui ne sont pas les premières prises dans ce domaine par les Etats-Unis et qui n'ont jamais été véritablement respectées. Pour sa part, M. Ali Triki a observé avec satisfaction : *« L'Europe est sage*, a-t-il dit, *et a fait constamment preuve de maturité. Je ne pense pas qu'elle répondra positivement à l'appel de M. Reagan. »* Quant aux mille cinq cents ressortissants américains qui travaillent en Libye, M. Triki a affirmé : *« Ils sont libres de partir s'ils le souhaitent, mais ils vivent en Libye dans la quiétude et en toute sécurité. »*

Si l'Organisation de la conférence islamique (OCI) n'envisage pas d'aller au-delà de la solidarité déjà exprimée, les ministres arabes présents à Fès se réunissent ce jeudi pour étudier *« la situation créée par les mesures prises à Washington »*. On voit mal, tant les liens entre certains de ces pays et les Etats-Unis sont étroits, quelles décisions concrètes pourraient prendre ensemble les pays arabes. Mais, comme le disait à l'ouverture des travaux de Fès le délégué iranien, M. Cyrus Nasseri : *« Les résultats de nos débats seront largement suffisants si la conférence adopte une motion de soutien à la Libye. »*

FRANÇOISE CHIPAUX.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant : André Fontaine, directeur de la publication
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 570 000 F
Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* », Société anonyme des lecteurs du *Monde*, MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.
Administrateur : Bernard Wouts.
Rédacteur en chef : Daniel Vernet.
Corédacteur en chef : Claude Sales.

Le Monde PUBLICITE SA
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. — SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

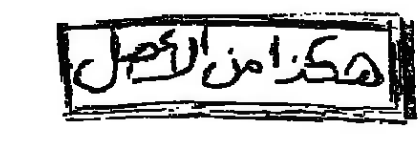
Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IX[e] — OJD 1984

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 400 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,50 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 120 pes. ; E.-U., 1,25 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 120 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 9 kr. ; Suisse, 1,60 f. ; Yougoslavie, 110 nd.



DE LA LIBYE

ROME : les Douze doivent agir de concert

De notre correspondant

Rome. – Nous ne sommes pas contre le principe de mesures de rétorsion contre Tripoli, surtout si des preuves irréfutables nous sont fournies de l'implication libyenne dans des actes de terrorisme international, tel le récent attentat de Fiumicino, dit-on en substance au ministère des affaires étrangères italien. Mais nous souhaitons que ces mesures soient prises en accord avec nos partenaires européens. Comme on a déjà connaissance ici des refus ou des dérobades de Londres, Bonn, Paris, Bruxelles, Madrid et Lisbonne, c'est évidemment là une manière de répondre... ni oui ni non à l'allié américain.

Par ailleurs, la présidence du conseil a annoncé, mercredi 8 janvier, que M. Craxi se rendra au Caire à l'invitation du président Moubarak dès le 14 janvier. Sachant que le chef de l'Etat égyptien est à la fois l'ennemi le plus implacable du colonel Kadhafi et un homme contraint pour préserver sa position politique intérieure, et peut-être sa vie tout court, de refuser toute intervention trop « musclée » des Etats-Unis contre Tripoli, une telle visite est certainement une autre manière de se « couvrir » par rapport aux demandes trop pressantes du président Reagan.

On se demande à Rome si le chef d'Etat américain a voulu, en s'adressant à deux reprises personnellement à M. Craxi dans cette affaire, « glisser un coin » entre le chef du gouvernement socialiste et son influent ministre des affaires étrangères, le démocrate-chrétien Giulio Andreotti, soupçonné à Washington d'être le responsable de toutes les ambiguïtés italiennes. De fait, le président du conseil avait réagi à l'opération de Fiumicino de façon beaucoup plus vive (« émotive », chuchote la Farnesina, le ministère des affaires étrangères) que M. Andreotti. M. Craxi avait immédiatement après l'attentat du 27 décembre mis l'accent sur la nécessité d'« *identifier les Etats qui protègent les terroristes* », suggérant ensuite en privé que ceux-ci étaient la Syrie, l'Iran et la Libye.

M. Andreotti, en revanche, n'avait pas jugé nécessaire d'interrompre ses vacances, laissant entendre par là qu'il s'agissait à ses yeux d'une affaire de police, non un problème de politique internationale. Cette attitude du ministre des affaires étrangères a été diversement appréciée... au sein du Parti démocrate-chrétien.

Divergences

S'il est vrai que des divergences d'attitude sont perceptibles à de hauts niveaux de la classe politique italienne, rien n'indique, pour le moment, qu'elles déboucheront sur des fractures irrémédiables. Ce jeudi, une réunion de cabinet devrait permettre aux principaux ministères de faire le point sur les problèmes liés à la crise en Méditerranée orientale.

Le ministre de l'intérieur, M. Scalfaro ne participera pas à ce conseil. Il devrait partir ce même jeudi pour une tournée de capitales européennes (Vienne, Londres, Paris) en vue d'examiner avec ses homologues certaines mesures envisagées à Rome pour renforcer la lutte contre le terrorisme. Enfin, on confirme ici que la protection et la surveillance des principales bases militaires italiennes et « atlantiques » en Sicile – Comiso, Sigonella et Birgi, – ainsi que de l'île de Pantellaria, avant-poste au sud, ont été renforcées après les menaces du colonel Kadhafi.

JEAN-PIERRE CLERC.

● *Brève fermeture de l'aéroport de Tripoli.* – A deux reprises, les autorités libyennes ont fermé, mercredi 8 janvier, l'aéroport international de Tripoli, sans fournir d'explications. – *(AFP, Reuter.)*

PAR PEUR DES ATTENTATS

Les touristes américains boudent l'Europe et le Proche-Orient

New-York (AFP). – Face à la recrudescence du terrorisme, de nombreux touristes américains ont changé leurs plans au cours des six derniers mois, renonçant notamment à se rendre en Europe occidentale ou au Proche-Orient, a rapporté mercredi 8 janvier le *New York Times*.

Après le détournement du Boeing de la TWA au départ d'Athènes en juin dernier, au cours duquel un Américain avait été tué, le trafic aérien à destination de la Grèce avait baissé de 31 % au mois d'août, selon des statistiques du gouvernement américain.

Un sondage réalisé l'été dernier par une association d'agences de voyages, US Travel Data Center, a montré que sur les 6,5 millions d'Américains qui avaient fait des réservations pour se rendre à l'étranger, 1,4 million avaient modifié leurs lieux de destination après ce détournement et 850 000 purement et simplement annulé leur voyage.

Immédiatement après les attentats meurtriers des aéroports de Rome et de Vienne le 27 décembre, près de quatre mille réservations ont été annulées sur des vols de la TWA, rapporte le quotidien new-yorkais. Le détournement de l'*Achille-Lauro* en octobre dernier et celui d'un appareil égyptien en novembre, qui s'est terminé tragiquement par la mort de soixante personnes à Malte, ont encore renforcé le sentiment de peur chez certains touristes américains.

Le porte-parole de la Maison Blanche, M. Larry Speakes, a estimé mercredi 8 janvier à « *plus de 1 milliard de dollars* » les pertes en revenus touristiques des pays européens et du Proche-Orient dues à cette crainte du terrorisme.

Egypte

APRÈS LE SUICIDE DU « POLICIER FOU » DU SINAI

Manifestation d'étudiants au Caire

Le Caire *(AFP).* – Plusieurs milliers d'étudiants ont manifesté, sans incident, mercredi 8 janvier, au Caire « *en faveur de la vérité sur la mort de Suleiman Khater* », le policier condamné pour le meurtre de sept Israéliens en octobre dernier dans le Sinaï et trouvé pendu mardi à l'infirmerie de la prison militaire de la capitale égyptienne. Les manifestations ont eu lieu dans le quartier de l'université islamique d'Al Azhar et dans celui de l'université d'Ein Chams. Les autorités, qui craignaient depuis l'annonce du suicide une reprise de l'agitation islamique antigouvernementale, avaient dépêché sur place d'importantes forces de police qui ont bouclé les secteurs de l'ambassade israélienne, celui d'Al Azhar, et celui de la place al Hussein. Il n'y a pas eu d'affrontements entre policiers et manifestants, ces derniers scandant des slogans tels que : « *Dieu est unique et Suleiman Khater est l'ami de Dieu* » ou « *le sang de Soulieman Khater est en nous* ».

Les autorités ont catégoriquement démenti les rumeurs selon lesquelles le policier aurait été assassiné.

Disparition en Méditerranée d'un chasseur F-18 américain

Naples *(AP, Reuter).* – Un appareil de chasse F-A 18, qui était basé sur le porte-avions *Coral-Sea* de la VIe flotte américaine croisant en Méditerranée, a été porté disparu mercredi 8 janvier. Il se serait abîmé en mer au large des côtes françaises, a indiqué un porte-parole de la marine américaine, le lieutenant Gregg Hartung.

L'appareil dépendant de l'escadrille d'attaque aérienne maritime « 314 » a disparu lors d'une mission d'entraînement au large de Nice.

DIPLOMATIE

La recherche d'une solution négociée en Afghanistan

Une « Finlande islamiste » ?

Le processus d'une négociation sur l'Afghanistan, engagé à Genève sous l'égide des Nations unies, semble un peu plus avancé que ne le suggère la grande prudence manifestée dans les principales capitales intéressées.

A en croire des sources sûres proches des négociateurs, les textes par lesquels les Américains et les Soviétiques apporteraient leur garantie à un accord final sont déjà rédigés et ne nécessiteraient plus que d'ultimes mises au point. Les deux projets sont, semble-t-il, entre les mains du médiateur de l'ONU, M. Diego Cordobes.

En quoi consiste cette « garantie » des grandes puissances ? Elle se décomposerait en fait en deux démarches. Une garantie proprement dite, d'abord, s'appliquant à l'accord bilatéral de non-ingérence dont le principe est acquis et qui doit être formellement conclu entre le Pakistan et l'Afghanistan. Washington et Moscou se portent en quelque sorte garants, sur ce point, des bonnes intentions respectives d'Islamabad et de Kaboul et de leur volonté de respecter les clauses auxquelles l'un et l'autre auront souscrit.

La seconde démarche va plus loin. Elle est destinée à constituer un aval *(endorsement)* du règlement final, lequel doit comprendre, outre l'accord entre Kaboul et Islamabad sur l'organisation du retour des réfugiés, enfin un calendrier d'évacuation des troupes soviétiques. Ce dernier point, précise-t-on de bonne source, sera le résultat d'un accord purement bilatéral entre Moscou et le gouvernement afghan. Fiction diplomatique, bien entendu, mais juridiquement logique : les autorités afghanes étant censées avoir demandé l'intervention des forces soviétiques, c'est à elles qu'il revient de réclamer leur départ.

L'exemple du traité autrichien

L'important, cependant, est l'aval que l'URSS et les Etats-Unis accepteraient ainsi de donner à une solution politique que l'on souhaite durable. Le seul exemple auquel on pense est celui du traité d'Etat autrichien de 1955 signé, entre autres, par Molotov et Foster Dulles. Si l'on hésite, dans les milieux proches de la négociation, à parler d'un « modèle », il est admis que l'« esprit » de l'accord international qui a permis pendant trente ans le respect de la neutralité de l'Autriche « inspire » aujourd'hui la recherche d'une solution en Afghanistan.

C'est à partir de cette notion que se pose la question de fond : à quel résultat veut réellement aboutir l'URSS – à supposer que tout le monde, au Kremlin, ait à ce sujet des vues entièrement identiques.

On connaît déjà les grandes lignes du schéma envisagé pour conduire à l'évacuation graduelle des forces soviétiques (*le Monde* du 24 décembre). Si l'on prend l'exemple de la vallée du Panchir, un accord portant sur la cessation des combats et la prise en main conjoint du maintien de l'ordre dans la région serait conclu entre les forces du gouvernement afghan et celles de la résistance, sous l'autorité du commandant Massoud.

En application de cet accord, les forces soviétiques se retireraient de la vallée, les détachements évacués regagnant directement l'URSS – ce qui aurait pour effet de réduire d'autant le niveau de la présence militaire soviétique en Afghanistan. Le même processus entrant en œuvre dans les autres zones où la résistance est la mieux organisée, ce que l'on considère aujourd'hui comme « ses bastions », on arriverait à une sorte de pacification à peu près générale, ne laissant subsister que des foyers de guérilla résiduels, là où les responsables locaux des *moudjahidins* auraient refusé les termes des trêves proposées... ou cherché à faire monter les enchères.

A en croire les experts, un tel schéma n'est pas en contradiction avec les réalités de la résistance afghane sur le terrain. Il suppose toutefois un consensus général, de Moscou à Washington, en passant par Islamabad et les principaux états-majors de la résistance, sur la cessation des activités militaires, c'est-à-dire, non seulement l'arrêt des combats, mais aussi l'interruption des aides extérieures qui les alimentent.

La place du PC

Or ce consensus ne peut être obtenu que si s'établit à Kaboul un régime politique acceptable à la fois *par le peuple* afghan et par toutes les parties concernées. Est-ce réellement ce que Moscou envisage et non une simple opération tactique qui, à travers une sorte de « paix des braves » – même si l'on parle de « dialogue » et de « compromis » – n'aboutirait qu'à désarmer la résistance, à la diviser et finalement à renforcer à Kaboul un régime inféodé à l'URSS ?

On imagine fort bien quelques changements de personnes dans le régime discrédité de M. Karmal, la mise en place d'un gouvernement « *frontiste* » *comportant des personnalités non communistes* – représentatives, par exemple, des milieux d'affaires qui traitent de longue date avec l'Union soviétique, – mais *dans lequel la réalité du pouvoir* reviendrait à un PC afghan rénové. Hypothèse jugée d'autant plus plausible que des signes précurseurs pourraient y préparer, comme la *récente nomination à Kaboul de* ministres non membres du PC et le retour progressif en Afghanistan de jeunes *cadres communistes* qui ont reçu ces dernières années en URSS une formation politique beaucoup plus solide que celle de leurs camarades restés au terroir.

L'autre *hypothèse est celle où* l'URSS réaliserait qu'elle s'est fourvoyée en 1979 en envoyant ses troupes en Afghanistan, voire, plus tôt en « encourageant » l'installation *d'un régime communiste* à Kaboul.

L'approche de Washington

Ce ne serait pas tout à fait la première fois qu'au nom du réalisme la diplomatie soviétique ferait marche arrière – en sauvant la face. L'heure est, au reste, à ce genre de révision puisque l'on admet aujourd'hui couramment à Moscou que la rupture des relations diplomatiques avec Israël en 1967 fut sans doute une *erreur et qu'il serait aujourd'hui* souhaitable de la corriger. Autant pour M. Gromyko qui ne devait pas compter beaucoup de concurrents en matière de politique extérieure à l'époque – pas plus qu'à celle de l'invasion de l'Afghanistan, – mais dont l'influence paraît maintenant plus réduite.

Alors, un Afghanistan neutre – comme la Finlande, autre voisin de l'URSS – *mais où les forces qui ont* monté en puissance dans la région prendraient, en lieu et place d'un PC importé, une place prépondérante ? Une « Finlande islamiste » en quelque sorte ? Au mois d'octobre 1982, le chef de l'Etat pakistanais, le général Zia, ne pensait apparemment pas à autre chose lorsque – s'exprimant à Pékin, ce qui donnait un relief particulier à ses propos – il suggérait que l'Afghanistan devienne « *un Etat neutre, libre, islamique et amical à l'égard de l'Union soviétique* ».

Reste à savoir si le problème afghan peut être traité entre Washington et Moscou de manière isolée et indépendamment de progrès sur d'autres chapitres du contentieux entre les deux pays. Le président Reagan a clairement établi la possibilité d'un lien, à l'occasion du sommet de Genève, entre les négociations sur les armements stratégiques et les divers conflits régionaux dans lesquels l'URSS est impliquée. Cette approche n'est pas rejetée à Moscou mais l'ajournement à l'automne d'une nouvelle rencontre avec le président américain montre que M. Gorbatchev ne veut ou ne peut pas aller trop vite en besogne.

ALAIN JACOB.

● *M. Weinberger et le traité SALT II.* – Selon le *New York Times* du mercredi 8 janvier, le secrétaire américain à la défense, M. Caspar Weinberger, avait conseillé au président Reagan, dans un rapport qu'il avait remis au chef de la Maison Blanche avant le sommet de Genève, de ne plus respecter à la lettre les accords SALT II de 1979 sur la limitation des armements stratégiques, pour répondre à la « *politique de violations soviétique* ». M. Weinberger aurait notamment recommandé la poursuite des recherches sur les armes bactériologiques et chimiques. – *(AFP.)*

LA VISITE EN POLOGNE DU SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUX RELATIONS EXTÉRIEURES

Varsovie insiste sur le caractère économique des entretiens avec M. Baylet

De notre envoyé spécial

Varsovie. – *M. Jean-Michel Baylet*, secrétaire d'Etat aux relations extérieures, est arrivé mercredi soir 8 janvier à Varsovie pour une visite qui aurait dû marquer une étape significative dans le lent processus de rétablissement de relations officielles normales entre la France et la Pologne. C'est en effet la première fois depuis l'automne 1981 qu'un membre du gouvernement français prend le chemin de Varsovie, la première fois aussi depuis plus de quatre ans que se réunit la commission mixte économique franco-polonaise, dont les sessions sont en principe annuelles.

Logiquement, la venue de M. Baylet aurait donc dû être un événement, mais elle l'est à peine. La visite surprise et autrement fracassante rendue en décembre dernier à Paris par le général Jaruzelski à M. Mitterrand a tout bouleversé, brouillant les cartes des diplomates français. Ces derniers s'efforçaient jusque-là, avec une prudente lenteur et en tâchant d'obtenir certaines contreparties, de redonner un tour à peu près normal aux relations d'Etat à Etat, mais avec le souci d'éviter tout geste qui puisse être interprété comme un appui à la politique des dirigeants de Varsovie.

A présent que le général Jaruzelski a d'un coup raflé toute la mise, ces finesses semblent de peu de valeur et la visite de M. Baylet (d'ailleurs primitivement prévue pour *décembre dernier*) en pâtit tout naturellement. La télévision polonaise n'a consacré que deux phrases, mercredi soir, à l'ouverture des travaux de la commission mixte, et la veille le porte-parole du gouvernement, M. Urban, avait clairement indiqué que l'intérêt essentiel de cette visite était de nature économique.

Le secrétaire d'Etat, dont l'interlocuteur direct sera le ministre polonais du commerce extérieur, sera cependant reçu par le (nouveau) ministre des affaires étrangères, M. Marian Orzechowski. Mais c'est bien le moins, d'autant que le titre porté par M. Baylet n'a pas d'équivalent exact dans la hiérarchie polonaise.

Cela dit, et même si son retentissement *n'est pas considérable*, la venue de M. Baylet n'en pose pas moins aux responsables français un problème désormais classique que doivent résoudre tous les responsables occidentaux en visite à Varsovie. Il s'agit de montrer, par des gestes appropriés, qu'on n'a pas oublié Solidarité, tout ce que le syndicat dissous a représenté et peut encore représenter, sans pour autant enfreindre un certain savoir-vivre diplomatique, ni susciter le courroux des hôtes officiels.

L'audience de Mgr Glemp

Que faire et comment ? Déposer une gerbe ? Contacter des « opposants » ? Du *côté français*, la plus grande incertitude a semblé régner jusqu'à la dernière minute, et même la démarche la plus « facile » – une demande d'audience à Mgr Glemp – *n'a été entreprise qu'assez tardivement* mais néanmoins favorablement accueillie. Le notable radical-socialiste devrait donc être reçu ce jeudi par le primat de la très catholique Pologne. Les dirigeants de Varsovie ne s'en offusqueront pas. Le coup de chapeau à l'*Eglise* est une pratique admise, quasi institutionnelle, à laquelle se livrent d'ailleurs la presque totalité des visiteurs occidentaux.

Pour le reste, c'est-à-dire le plus délicat, il faudra sans doute improviser *dans le peu de temps disponible* (M. Baylet, arrivé très tard mercredi soir en provenance d'Islande, a néanmoins résolu d'avancer son départ de quelques heures et de quitter Varsovie tôt vendredi matin).

Nouveaux projets

La commission mixte, qui avait commencé ses travaux avant son arrivée, doit s'efforcer de relancer une coopération économique plutôt mal en point. La France est passée en quatre ans de la seconde à la sixième place parmi les partenaires commerciaux occidentaux de Varsovie, et les échanges bilatéraux pour les neuf premiers mois de l'an dernier ont été fortement déficitaires pour Paris (644 millions de francs de déficit).

Divers contentieux déjà anciens *devraient aussi être réglés*, en particulier à propos d'un contrat que Pechiney n'a pas mené à son terme faute, entre autres, de paiement du côté polonais. Il sera question aussi de nouveaux projets, en particulier dans le domaine de l'automobile, Renault se trouvant en concurrence avec Fiat et le japonais Daihatsu pour l'éventuelle installation d'une unité de production en Pologne, une affaire estimée à 3 milliards de francs mais qui, comme toutes les autres, dépend étroitement des conditions de crédit que la France serait prête à accorder.

Sur ce terrain, la Pologne a d'ailleurs des besoins pressants puisque, malgré divers accords de rééchelonnement de sa dette, elle n'est toujours pas en mesure de faire face à ses engagements, en particulier auprès des gouvernements occidentaux, et fait constamment valoir que, pour rembourser, il lui faut absolument obtenir d'abord de nouveaux crédits. Ce qu'on semble prêt à lui accorder du côté français est loin de répondre aux vœux des négociateurs polonais, mais n'est malgré tout pas tout à fait négligeable : 100 millions de francs à court terme et 70 millions à long terme.

JAN KRAUZE.

● *Protestation.* – Une centaine d'enseignants de l'université de Lille-III, qui entretient des liens particuliers avec les institutions scientifiques polonaises, ont adressé à l'ambassadeur de Pologne en France une lettre « *exprimant leur indignation devant le traitement inique réservé à plus de soixante-seize responsables universitaires polonais, présidents, doyens et chefs d'instituts, démis de leur fonction élective et remplacés par des fonctionnaires nommés* ». Les signataires « *souhaitent la réintégration de ces personnels et en font la condition de rapports normaux avec le gouvernement polonais* ».

PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE DE L'UEO

M. Jean-Marie Caro estime que l'Europe doit « participer activement » à l'IDS américaine

M. Jean-Marie Caro, député UDF du Bas-Rhin et président de l'Assemblée parlementaire de l'UEO (Union de l'Europe occidentale), devait prononcer jeudi matin 9 janvier, au cours d'un colloque organisé au palais du Luxembourg sur le thème : « Les nouvelles technologies et la défense de l'Europe », un discours dans lequel il évoque ce que pourrait être l'attitude du Vieux Continent par rapport à l'Initiative de défense stratégique du président Reagan.

M. Caro estime : « *Ceux qui se montrent les plus réservés à l'endroit de l'IDS sont les premiers à redouter un découplage entre une défense proprement américaine et la défense de l'Europe. C'est par une participation active de l'Europe à l'initiative américaine, et non par des tentatives, de toute façon vaines, pour projeter dans l'avenir ce qui a assuré notre sécurité au cours des trois dernières décennies, que les Européens peuvent utilement contribuer à leur propre défense, et demeurer présents dans la course aux technologiques nouvelles qui, avec ou sans notre assistance, se poursuivra inévitablement. Ce n'est pas une attitude passive de l'Europe qui lui permettra de faire durer davantage une situation dont elle ne mesure les aspects positifs qu'au moment où elle lui paraît menacée. Mais c'est en affirmant vigoureusement son existence dans le domaine de la défense qu'elle pourra exercer une influence, dont rien ne permet de dire qu'elle sera négligeable, sur l'ensemble de l'alliance et sur sa politique de défense.* »

« *On ne peut plus, désormais, assimiler dissuasion et arme nucléaire*, pense M. Caro. *La défense de l'Europe exige la mise au point permanente des instruments d'une dissuasion appropriée à une menace qui, elle aussi, évolue pour s'adapter aux perfectionnements de notre défense. Ce n'est pas en nous pliant au choix qu'il pourrait faire du moment, du lieu et des armes que nous pourrons amener l'Union soviétique à renoncer à faire usage de la force dont elle dispose, mais, au contraire, en lui démontrant que nous sommes en mesure de porter tout conflit qu'elle déclencherait au niveau qui nous conviendrait.* »

EUROPE

RFA

A LA REQUÊTE DE LA COMMUNAUTÉ JUIVE

La Deutsche Bank accepte d'indemniser les anciens travailleurs forcés du groupe Flick

De notre correspondant

Bonn. – S'efforçant de couper court à l'émotion suscitée par les déclarations antisémites du député bavarois Hermann Fellner, la Deutsche Bank a annoncé, mercredi 8 janvier, que les firmes Feldmühle et Nobel mettaient à la disposition des organisations juives la somme de 5 millions de deutschemarks (15 millions de francs) à titre humanitaire pour les survivants des travailleurs forcés utilisés pendant la guerre dans l'industrie allemande. Cette décision fait suite à la demande formulée, en décembre, par le président du Conseil central juif de RFA après le rachat par la première banque allemande des avoirs du groupe Flick, auquel les deux firmes appartenaient.

Contrairement à d'autres industriels ouest-allemands, le fondateur du groupe Flick s'était obstinément refusé après la guerre à verser des réparations à ses anciennes victimes, malgré une promesse initiale de 5 millions de deutschemarks. Les organisations juives avaient tenté, mais en vain, jusque dans les années 60, de faire revenir Friedrich Flick sur son refus. Ce dernier avait été condamné en 1946 à sept ans de prison par le tribunal de Nuremberg, puis libéré par anticipation en 1951 mourut en 1972.

La vente du groupe, en décembre dernier, par l'intermédiaire de la Deutsche Bank, qui est chargée de le transformer en société par actions, avait rapporté à son héritier Friedrich Karl Flick la somme de 5 milliards de deutschemarks avant impôt. Une excellente opération pour la Deutsche Bank elle-même, qui devrait réaliser au bout du compte un important bénéfice. La demande des organisations juives, qui faisaient valoir que, devant de tels chiffres, il ne coûterait pas grand-chose à la première banque ouest-allemande de faire un geste envers le millier de travailleurs forcés survivants, s'était heurtée dans un premier temps à une réponse évasive de l'établissement. Selon l'agence de presse DPA, un porte-parole de la banque avait estimé qu'il s'agissait d'une affaire regardant l'ancien propriétaire.

« Déclarations antisémites »

L'affaire en serait peut-être restée là si un des responsables politiques du parti CSU, membre de la coalition au pouvoir à Bonn, M. Fellner, n'avait pas jugé cette demande déplacée si longtemps après la guerre. *« Elle va réveiller l'impression que les juifs sont toujours là à tendre la main dès qu'on entend tinter l'argent dans les caisses allemandes »*, avait déclaré, dimanche, dans une interview, le responsable du groupe parlementaire CSU pour les affaires intérieures. Ces propos ont provoqué immédiatement une tempête de protestations. Du président de la communauté juive, M. Galinski, mais aussi du Parti social-démocrate et de certains membres du Parti libéral. Le président de la CSU, Franz Josef Strauss, a été sommé de s'en désolidariser. *« Il aurait été du devoir de la CSU d'appuyer la demande des anciens travailleurs forcés auprès de Flick et non pas de les contrer par des déclarations antisémites »*, a estimé M. Galinski.

La rapidité de la décision de la Deutsche Bank semble indiquer que celle-ci n'est pas restée insensible aux répercussions de l'afaire au moment où elle est en train de négocier la répartition dans le public des actions Flick. Le porte-parole du gouvernement, M. Ost, s'est borné à estimer mercredi que les propos de M. Fellner avaient été *« pour le moins maladroits »*, ajoutant que le versement fait par la Deutsche Bank devrait permettre de calmer les esprits. Les principaux responsables de la CSU et du Parti démocrate chrétien du chancelier Kohl ont en revanche préféré garder le silence. Un silence qui ne devrait guère satisfaire la communauté juive ouest-allemande, inquiète depuis l'affaire de Bitburg du développement dans certains secteurs de l'opinion d'un nouvel antisémitisme diffus. Cette inquiétude n'est d'ailleurs pas uniquement le propre des dirigeants juifs. Elle a été exprimée dimanche à Bad Neuenahr par le président de l'Eglise évangélique de Rhénanie.

HENRI DE BRESSON.

Belgique

M. Vanden Boeynants, ancien premier ministre, est jugé pour fraude fiscale

Pour la première fois dans l'histoire de la Belgique, un ancien premier ministre a comparu mercredi 8 janvier devant une chambre correctionnelle. Accusé de fraude fiscale, Paul Vanden Boeynants – qui a abandonné la plupart de ses mandats électifs, et dont l'immunité parlementaire avait été levée en 1982, – continue de nier les faits qui lui sont reprochés : dissimulation de revenus, création de sociétés fictives, fausses déclarations. Au total, une centaine de chefs d'inculpation qui n'ont, précisons-le, rien à voir avec ses fonctions politiques. Maladresses ou malversations ? Les juges bruxellois auront environ six semaines pour trancher.

Paul Vanden Boeynants a déjà accepté un redressement fiscal de 24 millions de francs belges (environ 3,6 millions de francs).

Les gros ennuis d'un « Brusseleer »

De notre correspondant

Bruxelles. – Paul Vanden Boeynants, c'est d'abord « VDB », le seul homme politique à avoir imposé ses initiales, signe d'une popularité qui ne s'est jamais démentie. Et VDB, c'est un « Brusseleer », comme se surnomment eux-mêmes les « vrais » Bruxellois.

Ni Flamand ni Wallon, il parle aussi bien (ou aussi mal, disent ses adversaires), le français que néerlandais. Le « Brusseleer » irrite quelque peu les habitants des autres régions du royaume, qui lui reprochent sa gouaille, sa faconde, et aussi son goût manifeste pour *« arranger ses bidons »* – traduire : se débrouiller, au bénéfice un peu trop exclusif de ses propres intérêts. Le « Brusseleer » a eu son heure de gloire – Brel l'a chanté – à un moment où la Belgique, unie autour de sa capitale, pouvait accueillir des expositions universelles. Aujourd'hui, dans un pays de plus en plus éclaté, il se demande de quoi sera fait le lendemain.

Le mérite de Paul Vanden Boeynants aura été d'être l'un des premiers à prédire l'étouffement progressif de la capitale belge.

Car VDB, c'est avant tout un extraordinaire animal politique, doublé d'un homme d'affaires tout aussi efficace. Elu député social-chrétien en 1949 – il a trente ans, – il devient en 1958 ministre des classes moyennes.

En 1961, il est président du Parti social-chrétien, à l'époque unifié. Et en 1966, comme premier ministre, il dirige une équipe social-chrétienne-libérale, et demande des pouvoirs spéciaux pour assainir les finances publiques (déjà !).

Aux élections qui suivent, VDB, alors au faîte de sa gloire, obtient à Bruxelles 116000 « voix de préférence » (un électeur, en Belgique, peut, sur une liste, manifester un choix pour telle ou telle personnalité). Ce record attendra longtemps d'être dépassé.

Abattu, amer

VDB continue sa carrière (il sera, sous différents gouvernements, ministre de la défense nationale et redeviendra premier ministre en 1978... Mais, en 1981, la rumeur fait état de ses démêlés avec l'administration fiscale. Commencera alors, selon ses propres termes, l'époque la plus difficile de sa vie.

Ce boucher, fils de boucher, avait bâti une coquette fortune : usines de charcuterie, biens immobiliers, administration de sociétés. Ses collaborateurs racontent que, même au temps où il était premier ministre, il passait tous les matins deux heures à son usine avant d'arriver au 16, rue de la Loi.

S'il a souvent été accusé de s'être servi de ses fonctions politiques pour réaliser certaines affaires juteuses (on a, notamment, évoqué la vente de viande en boîte à l'armée zaïroise, alors qu'il était ministre de la défense), VDB a toujours gagné les procès contre ceux qui l'avaient ainsi incriminé. Aujourd'hui, il est d'ailleurs mis en cause « uniquement » pour fraudes fiscales, et l'instruction ouverte contre lui ne contient aucune accusation de corruption ni de concussion.

Il reste que c'est un homme abattu, vieilli, amer, qui s'est présenté mercredi devant le tribunal correctionnel. Clamant toujours son innocence, il sait maintenant qu'il a peu de chances de terminer sa carrière comme il l'aurait souhaité, en devenant bourgmestre de Bruxelles.

JOSÉ-ALAIN FRALON.

LA RÉFORME DES INSTITUTIONS DE LA CEE

Le Parlement européen ne fera finalement pas obstacle aux décisions du sommet de Luxembourg

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). – Le Parlement européen renonce à s'opposer à l'accord sur la réforme institutionnelle conclu en décembre 1985 à Luxembourg par les chefs d'Etat et de gouvernement des Dix, accord qu'il trouvait jusqu'alors insuffisant. Cet obstacle levé, ce projet de réforme, qui prévoit notamment un recours systématique au vote et l'adoption d'un nombre important de décisions à la majorité qualifiée (et non plus à l'unanimité), a désormais de très bonnes chances d'être confirmé et d'entrer dans les faits. Cela suppose, cependant, qu'il soit ratifié par les Parlements nationaux. Le seul véritable problème qui demeure vient du Folketing danois, mais les dernières nouvelles de Copenhague sont plutôt encourageantes à cet égard.

A cette session de décembre, le Parlement européen, suivant l'avis donné par sa commission institutionnelle, avait accueilli de manière très négative les conclusions du conseil européen qui s'était tenu quelques jours auparavant, car il jugeait beaucoup trop limité le renforcement de ses propres pouvoirs. Depuis, les ministres des affaires étrangères de la Communauté, afin de tenir compte de l'avis ainsi exprimé, ont consenti un geste supplémentaire, il est vrai très largement symbolique, en faveur du Parlement.

La commission institutionnelle de ce dernier, qui était réunie mercredi 8 janvier à Bruxelles, a rejeté la proposition de son président, M. Altiero Spinelli (apparenté PCI), invitant le Parlement à recommander aux gouvernements membres de ne pas signer l'accord de Luxembourg. Une telle résolution, si elle avait été adoptée, aurait gêné le gouvernement italien, qui s'était engagé devant son propre Parlement à ne pas soumettre à la ratification un traité révisé qui aurait été désapprouvé par le Parlement européen. Il y a tout lieu de penser que ce dernier, la semaine prochaine à Strasbourg, entérinera la position de conciliation finalement adoptée par sa commission institutionnelle. Celle-ci y répète ses doutes quant à la possibilité de parvenir à établir un grand marché entre les Douze d'ici à 1992, et de mieux associer le Parlement européen au processus de décision, mais elle laisse une chance aux gouvernements des Etats membres de démontrer qu'ils sont prêts à faire participer davantage l'Assemblée au travail législatif communautaire.

PHILIPPE LEMAITRE.

AFRIQUE

Kenya

LES VEDETTES FONT UN FOUR...

(De notre correspondant en Afrique orientale.)

Nairobi. – Deux vedettes-ambulances – don du ministère français de la défense nationale au ministère kényan de la santé – attendent, depuis une semaine, dans un hangar du port de Mombasa gardé par la police, que les autorités locales se décident à les réceptionner... C'était le cadeau de la Royale (1 million de francs la paire) pour marquer, ici, l'escale du navire *la Jeanne-d'Arc* et donner à cette visite de courtoisie une touche humanitaire.

D'un commun accord, la remise officielle de ces vedettes, transportées dans les soutes de *la Jeanne*, avait été fixée au jeudi après-midi 2 janvier, sur le pont du navire-école, et en présence de l'ambassadeur de France et du ministre kényan de la santé. Or celui-ci se décommanda à la dernière minute, et la cérémonie... tomba à l'eau. On remballa donc le cadeau et les compliments d'usage.

L'attaché militaire français se mit alors en chasse pour trouver, sur place, un responsable kényan qui voulût bien, au nom de son gouvernement, prendre livraison de ce précieux colis. Peine perdue : tout ce beau monde se réfugia derrière de mystérieux ordres supérieurs venant de Nairobi. Dépité, le commandant de *la Jeanne* dut se résigner, le lundi 6 janvier, avant de lever l'ancre, à déposer à quai les deux vedettes boudées par leur destinataire.

Comment expliquer pareille inconvenance, contre laquelle a énergiquement protesté l'ambassadeur de France auprès du ministère des affaires étrangères ? Consultées en la matière, les autorités kényanes avaient, en effet, exprimé le souhait de recevoir deux vedettes-ambulances pour desservir l'île de Lamu et le lac Victoria. Le ministère des finances n'avait pas été tenu informé, avance-t-on en haut lieu, sans grande conviction. Mais pourquoi l'aurait-il été puisqu'il s'agissait d'un don pur et simple ?

JACQUES DE BARRIN.

Cameroun

Vague de répression contre l'UPC et la minorité anglophone

Du 12 janvier au 25 mars, les « militants » du parti unique camerounais, le RDPC (Rassemblement démocratique du peuple camerounais), vont procéder à l'élection des organes de base (cellules, sections, etc.) de leur parti. Pour chaque poste à pourvoir, plusieurs candidats pourront, en principe, se présenter.

> *Comme M. Ahidjo, son prédécesseur, le président Biya doit faire face à de graves problèmes. Celui de l'ex-Cameroun britannique, dont la population se sent plus proche des Nigérians que de la majorité francophone, est un des plus préoccupants...*

Ce dernier point va constituer un test essentiel pour juger si, au-delà des déclarations d'intention du chef de l'Etat, M. Paul Biya, le *« renouveau »*, la *« démocratisation »* et l'*« ouverture politique »* ont une quelconque signification.

Pour le moment, à la lumière des événements qui se déroulent dans l'ouest et le sud du pays depuis deux mois, on peut sérieusement en douter. Il se confirme, en effet, qu'une vague de répression a été déclenchée, d'une part, dans l'Ouest anglophone, notamment à Bamenda, et, d'autre part, en pays bassa, essentiellement à Sangmélima. Ces deux phénomènes sont distincts, dans la mesure où le pouvoir a voulu, dans le premier cas, juguler la contestation de plus en plus vive de la minorité anglophone, qui estime que ses droits sont bafoués par la majorité francophone, et, dans le second cas, étouffer dans l'œuf ce qui pourrait apparaître comme une résurgence d'un parti politique *de facto* interdit, l'UPC (Union des populations du Cameroun).

Deux problèmes politiques différents, mais une seule réponse : la répression. Il est extrêmement difficile, quant à l'ampleur de celle-ci, d'avoir des données très précises, bien qu'il ne fasse pas de doute que de nombreuses arrestations ont été opérées. Selon l'UPC, dont les responsables ont tenu une conférence de presse, mercredi 8 janvier, à Paris, depuis octobre dernier, *« deux cents à trois cents personnes »* ont été arrêtées, tant à Bamenda, à Yaoundé, dans la région de Sangmélima et, dans une moindre mesure, à Douala, la capitale économique du Cameroun.

M. Siméon Kuissu, secrétaire général adjoint de l'UPC, affirme, en outre, que les méthodes de torture, *« que nous avons condamnées sous Ahidjo »* (l'ancien chef de l'Etat), sont réapparues, notamment dans les locaux de la brigade mixte mobile (BMM) de Yaoundé.

L'UPC a rendu publique une première liste de quinze personnes arrêtées. Parmi elles, figure M. Zeze Akamayong Samuel, détenu depuis le 24 octobre, soit quelques mois après son retour au Cameroun à l'issue d'un long exil. L'UPC affirme que M. Zeze Samuel avait directement négocié son retour avec le président Biya et qu'il a été arrêté au moment où une campagne de tracts favorables à l'UPC se développait dans la région de Sangmélima.

Au Cameroun anglophone, des manifestations, essentiellement de lycéens et d'étudiants, auraient eu lieu début novembre à Bamenda. Des bâtiments publics auraient été saccagés. Selon certaines informations non confirmées, les manifestants auraient remplacé le portrait de M. Biya par celui de M. Ahidjo et, dans d'autres endroits, substitué le drapeau nigérian au drapeau camerounais. Des renforts militaires ont été dépêchés dans la région de Bamenda. Selon l'UPC, il y aurait eu des morts, et les frontières avec le Nigéria sont aujourd'hui étroitement surveillées.

Le « problème » anglophone n'est pas nouveau. La mobilisation et l'apparente détermination de couches entières de la population le sont davantage. Des mémorandums rédigés, d'une part, par les étudiants, d'autre part, par les notables ont été adressés à tous les « décideurs » (ministres, parlementaires, avocats, maires, etc.) pour dresser une liste des exemples qui, selon les auteurs de ces textes, prouvent que les anglophones sont considérés comme des *« citoyens de seconde zone »* : inégalité (par rapport aux francophones) dans l'accès aux grandes écoles, sous-équipement de l'Ouest anglophone en matière d'infrastructures, sous-représentation dans la vie politique, économique et sociale, inégalité dans les offres d'emploi, les stages à l'étranger, etc.

A terme, la question anglophone est sans aucun doute beaucoup plus grave pour le régime de M. Biya, que celle des « upécistes ». Tout comme son prédécesseur, il n'a pas réussi à satisfaire les revendications d'une population qui se sent parfois plus proche des Nigérians et qui a eu le sentiment d'être grugée par une majorité francophone prompte à accaparer les richesses pétrolières de l'Ouest, mais peu encline à en faire profiter le Cameroun occidental.

Rien n'a changé...

Cette politique de répression est d'autant plus préoccupante qu'elle vient rompre un processus d'ouverture politique entamé lors du congrès du parti qui s'est tenu à Bamenda, début 1985. Le 24 août, les leçons de ce congrès ont été tirées lors d'un important remaniement ministériel, qui a vu le départ du gouvernement des ministres les plus hostiles à la libéralisation du régime, et l'arrivée de personnalités proches du chef de l'Etat et réputées « modernes ». Par souci de calmer le jeu politique, M. Biya avait ensuite confié des postes dans le secteur public (aussi éminents que lucratifs) à d'anciens « barons » du régime de M. Ahidjo.

Or, rien de fondamental n'a vraiment changé au Cameroun depuis le « congrès du renouveau ». La machine gouvernementale continue a être grippée, à la fois par les réticences au changement manifestées par les fonctionnaires, l'extrême centralisation des dossiers au niveau de la présidence de la République, enfin le népotisme, voire les excès tribalistes dont font preuve certains responsables en ce qui concerne la distribution d'avantages financiers. La presse, d'autre part, continue d'être censurée. Enfin, s'agissant des milieux économiques, les mêmes plaintes concernant l'absence de prise de décisions se font entendre. Plus grave sans doute, ce que l'on a appelé le « malaise » des Bamilékés, principaux agents économiques du pays, persiste. Dans ces conditions, une accentuation de la répression à l'égard des upécistes et en pays anglophone, ressemblerait fort, de la part de M. Biya, à une fuite en avant.

LAURENT ZECCHINI.

A TRAVERS LE MONDE

BRÉSIL

La colère des employés licenciés

Sao-Luis. – La mairie de Sao-Luis, la capitale de l'Etat de Maranhao, au nord du Brésil, a été attaquée et incendiée par des milliers d'employés municipaux licenciés par le nouveau maire de la ville, Mme Gardenia Goncalves, du Parti démocrate social (PDS, opposition). Les incidents ont éclaté lorsque le nouveau maire a confirmé sa décision de mettre à pied 14 500 employés municipaux engagés par son prédécesseur au cours du dernier trimestre 1985. La mairie a accusé les forces de l'ordre de *« complicité avec les mutins »*. Selon Mme Goncalves, les désordres ont été provoqués par des politiciens officiels. Elle a cité le nom de deux députés, dont M. José Sarney Filho, le fils de l'actuel président brésilien. – *(AFP, AP.)*

HAITI

Le gouvernement s'efforce de désamorcer la crise

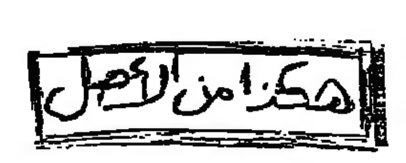
Port-au-Prince. – Un calme relatif était revenu, le mercredi 8 janvier, aux Gonaïves après la décision du gouvernement de fermer provisoirement toutes les écoles du pays. Les commerces étaient cependant toujours fermés dans cette ville située au nord-ouest de la capitale. Lundi et mardi, d'importantes manifestations antigouvernementales avaient entraîné la mort d'un manifestant, tué par les forces de l'ordre, et la grève scolaire affectait la plus grande partie du pays. Pour désamorcer la crise, le gouvernement a annoncé, mardi, une baisse sensible de cinq produits de première nécessité (sucre, lait, huile, farine et gazole) et la création future de deux mille emplois dans le nord-est du pays, où 4 000 hectares de terre ont été mis à la disposition d'un groupe agro-industriel pour un projet citronnier.

Dans un communiqué, le ministre de l'intérieur et de la défense nationale a, d'autre part, mis en garde la population contre *« les menées subversives d'éléments nocifs à la solde de mouvements clandestins, qui n'hésitent pas à manipuler malhonnêtement l'opinion publique pour créer un climat psychologique propice à leurs activités anarchiques »*. Selon Radio-Soleil, qui semble avoir repris ses émissions d'information à l'occasion de ces manifestations, cinquante personnes auraient été arrêtées, et la garde aurait ouvert le feu pour disperser des manifestations à Miragoane, à près de 100 kilomètres au sud-ouest de Port-au-Prince. La radio catholique fait également état de violences dans la ville de Jérémie, à l'extrême sud-ouest de l'île. D'autre part, de nombreux incidents se sont produits sur l'axe routier du sud du pays, où des camions ont été bloqués par des manifestants, et où des touristes étrangers ont été contraints de crier des slogans hostiles au gouvernement. – *(AFP, UPI.)*

POLOGNE

Le directeur de la télévision est maintenu dans ses fonctions

Varsovie. – Le directeur de la télévision, M. Aleksander Perczynski, qui avait offert sa démission en raison d'incidents techniques ayant perturbé la diffusion des vœux de nouvel an du président Jaruzelski (*le Monde* du 7 janvier), est maintenu dans ses fonctions, a annoncé mercredi 8 janvier l'agence PAP. Le général Jaruzelski, dont la voix avait été rendue peu audible par une mauvaise disposition des micros, placés sous la table pour « faire plus naturel », a lui-même demandé au gouvernement de refuser l'offre de M. Perczynski, rapporte PAP. Le porte-parole du gouvernement, M. Jerzy Urban, avait estimé mardi que cette démission offerte publiquement dans le cadre du journal télévisé de dimanche constituait un *« bon précédent »* pour les fonctionnaires. – *(Reuter, AFP.)*



politique

A « L'HEURE DE VÉRITÉ »

La cohabitation a très peu de chance de marcher

estime le premier ministre

M. Laurent Fabius a déclaré, le mercredi 8 janvier, au cours de l'émission « L'heure de vérité », sur Antenne 2, que la cohabitation *« a très peu de chances de marcher »*. *« Institutionnellement*, a-t-il dit, *ce serait extraordinairement difficile, non pas, essentiellement, à cause des rapports entre le président de la République — qui exerce sa fonction — et le premier ministre, mais parce que les partis de droite, leurs dirigeants ne s'entendent absolument pas. Il n'y a, quoiqu'on dise, pas de majorité durable (...). Ils n'auraient à l'esprit que de se faire des crocs-en-jambe pour pouvoir arriver, le plus vite possible et dans le meilleur état, sur le marchepied de l'Elysée. »*

Le premier ministre estime, d'autre part, que le programme économique *« très dogmatique, très idéologique »* de l'opposition *« ne fonctionnerait pas »* et que les syndicats et l'ensemble des Français ne regarderaient pas sans réagir *« toute une série de conquêtes sociales annulées »*.

M. Fabius a reconnu, au sujet des Français, dont le revenu s'est amélioré le plus depuis 1981, que *« le paradoxe est que ce sont à la fois, vraisemblablement, les smicards et les boursiers »*. Il a indiqué que le gouvernement avait eu trois soucis par rapport aux placements financiers : *« Encourager les entreprises, parce que les entreprises profitent, à la fois, à l'économie toute entière et à leurs salariés ; pour cela, il faut encourager les placements en argent qui vont aux entreprises et, en particulier, à la Bourse. Deuxièmement, faire en sorte que toute une série de complications soient supprimées : c'est moi-même, lorsque j'étais au poste du budget, qui ai simplifié cet impôt stupide sur les plus-values. Troisièmement, avoir une disposition de justice fiscale qui est, précisément, celle que les partis de droite veulent retirer. Nous avons créé l'impôt sur les grandes fortunes parce que nous pensons que, dans une période où il y a un effort de solidarité à faire, il est normal que ceux qui ont le plus de fortune paient un impôt sur les grandes fortunes et que ceux qui n'en ont pas ne paient pas d'impôt. »*

Le premier ministre a souligné que, *« sur l'ensemble de la période, de 1981 jusqu'à cette année, il y a eu une augmentation moyenne — pas pour chaque individu, mais en moyenne, — du pouvoir d'achat qui est de l'ordre de 5 %, alors que, dans d'autres pays, il y avait des reculs »*. Il a annoncé, en outre, que la somme de devises que les touristes français pourront emporter à l'étranger va passer de 5 000 francs à 12 000 francs *« dans les jours qui viennent »*.

Au sujet de l'emploi, M. Fabius a déclaré possible de s'engager à inverser la tendance sur les cinq ans à venir, mais impossible de le faire *« avec des chiffres précis »*, car *« ce n'est pas le gouvernement qui (...), en appuyant sur un bouton, décide de créer* (les) *emplois »*. Interrogé sur les 500 000 emplois perdus depuis 1981, le premier ministre a déclaré : *« Est-ce que vous ne trouvez pas que, souvent, c'est à nous qu'est revenu de faire le sale « boulot », précisément parce qu'il n'avait pas été fait avant ? Et ce sale « boulot », c'est un déchirement, à chaque fois, lorsqu'il faut fermer une entreprise, parce qu'elle n'a plus de marchés ; lorsqu'il faut licencier, parce que, si on ne licencie pas vingt personnes, cela va être deux cent cinquante qui vont être licenciés. Mais ce « boulot » (...) c'est la gauche* (qui l'a fait), *et c'est son courage et c'est son honneur de l'avoir fait, parce que c'est l'intérêt du pays, parce que, à terme, nous pouvons moderniser et créer des emplois. »*

Interrogé sur le « trouble » qu'il avait exprimé lors de la visite du général Jaruzelski à Paris et sur le point de savoir s'il avait été « troublé », aussi, par la rencontre du président de la République avec le colonel Kadhafi, en Crète, en novembre 1984, M. Fabius a répondu : *« Non, le président de la République m'en avait informé, et c'est quelque chose à quoi j'avais été associé »*. Question : *« Mais il aurait suffi qu'il vous informe de la visite du général Jaruzelski pour que vous ne soyez pas troublé ? »* Réponse : *« Ce sont des questions qui regardent, là, directement le président et le premier ministre. »*

A propos de l'appel au boycottage de la Libye, lancé par le président Reagan, M. Fabius a déclaré, que la France a, *« depuis maintenant tois ou quatre ans, diminué* [son] *volume de relations avec ce pays »*, volume qui est *« de l'ordre de trois fois moins »* ce qu'il était avant 1981. *« La question est de savoir s'il faut aller plus loin »*, a ajouté M. Fabius. Il a indiqué que, après consultation, mercredi entre le président de la République, le ministre des relations extérieures et lui-même, il avait été décidé qu'une *« concertation va avoir lieu dans les tout prochains jours »* avec la Grande-Bretagne et la RFA.

Selon M. Fabius, les sanctions prises par les Etats-Unis à l'encontre de la Libye en 1981 n'ont *« rien donné »*. Le premier ministre s'est déclaré favorable à *« des sanctions efficaces »*. *« Si c'est pour avoir des sanctions inefficaces, ça n'a pas d'intérêt »*, a-t-il précisé.

Interrogé, enfin, sur l'assassinat de Jacques Perrot et sur ce que ce dernier avait pu découvrir de trafics éventuels impliquant sa belle-mère, Mme Cons-Boutboul, M. Fabius a déclaré : *« Nous ne parlions jamais d'affaires. Je le connaissais depuis plus de 25 ans, c'est mon plus proche ami ; c'était un garçon d'une générosité et d'une gentillesse formidables, et je voudrais que, dans tout le bruit qu'il y a, aujourd'hui, on pense d'abord à lui et au chagrin de ceux qui l'aimaient. »*

Moins de « style », plus de Fabius

Socialiste, premier ministre et heureux de l'être, c'est ainsi que M. Laurent Fabius s'est lui-même défini dans le dernier quart d'heure de « L'heure de vérité », sur Antenne 2, le mercredi 8 janvier. Il a ajouté à ces trois éléments *« un certain style »*, qui, a-t-il dit, *« est le mien »*. Ce « style », toutefois, était moins présent au long de l'émission, ou alors il a évolué. Moins de « style », plus de Fabius, c'est peut-être ce qui a fait de l'émission de mercredi une « prestation » réussie.

Depuis le débat avec M. Jacques Chirac, le 27 octobre dernier, le premier ministre ne parvenait pas à retrouver vraiment le ton juste. Son échec face au président du RPR n'étant sans doute pas seulement affaire de tactique, mais aussi la conséquence d'événements antérieurs quelque peu « déstabilisants », dont la série, d'ailleurs, ne s'est pas arrêtée là. M. Fabius s'était affirmé capable de faire de la difficulté un atout. Il a donné l'impression, mercredi, d'être sur la bonne voie pour y parvenir.

La page semble tournée, et, pour ce qui est de la dernière péripétie en date — l'expression de son « trouble » lors de l'audience accordée par M. François Mitterrand au général Jaruzelski, — M. Fabius y a mis le point final de la seule façon qui valût, en donnant lui-même la clé de l'affaire : lors de son entrevue avec le colonel Kadhafi, en Crète, un an auparavant, le président de la République, a-t-il dit, l'avait *« informé »*. Le premier ministre ne pouvait signifier plus clairement que tel n'avait pas été le cas pour la visite du chef de l'État polonais à Paris.

Une minute sans fard

M. Fabius s'est montré davantage lui-même, notamment, dans sa charge contre M. Robert Hersant — un homme qui ambitionne de contrôler, outre une part considérable de la presse française, vingt députés et une chaîne de télévision — ou lorsqu'il a défendu l'*« honneur »* de la gauche, en matière de modernisation industrielle, d'avoir fait le *« sale boulot »* que la droite lui avait laissé. Lui-même, c'est-à-dire, peut-être, plus socialiste qu'il n'avait cru devoir l'être dans la première année — faste — de sa présence à l'hôtel Matignon.

Le dirigeant socialiste en campagne n'a pas, pour autant, éclipsé le premier ministre, qui a dû défendre une évolution des revenus, depuis quatre ans, favorable aux « smicards », certes, mais aussi aux titulaires de placements boursiers. Qui s'est expliqué, aussi, une fois encore, sur les erreurs de la gauche pendant sa première année au pouvoir.

Et puis, de façon inattendue et... troublante, l'homme a été dépouillé, pendant une minute, de tout souci de paraître par l'évocation de l'assassinat de son ami Jacques Perrot et de ce qui est devenu l'« affaire Boutboul ». La question était si prévisible qu'il était difficile de le croire si désarmé. C'était, pourtant, criant. La télévision, parfois, impose la vérité aussi impitoyablement qu'elle peut trahir le mensonge.

PATRICK JARREAU.

La crainte de la « pagaille »

(Suite de la première page.)

En fait, les socialistes n'ont qu'un espoir sérieux en tête : empêcher le RPR et l'UDF d'obtenir à eux seuls la majorité absolue à l'Assemblée nationale, et permettre ainsi au Parti socialiste, qui aurait franchi la barre des 30 % des suffrages, d'être le pôle obligé de toute formule gouvernementale, étant entendu que le gouvernement serait dirigé par un socialiste, afin d'assurer une *« continuité tranquille »*, comme dit M. Fabius.

A demi-mots, M. Mitterrand ne dit pas autre chose lorsqu'il observe que, sous la Ve République, les majorités sont composées, sauf extraordinaire, de *« coalitions »*, et qu'il déconseille aux socialistes d'en former une avec la droite : cela ferait désordre.

Reste donc, pour eux, une seule hypothèse crédible : la formation d'un gouvernement *a priori* minoritaire, rendue possible par l'absence d'une majorité de coalition à droite. On comprend qu'ils aient beaucoup de mal à le dire clairement, tant ils seraient, eux aussi, accusés de courir au devant de la *« pagaille »*.

JEAN-YVES LHOMEAU.

Propos et débats

M. Chirac : tout dépend de M. Mitterrand

M. Chirac, dans son discours de Cayenne, le mercredi 8 janvier, a évoqué la « coexistence » d'après-mars en disant : « Nous voulons à la fois le respect des institutions et le respect de la volonté populaire de renouveau qui se sera manifestée. Nous ne voulons ni affrontements partisans ni crise de régime. »

Selon le président du RPR, cela est possible à deux conditions : « Que la nouvelle majorité ne soutienne qu'un gouvernement dont la direction, la composition, le programme soient tels que l'action de redressement puisse commencer immédiatement et sans aucun compromis. Il appartiendra au président de la République de déterminer son attitude. C'est de lui que dépend que notre pays connaisse une crise, selon qu'il s'opposera ou non à la volonté populaire.

» Ou bien, s'estimant désavoué par les Français, il décidera de se retirer ; ou bien, soucieux de respecter la volonté populaire, il fera en sorte que le gouvernement puisse agir conformément aux engagements qu'il aura pris ; ou bien il multipliera les obstacles sur la route de ce gouvernement. »

M. Barre : dyarchie et électoralisme

Dans un entretien accordé aux Echos *(du 9 janvier) M. Raymond Barre explique notamment que ce qu'il* « craint le plus d'une expérience de cohabitation après mars 1986, c'est le coup porté aux institutions de la Ve République par un système qui instaurerait une « dyarchie » au sommet de l'Etat et où le président de la République et le premier ministre seraient en désaccord sur des problèmes fondamentaux (...) Et si le président était « mis au placard » au profit d'un régime d'assemblée, quel précédent grave pour l'avenir !

» Il est évident, *ajoute l'ancien premier ministre,* que dans une telle situation, pleine d'incertitude, il n'y a pas de politique et en particulier de politique économique qui puisse être mise en œuvre, sans parler de la limitation dans le temps de toute action entreprise du fait de l'élection présidentielle à venir ! Je crains même que la tentative de l'électoralisme à court terme ne soit décisive ! Vraiment le pays n'a pas besoin de cela ! »

M. Rossinot : combattre avant de parler armistice

M. André Rossinot, président du Parti radical valoisien, a estimé, le mercredi 8 janvier, qu'il « ne fallait pas s'encombrer aujourd'hui de toutes les hypothèses de l'après-mars 1986 ». « Quand on va au combat, *a-t-il souligné,* on ne donne pas le mode d'emploi de l'armistice que l'on serait obligé de signer. » *M. Rossinot a déclaré d'autre part qu'il espérait, après les élections législatives de mars* « pouvoir jeter les bases d'un grand rassemblement radical ». « Nous aimerions, *a-t-il dit,* voir tous les radicaux réunis dans la nouvelle majorité, du bon côté, celui de la place de Valois [*siège du parti présidé par M. Rossinot*]. »

M. Lefranc : le régime des partis

En réponse aux propos de M. Fabius, M. Pierre Lefranc, président du comité « Appel pour la Ve République », *a déclaré :* « il est très regrettable que le premier ministre ait confirmé le refus du Parti socialiste d'envisager une coexistence constructive au lendemain des élections, alors qu'il reconnaît qu'un affrontement précipiterait immanquablement la France dans une dramatique confusion. Par ailleurs, en préconisant la réduction à cinq ans du mandat présidentiel ; M. Fabius renforce le clan de ceux qui veulent restreindre le pouvoir du chef de l'Etat pour revenir au désastreux régime des partis. »

FO ET LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

M. Bergeron appelle à la tolérance au sein de son organisation

Dans un éditorial publié par *FO-Hebdo* du 9 janvier, M. André Bergeron confirme que son organisation ne donnera aucune consigne de vote pour les élections législatives, imaginant qu'*« une moitié des adhérents de Force ouvrière votera dans un sens et l'autre moitié dans l'autre »*. Le rassemblement de salariés ayant des options politiques différentes dans une même confédération suppose avant tout, pour M. Bergeron, *« la tolérance et la reconnaissance du droit de penser autrement, sans courir le risque d'être montré du doigt, d'être tenu à l'écart et, naturellement, de faire l'objet de quelque procès d'intention que ce soit »*.

Pour M. Bergeron, *« cela implique que ceux qui ont des engagements politiques — quels qu'ils soient — s'interdisent de chercher à introduire dans les syndicats Force ouvrière des consignes ou mots d'ordre émanant de l'extérieur. Si un jour, sous l'effet d'on ne sait quelle aberration, on en venait là, le mouvement ne tarderait pas à se disloquer. Heureusement, l'esprit Force ouvrière est bien vivant »*. Le 21 octobre dernier, M. Bergeron avait déjà adressé une circulaire à ses fédérations et à ses unions pour rappeler que les militants de FO qui s'engageront dans la campagne *« ne devront en aucun cas, sous aucun prétexte, se prévaloir de leur appartenance à Force ouvrière »*.

Quant au débat sur la cohabitation, il *« ne concerne pas la confédération. Elle n'exprimera donc pas d'opinion sur la question »*. Le 7 janvier, la commission exécutive de FO a demandé aux responsables de ses unions départementales *« d'intervenir auprès des députés et des sénateurs pour leur demander de voter contre le projet de loi sur l'aménagement du temps de travail »*.

Isère

UN MEMBRE DU GROUPE HERSANT TÊTE DE LISTE POUR LES RÉGIONALES

(De notre correspondant.)

Grenoble. — Dans l'Isère, la constitution de la liste d'opposition pour les élections régionales prend les allures d'une *« session de rattrapage »* de celle composée pour les législatives, que conduira M. Alain Carignon (RPR). Le conseiller général d'Heyrieux, M. Bernard Saugey (PR), qui souhaitait figurer en bonne place sur la liste pour les législatives et qui dû céder sa place *in extremis* au président du conseil de surveillance du *Dauphiné libéré*, M. Gauthier Audinot, poulain de M. Robert Hersant, conduira la liste d'opposition aux élections régionales. L'échange n'a pas été trop difficile puisque les deux hommes cohabitent dans le même groupe de presse. En effet, M. Bernard Saugey est directeur départemental du quotidien *Lyon-Matin* et du *Journal Rhône-Alpes*.

« Je ne mélange pas mes fonctions professionnelles à ma vie politique, explique M. Saugey. *Car je travaille à Lyon et j'exerce mes mandats de maire et de conseiller général dans l'Isère. »* Ce professionnel de l'information est aussi le directeur de publication d'*Isère-Actualités*, le journal du conseil général.

C. F.

LA CAMPAGNE DU PS

Au loup !

« Dis-moi, jolie droite, pourquoi as-tu de si grandes dents ? » Un invisible chaperon rouge pose la question à un loup — très BCBG — de dessin animé, qui, depuis le lundi 6 janvier, expose sur les murs de Paris, avant de la faire admirer en province, une dentition aussi superbe qu'inquiétante. Ce loup est le seul personnage mis en scène par les socialistes pour la « deuxième phase » de leur campagne d'affichage électoral.

La première phase, qui avait commencé en novembre, c'était la fameuse série des personnages suffoquant d'horreur, qui s'exclamaient : *« Au secours, la droite revient ! »* (*le Monde* des 27 et 29 novembre et daté 8-9 décembre). Expérience réussie selon les uns, ratée selon les autres, d'intrusion de l'humour en politique, mais qui, aux yeux des socialistes, a eu le mérite de ne laisser personne indifférent.

M. André Laignel, directeur de la campagne du Parti socialiste, avait alors promis que les socialistes persévéreraient dans l'humour. Promesse tenue, puisque ceux qui avaient trouvé drôle la première affiche s'amusent beaucoup de la deuxième. En outre, comme l'a rappelé M. Laignel, le mercredi 8 janvier, aucune autre formation n'a osé adopter le même ton, ce qui renforce la singularité de la campagne socialiste.

L'affiche du loup présente aussi, pour les socialistes, l'avantage d'« enfoncer le clou » sur le thème du danger de la droite, au moment où l'actualité s'y prête à merveille. *« Quand on demande*, a lancé M. Laignel, *à la jolie droite pourquoi elle a de si grandes dents, M. Hersant a commencé à apporter une réponse »*.

Interrogative — *« Si nous posons la question aux Français, c'est pour qu'ils apportent eux-mêmes la réponse »*, — cette campagne est jugée *« offensive »* par M. Laignel, bien qu'elle n'aborde toujours pas l'aspect « positif » — les propositions socialistes — qui devait apparaître progressivement dans le message du PS (1). On en est encore à convaincre les Français que les deux seuls ressorts de la droite sont *« la soif de revanche l'appétit du pouvoir »*.

Les arguments « positifs », néanmoins, ne devraient plus trop tarder. Dans sa prodigalité, le PS a commandé (à une autre agence) et payé de ses deniers une campagne *« de valorisation de l'équipe gouvernementale »*, campagne plus classique, aux dires de M. Laignel, qui devrait débuter à la mi-janvier, comme celle que s'est offerte le PS dans les quotidiens, sur le thème « La compétence est à gauche, l'efficacité, c'est la gauche ». Enfin, la troisième et dernière phase de la campagne en cours est prévue pour la mi-février.

Tout cela coûte très cher, et M. Laignel, qui voudrait s'en tenir aux 50 millions de francs prévus, a reconnu que les caisses ne sont pas très pleines, d'autant que la souscription lancée par le PS ne fait, dit-il, que commencer. Appel, donc, au porte-monnaie de ceux qui ont le cœur à gauche, mais aussi appel aux bonnes volonté militantes. M. Laignel réclame une *« immense mobilisation »*. *« Nous avons soixante-dix jours pour l'emporter »*, a-t-il lancé, en exhortant les socialistes à tenir le pari de *« 30 000 réunions ou rencontres avec les Français »*.

M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, effectuera lui-même une cinquantaine de déplacements, dont trois en compagnie de M. Laurent Fabius à Marseille, le 15 février, sur le thème de la jeunesse, au Creusot, le 22 février, autour du « monde du travail ». Enfin, ils clôtureront la campagne par un meeting à Toulouse, le 13 mars.

J.-L. A.

(1) Dans un premier temps, deux affiches distinctes avaient été envisagées pour cette deuxième phase : une affiche représentant un panneau du code de la route, avec une seule mention : *« virage à droite, danger »*, et, en contrepoint, une affiche au contenu « positif ».

Le petit lexique de M. Fiterman

A l'occasion du premier point de presse hebdomadaire du PCF pour 1986, mercredi 8 janvier, M. Charles Fiterman, membre du bureau politique et secrétaire du comité central, a délivré aux journalistes un florilège succinct du discours communiste pré-électoral. Du brut de fonderie, violent contre les socialistes, contestable sur la réalité du parti et euphorique quant à l'avenir. Le responsable communiste n'a pas dit, comme M. Marchais le 12 janvier 1980 sur TF 1, en direct de Moscou, que ce régime était *« le plus réactionnaire, le plus antisocial, le plus antinational que la France ait connu depuis longtemps »*, mais on aurait pu s'y tromper.

BILAN. — En réalité, celui des socialistes est *« désastreux ». « Pour la première fois depuis la guerre, ce sont les salariés et les agriculteurs qui paient le recul de l'inflation. »*

BOURSE. — *« Une progression en un seul jour est équivalente à celle des salaires en un an. »*

CAMPAGNE. — Celle du PCF est *« très largement et bien engagée. Cinq mille rencontres électorales sont fixées par nos cellules »*.

CAPITAL (ISME). — On assiste au *« triomphe d'un capitalisme usuraire et spéculatif. Ce pouvoir met une hargne à montrer qu'il est un super-gestionnaire des intérêts du capital »*.

EVÉNEMENT. — Le score du PCF aux législatives *« pourrait bien être l'événement du 16 mars »*.

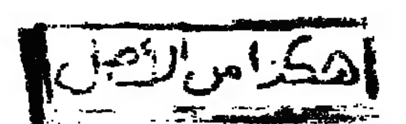
FLEXIBILITÉ. — *« François Mitterrand a pris une lourde responsabilité en mettant cette machine infernale sur les rails. Cette décision va jouer comme un révélateur »* pour ceux qui avaient encore des illusions. En définitive, ce pouvoir a *« un mépris total à l'égard des travailleurs et de ce qu'ils disent »*.

HERSANT. — *« Rien n'a été fait depuis 1981 »* et en réalité la loi sur la presse — les députés communistes se sont abstenus lors du vote en 1984 — n'est qu'un *« sabre de bois »*. D'ailleurs, *« il est difficile de chercher des noises à Hersant quand on voit ce qu'on fait à Berlusconi »*. Ce qui permet à M. Fiterman de conclure : *« Berlusconi-Hersant, même combat »*.

MOBILISATION. — Elle est en bonne voie et il y a *« un arrêt du recul et une stabilisation des effectifs pour la première fois depuis longtemps. La mobilisation grandit autour du vote communiste, on la constate dans les derniers sondages et les progrès se caractérisant dans les élections partielles »*.

TUNNEL. — *« A deux mois des élections, le pouvoir socialiste refait aux Français le coup du bout du tunnel. »* Ainsi M. Mitterrand et le gouvernement *« sont en train de battre des records de démagogie »* en dressant *« un tableau idyllique de la situation qui est à la limite de la provocation, voire de l'insulte, à l'égard de ceux qui souffrent. Il y a là de quoi susciter beaucoup d'indignation et de colère »*.

O. B.



En Nouvelle-Calédonie

L'ANNIVERSAIRE DE LA MORT D'ÉLOI MACHORO

Nouméa joue à se faire peur

De notre envoyé spécial

Nouméa. — La ville joue à se faire peur. Nouméa, anciennement Fort-de-France, ce comptoir qui semble honteux de son passé de bagne et d'aventure, au point d'en effacer les traces sous un béton sans caractère, Nouméa, adossée à une « brousse » — le reste, tout le reste — mystifiée ou démonisée, vit de folles rumeurs qui disent son incertitude de l'avenir. *Jusqu'à ces derniers jours, celle que certains slogans extrémistes peints sur les murs ne voudraient voir que « blanche » frissonnait donc d'un bruit terrible : le 12 janvier, ce sera l'insurrection canaque...*

12 janvier 1986. Premier anniversaire de la mort d'Eloi Machoro, secrétaire général de l'Union calédonienne, principale composante du FLNKS, et de son compagnon Marcel Nonaro, tués par des tireurs d'élite du *GIGN à La Foa.*

12 janvier 1985. L'émeute faisait rage à Nouméa. Le territoire vivait ses heures les plus difficiles. Le Haut Commissariat était assiégé. *Mauvais souvenirs,* que certains se plaisent pourtant à cultiver. Ainsi, ce tract anonyme rejetant dans une même opprobre les « *leaders FLNKS terroristes* » et M. Pierre Joxe, qui visitera la Nouvelle-Calédonie du 14 au 18 janvier. La « phase 3 » du « plan Pisani-Joxe-FLNKS » y est « dévoilée » : « *Pour l'anniversaire de la mort de Machoro, faire prononcer par le FLNKS de façon unilatérale l'indépendance des trois régions que le scrutin Fabius-Pisani a placées dans leur giron.* » Suit l'avertissement : « *Les Français de Nouvelle-Calédonie sont à bout de vos trahisons. Ils préférerons vous abattre, afin d'empêcher le massacre de jeunes Mélanésiens, que vos fanatiques marxistes s'apprêtent à immoler à leur idéologie.* »

Cet affolement contraste avec la réserve du FLNKS qui paraît, pour ses principales composantes du moins, tout entier engagé dans la gestion régionale, le vote des budgets, et les projets économiques. Radio-Djiido, la voix du Front, a ainsi tué la rumeur par une annonce qui est en *soi un geste de décrispation.*

C'est actuellement la saison des cyclones et non celle des ignames, cette plante tropicale dont la récolte donne lieu à des fêtes coutumières. Et ça compte dans l'organisation des festivités canaques. Les cérémonies de commémoration de la mort d'Eloi Machoro et de son compagnon sont *reportées au 12 avril.* Pour l'heure, les militants sont tout au plus invités à organiser des meetings dans les régions.

L'heure n'est pas aux lamentations, mais au travail autour de ce développement économique, clé du plan de M. Pisani, et son terrain d'entente avec M. Jean-Marie Tjibaou.

Cet apaisement est, de plus, facilité par l'information judiciaire ouverte, sur plainte contre X... avec constitution de partie civile après la *mort du dirigeant indépendantiste.* L'instruction menée avec rigueur par M. Richard Bometon, juge d'instruction qui a aujourd'hui quitté le territoire, éclaire d'un jour paradoxal *les événements de La Foa.* Ce qu'elle révèle est resté, tout à la fois, accablant por les gendarmes — le lieutenant-colonel Phavorin et le capitaine Saffray — qui menèrent l'opération et disculpant pour M. Pisani qui, pourtant, a toujours assumé publiquement l'ordre de « *neutralisation* » des meneurs, autorisant les tirs contre Machoro et ses compagnons.

« 7 heures : deux morts »

En effet, cet ordre est introuvable... Sur les conseils des gendarmes eux-mêmes, qui lui assurèrent qu'il était « *de tradition dans l'arme de noter les ordres et l'heure à laquelle ils sont donnés* », le juge d'instruction s'est fait communiquer le relevé des messages radio adressés et reçus par la « salle opérationnelle » à Nouméa. On y lit : « *5 h 30 : les sommations sont faites. Opération va commencer. Machoro est à l'intérieur. 5 h 37 : premier tir de 4 [grenades] après sommation. 5 h 50 : forces de l'ordre ont essuyé plusieurs coups de feu sans riposter par les armes. 6 h 12 : nouvelles sommations faites. 6 h 13 : ouverture du feu de la compagnie. Quelques blessés en face. Ils ont dit qu'ils se rendaient. 7 heures : deux morts, dont le leader* ».

Or les responsables sur le terrain ont assuré avoir reçu, à 5 h 59, du *commandement* à Nouméa, l'autorisation de tirer après avoir rendu compte. Mais rien dans le dossier judiciaire n'explique ce passage d'une consigne initiale *d'encerclement de la ferme Boarato,* où étaient retranchés Machoro et ses hommes armés, à l'ordre de l'investir par tous les moyens, alors même que la nuit avait été calme.

Le trouble est accru par d'autres invraisemblances. Le juge n'a relevé aucune trace d'impact sur les véhicules de la gendarmerie ou sur les arbres alentour prouvant que l'on avait tiré sur les forces de l'ordre. Trente-sept gendarmes sur les trois cents présents disent avoir vu ou entendu des coups de feu venant de la ferme, mais leur nombre varie de un à quarante, et aucun des témoins ne les localise au même endroit. La seule douille saisie le fut par le capitaine Saffray, le lendemain des faits, et hors la présence des témoins. Enfin, l'expert en balistique, *M. Pierre Ceccaldi,* chef de service à l'identité judiciaire, conclut que l'arme utilisée par les tireurs du GIGN, le fusil FR 1, « *est une arme de guerre qui n'est pas destinée à des tirs de neutralisation* ».

Le sentiment qui prédomine ici est donc qu'il s'agit d'une « *bavure* » *sur le terrain, dont M. Pisani* assuma, au nom de la raison d'Etat, la responsabilité. Une raison qui avait, alors, ses urgences : l'émeute grondait à Nouméa en proie au syndrome algérois. La discipline des forces de l'ordre exigeait qu'elles soient couvertes.

EDWY PLENEL.

M. LE PEN A LA TÉLÉVISION SUISSE

« Je suis un citoyen respectable »

De notre envoyé spécial

Genève. — Grâces soient rendues à la télévision romande : l'ogre Le Pen n'a pas dévoré le petit Suisse ! On peut même dire que, pour la première fois depuis qu'il crève les écrans de la politique spectacle, le président du Front national est tombé sur un bec, le mercredi 8 janvier. Confronté à un professionnel des prétoires, Mᵉ Jacques Barillon, jeune avocat du barreau genevois chargé de lui porter la contradiction en direct pendant deux heures, au nom des téléspectateurs opposés à ses thèses, au cours d'une émission conçue en forme de procès, le tribun de l'extrême droite française ne *s'est pas montré à l'aise.*

M. Le Pen souffrait d'un handicap, il est vrai, puisque cette émission était réalisée en duplex, et qu'il s'exprimait d'un studio parisien après qu'il lui eut été interdit d'entrer à Genève par les autorités locales.

A l'appui de sa démonstration, chacun des deux hommes pouvait faire intervenir des témoins ou présenter des montages documentaires préparés *pour la circonstance.* Dans cette émission d'un genre sans équivalent en France, M. Le Pen n'a donc pas pu esquiver *aussi* facilement que d'habitude la série des « casseroles » que l'avocat a sorties de ses manches.

A ce jeu parfois un peu confus, M. Le Pen n'a pas imposé sa loi. Les témoignages recueillis par Mᵉ Barillon se sont révélés plus édifiants que ceux de ses partisans suisses, appartenant au mouvement Vigilance. Ainsi a-t-on entendu l'ancien garde des sceaux, M. Alain Peyrefitte, rappeler en souriant qu'à l'époque où le général de Gaulle ironisait sur le risque de voir Colombey-les-deux-Eglises devenir « Colombey-les-deux-Mosquées », c'était M. Le Pen qui se battait pour l'intégration de l'Algérie à la France... sans se préoccuper de l'« *invasion maghrébine* » qu'il dénonce aujourd'hui.

Le journaliste Yvan Levai, lui, avait fait le déplacement pour demander à M. Le Pen si oui ou non il *s'excusait d'avoir jeté en* pâture son nom et ceux de trois autres journalistes d'origine juive à ses partisans rassemblés le 26 octobre au Bourget. L'éditorialiste d'Europe 1 n'a pas obtenu de réponse. Sur ce point, le président du Front national estime qu'il n'y a qu'une « *incompréhension fondamentale* » entre la presse et lui.

Pour le reste, le chef de file de l'extrême droite s'en est tenu à *ses esquives rituelles.* Au nom de la règle de la « *responsabilité individuelle* », M. Le Pen dénie toute responsabilité personnelle à propos de ce qui se fait, se dit ou s'écrit dans son propre parti. Si l'on insiste, il reproche à son contradicteur un « *pinaillage sémantique* ». Il faut insister bien davantage pour que le président du Front national finisse simplement par admettre qu'il n'est « *pas de très bon goût* » de voir ses militants vendre des badges « *Touche toi, mon pote !* » pour se moquer de l'association SOS-Racisme...

Plaidoyer « pro domo »

En revanche, M. Le Pen ne *craint pas d'affirmer, en réplique* à certains témoignages sur les méthodes musclées de l'extrême droite, que « *jamais on n'a retenu que des gens du Front national ou de prétendus gros bras du Front national auraient perturbé des réunions ou exercé des violences au cours de réunions publiques de ses adversaires...* » De même, quand un professeur de droit pénal note que « *la France est en train de devenir le pays occidental le moins violent* », M. Le Pen assure sans broncher que, si l'on enregistre *moins* de violences dans le métro, « *c'est tout simplement parce que les Parisiens ne prennent plus le métro...* ».

Bref, le président du Front national, se déclarant victime d'un « *procès de type soviétique* », a surtout cherché à se *poser une nouvelle fois en martyr* de la cause tricolore. « *Je suis un homme comme les autres, avec ses défauts et ses qualités, a-t-il déclaré in fine. Je ne suis pas un saint, mais je crois que je suis un citoyen respectable.* »

Ce plaidoyer *pro domo* n'a *guère convaincu le jury.* Sur les douze « *téléspectateurs privilégiés* » présents sur le plateau *après avoir été sélectionnés par* un institut de sondages, un seul a voté pour lui. Neuf ont voté contre et deux se sont abstenus. Les téléspectateurs consultés à la fin de l'émission ont eux aussi « condamné » M. Le Pen à une majorité de 70 %.

ALAIN ROLLAT.

● *Les vœux de M. Mermaz.* — M. Louis Mermaz, président de l'Assemblée nationale, qui présentait ses vœux à la presse, le mercredi 8 janvier, à l'hôtel de Lassay, a notamment estimé que l'œuvre accomplie au cours de la législature qui s'achève a été « *la plus importante sans doute* » que la France ait connue depuis la Libération. M. Mermaz juge que, pendant ces cinq ans, « *la démocratie a bien fonctionné, car la majorité et l'opposition ont pleinement joué leur rôle* ». Notre collaborateur André Passeron, en *tant que* président de l'Association des journalistes parlementaires, a répondu aux vœux exprimés par M. Mermaz.

PRÉCISION. — Le secrétaire général de l'Association de la presse présidentielle est M. Pierre Favier, de l'AFP, et non pas Jean Favier, comme il est indiqué dans nos éditions du 9 janvier.

En Guyane

M. Chirac promet une loi-programme sur la fiscalité et les prestations sociales dans les DOM

De notre envoyé spécial

Cayenne. — « *Des sous ! Beaucoup de sous pour la France du grand large !* » Telle est la clé du programme du RPR pour les départements d'outre-mer. M. Jacques Chirac a longuement développé ce thème, mercredi 8 janvier, lors de la première journée de son voyage en Guyane, qui l'a mené de Saint-Laurent-du-Maroni, à la frontière du Surinam, jusqu'à Iracouba, au cœur de la forêt vierge, en terminant par un grand meeting à Cayenne, préfecture du département, dans la soirée.

Pour relancer l'économie des départements d'outre-mer, M. Chirac et ses amis ne reculeraient pas devant les solutions radicales. *La mesure la plus spectaculaire,* adoptée en cas d'alternance, consistera en une défiscalisation des bénéfices réinvestis dans les DOM, aussi bien pour les sociétés *que pour les particuliers.*

Dans le cas précis de la Guyane, *M. Chirac se propose aussi de rééchelonner* les dettes des éleveurs attirés dans ce département, à partir de 1975, par le fameux « plan vert » lancé alors qu'il était premier ministre. Un plan qui n'a connu — M. Chirac l'admet de bonne foi — qu'un succès mitigé, du fait de la rudesse du pays et de l'inexpérience des « pionniers » envoyés un peu à l'aveuglette dans cet « enfer vert » d'Amazonie.

Dans le domaine social, M. Chirac se propose aussi de faire parvenir les DOM, en cinq ans, « *à la parité sociale globale avec la métropole* ». Il s'agit là surtout, croit-on comprendre, de combler un retard en matière de prestations familiales.

Le président du RPR n'a pas chiffré ses propositions économiques et sociales. En revanche, il a précisé, à plusieurs reprises dans la *journée, qu'elles feraient l'objet* dès le tout début de la législature d'une « loi-programme ». « *Il n'est pas question que François Mitterrand commence à mégoter, accepte de signer telle proposition, et pas telle autre,* précise-t-on dans son entourage. *Donc, on vote tout en bloc.* »

Mais le programme du RPR ne se limite pas à créer dans les DOM des petits paradis fiscaux ou à y ouvrir plus largement le robinet de que l'on appelle aux Antilles l'« argent-braguette » (les prestations familiales). M. Chirac souhaite aussi restaurer outre-mer la confiance envers « la mère-patrie », supposée ébranlée par cinq ans de socialisme. Les DOM cesseront donc de dépendre d'un secrétariat d'Etat, pour passer sous l'autorité d'un prestigieux ministre d'Etat, expérimenté, respecté... et *nécessairement* proche du nouveau premier ministre.

DANIEL SCHNEIDERMANN.

POLITIQUE

Le communiqué officiel du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni mercredi 8 janvier au palais de l'Elysée sous la présidence de M. François Mitterrand. Au terme de ses travaux, le communiqué suivant a été publié :

• RELATIONS COMMERCIALES AVEC L'AFRIQUE DU SUD

Sur proposition du ministre des relations extérieures, le conseil des ministres a adopté un projet de décret fixant le régime d'importation, d'exportation et de réexportation de certaines marchandises en provenance ou à destination de l'Afrique du Sud.

Ce texte applique les décisions arrêtées le 10 septembre 1985 par les Etats membres de la Communauté européenne, à la lumière notamment des résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies.

• RÉMUNÉRATION DES FONCTIONS DE CHEF DE SERVICE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Sur proposition du ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, le conseil des ministres a adopté un projet de décret fixant le niveau de la rémunération dont peuvent bénéficier, après leur titularisation dans le corps des inspecteurs de la formation professionnelle, les personnels contractuels exerçant les fonctions de chef de service de la formation professionnelle.

• LE BILAN DE L'EXÉCUTION DES LOIS

Le premier ministre a présenté au conseil des ministres une communication sur le bilan de l'exécution des lois.

Pour entrer effectivement en vigueur, les lois doivent, le plus souvent, faire l'objet d'un certain nombre de décrets d'application. Les retards apportés à l'intervention de ces décrets ont, dans le passé, fréquemment différé la mise en œuvre de réformes importantes et empêché les administrés d'utiliser en temps utile les droits nouveaux qui leur étaient reconnus.

Des mesures concrètes ont été mises en œuvre depuis un an par le gouvernement pour remédier à cette situation. Les ministres responsables doivent désormais établir, avant la promulgation de la loi, un calendrier précis d'application. Les procédures de préparation et de signature des décrets ont été accélérées.

Les résultats de l'action ainsi engagée s'avèrent très positifs.

Les délais moyens de publication ont été notablement réduits : 43 % des décrets sont publiés dans un délai de six mois contre 25 % au cours de la législature précédente ; 76 % sont publiés dans un délai d'un an contre 52 % au cours de la législature précédente ; au bout de deux ans, l'exécution est pratiquement totale (98 %) alors qu'elle ne s'établissait qu'à 75 % sous la précédente législature.

La tâche considérable qu'impliquait la mise en œuvre effective de l'ensemble des réformes intervenues depuis 1981 aura ainsi été menée à bien dans des délais convenables.

• LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN « INFORMATIQUE POUR TOUS »

(Le Monde du 8 janvier.)

• LA VALORISATION DE LA RECHERCHE BIOMÉDICALE

Le ministre de la recherche et de la technologie a présenté au conseil des ministres une communication sur la politique de valorisation de la recherche biomédicale menée depuis 1983.

Cette politique vise à développer la coopération entre les grands organismes publics de recherche (Centre national de la recherche scientifique, Institut national de la santé et de la recherche médicale, Commissariat à l'énergie atomique, Institut Pasteur), les laboratoires universitaires, l'industrie pharmaceutique et le système de soins, de façon à permettre la diffusion et la mise en œuvre des résultats des recherches. Elle s'est d'ores et déjà traduite par des résultats positifs.

En 1984, 2 240 chercheurs et 3 600 chercheurs universitaires ont participé directement à des activités de valorisation de la recherche biomédicale.

Le nombre des contrats passés par le CNRS et surtout par l'INSERM a augmenté de 43 % entre 1983 et 1984, traduisant ainsi la disponibilité des équipes concernées et l'intérêt croissant des industriels pour la valorisation de la recherche fondamentale.

Le nombre des brevets déposés par les organismes ou par les industriels au nom des chercheurs du service public a presque doublé entre 1983 et 1984. En 1985, 138 brevets ont été pris.

Plus d'une centaine de produits et appareils issus d'une collaboration entre recherche publique et firmes industrielles ont été commercialisés. Les laboratoires universitaires impliqués dans la recherche biomédicale contribuent activement à ces transferts technologiques.

L'effort de valorisation ainsi entrepris sera poursuivi dans l'avenir en orientant notre recherche publique dans les secteurs où la demande industrielle et les besoins de santé l'exigent, et en invitant les entreprises à consolider leurs activités par le développement des recherches les plus prometteuses issues du secteur public.

MESURES D'ORDRE INDIVIDUEL

Le conseil des ministres a adopté les mesures individuelles suivantes :

Sur proposition du ministre de l'économie, des finances et du budget :

— *M. René Barberye*, administrateur civil, est nommé directeur de la comptabilité publique.

— *M. Jean-Camille Morisset*, conseiller référendaire, est nommé conseiller maître à la Cour des comptes.

— *M. Jacques Boyon*, conseiller référendaire, est nommé conseiller maître à la Cour des comptes.

— *M. André Lachaux*, administrateur civil, est nommé conseiller maître à la Cour des comptes.

— *M. Jean Driol*, conseiller référendaire, est nommé conseiller maître à la Cour des comptes.

— *M. Jean-Claude Siebauer*, conseiller référendaire, est nommé conseiller maître à la Cour des comptes.

— *M. Jacques Menier*, administrateur civil, est nommé conseiller maître à la Cour des comptes.

— *M. Roland Morin*, conseiller référendaire, est nommé conseiller maître à la Cour des comptes.

— *M. Jean-François Larger*, conseiller référendaire, est nommé conseiller maître à la Cour des comptes.

— *M. Alain Gilletta*, conseiller référendaire à la Cour des comptes, est nommé président du conseil d'administration de l'Union des groupements d'achats publics (UGAP).

Sur proposition du ministre du redéploiement industriel et du commerce extérieur :

— *M. Pierre Castagnou* est nommé inspecteur général du commerce et de l'industrie.

Sur proposition du ministre de l'agriculture :

— *M. Bernard Vial*, directeur de recherche à l'Institut national de recherche agronomique, est nommé directeur de la production et des échanges.

Sur proposition du ministre des PTT :

— *M. Fernand Vieilledent*, administrateur des PTT, est nommé directeur financier à la direction générale des postes.

Par ailleurs, le conseil des ministres a procédé à la nomination d'un membre suppléant du Conseil supérieur de la fonction publique de l'Etat.

M. BERNARD BELLEC (PS) NOUVEAU MAIRE DE NIORT

M. Bernard Bellec, PS, a été élu mercredi soir 8 janvier maire de Niort. Il succède à ce poste à René Gaillard, député socialiste des Deux-Sèvres, décédé le 28 décembre.

Les quarante-cinq conseillers municipaux avaient le choix entre deux candidats : le docteur Alain Garcia, chef de file de l'opposition (RPR), et M. Bellec (PS), quatrième adjoint dans la précédente municipalité.

M. Bellec a obtenu trente-cinq voix (PS, MRG, PC). Il entend suivre la politique d'union de la gauche qui est celle de Niort depuis 1959. Le docteur André Clert a été réélu au poste de premier adjoint qu'il occupe depuis 1971. — *(Corresp.)*

[Bernard Bellec est né à Hayange (Moselle), le 8 mai 1934. Enseignant, il entre à la Mutuelle des instituteurs (MAAIF) en 1959, puis est nommé à la direction générale en 1974. Il est également le président du directoire de Intermutuelles assistance, depuis sa fondation par les mutuelles niortaises.

Elu au conseil municipal de Niort en 1971, il devient aussitôt l'un des adjoints du nouveau maire de l'époque, M. Gaillard. M. Bellec s'associe régulièrement aux actions de formation et de communication. Il est marié, père de deux enfants.]

société

AFFAIRE GRÉGORY

Une troisième expertise en écriture défavorable à Christine Villemin

M. Jean-Michel Lambert, juge d'instruction à Epinal, chargé du dossier Grégory Villemin, a reçu, mercredi 8 janvier, les *conclusions* écrites par les trois nouveaux experts *en écriture* commis dans cette affaire. Dans leur rapport, ces trois experts nationaux, rejoignant en cela les deux experts des deux précédents collèges, concluent dans un sens défavorable à Mme Christine Villemin, inculpée de l'assassinat de Grégory.

Les spécialistes précisent, en effet, dans leur rapport sur la lettre du « corbeau » du 16 octobre 1984, lettre revendiquant le meurtre de Grégory : « *Nos constatations nous ont permis de relever des présomptions graves et suffisamment concordantes* » pour attribuer à Mme Villemin le document litigieux.

Ces conclusions, qui mettent hors de cause les autres personnes soumises lors de l'instruction aux tests d'écriture, ne constituent pas un élément véritablement nouveau. Mais, au moment où le magistrat instructeur s'apprête à transmettre son dossier au parquet pour que celui-ci apprécie l'opportunité des poursuites, cette expertise venant après d'autres, affirmation réitérée de la responsabilité de Mme Villemin, aura sans doute son poids.

Le parquet, en effet, va avoir, selon le mot de la partie civile, « *à prendre ses responsabilités* ». Que ce soit M. André Simard, nouveau procureur de la République à Epinal mais non encore entré en fonctions à ce poste, où il succède à l'ancien procureur M. Lecomte, muté à Mayotte. Ou que ce soit le procureur général à la cour d'appel de Nancy, si M. Jean-Michel Lambert transmettait le dossier directement.

Les avocats de Mme Christine Villemin ont demandé au juge Lambert de les recevoir avec leur cliente le vendredi 10 janvier.

UN VŒU DE M. PIERRE ARPAILLANGE

Des chambres régionales de cassation ?

Les magistrats de la Cour de cassation souhaitent la création de chambres régionales qui les soulageraient d'une partie de leurs tâches et leur permettraient de se consacrer à l'essentiel : l'élaboration de la jurisprudence. M. Pierre Arpaillange, procureur général, a lancé cette idée lors de l'audience de rentrée de la Cour, mercredi 8 janvier, en présence de M. François Mitterrand, des présidents des deux Assemblées et de trois ministres : MM. Robert Badinter, Roland Dumas et Mme Catherine Lalumière.

Le *lamento* de la Cour de cassation est chaque année le même. Pour M. Arpaillange, il peut se résumer ainsi : elle « *souffre d'un encombrement chronique qui ne lui permet ni de statuer sur les recours dont elle est saisie dans des délais raisonnables, ni de remplir, de manière satisfaisante, sa mission essentielle qui est de contrôler l'application de la loi et de clarifier les règles de droit en les adaptant aux besoins de la société moderne, tout en maintenant l'unité de jurisprudence* ».

Des réformes de procédure sont, certes, intervenues ces dernières années, et les méthodes de travail des magistrats se sont améliorées. Mais si le nombre des arrêts rendus de 1975 à 1985 a plus que doublé, celui des affaires qui étaient soumises à la Cour a augmenté de 133 %.

Il est temps, estime le procureur général, de mettre en œuvre des réformes plus radicales. Les chambres régionales de cassation, dont il préconise la création, « *auraient pour mission de rendre dans un bref délai (...) une décision d'admission ou de rejet du pourvoi* ». Grâce à ce tri, la Cour de cassation n'examinerait plus, de manière approfondie, que les affaires essentielles. Dans l'esprit de M. Arpaillange, cette réforme ne jouerait pas pour les affaires pénales, qui appellent, selon lui, des solutions spécifiques.

Les chambres régionales, qui grouperaient trois ou quatre cours d'appel, seraient présidées par le premier président du siège de ces chambres et auraient un rôle équivalent à celui de la chambre des requêtes de la Cour de cassation, supprimée en 1947 parce que déjà submergée.

Décentralisation

Cette proposition connaîtra-t-elle un sort plus enviable que celles, nombreuses, qui ont été avancées les années précédentes sous les mêmes dorures de la Cour de cassation ? La création récente de chambres régionales des comptes incite à un parallèle, que M. Arpaillange a évidemment fait. La décentralisation plaide en faveur d'une telle création, mais, en matière de justice, tout est toujours très lent.

Avant de donner la parole à M. Arpaillange, Mme Simone Rozès, premier président, avait elle aussi insisté sur la « *démesure de la tâche* » des magistrats de la Cour de cassation et sur le caractère parfois futile de leur mission : « *Correspondons-nous aux exigences de notre temps, lorsque nous répondons, en 1985, à un litige né en 1978 à propos d'une indemnité de congés payés se montant à quelques francs et dont le principe a déjà été jugé ?* »

Mme Rozès déplore les « *impératifs de rendement* » imposés à ses collègues, au détriment du travail en profondeur, et, comme n'importe quel délégué syndical, se plaint de leurs conditions de travail : le plus souvent, peu de bureaux, pas de secrétariat et pas de téléphone. Il nous faudrait des locaux plus adaptés, plaide le premier président.

M. Mitterrand, qui n'a pas pris la parole, avait déjà entendu Mme Rozès lui réclamer il y a quelque temps des « *nouveaux bâtiments fonctionnels* » dotés d'équipements modernes et d'installations correspondant au « *prestige* » et aux « *missions* » de la Cour de cassation. Mais d'ici à ce que celle-ci déménage...

BERTRAND LE GENDRE.

DEVANT LA COUR D'ASSISES DE L'ESSONNE

L'alibi de Roger Knobelspiess

Comme il l'avait annoncé l'accusé a répondu à tout mais les réponses ont été de valeur inégale...

Des sentiments de Roger Knobelspiess envers le système judiciaire, le moins qu'on puisse dire est qu'ils ne sont pas ceux de la confiance. Pour cette épreuve toujours capitale de l'interrogatoire en cour d'assises, comment allait se comporter cet homme si peu ordinaire ?

En d'autres occasions, il s'était montré plus enclin au rôle d'accusé incommode qu'à celui de justiciable respectueux. Finalement, il n'a été, mercredi 8 janvier, ni l'un ni l'autre. Réprimant le naturel de son tempérament, ou le laissant seulement affleurer, il lui fallait du même coup ne pas être vraiment lui-même.

Le résultat en fut singulier, étrange, et dans une certaine mesure, décevant. Comment dire « *avec force et sérénité* », selon son expression, tout ce que l'on a à dire, « *d'autant plus qu'on est innocent* » ?

D'entrée, il avait annoncé : « *Je vais répondre à tout* ». De fait, il a répondu sur tout, mais les réponses ont été de valeur inégale, parce que l'homme est ce qu'il est, et plus complexe que simple.

Sur certains points, il n'y a pas à chercher midi à quatorze heures. Oui, il lui est arrivé de fréquenter Le Grillon, ce bar-discothèque de la vallée de Chevreuse où, selon son coaccusé Curty, fut élaboré le projet d'attaque du fourgon de la Société de sécurité, protection et surveillance de transports. Mais il n'y a jamais rencontré Curty. Oui encore, il lui arrivait de se faire appeler Antoine, ce prénom qui, pour Curty, était sa *seule identité*. Oui toujours, il a connu Dan et Willy, deux autres habitués avec lesquels Curty dit avoir formé un premier projet d'attaque à main armée. Oui à nouveau. Car, jusque-là, Knobelspiess avait nié connaître ces deux hommes. Pourquoi ? Parce que l'un et l'autre voulaient ne pas être inquiétés. Mais aujourd'hui, il estime que sa discrétion n'a plus de raison d'être sur ce chapitre.

Des témoignages qui s'annulent

On tente d'avoir le sentiment de Knobelspiess sur les accusations que porte contre lui Curty. Réponse : « *Il y a l'accusation de Curty, c'est un fait. Mais il y a aussi les affirmations de Porchou, qui lui aussi avoue, mais qui m'innocentent. C'est tout aussi important. Mais on n'en fait pas autant de cas. Or l'un annule l'autre.* »

Là, le président Jean Saurel s'est senti visé. Et lui, si prévenant, s'est fâché : « *Je ne tolérerai pas que vous me parliez sur ce ton. Que vous laissiez entendre que je ne cherche pas la vérité.* »

On pouvait alors passer au sujet suivant : l'alibi de Roger Knobelspiess.

Il tient à ceci : l'attaque du fourgon a eu lieu le 24 mai 1983, à 21 h 04, sur la commune de Massy-Palaiseau. Knobelspiess assure que ce même jour, à 20 h 30, il se trouvait à Paris, où il rencontrait au siège du journal *Hara Kiri*, dans le cinquième arrondissement, M. Georges Blondeaux. Il venait s'enquérir auprès de ce dernier du sort que l'on réservait à un feuilleton, un « polar » que M. Blondeaux lui avait demandé d'écrire. Titre : *Le caïd chie dans son froc*.

Mais, le manuscrit n'étant pas terminé, M. Blondeaux lui annonça qu'il ne pouvait prendre aucun engagement de publication sans avoir vu la totalité du texte. Roger Knobelspiess en fut vexé, dépité même, et s'en fut brusquement. Où ? Eh bien, tout simplement chez lui, pour se remettre à écrire.

Mais d'où venait-il ? De Sartrouville, où il habitait, et où, dit-il, il était allé récupérer un camion. Est-il venu alors à bord de ce camion ? Non. Il est venu à Versailles dans une voiture particulière, qu'il dut même laisser en double file.

Pourquoi fut-il si pressé de repartir, de quitter M. Blondeaux ? « *Parce que je suis comme je suis. J'avais été vexé. Je voulais tout de suite me remettre à mon manuscrit. Que voulez-vous : moi, j'ai une écriture de mouvement, commandée par mes pulsions. Je ne suis pas de ceux qui peuvent se mettre à leur table sur commande.* »

Pourtant, de cet alibi, il n'a rien dit à la police. Rien non plus au juge d'instruction, lorsque celui-ci l'entendit pour la première fois, le 7 juin 1983. Toujours rien à ce magistrat qui l'interroge encore à deux reprises, le 22 juin. Il le révèle seulement le 30. Pourquoi ?

« *C'est tout simple. Je ne voulais, au début, répondre à rien, car j'entendais protester contre la façon qu'on avait de me désigner d'emblée comme un coupable (...). Je protestais aussi contre mes conditions de détention, la manière dont j'avais été arrêté. Bref, c'était de ma part une grève de l'instruction. Car vraiment rien ne m'incitait à collaborer avec la justice. C'était peut-être une attitude de Don Quichotte. Mais, vous savez, aujourd'hui ce sont mes avocats qui m'ont demandé de m'expliquer calmement devant vous.* »

Donc, le 30 juin, il évoque son alibi. M. Blondeaux, entendu une première fois, dit que Knobelspiess est venu effectivement le voir le 24 mai 1983. A 20 h 30 ? Non, dit-il alors. C'était à 20 heures. Plus tard, il rectifiera, après réflexion, confirmant l'heure de 20 h 30. Le chapitre sera de nouveau à l'ordre du jour lorsque M. Blondeaux viendra à la barre.

Le plaisir de singer la police

Le sujet suivant, c'est ce qu'on a découvert chez Knobelspiess, après son arrestation. Ce n'est heureusement pas de même nature que ce qui fut retrouvé chez son ami Michel Baron. Loin de là. Il n'y a, cette fois, ni argent ni chèques, rien qui pourrait provenir du vol à main armée dont Knobelspiess est accusé avec les autres. Mais il y a une fausse carte de police, des menottes, une arme de poing.

Ici, il faut être très attentif. Car le propos, naturel pour Knobelspiess, le sera-t-il de la même manière pour le jury ? « *Oui. Bien sûr que j'avais chez moi toute la panoplie du parfait policier. Je vais vous expliquer. La police ne m'a pratiquement jamais lâché après la grâce présidentielle dont j'avais bénéficié en novembre 1981. Il y avait tout un courant de pensée sur l'institution judiciaire, sur la prison. Et ça, pour la police, pour d'autres aussi, c'était comme une insulte. Je ne critique pas. Je m'explique. Ayant ce contentieux avec les policiers, il est sûr que devant eux, je ne faisais pas le poids. Mais en me mettant dans la peau de l'un d'eux, en faisant leurs gestes, en me comportant comme eux, ça compensait. C'était en quelque sorte le « syndrome de Stockholm » inversé. Je n'ai pas pu résister à ce plaisir de singer la police. De voir comment réagissent les gens quand on leur met sous le nez une carte tricolore et une arme. Ça me donnait même l'envie d'écrire une thèse sur ces sentiments étranges de peur et d'admiration mêlées de ceux qui se trouvent dans une pareille situation.* »

Le président Saurel s'est montré surpris. Pour lui, ce n'est peut-être pas le meilleur moyen d'échapper à la police.

« *Ah ! Monsieur le président*, a rétorqué simplement Knobelspiess, *je crois que, décidément, on n'est pas faits pour s'entendre...* »

Restent maintenant les raisons qui l'ont amené après après le 24 mai, jour de l'agression, à venir rejoindre Michel Baron en Normandie. N'avait-il pas déclaré qu'il venait conseiller à ce vieil ami d'enfance de quitter la France ? Et pourquoi, le sachant sous le coup d'un mandat d'arrêt, et lui même ayant le sentiment, comme il dit, d'avoir « *l'antigang à ses trousses* », prenait-il le risque de conduire les policiers jusqu'à cet ami si cher ?

En tout cas, l'un et l'autre seront arrêtés séparément le 5 juin, non loin de Honfleur où ils s'étaient établis dans un camping.

Dernière question, dernière réponse. Que dire du fait que, avec plus ou moins de certitude, le chauffeur et l'autre convoyeur du fourgon attaqué l'ont reconnu ? Très simple : « *Dès mon arrestation, on avait affirmé dans les médias, et particulièrement à la télévision, qu'on avait retrouvé sur moi de l'argent provenant du hold-up. On avait aussi passé mon portrait, publié ma photographie. C'est ce qui explique ces reconnaissances. Mais c'est aussi, à mon avis, ce qui les réduit à néant.* »

Et il conclut : « *Voyez-vous, j'ai le sentiment que, dans cette affaire, on a trahi les intérêts de l'accusé et fait fi d'une recherche honnête de la vérité. Alors moi, aujourd'hui, par choix, par impossibilité à renaître dans une société, je n'ai pas envie de me réinsérer, mais de continuer à me retrouver avec ceux qui, comme moi, sont passés par-là.* »

Alors, cette promesse d'une innocence prouvée ? Tenue ou non ? Les jurés, depuis le premier jour, n'ont toujours pas posé une question.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

INCULPÉE D'HOMICIDE VOLONTAIRE, SIMONE WEBER RESTE EN PRISON

Un dossier de sept cents pages pour un meurtre sans cadavre

De notre correspondant

L'ami de l'inculpée a disparu depuis six mois... Le juge d'instruction a néanmoins réuni un nombre important de charges.

Nancy. — La chambre d'accusation de la cour d'appel de Nancy a rejeté, mercredi 8 janvier, la demande de mise en liberté de Simone et de Madeleine Weber, inculpées respectivement d'homicide volontaire et de soustraction de documents afin d'empêcher la découverte de crimes et de délits. Toutefois, la décision prise par le président, M. Antoine Vogtensperger, ne répond pas à la question principale posée par cet étonnant dossier : où est le cadavre ? Celui de Bernard Hettier, cinquante-cinq ans, la présumée victime, disparu sans laisser de trace depuis le 22 juin 1985, et qui fut le dernier ami de Simone Weber, une énergique quinquagénaire.

Aucune preuve de sa mort, encore moins d'aveux des sœurs Weber, ni même d'explication rationnelle n'ont, pour l'instant, été trouvés pour comprendre l'absence prolongée de Bernard Hettier, signalée dès le début du mois de juillet par sa proche famille. Pourtant, le maintien en détention des sœurs Weber ne ressemble nullement à un coup de dés. Car le dossier de l'instruction mené par M. Gilbert Thiel pèse, désormais, quelque sept cents pages étayées de plus de trois cent cinquante procès-verbaux.

Faux mariage mais vrai décès

Pour bien comprendre l'affaire, il faut s'arrêter à la personnalité de Simone Weber, cinquante-cinq ans. Une enfance dans une famille unie, une jeunesse décousue, deux enfants avant un mariage qui lui en donnera trois autres, une union qui durera à peine quelques années, même si le divorce n'intervient qu'en 1978. Entre-temps, la vie n'a guère épargné Simone. En 1968, sa fille Catherine, seize ans, qui se croyait enceinte, se donne la mort dans son lycée.

En 1975, un de ses fils, François, est retrouvé tué de plusieurs balles sur une route en République fédérale d'Allemagne où il faisait son service militaire. Ces deux drames affectent terriblement Simone Weber. Mais elle garde les pieds bien sur terre : douée pour le commerce, elle achète et revend des voitures, avant d'animer à Strasbourg une agence matrimoniale.

C'est dans cette ville qu'a lieu son étrange mariage. Un faux mariage, le 22 avril 1981, avec un complice, mort depuis, et qui se fait passer pour Marcel Fixart, quatre-vingts ans, demeurant à Rosières-aux-Salines, près de Nancy. Etonnante coïncidence : le vrai Marcel Fixart meurt subitement quelques jours plus tard, le 14 mai 1981. Apparemment, il n'a jamais su qu'il s'était marié *in extremis* avec son amie Simone. Il est vrai que cette dernière, par dispense spéciale (sans doute fausse) avait obtenu que les bans du mariage ne soient pas publiés à Rosières. Elle aurait sans doute hérité de ce pseudo-mari octogénaire si l'enquête déclenchée le 9 juillet 1985 par la disparition de Bernard Hettier n'avait établi que le testament Fixart n'était qu'un faux, à l'exemple du mariage.

La tronçonneuse retrouvée

Solide, calme, discret, contremaître aux usines Solvay, Bernard Hettier ne ressemble guère aux hommes qui ont jalonné l'existence de Simone. D'ailleurs, il ne vit plus avec elle lorsqu'il disparaît le 22 juin 1985. Simone a très mal supporté cette séparation dont elle n'a pas eu, pour une fois, l'initiative. Le dernier témoin qui aperçoit Bernard Hettier le voit pénétrer, le 22 juin, dans l'appartement nancéien de Simone. Depuis, il a disparu. Très rapidement, Dominique et Patricia Hettier, les filles de Bernard, s'inquiètent de la disparition de leur père.

Le juge d'instruction aussi, d'autant qu'il découvre qu'un faux certificat médical a été envoyé à l'employeur de Bernard Hettier, quelques jours après sa disparition, afin de justifier son absence prolongée. On va ensuite de découvertes en étonnements : en premier lieu, le faux mariage puis une étrange affaire où Simone a été condamnée à trois mois de prison avec sursis pour avoir été surprise, en 1981, en train de falsifier sa fiche d'état civil dans la mairie d'Ancerville (Meuse), village où elle est née. Mais l'élément décisif qui conduira à l'inculpation des sœurs Weber reste la découverte, en novembre dernier, du véhicule de Bernard Hettier dans un garage de Cannes, loué par elles sous un faux nom.

Madeleine Weber habite, en effet, cette ville. C'est chez elle que l'on découvrira peu après les clés et les papiers du véhicule, muni de fausses plaques d'immatriculation.

Une autre découverte intervient lors de l'arrestation de Simone. Les policiers trouvent dans le coffre de sa propre voiture une tronçonneuse à béton. Un modèle qu'elle a loué avec cinq disques à découper, le 21 juin, juste à la veille de la disparition de Bernard Hettier. Or, le 28 juin, elle annonce la perte de la tronçonneuse au loueur et lui signe sans hésiter un chèque de 1 735 F en compensation. La tronçonneuse est actuellement à l'expertise.

On ne sait quelles explications ont été fournies par Simone pour ce qui concerne l'utilisation de cette tronçonneuse. Il reste que nombre de ses voisins ont déclaré l'avoir souvent vue des sacs poubelle à la main lors des derniers mois. Faut-il faire le lien entre une tronçonneuse et un corps en morceaux ? Mais cinq mois après la disparition de Bernard Hettier, les perquisitions dans l'appartement de Simone Weber n'ont pas permis de trouver la trace, sanglante ou non, de ce dernier.

JEAN-LOUIS BEMER.

FAITS DIVERS

● *Le policier de Saint-Ouen-L'Aumône avait été tué par l'amant de sa femme.* — William Bennoloi, un jeune homme âgé de vingt-trois ans qui partage à Santaraille (Ariège) la vie de Josyane Dedieu, l'épouse de Christian Dedieu, policier assassiné dans la matinée du dimanche 5 janvier, à Saint-Ouen-L'Aumône (Val-d'Oise), a avoué mercredi, en fin d'après-midi, être l'auteur du meurtre aux policiers de Versailles chargés de l'enquête (*le Monde* du 7 janvier).

INCULPÉ APRÈS LA DISPARITION DU MILITANT GUY ORSONI

Paul Andréani est assassiné devant son domicile d'Ajaccio

Paul Andréani, inculpé en juin 1983 dans l'affaire Guy Orsoni et seul témoin survivant de la disparition de ce jeune militant nationaliste, a été tué de plusieurs balles tirées avec une arme de gros calibre mercredi 8 janvier, vers 19 h 15, devant son domicile, rue Pierre-Bonardi à Ajaccio.

Paul Andréani, quarante ans, commerçant, l'un des quinze inculpés de cette affaire (*le Monde* du 30 juin 1983), avait été remis en liberté au mois de février dernier par la chambre d'accusation de Bastia, bien que condamné à six mois d'emprisonnement pour d'autres faits.

L'ex-FLNC avait alors protesté contre cette mise en liberté de Paul Andréani, soulignant qu'ainsi il ne restait plus « *officiellement de responsable de l'affaire Guy Orsoni en prison* ». Auparavant, alors qu'il était encore emprisonné, Paul Andréani avait été épargné par le commando de l'ex-FLNC qui avait abattu à l'intérieur de la prison d'Ajaccio, le 7 juin 1984, deux autres inculpés de l'affaire Orsoni, Jean-Marc Leccia et Salvatore Contini.

Le meurtre de Paul Andréani est-il lié à l'affaire Orsoni, dont le procès n'a toujours pas eu lieu ? L'état actuel de l'enquête ne permet pas de répondre.

A Ajaccio, on évoque également un autre fait récent mettant en cause Paul Andréani. Ce dernier avait été interpellé pour une affaire de hold-up, il y a trois semaines à son domicile, sur commission rogatoire d'un juge d'instruction du continent. Au terme de son interrogatoire, il avait été relâché par la police.

SCIENCES

Arabsat et ses comptes à rebours

Voici presque un an que le premier satellite de communications régionales du monde arabe, Arabsat-1, gravite sur l'orbite géostationnaire, et pourtant la polémique à son sujet ne cesse de rebondir et les rumeurs concernant ses éventuelles défaillances techniques vont bon train.

En février dernier, lorsque le lanceur européen Ariane déployait Arabsat 1, nombreux étaient ceux qui se réjouissaient. Les représentants des vingt et un Etats arabes et de l'OLP, réunis au centre spatial guyanais de Kourou, applaudissaient la mise sur orbite du satellite qui devait assurer la transmission de communications téléphoniques et d'émissions de télévision, et établir des liaisons spécialisées (télex et données) entre les pays de la Ligue arabe. Les Français, pour leur part, se félicitaient de ce que l'une de leurs entreprises – l'Aérospatiale – ait été choisie comme maître d'œuvre pour la construction des trois satellites du programme Arabsat. Quatre mois plus tard, Arabsat-2, le frère jumeau du précédent, était à son tour déployé avec succès par la navette spatiale américaine, à bord de laquelle volait un astronaute saoudien, le prince Sultan El Saoud.

Même si certains doutaient de la rentabilité du système Arabsat, tout semblait alors aller pour le mieux. Les premiers signes de malaise sont toutefois – officiellement – apparus fin décembre, lorsqu'un quotidien saoudien a annoncé que des problèmes techniques affectaient le fonctionnement d'Arabsat-1 (*le Monde* du 2 janvier). Bien que l'Aérospatiale ait aussitôt démenti ces informations, l'affaire n'est pas close pour autant. Si l'on en croit les déclarations d'un ministre du Quatar, cité par l'agence américaine Associated Press, l'organisation arabe de communications par satellite envisagerait de demander au constructeur français de lui verser 25 millions de dollars (environ 187 millions de francs), à titre de compensation. Les porte-parole de l'Aérospatiale (laquelle est toujours chargée du contrôle du satellite) accueillent ces propos avec sérénité et continuent d'affirmer que le satellite « *fonctionne à 99,2 %* ». Et ce, malgré des défaillances observées sur un gyroscope d'Arabsat-1, qui, précisent-ils, est de fabrication américaine.

Les problèmes techniques ne sont cependant pas les seuls à agiter le monde arabe de l'espace. Il y a un mois, on apprenait en effet que le responsable du programme Arabsat, l'Irakien Ali Al-Mashat, était démis de ses fonctions, pour sa « *mauvaise gestion* », « *son manque d'organisation* » et ses « *erreurs* ». Il lui était notamment reproché les clauses du contrat d'assurance qu'il avait signées pour les satellites. Reste donc à lui trouver un successeur. Si la proposition de la Jordanie est suivie, ce pourrait bien être le prince Sultan El Saoud, neveu du roi Fahd d'Arabie. « *Le prince Sultan, étant le premier astronaute arabe musulman, possédant une haute qualification technique et ayant la qualité d'émir,* a souligné le ministre jordanien des communications, *est la personne la plus apte et la plus compétente pour occuper un poste aussi important.* »

Le nouveau responsable du programme Arabsat aura en effet fort à faire, notamment pour pallier l'insuffisance des équipements au sol, faute desquels le satellite ne peut pas être utilisé « à plein ». Son prédécesseur – et on lui en a fait le reproche – n'a, semble-t-il, pas prévu assez tôt et assez grand dans ce domaine, privant l'organisation Arabsat de rentrées financières. De fait, l'organisation arabe accusait, en 1985, un déficit de 100 millions de dollars par rapport aux dépenses d'investissement prévues. Aussi vient-elle de demander aux constructeurs un échelonnement, sur cinq à six ans, des factures restant à payer (environ un tiers de la dette). Les discussions à ce sujet sont en cours.

E. G.

● *Une sixième Lune pour Uranus.* – Comme cela avait été le cas pour Jupiter et Saturne, les découvertes de la sonde spatiale américaine Vogager-2 se multiplient à l'approche de la planète Uranus. Voici quelques jours, l'engin avait révélé la présence de brumes dans la haute atmosphère de la planète, localisées au-dessus de son pôle sud. Aujourd'hui, c'est le tour d'une nouvelle Lune que les instruments d'observation de Voyager-2 ont mis en évidence. Ce nouveau satellite, nommé provisoirement 1985 U-1 par les responsables de Jet Propulsion Laboratory de Californie, porte désormais à six le nombre des compagnons qui gravitent autour de cette planète géante, quinze fois plus massive que la Terre. L'astre 1985 U-1 vient donc ainsi s'ajouter à Titania et Obéron, découverts en 1787, Ariel et Umbriel (1851) et Miranda (1948).

● *La navette clouée au sol.* – Le vol de Columbia est à nouveau repoussé, et ce, pour la sixième fois depuis la mi-décembre. Fixé au jeudi 9 janvier, le tir de la navette spatiale américaine a été ajourné de vingt-quatre heures en raison d'une défaillance d'une valve d'admission du carburant sur l'un des moteurs principaux du cargo de l'espace. Si l'on en croit les prévisions météorologiques, le temps pourrait une nouvelle fois, vendredi, 10 janvier, contrecarrer les plans de la NASA, qui envisagerait d'annuler cette vingt-quatrième mission de la navette si le lancement ne peut se faire d'ici à lundi prochain. Ce nouveau coup dur, assurent les experts de l'agence spatiale américaine, ne devrait pas affecter les deux prochains tirs de navettes prévus le 23 janvier (pour Challenger) et le 6 mars (pour Columbia).

SPORTS

● TENNIS : *un entraîneur pour Henri Leconte.* – Après s'être séparé de Patrice Dominguez, qui l'avait suivi au cours de l'été dernier, le numéro deux français Henri Leconte a demandé au champion espagnol des années « 60 », Manuel Santana, ancien capitaine de l'équipe ibérique de Coupe Davis, de s'occuper de sa préparaation aux grandes compétitions. Agé de 22 ans, Henri Leconte, qui est actuellement classé seizième mondial, envisage en outre d'élire domicile en Suisse pour des raisons fiscales.

MÉDECINE

TRAITEMENT DU SIDA

Le gouvernement vante à nouveau les mérites de la ciclosporine

M. Michel Gagneux, directeur de cabinet de Mme Georgina Dufoix, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, a affirmé le mercredi 8 janvier sa « *conviction personnelle* » dans l'intérêt qu'il y a à utiliser la ciclosporine, médicament immuno-suppresseur, dans le traitement du SIDA. C'est la seconde fois que le directeur de cabinet de Mme Dufoix s'exprime officiellement sur ce sujet. Après la publication très critiquée dans les milieux médicaux, fin octobre 1985, d'un communiqué du ministère des affaires sociales faisant état des résultats de l'utilisation de la ciclosporine à l'hôpital Laennec de Paris, M. Gagneux nous avait expliqué qu'il s'agissait là d'une initiative visant à accorder le « *label France* » à ces travaux (*le Monde* du 30 octobre 1985).

M. Gagneux assure avoir de nouveaux éléments qui viennent aujourd'hui renforcer sa conviction personnelle qui n'a pas changé. « *Les derniers résultats que j'ai sont maintenant favorables* », a-t-il déclaré. Ces résultats n'ont toutefois pas été publiés dans la presse médicale. On se retrouve ainsi dans la même situation qu'en octobre dernier. En prenant la parole pour souligner l'intérêt potentiel d'une démarche thérapeutique expérimentale, les responsables politiques bouleversent les règles habituelles de la circulation de l'information au sein de la communauté médicale nationale et internationale. Une initiative d'autant plus critiquable qu'elle porte sur les résultats très préliminaires et qu'elle ne peut en cela que nuire au bon déroulement de la marche expérimentale qu'impose toute recherche thérapeutique sur une maladie, celle-ci fût-elle mortelle.

J.-Y. N.

A Lyon

ON A VOLÉ UN ÉCHOENDOSCOPE

Un échoendoscope, appareil destiné au dépistage précoce des cancers de l'oesophage, a été dérobé dans le camion qui l'avait transporté. Il était destiné à l'hôpital Edouard-Herriot de Lyon. Contenu dans une petite mallette de 100 cm sur 25 cm, l'appareil est pourvu d'un téléviseur servant à la visualisation d'images échographiques. Toute personne pouvant fournir des renseignements est priée d'appeler l'hôpital Herriot de Lyon au 78.53.81.11.

RELIGION

L'ISLAM ET LES DROITS DE L'HOMME

Offensive de charme à la mosquée de Paris

« *Je suis un homme très ordinaire. Je n'ai ni barbe ni turban...* » Cheikh El Hocine Abbas n'a rien, en effet, d'un ayatollah. Derrière sa haute silhouette nouée, ses lunettes et sa chéchia noires, ses ronds de jambe courtois, on devine plutôt le diplomate que, jeune nationaliste algérien, il a été, d'abord comme chef de mission du GPRA (gouvernement provisoire de la République algérienne) et, après l'indépendance, comme ambassadeur en Arabie saoudite.

Homme de grande culture religieuse, il a présidé à partir de 1964 le Conseil supérieur islamique de son pays avant de venir à Paris en 1982, à soixante-huit ans, comme recteur de la mosquée, c'est-à-dire principal leader de la communauté musulmane de France: environ deux mille cinq cent personnes, la plus forte implantation musulmane dans un pays occidental.

Cet homme qui vit « *simplement* », entre son Constantinois natal et la mosquée de la place du Puits-de-l'Ermite dans le cinquième arrondissement, fait pourtant de furtives apparitions à la télévision, est invité aux manifestations officielles, rencontre le cardinal Lustiger et le grand rabbin Sirat, lui aussi originaire d'Algérie.

On l'a vu à Lyon le 14 décembre dernier à la tête d'un rassemblement de cinq mille musulmans. C'est lui encore qui a négocié avec le gouvernement algérien le Noël en France des enfants de couples algéro-français séparés. C'est lui enfin qui, ce jeudi 9 janvier, préside un débat à la mosquée de Paris sur « l'Islam et les droits de l'Homme » à partir d'une conférence de M. M'Bow, directeur général de l'UNESCO.

Un sujet qui tient au cœur de ce musulman modéré qu'est Cheikh Abbas. A la fois par conviction : « *L'islam, ce n'est pas l'extrémisme, le fanatisme.* » Et par stratégie ; il sait que le virage est difficile à négocier pour la communauté musulmane de France et exhorte ses fidèles à fuir toute tentation intégriste, à redonner à l'islam son visage « *de tolérance, d'accueil, de fraternité* ».

Un pari aux limites de l'impossible. Comment, par exemple, convaincre les Français que la charia, avec son cortège de sanctions mutilantes, n'est pas une « *agression* » contre les droits de l'homme ? « *Au contraire,* dit Cheikh Abbas, *elle protège l'homme. En menaçant le voleur d'une amputation de la main, la charia protège le bien des gens. Elle protège aussi le voleur de la tentation de voler...* »

Comment convaincre aussi que le statut de *dhimmi* (non musulman) n'est pas celui d'un citoyen de seconde zone ? « *C'est vrai,* réplique avec humour Cheikh Abbas, *vous ne deviendrez pas imam si vour êtes dhimmi..., mais à par cela, les droits des non-musulmans, leur liberté de culte sont garantis. Il ne manque pas de pays arabes où les chrétiens sont ministres.* » Le recteur cite le Prophète : « *Celui qui exprimera de l'hostilité à un dhimmi sera mon ennemi.* »

Rassembler les musulmans de France

« *L'homme est le vicaire de Dieu sur terre. Il est libre vis-à-vis de toutes les créatures et n'a de comptes à rendre qu'à Dieu.* » Si l'islam est la « *patrie* » des droits de l'homme, le leader musulman convient que ceux-ci sont « *largement bafoués* » dans nombre de pays islamiques. Mais il renvoie habilement l'ascenseur : et en France ? Travaux sales et mal rémunérés, environnement hostile, exercice du culte difficile : où est le respect des travailleurs immigrés ? Et il met en cause la présentation de l'islam, erronée selon lui, dans les médias et les manuels scolaires.

Quelle que soit la difficulté du dialogue franco-musulman sur les droits de l'homme, Cheikh Abbas creuse son sillon. Outre la visite des mosquées, le règlement des conflits dans les familles ou sur les lieux du culte, la nomination des imams, la détermination des jours de fête, les relations avec la communauté française – tout ce qui fait le menu quotidien du recteur de la mosquée, – il rêve de pouvoir un jour rassembler tous les musulmans de France.

Sa nationalité algérienne est à la fois sa force – ils sont huit cent mille comme lui en France – et sa faiblesse, compte tenu des divergences politiques que connaît la communauté : « *Chaque pays musulman a, à Paris, à la fois son gouvernement – l'ambassadeur – et son opposition. Des gens de mauvaise foi disent que nous sommes là pour « travailler » l'émigration algérienne. C'est faux. Nous sommes là pour prêcher un islam tolérant, ouvert et universel.* » Le pari de l'unification est engagé : il est encore loin d'être gagné.

HENRI TINCQ.

PUBLICATION JUDICIAIRE

EXTRAIT DU JUGEMENT RENDU PAR LE TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE PARIS LE 8 JUILLET 1985

Sur les poursuites pénales en diffamation publique envers un particulier, engagées par Monsieur Robert DESCHARNES contre Monsieur Franck MAUBERT, et le groupe *l'Express* civilement responsable, en raison d'un article intitulé « DALI, LA BATAILLE DES SECRÉTAIRES », le tribunal, après avoir rappelé la procédure, a, sur l'existence de la diffamation, estimé que : « Le comportement de Monsieur DESCHARNES n'est pas exposé à une accusation ouverte. Mais, par un rapprochement insidieux entre deux observations – l'une tenant à l'usage d'un tampon faisant office de signature, l'autre selon laquelle le plaignant ne pourrait plus, aux États-Unis, donner d'avis autorisé pour authentifier les œuvres de Dali, – il est sans conteste insinué que celui-ci aurait été à l'origine de la production et de la vente de faux. Cette perte de crédit alléguée auprès des marchands de tableaux suffit à déconsidérer Monsieur DESCHARNES en lui enlevant une réputation d'expert honorable. Le délit de diffamation est ici constitué.

Sur la bonne foi :

» Son travail de journaliste ne saurait être limité à cette compilation.

» Il n'établit pas qu'il se soit livré personnellement à une enquête.

» Le témoin entendu confirme qu'il n'a fait aucune déclaration pour *l'Express.*

» Le dossier produit par le prévenu ne contient pas de lettres ou d'attestations montrant que Monsieur DESCHARNES n'a plus la moindre autorité en matière d'expertise picturale, ne serait-ce que dans une seule ville américaine.

» Le plaignant a remis, lui, au tribunal plusieurs correspondances émanant de Sotheby's et de Christie, qui ont précisément leur siège à New-York le remerciant des services qu'il a rendus pour préserver l'œuvre authentique de Dali.

» En définitive, le prévenu n'est pas à même de justifier qu'il ait agi avec prudence, en vérifiant au préalable ses sources, pour donner une information fiable, sachant que son article était de nature à nuire à la partie civile.

» Il lui est dès lors impossible de faire disparaître la présomption de mauvaise foi pesant légalement sur le diffamateur.

» Le tribunal doit, en conséquence, retenir sa culpabilité.

» PAR CES MOTIFS

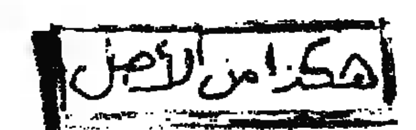
» Déclare Franck MAUBERT coupable du délit de complicité de diffamation publique envers particulier, en raison du seul passage suivant, publié dans le nº 1735 de *l'Express*, en date du 5 octobre 1984, sous le titre « DALI, LA BATAILLE DES SECRÉTAIRES » et avec le sous-titre « il se prend pour un escargot » : « Depuis 1982, Robert DESCHARNES et Miguel DOMENECH, avocat de Dali, mandaté par lui, ont mis au point un système légal leur permettant de vendre au nom du vieux peintre. Ils disposent d'un tampon qui remplace la signature du maître, atteint de la maladie de Parkinson. Depuis, les meilleures galeries et les salles de vente new-yorkaises refusent l'expertise de DESCHARNES. »

« Condamne MAUBERT à la peine de deux mille francs d'amende, le condamne à verser à Robert DESCHARNES, la somme de trois mille francs à titre de dommâges-intérêts, et celle de deux mille francs en vertu de l'article 475-1 du code de procédure pénale.

» Ordonne la publication du présent jugement aux frais du condamné, dans deux journaux.

» Déclare la SOCIÉTÉ LE GROUPE EXPRESS civilement responsable ».

B. Cahen avocat à la cour de Paris.



13. Lettres brésiliennes : Clarice Lispector, Lucio Cardoso, José de Alencar

Le Monde
DES LIVRES

Rencontre avec Ronald Laing

Le psychiatre britannique entre sagesse, déraison [redacted] folie...

RONALD LAING fut l'idole des *sixties* en rébellion contre les normes de la société. Il [redacted] pour certains le « *Prophète maudit* » qui attira la foudre sur l'enfermement asilaire. Pour d'autres, il demeura le dernier [redacted] romantiques en butte aux ricanements de l'orthodoxie psychiatrique. Vingt après, que reste-t-il de la lutte entreprise naguère par Ronald Laing, David Cooper et d'autres contre la psychiatrie institutionnelle et carcérale ? Les ex-fans des [redacted] sont-ils toujours [redacted] partisans de ce que l'on baptisa, à tort ou à raison, l'antipsychiatrie ?

Les deux livres que publie aujourd'hui Ronald Laing – *la Voix de l'expérience* et *Sagesse, déraison et folie* – sont autant de réponses à ces questions. Laing a maintenant cinquante-huit ans, et une dizaine d'ouvrages à son actif. L'heure est-elle au bilan et [redacted] la mise au point [redacted] Entre deux gorgées de café corsé d'alcool et une bouffée de cigarette, Laing analyse la différence de ton qui distingue *la Voix de l'expérience*, un essai théorique, de *Sagesse, déraison et folie*, ses *Mémoires* : « La voix de l'expérience *ressemble à une surface marbrée et lisse, il faut savoir s'y accrocher. L'autobiographie, au contraire, a été conçue de manière à être accessible à tous. Tout le monde peut la lire, n'importe* [redacted], *n'importe quand, dans le bus, dans le métro, au lit...* »

Ronald Laing n'est pas l'homme des confidences faciles. Complice [redacted] distant, attentif et réservé, toujours sur ses gardes, il esquive les questions sur sa vie, son passé, et renvoie, pour [redacted] détails biographiques, à son livre.

Comment fabrique-t-on un psychiatre ? C'est [redacted] que relate, étape par étape, *Sagesse, déraison* [redacted] *folie*. De son enfance [redacted] Glasgow, de ses études [redacted] la [redacted] de médecine, de son [redacted] [redacted] l'armée, de ses années d'apprentissage, Ronald Laing ne retient que les épisodes les plus significatifs.

« Je suis parfois si désespéré... »

Les années d'études médicales à l'université de Glasgow furent marquées par la découverte [redacted] l'hypnose et de la télépathie, et la tentation de la neurochirurgie. A vingt-quatre ans, Laing accomplit son service militaire comme lieutenant et médecin psychiatre dans l'armée britannique.

[redacted] expérience, qui le rendit familier des cures d'insuline et des crises d'épilepsie, se révéla déterminante dans l'évolution de sa pensée : « *La cul-de-sac où j'avais abouti en deux ans était un lieu de misère, d'absurdité, et d'humiliation. Dans ma chambre, au quartier des officiers, au beau milieu de la nuit, je m'imaginais tous ces autres lieux, casernes, prisons, asiles, camps d'extermination, où chaque nuit résonnait de sanglots et de gémissements.* »



Dessin de BERENICE CLEEVE.

Au fil [redacted] années, Ronald Laing s'affirma comme un adversaire résolu de l'enfermement, des méthodes répressives et destructrices qui avaient cours dans le milieu psychiatrique. Esterson, Redler, Cooper le rejoignirent dans cette lutte que David Cooper qualifia d'« antipsychiatrique ». Mais Laing refusa cette étiquette. « *David Cooper*, soutient-il, *a commis une grave erreur en introduisant le terme d'antipsychia*[redacted]. *Les antipsychiatres*, [redacted] *ces salopards qui détruisent l'homme dans les* [redacted] *Je* [redacted] *jamais voulu* [redacted] *présenter comme* [redacted] *antipsychiatre. Je* [redacted] *véritable psychiatre. De ce point de vue, je suis d'accord* [redacted] *la* [redacted] *psychiatrie contractuelle lancée par Thomas Szasz, contre la psych*[redacted]*trie institutionnelle.* »

ROLAND JACCARD.

(Lire la suite page 14.)

[redacted] **LA VOIX DE L'EXPÉRIENCE**, de Ronald Laing (traduit de l'anglais par C. Cler et J.-P. Simon), le Seuil, 203 p., 89 F.

★ **SAGESSE, DÉRAISON ET FOLIE**, de Ronald Laing (traduit de l'anglais par B. Matthieussent et C. Cassin), le Seuil, 182 p., 79 F.

Michel Tournier et le voyage d'Idriss

L'histoire d'un bijou, d'une photo, d'un homme, [redacted] ***Sahara*** [redacted] ***la Goutte-d'Or.***

DEPUIS *Gaspard, Melchior et Balthazar*, paru en 1980, Michel Tournier ne nous avait plus donné de grand roman. Un court récit, *Gilles et Jeanne* (1983), important parce que l'esthétique de l'auteur s'y concentre, un volume de critique littéraire, *le Vol du vampire*, deux minces recueils de réflexions et de notes où l'image rivalisait avec le texte (1) avaient seuls ponctué ces cinq années. Rien d'étonnant à ce silence, le romancier travaillait.

De longues maturations, des recherches minutieuses sur le terrain ou dans les livres, ont toujours précédé et [redacted] ses [redacted] de fiction. « *Je suis un lent*, a-t-il [redacted], *et j'aime* [redacted] *lenteur. Elle me permet de ne rien laisser dans le flou ou l'à-peu-près. C'est* [redacted] *respect que tout producteur sérieux doit au* [redacted]. »

De fait, le nouveau « produit » qu'il dépose [redacted] nos mains, tiré, ce qui [redacted] rare, à quatre-vingt mille exemplaires au départ, [redacted] qu'accompagne un chœur d'études et de commentaires (2), est des plus finis : aussi travaillé, aussi finement ciselé que le bijou qui lui donne son titre.

Quoi? *La Goutte d'or* désigne un bijou et non ce quartier de Paris qui est au cœur des plus graves préoccupations d'aujourd'hui? Nous attendions une histoire d'immigré? Vous l'aurez. Mais il faut être Michel Tournier, ce maître d'ironie, pour prendre à la lettre le nom étincelant d'un lieu aussi sombre, en fabriquer un pendentif venu du fond des âges, rapproché de la *bulla aurea* des Romains, signe de la condition d'homme libre au temps de l'esclavage, et le jeter comme un talisman à travers le roman que ses apparitions, disparitions, retours contribuent à organiser.

De ce fameux quartier de la Goutte-d'Or, Roman Gary, naguère, sous le pseudonyme d'Ajar, avait fait surgir un drôle, un émouvant personnage : le subversif Momo au langage impayable, qui voulait que tout le monde s'aime. *La Vie devant soi* (3), farce idéaliste côtoyant le mélodrame, gommait et soulignait l'absurdité du racisme, l'horreur de la vieillesse et de la mort. Romain Gary l'avait tirée tout entière de lui-même et de ses rêves ironiques.

Avec Idriss, le héros de *la Goutte d'or*, du même âge à peu près que Momo, quinze ans, Michel Tournier s'y prend d'une tout autre manière, parce qu'il a autre chose [redacted] nous dire. *Idriss n'est pas* né [redacted] Paris, il y monte de la lointaine oasis de Tabelbala, au nord-ouest [redacted] Sahara, où il [redacted] passé son enfance. Il parle le berbère mais il [redacted] appris un peu le français et sommairement [redacted] lire [redacted] auprès d'un oncle qui a fait la guerre en Europe. Comme les autres romans de Michel Tournier où s'inscrivent toujours de ces grands déplacements à [redacted] l'espace qui transforment ceux qui les accomplissent, [redacted] *Goutte d'or* relate un voyage, une transplantation [redacted] monde sauvage au monde civilisé. Il va ainsi à l'inverse du *Vendredi ou les limbes du Pacifique*.

La voleuse d'image

Il nous plonge d'abord dans la vie [redacted] désert, dont l'auteur, en ethnologue averti mais aussi en artiste, met en scène les usages, les rites, les superstitions qui la dominent, les réalités et les rêves qui invitent à la quitter. D'emblée, cependant, la parole appartient au conteur.

Idriss, poussant devant lui son troupeau de moutons et de chèvres, va retrouver un copain chamelier dans une oasis voisine. Il croise une Land-Rover qui traverse les sables. Une Française, blonde et resplendissante, le type même de la touriste occidentale, en descend, qui le photographie [redacted] lui [redacted] le cliché.

Cette voleuse d'image, comme une déesse maléfique, resurgira [redacted] travers le livre, sous des [redacted] divers, entraînant chaque [redacted] pour sa proie une perte ou un malheur. Dès la première rencontre, à peine Idriss a-t-il rejoint son ami, que celui-ci se tue au fond d'un puits où l'un de ses chameaux s'est précipité.

JACQUELINE PIATIER.

(Lire la suite page 14.)

★ **LA GOUTTE D'OR**, de Michel Tournier. Gallimard, 262 p., 85 F.

(1) *Le Vagabond immobile*, illustré par les dessins de Jean-Max Toubeau (Gallimard 1984). *Journal de voyage au* [redacted] accompagné [redacted] photographies d'Edouard Boubat (Laffont 1984).

(2) Un album de Serge Koster (voir notre encadré en page 14), un livre de Salim Jay, *Michel Tournier, Idriss et les autres* (la Différence). Un numéro spécial du *Magazine littéraire* et de la revue *Sud*, consacré à *la Goutte d'or*.

(3) Le Mercure de France, 1975.

● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH

Notre homme, de Louis Gardel; *Louise*, d'Yves Navarre

Le plaisir d'y croire

A QUOI tient qu'en quelques pages un roman nous entraîne [redacted] sa suite, que nous aimions sentir se refermer derrière nous sa forêt, et nous y réfugier, comme dans les cabanes perchées de l'enfance ? Tout bêtement au plaisir de croire ce qu'on nous raconte, ce plaisir auquel ses détracteurs continuent de rendre [redacted] hommage en jouant, au nom du modernisme, [redacted] *se l'interdire et* [redacted] *nous en priver.*

Y croire : entendons-nous. Nous savons bien que les *personnages ne vont pas tomber des pages, nous croiser dans* la rue. Mais ils paraissent plus familiers que bien des proches, aussi plausibles. Et nous savourons l'ensemble de dons que cela suppose chez l'auteur : l'observation décapante au service de la fantaisie, la logique au service de la surprise. L'art de conter est le plus généreux des arts d'écrire, et celui qui inspire au lecteur la reconnaissance la plus dépourvue d'arrière-pensées, partie intégrante de notre joie.

Louis Gardel et Yves Navarre ont mérité cette gratitude-là.

ON n'en attendait pas moins du premier, après *Fort-Saganne*, Grand Prix du roman de l'Académie en 1980, et gros succès de librairie devenu « best-seller » de l'écran. Charles de Foucauld, *Trois de Saint-Cyr*, képis et hommes bleus sur fond de sable, amours et oasis, mystiques du Sud et du drapeau : *c'était* tout ce charme d'avant la guerre, la Grande, qu'un homme de quarante ans réinventait avec, pour un troisième livre, une habileté de vieux caravanier.

Ses origines pieds-noirs l'avaient aidé. Elles le portent encore dans *Notre homme*. Manuel, le héros, est de là-bas, autant qu'on peut l'être. Dès qu'il apparaît, on croit voir et entendre l'acteur Roger Hanin. Il en a le coffre, la bonté colérique, ce mélange explosif d'amour de la vie et d'allergie aux torves, aux emmerdeurs.

Lors de l'indépendance, Manuel était pédiatre à l'hôpital Mustapha d'Alger, avec ferme à Boufarik, villa à El-Biar, et Buick cabossée pour descendre au port, se détendre d'un coup d'aviron. Une épouse aux ordres, deux filles, une intellectuelle et une rêveuse. En douze ans – nous sommes en 1974, entre la mort de Georges Pompidou et l'élection de Valéry Giscard d'Estaing, – [redacted] pionnier quinquagénaire a rebâti l'empire perdu.

Assistant dans un hôpital parisien, il est réputé pour ses sauvetages d'enfants déshydratés. D'une ferme dans le Perche, il a fait [redacted] nouveau Boufarik, aidé de trois Algériens dont l'un *l'entraîne au tennis, seul homme de son entourage*, avec son vieux père. A ce harem s'ajoutent les maîtresses glanées en *toutes circonstances, y compris le jour*, début du livre, où il marie sa cadette, enceinte.

Au moral : un irrégulier dont le départ d'Algérie [redacted] affaibli le goût de construire, mais qui garde, dans la porcelaine des intrigues et des mondanités parisiennes, un aplomb d'éléphant doublé, par ascendance maternelle, d'une rectitude cathare...

EST-IL encore d'humeur à se battre ? La vie le défie, tout à coup, de le prouver ; sur tous les fronts [redacted] la fois, comme souvent. Sa femme, lasse d'être délaissée, veut divorcer ; sa [redacted] aînée est violée par un sénateur père de [redacted] *enfants ; enfin, le patron de l'hôpital menace de prendre pour* successeur le gendre d'un ami si Manuel ne l'aide pas, par ses relations dans la Résistance, [redacted] effacer le passé qui risque de lui barrer l'Académie de médecine (il avait pris un peu vite la place d'un confrère déporté...).

« Notre homme », comme dit le titre, est d'abord tenté de baisser les bras, en enfant qui ne comprend pas pourquoi on l'a abusé. Une femme aperçue au mariage de sa fille lui fait même miroiter les délices du maternage, sous les humiliations. Mais le macho cathare reprend le dessus. Tandis qu'une parente pleine d'argent s'offre [redacted] calmer son épouse, il fait prendre un bain forcé à son patron dans le lac du bois de Boulogne et le pousse à la faute, avec la complicité d'un ancien copain d'Alger et de sa truculante mère. *Revanche prise, il décide de tout quitter en* compagnie d'une certaine Marianne, séparée d'un Tunisien, et *dont il a sauvé le fils.*

(Lire la suite page 14.)

LA VIE LITTÉRAIRE

Les ventes en France de « La Méditerranée » de Fernand Braudel

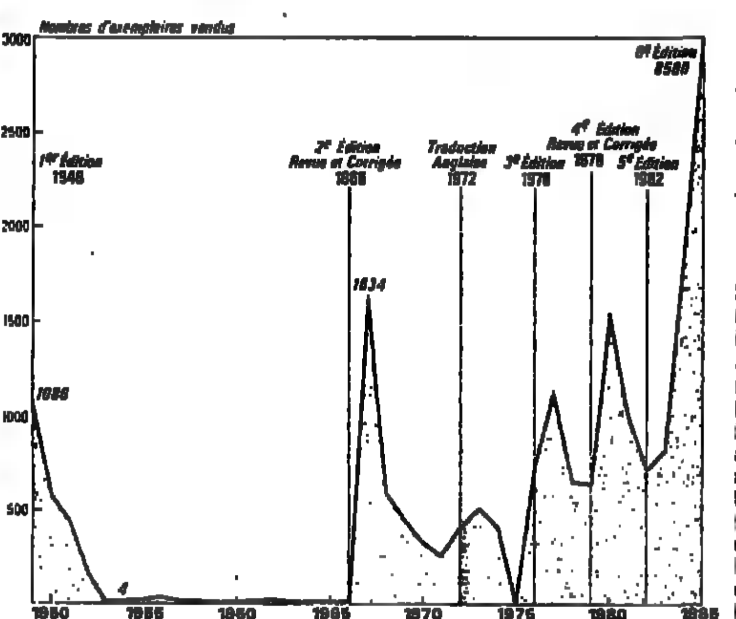
« La [redacted] monde méditerranéen [redacted] l'époque [redacted] Phi-[redacted] », l'œuvre [redacted] de Fer-[redacted] Braudel, n'a-t-il été lu en [redacted] qu'après [redacted] traduction [redacted] glaise, comme l'a [redacted] Zeldin [redacted] *le Monde* du 30 novembre — [redacted] comme [redacted] lui-même aimait [redacted] répéter [redacted] Son [redacted] conteste, en faisant observer que *« l'édition anglaise date de 1972 alors que l'édition française chez Armand Colin* [redacted] *suite à l'édition* [redacted] *d'auteur* [redacted] *1949, diffusée par ce même éditeur) ».*

Pour en [redacted] le cœur net, nous avons demandé à M. Guy Desgranges, directeur littéraire d'Armand [redacted] communiquer les chiffres de vente de ce livre, année par année, depuis 1949 (voir le tableau ci-dessous).

« Il est manifeste, écrit M. Desgranges, qu'après la première année de la première édition, la baisse des [redacted] *rapide* [redacted] *impor-*[redacted] *Durant* [redacted] *c'est la traversée du* [redacted] *Armand Colin,* [redacted] *des augmentations* [redacted] *mai* [redacted] *le nouveau* [redacted] *remis par l'auteur* [redacted] *fin* [redacted] *l'impression* [redacted] *cette nouvelle* [redacted] *ventes re-*[redacted] *ainsi qu'à* [redacted] *d'un nou-*[redacted] *tirage* [redacted] *nouvelle* [redacted] *verture)* [redacted] *Il faut* [redacted] *de la FNAC assurent des ventes qui ne se ralentissent guère.*

En 1984-1985, l'élection [redacted] *l'Académie française, puis* [redacted] *réception de Fernand Braudel, lui confè-*[redacted] *une* [redacted] *le grand public, marquée* [redacted] *« Apostrophes »* [redacted] *la* [redacted] *publié par Armand Colin :* [redacted] tion matérielle, économie et capitalisme *(trois volumes). En 1985, la baisse du prix de vente (150 F les deux volumes au lieu de 325 F), puis* [redacted] *après la mort de l'auteur, accélèrent encore le rythme des ventes.*

Je ne pense pas que ce soit l'éditeur anglais qui ait contribué à la « découverte » en France de la Mé-[redacted] *français connaissaient déjà le livre et le public français ignorait l'existence de* [redacted] *anglaise. Au* [redacted] *succès anglo-saxon de l'œuvre est beaucoup plus américain qu'anglais. Les chiffres de vente aux États-Unis (dont une édition poche) étant sans* [redacted] *mesure avec les chiffres anglais ».*



Pour les écrivains de moins de vingt ans

L'Union laïque [redacted] Muret organise pour [redacted] seconde année [redacted] Prix [redacted] jeune écrivain qui récompense une œuvre inédite, d'imagination et en prose d'un auteur âgé de moins de vingt ans au 25 avril 1986. Le texte doit comporter au moins cinq feuillets (7 500 signes) et doit être dactylographié en deux exemplaires. Les œuvres, qui ne devront comporter ni nom ni signature mais être pourvues d'un titre, [redacted] avant le 25 février [redacted] l'Union laïque-[redacted] culturelle, 19, [redacted] l'Europe, [redacted] Muret [redacted] : 61-56-92-51). Chaque [redacted] joindre [redacted] envoi (plusieurs œuvres s'il le désire) un chèque de 30 F, ainsi qu'une enveloppe timbrée à son adresse, la photocopie d'une pièce d'identité et son numéro de téléphone. Le prix sera décerné le 25 avril. Les meilleurs textes seront récompensés par des voyages, des stages de loisirs, des lots de livres et, éventuellement, par la publication en livre.

L'an dernier, [redacted] prix du jeune écri-[redacted] avait couronné [redacted] nouvelle d'une jeune fille de dix-huit ans, Marie Oriol, dont le texte, tout à fait intéressant, est publié, avec cinq autres primés par les éditions de l'Union laïque [redacted] Muret.

PIERRE LEPAPE.

Bataille politique

Il [redacted] prévisible [redacted] question Bataille — comme on [redacted] la question [redacted] question juive et peut-être la question Sartre — va bientôt être [redacted] figures [redacted] l'avant-garde, Artaud, Bataille, Joyce, [redacted] plus problématique [redacted] doute celle de Georges Bataille, parce [redacted] premier des [redacted] il est aussi le plus radical. Le retour du religieux, l'idéologie [redacted] droits de l'homme [redacted] tout le fatras littéraire [redacted] l'accompagne [redacted] le libellé du retour au [redacted] à [redacted] » [redacted] l'athéologie comme [redacted] bataillennes [redacted] mise [redacted] cause inévitable [redacted] donc leur premier adversaire [redacted] renverser.

Le grand mérite du travail de [redacted] Marmande, qui [redacted] dans la [redacted] de celui accompli sur [redacted] le Collège [redacted] sociologie par Denis Hollier, est de nous préparer [redacted] cette discussion en éclairant [redacted] position — qu'il faut justement appeler politique — [redacted] par [redacted] investigation [redacted] fait rigoureuse et de sang-froid [redacted] formes [redacted] cette position a prises. [redacted] cet égard, l'analyse du *Bleu* [redacted] *ciel,* [redacted] où, [redacted] 1935, [redacted] prophétise en une [redacted] métaphore érotique [redacted] fracturer le monde, est un modèle de lecture ajustée [redacted] objet, [redacted] *paré* [redacted] *ruines »,* [redacted] le dit Bataille pour désigner [redacted] secret en quoi [redacted] le [redacted] d'un livre.

Des premiers écrits aux œuvres d'économie générale, de l'*Histoire de l'œil* à *la Part maudite,* des articles de *Documents* à ceux de *Critique,* en [redacted] polémique [redacted] Sartre, *Georges Bataille politique* retrace [redacted] un heureux mélange [redacted] passion interprétative l'un [redacted] parcours [redacted] plus incommodes qu'un [redacted] ait ouvert [redacted] chair [redacted] époque.

MICHEL CONTAT.

★ **L'INDIFFÉRENCE DES RUINES, variations sur l'écriture du *Bleu du ciel,* de Francis Marmande, éd. Parenthèse, diff. PUF, 115 p., 76 F.**

★ **GEORGES BATAILLE POLITIQUE, de Francis Marmande, [redacted] universitaires de Lyon, 286 p., 90 F.**

Voir aussi, pour le climat [redacted] de l'époque : *Des années 30, Groupes et ruptures.* Textes [redacted] par Anne [redacted] et Christian Tarting, éd. du CNRS, 298 p., 120 F. Signalons également un colloque [redacted] Collège de France, les [redacted] et 18 janvier 1986, sur le thème « Georges Bataille et la pensée allemande », organisé par l'Association des amis de l'écrivain et par l'Institut Goethe.

• DERNIÈRES LIVRAISONS

ROMANS

■ Olivier Todd : *la Balade du chômeur.* La dérive de Robert Gonnay, [redacted] licencié, privé à [redacted] sa [redacted] brillante et [redacted] assurance. (Grasset, [redacted] p., 75 F.)

■ Vladimir Pozner : *le Mors aux dents.* [redacted] pour la première [redacted] en 1937, ce roman [redacted] l'épopée d'un personnage, [redacted] Ungern, qui, après [redacted] révolution [redacted] de 1917, prit [redacted] armes [redacted] nouveau pouvoir soviétique et marcha [redacted] Pékin *« pour* [redacted] *l'empire de Gengis Khan ».* (Actes Sud, 339 p., [redacted] F.)

PROSPECTIVE

● [redacted] Toffler : *S'adapter ou périr.* [redacted] ce rapport demandé en [redacted] par ATT, la gigantesque entreprise américaine, qui [redacted] nait [redacted] monopole [redacted] Etats-Unis, l'auteur du [redacted] *futur,* qui a [redacted] travail, analyse [redacted] mutations [redacted] en [redacted] pour [redacted] conséquences [redacted] nouvelles [redacted] technologiques. (Denoël, [redacted] l'américain [redacted] 211 p., 82 F.)

PHILOSOPHIE

■ Gérard Bensussan : *Moses Hess, la philosophie, le socia-*[redacted] L'auteur [redacted] la trajectoire singulière [redacted] (1812-1875), disciple [redacted] Spinoza, [redacted] Karl [redacted] enfin précurseur [redacted] sionisme, [redacted] analyse [redacted] enjeux philosophiques [redacted] Trois [redacted] figurent [redacted] volume. (PUF, 223 p., [redacted] F.)

■ François Dagognet : [redacted] Comment surmonter l'opposition [redacted] l'intellect et [redacted] la matière, qu'une longue tradition métaphysique a éloigné l'un [redacted] l'autre ? François Dagognet s'y emploie, [redacted] reprenant [redacted] analyses traditionnelles, [redacted] Platon à Marx, pour [redacted] l'art contemporain, comme [redacted] enseignements [redacted] expérimentales. (Librairie philosophique J. Vrin, ouvrage publié [redacted] concours du CNRS, 268 p., [redacted] F.)

SCIENCES HUMAINES

● Georges Balandier : *Antropo-logiques.* Publiés en 1974 [redacted] France, ces [redacted] générations [redacted] pouvoir [redacted] afri-[redacted] traditionnelles [redacted] problèmes [redacted] modernité. [redacted] revue, corrigée [redacted] augmentée [redacted] précédée d'une longue introduction [redacted] (Le livre [redacted] poche, « [redacted] », 320 p., 36,50 F.) Du [redacted] auteur, *Sociologie* [redacted] *Brazzavilles noires,* publié en 1955, fait également l'objet d'une [redacted] augmentée. [redacted] de la [redacted] politiques, 27, rue Saint-Guillaume, 75341 [redacted] 07, 312 p., 56 F.)

HISTOIRE

■ Michel Meslin : *l'Homme romain. -* [redacted] *origines au premier siècle de notre ère.* [redacted] comparée [redacted] religions [redacted] l'université Paris-Sorbonne, l'auteur [redacted] fait [redacted] une [redacted] et [redacted] l'homme romain dans sa [redacted] publique et privée. [redacted] sa publication en [redacted] chez Hachette, [redacted] remarquable étude anthropologique [redacted] rééditée au format de poche. (Editions Complexe, coll. « Historiques », 300 p., 43 F.)

ÉROTISME

■ *Œuvres anonymes du dix-huitième siècle,* [redacted] ce [redacted] la collection dirigée par Michel Camus, « L'Enfer [redacted] la Bibliothèque nationale », [redacted] réunis [redacted] romans [redacted] les [redacted] *Bougre,* [redacted] sœur et de sa nièce. [redacted] relèvent du genre, amplement exploité, [redacted] l'érotisme anticlérical. (Fayard, introduction [redacted] Michel Camus, 471 p., [redacted] F.)

• ROMANS POLICIERS

Du côté de Moscou



[redacted] en [redacted] rendues aux Editions Encre. On pouvait, il [redacted] quelques semaines, rencontrer à Paris une espèce rare : un auteur soviétique [redacted] romans policiers. Et pas n'importe lequel : Julian Semionov « pèse » dans son pays trente-cinq millions d'exemplaires. Ex-bûcheron, ex-aviateur au pôle, ce [redacted] aux cheveux ras, qu'on imagine volontiers tonitruant, alignant [redacted] parade [redacted] cadavres... de bouteilles de vodka, est un admirateur de Simenon. Il a donc choisi d'ancrer ses romans dans la réalité sociale soviétique, sans remettre en cause le système, mais sans non plus en masquer les tares.

Petrovka 38 — notre 36, quai des Orfèvres — en est une bonne illustration. C'est d'abord une enquête, de facture très classique, menée par trois policiers de la brigade criminelle — tiens, il n'y a donc pas que le KGB en URSS ! — sur les agissements d'une bande de jeunes cambrioleurs devenus assassins et l'occasion, pour le [redacted] occidental, d'aperçus [redacted] surprenants [redacted] la vie quotidienne [redacted] Moscou, dans les rues, les quartiers, les magasins, les transports, à l'école. [redacted] aussi, sans fard, la description des ravages de l'alcoolisme, des démarches harassantes pour obtenir un logement, des petits trafics souvent nécessaires pour compléter le salaire, etc. Bien sûr, la licence a ses limites : force restera [redacted] la loi, et les policiers de Semionov sont un modèle de culture et d'humanisme, qui tourne souvent au poncif édifiant.

Leur créateur est, en tout cas, si populaire aujourd'hui en [redacted]que, sa vision romanesque « colle » si bien à l'image [redacted] » d'un [redacted] qu'à [redacted] demande de ce dernier, il a [redacted] officiellement chargé, après Genève, [redacted] promouvoir les contacts avec les écrivains américains. Le « polar » comme pilier de la coexistence pacifique, en somme... *(Petrovka 38,* de Julian Semionov, Ed. Encre, 317 p., 68 F).

∴

[redacted] s'en tenir aux apparences, [redacted] Littell, lui, pratiquerait plutôt [redacted] coexistence agressive. Son dernier ouvrage, *les Sœurs,* démarre comme le récit minutieux d'une vaste partie d'échecs opposant la CIA et le KGB. Mais chacun sait, depuis Ambler et Le Carré, que, dans le monde de l'espionnage, les apparences sont trompeuses. Un traître peut camoufler un héros et vice-versa. Et la [redacted] d'Etat peut [redacted] services [redacted] quand leurs agents se pourchassent.

Somptueuse mécanique de précision, chargée d'émotions et d'humour, vertigineux [redacted] d'ombres [redacted] ou [redacted] victimes ne sont pas des pantins, même si une logique supérieure les écrase, ce roman place d'emblée Littell au niveau des maîtres du genre. Et quand, au terme d'une longue course à travers l'Europe et les Etats-Unis, apparaît la cible, victime de l'une des plus célèbres affaires criminelles du XXe siècle, c'est la fiction de Littell qui fait l'histoire.

Last Affair, [redacted] Hugues Pagan, est aussi un subtil jeu de miroirs où bourreaux et victimes, bons et salauds se confondent. La traque de Friedrich Berg, chef de [redacted] du [redacted] international, masque une guerre des polices, des ambitions rivales et, peut-être, une opération [redacted] de la [redacted] Mais Pagan n'a pas — pas encore ? — la maîtrise d'un Littell. A multiplier les personnages et les histoires parallèles, il égare parfois le lecteur, quand il importe de toujours lui laisser en main un fil, si ténu soit-il. On aurait [redacted] pourtant, de bouder son plaisir. Tel quel, *Last* [redacted] est un [redacted] roman moderne, d'une qualité [redacted] qu'ils [redacted] sont pas si nombreux en France [redacted] pratiquer. *(Les Sœurs,* [redacted] Robert Littell, Presses de la [redacted] 297 p., 85 F ; [redacted] de [redacted] 262 p., 75 F.)

∴

Balzac, Apollinaire, Maupassant auraient-ils fait, s'ils les [redacted] le [redacted] des [redacted] policières ? Roger Martin, grand amateur de littérature populaire française, en pren-[redacted] le pari. Il les a [redacted] au [redacted] d'un [redacted] intitulé [redacted] *noires,* aux [redacted] Jules [redacted] ou de Villiers de l'Isle-Adam, [redacted] aussi [redacted] neuf auteurs [redacted] qui, [redacted] une œuvre inédite, de [redacted] à Boileau-Narcejac, en [redacted] par Siniac, Costmeur, Réouven...

Il [redacted] là quelques pépites et un bonheur stimulant [redacted] passer de la [redacted] flamboyante d'un [redacted] — [redacted] la [redacted] provinciale du XIXe siècle, un mari trompé [redacted] son [redacted] en alliant [redacted] cruauté [redacted] respect des [redacted] — [redacted] simplicité prosaïque [redacted] contant les conséquences imprévues d'un jeu [redacted] sur [redacted] vie d'un petit braqueur. [redacted] revers : [redacted] « [redacted] » noir [redacted] si [redacted] partant [redacted] imprécis, qu'à [redacted] longue [redacted] d'une [redacted] d'unité.

Qui [redacted] dit que l'art de [redacted] nouvelle se portait mal ? Dans le même temps sortent deux nouveaux recueils de Giorgio Scerbanenco et [redacted] Fajardie. [redacted] puissants, cohérents, [redacted] « [redacted] » — [redacted] d'une [redacted] Fajardie — l'un [redacted] l'autre.

Les nymphettes meurent aussi, [redacted] est une suite de chroniques [redacted] 70. [redacted] petites touches, d'une écriture feutrée, avec un art consommé du [redacted] qui [redacted] un personnage, une atmosphère, [redacted] dessine un monde où tendresse et cruauté voisinent sans que nul ne s'insurge : « C'est la vie ». Dans la douceur de la nuit, deux amoureux s'embrassent, [redacted] par [redacted] musique invisible. Quelques [redacted] en contrebas, une voiture [redacted] acci-[redacted] Sur [redacted] banquette avant, les corps disloqués de deux autres [redacted] Seul [redacted]

Fajardie est [redacted] l'opposé : *la Nébuleuse du Nord* est celle de [redacted] Jusqu'à imaginer qu'après [redacted] d'une [redacted] guerre [redacted] un [redacted] français [redacted] en vue [redacted] Tirana, dans [redacted] minérale...

Paroxysme [redacted] situations, paroxysme [redacted] rapports humains, mais une écriture presque neutre, en retrait, fait de chacune de ces [redacted] un diamant brut. [redacted] *noires, présentées* [redacted] Roger Martin, Encre, 330 p., 90 F. ; [redacted] *nymphettes* [redacted] *aussi,* de Giorgio Scerbanenco, 10/18, [redacted] p., [redacted] F. ; *la* [redacted] *du Nord,* [redacted] Fajardie, Néo-Oswald, coll. « Le miroir [redacted] », 190 p., 35 F.).

∴

Un mot encore pour saluer la parution du numéro 1 d'*Asphalte,* revue trimestrielle qui se veut du côté *« des bourlingueurs et des écorchés, dans le rêve ou la réalité,* [redacted] *tous les* [redacted] *tièdes ».* [redacted] programme qu'illustrent, [redacted] un numéro fièrement [redacted] ... [redacted] 1986, une charge d'Alain Dugrand [redacted] l'écrivain-mode, une nouvelle anti-pub [redacted] Fajardie, une interwiev de Daeninckx sur la mémoire du pogrom anti-algérien [redacted] 1961, une réhabilitation [redacted] Maurice Raphaël, [redacted] Ange [redacted]i, ou encore une variation sur la vie [redacted] du saxophoniste Art Pepper (*Asphalte,* 45 F., chez Hervé Delouche, 35, rue Esquirol, [redacted] Paris).

Et puisque l'année [redacted] commence, [redacted] « polar » au jour [redacted] jour. Un jeune éditeur bordelais a eu l'idée d'un calendrier [redacted] par les portraits [redacted] grands [redacted] du [redacted] noir : d'Hammett [redacted] McBain, en [redacted] par Day Keene et Chester Himes [redacted] commander franco [redacted] port [redacted] Pierret, BP 27, [redacted] Bordeaux Cedex, 44 F., format [redacted] x 20, tirage sur papier gris perle).

BERTRAND AUDUSSE.



LETTRES BRÉSILIENNES

Clarice Lispector et la vie nue

Celle qui avouait : « J'ai si peur de ne plus jamais écrire. »

CLARICE LISPECTOR est à l'origine du renouveau littéraire au Brésil. Elle est née en Ukraine, mais elle avait deux mois lorsque ses parents [redacted] gagné le [redacted] et [redacted] installés [redacted] Recife d'abord, puis [redacted] Rio-de-Janeiro. A dix-sept [redacted] Clarice Lispector écrit *Près [redacted] cœur sau[redacted]ge* (1). Suivront sept romans et deux recueils [redacted] nouvelles. Elle meurt d'un cancer en 1978.

[redacted] étais-tu pendant la nuit ? date de 1974. C'est un ensemble de textes particulièrement significatifs de la manière [redacted] Lispector. On y voit la méfiance pour les pensées abstraites, pour les raisonnements discursifs. Tout y tient à de fugaces illuminations, à peine saisissables, mais cependant métamorphosantes. On songe [redacted] marche [redacted] l'ingénieur Martin, le héros du *Bâtisseur [redacted] ruines* (2), lorsqu'il parcourt [redacted] plaine interminable [redacted] s'ouvre [redacted] révélations du [redacted] naturel. Mais ici, dans *Où étais-tu pendant la [redacted] ?*, si [redacted] dévotion [redacted] la vie [redacted] instantanée, est toujours aussi forte et déterminée, une voix murmure, et cette [redacted] parle [redacted] mort. Il ne faut pas oublier qu'en 1977 Clarice Lispector écrira *l'Heure [redacted]* (3) [redacted] *« discrète [redacted] par la porte de service »*...

Vivre en pourrissant

Dans *Où étais-tu pendant la nuit ?* apparaît, avec plus de force qu'ailleurs, l'image du vieillissement. Ainsi Mme Jorge B. Xavier, amoureuse de l'image mythique d'une star de la chanson ; elle est *« prisonnière du secret mortel des femmes âgées. Elle n'avait pas l'habitude d'avoir presque soixante-dix ans, voilà tout, elle manquait de pratique, elle n'avait pas la moindre expérience... »* Ailleurs, dans un train, une femme [redacted] jeune, assise en face d'une femme très âgée, médite : *« Depuis qu'elle [redacted] découvert – mais découvert véritablement, avec une surprise peinée – qu'un jour elle mourrait, elle n'avait plus peur de la vie, [redacted] à cause de la mort, elle avait tous les droits... »*

Dans ces textes, Clarice Lispector montre son approche du monde par l'écriture. Il y a [redacted] comme un discontinu perpétuel. Ce qu'elle veut capter et restituer, c'est le vécu. Mais le vécu ressemble à un tissu qui serait plein de trous. On ne saisit pas le vécu, sinon par des éclairs épars qui le donnent, à peine un instant, à entrevoir. Le texte de Clarice Lispector, ici, s'abandonne à une suite de notations successives, un peu décousues (comme il se doit), et qui indiquent ce qui est à dévoiler plus qu'elles ne dévoilent réellement. *« Je veux voir la réalité »*, écrit-elle. Et aussitôt elle ajoute : *« Mais c'est que la réalité semble être un rêve ! »*

Le [redacted] « vivre » : *« Vivre en pourrissant importe beaucoup. »* Et encore : *« Un vivre sec : un vivre l'essentiel. »* Un texte de ce recueil montre une femme se baignant [redacted] l'océan : *« L'océan, la plus inintelligible [redacted] non humaines ! »* ; et la femme, *« le plus inintelligible des êtres humains »*. La femme [redacted] l'océan : *« L'océan au-dedans d'elle [redacted] le liquide épais d'un homme. »* Et, [redacted] le train qui l'emporte vers [redacted] « fazenda » de son frère, Angela, qui veut rompre avec son amant trop [redacted]tuel, rêve d'eaux, elle aussi : *« Tous les jours je me baignerai dans la rivière, je mêlerai à sa vase ma fange bénie. »*

Ce qui caractérise les œuvres de Clarice Lispector, c'est sans doute l'urgence d'écrire. Ou, mieux encore, la découverte de l'écriture comme modalité essentielle. Dans *Où étais-tu pendant la nuit ?*, elle avoue : *« J'ai si peur de ne plus jamais écrire. »* Le plaisir ou passion d'écrire n'abandonne jamais le concret. Clarice Lispector se veut au ras des choses. Et c'est par ce mouvement à la fois rapace, captateur et plein cependant d'humilité, que l'écriture se fait corps.

HUBERT JUIN.

★ OU ÉTAIS-TU PENDANT LA NUIT ?, de Clarice Lispector, traduit du brésilien par Geneviève Leibrich et [redacted] Biron. Editions Des femmes, 171 p., 72 F.

(1) Editions Des femmes.

[redacted] Editions Gallimard.

[redacted] Editions Des femmes, ainsi que : *la Passion selon G.H.*

Les mythes fondateurs

LES incursions des éditeurs français dans le passé de la littérature brésilienne sont trop rares pour ne pas saluer la traduction d'un texte capital pour la connaissance de ce pays, qui plus est, un des plus beaux écrits de la langue portugaise : *Iracéma*, de José de Alencar.

Grâce à son immense popularité, ce récit a su incarner un des mythes fondateurs du Brésil. Depuis la première édition en 1865 jusqu'à nos jours, des milliers de Brésiliens ont reçu le prénom de leur ancêtre fictif, Moacir, le métis né de l'union passionnée entre l'héroïne indienne Iracéma (dont le nom guarani est aussi l'anagramme d'America) et le Portugais Martim. Si l'on a pu rapprocher ce livre d'*Atala*, de Chateaubriand, l'indienne du Brésil se montre autrement plus audacieuse et sensuelle que son modèle. La nature y est en outre plus étroitement liée aux personnages, dans une prolifération étonnante de comparaisons et de métaphores.

Sous la forme d'un mélancolique paradis perdu, *Iracéma* raconte donc la légende de l'apparition du Brésil. Le roman exploite la veine « indianiste » du fort courant nationaliste qui s'est développé après l'indépendance de 1822. Mais cette recherche des racines inclut aussi un projet linguistique. Alencar nourrit sa prose de termes indigènes, dans le désir de construire une langue nationale, distincte du portugais du Portugal.

Les images neuves ainsi créées, associées au choix des mots les plus rares et les plus précieux, sont une des sources de l'extraordinaire beauté poétique d'*Iracéma*. José de Alencar est considéré comme le plus grand romancier du romantisme brésilien ; ce notable conservateur fut à sa manière un pionnier : explorateur de l'imaginaire de son pays qu'il dota d'un mythe essentiel, aventurier de [redacted] propre langue, [redacted] richesses sauront ici enchanter, dans l'excellente traduction d'Ines Oseki-Dépré.

J. C. et A. S.

[redacted] IRACÉMA, de [redacted] de Alencar, traduit du portugais [redacted] par [redacted] Dépré, « Alinéa », UNESCO, 124 p., 49 F.

Lucio Cardoso ou le Domaine corrompu

Un [redacted] clos tropical de violence et de mort.

LUCIO CARDOSO [redacted] né en 1913 [redacted] le [redacted] Gerais ; cette région, [redacted] Rio [redacted] Bahia, occupe, [redacted] la géographie [redacted] l'imaginaire brésilien, la position excentrique de [redacted] lieu [redacted] silence, de [redacted] des songes secrets. Esprit aventurier, le père de Lucio Cardoso explora les dernières terres sauvages du Brésil et fonda plusieurs cités. Son fils préféra les découvertes séden[redacted] de l'art ; après un premier roman d'inspira[redacted] régionaliste [redacted] exploits de son père, il choisit [redacted] voies, peu courues alors dans la littérature de son pays, de l'introspection, du [redacted] de l'analyse. Il se lia dans [redacted] années 30 avec des [redacted] qui [redacted] définissaient [redacted] spiritualistes et catholiques, et composa nombre de nouvelles et de romans, ainsi que des pièces de théâtre et des scénarios de film qui eurent [redacted] succès.

Ecrit en 1959, la *Chronique de la maison assassinée* est généralement considérée comme son chef-d'œuvre ; c'est aussi son dernier texte important : Lucio Cardoso est atteint ensuite de paralysie, et meurt en 1968 après avoir abandonné la littérature pour la pein[redacted].

Lucio Cardoso

La violette et le jasmin

Chronique du vingtième siècle, ce roman est avant tout [redacted] fiction d'un lieu, le Domaine, rendu extraordinairement présent par [redacted] génie de Lucio Cardoso. Le Domaine est la grande propriété des Meneses, [redacted] famille naguère riche et toujours oisive du [redacted] poussiéreux du Minas-Gerais. Comment ne pas regretter la disparition des cartes de ce Domaine, qui, dans l'édition originale, renforçaient le mystère par leur précision ? Car ce huis-clos tropical enferme les personnages dans ses rets.

La luxuriance de la végétation du parc semble étrangement incolore, comme grise sous trop de chaleur moite, et ses mille parfums ne s'insinuent qu'avec plus de puissance au cœur des protagonistes. Une senteur domine, la plus subtile : la violette choisie par l'héroïne, la belle, la franche, la libre Nina, Carioca (1) épousée par le fils cadet Valdo, elle met à nu l'hypocrisie de l'aîné, Demetrio, et devient l'alliée du troisième fils, Timoteo, l'homosexuel puni, enfermé dans sa chambre qui pue le jasmin, une espèce de monstre obèse qui ne quitte plus les robes en loques de sa mère défunte. Mais Nina, cette *« énigme de Dieu »*, cette sorcière ou cette reine, va être poussée hors du Domaine pour avoir osé aimer ; et quand elle reviendra après quinze ans d'absence, apparemment pour retrouver son fils adolescent et commettre avec lui l'inceste, la *« mendiante magnifique »* [redacted] décomposera littéralement sous nos yeux, répandant l'haleine écœurante de son [redacted] par le cancer. [redacted] avant [redacted] coup [redacted]tre final qui nous fera jeter un regard neuf sur ce que nous croyions être la [redacted] du [redacted].

La *Chronique de la maison assassinée* n'est cependant pas un [redacted] des violences ; les scandales y sont [redacted] nombreux (adultères, tentative de [redacted] ou suicide, [redacted]ste), mais le sujet essentiel est la violence, la mort, non pas les transgressions qu'elle inspire. Agonies simultanées du Domaine qui [redacted] qui finit par se putréfier vivante. Mort aussi d'une société traditionnelle, qui crut pouvoir nier [redacted] transformations du temps et la variété de la vie.

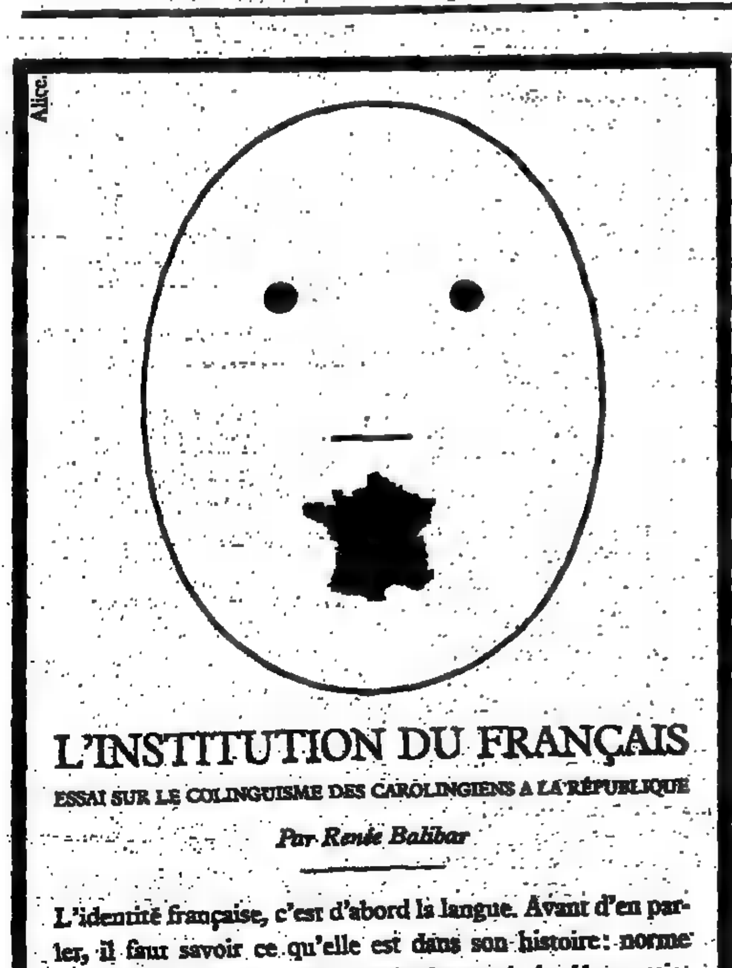
[redacted] composé d'une suite de voix multiples qui s'entre[redacted] : confessions, lettres, témoignages, journaux intimes des personnages ; cette absence de narration unique [redacted] remet nullement en question [redacted] cohérence du récit ; chaque personnage s'efforce d'être sincère, afin de se justifier devant soi-même, Dieu ou le néant.

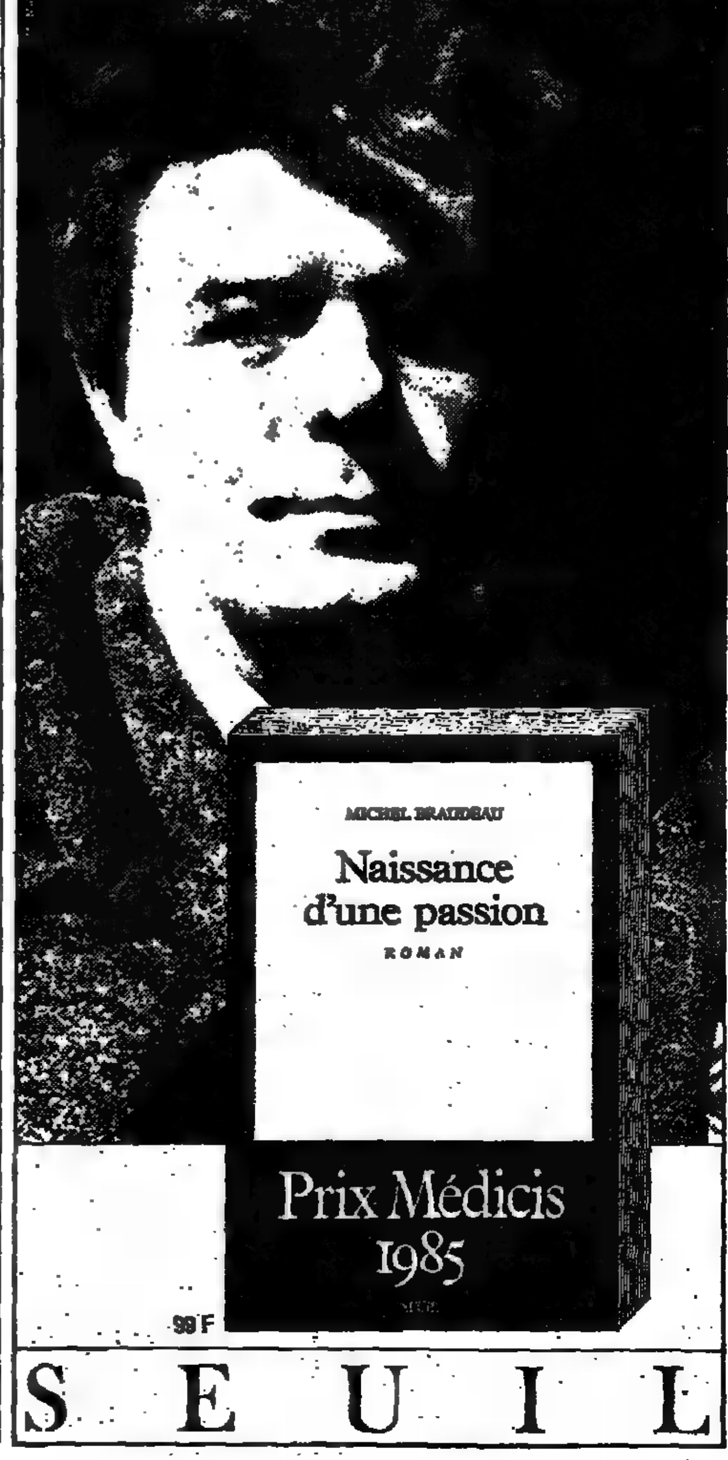
Ce roman ne s'enferme dans un lieu que pour sonder la vérité des hommes. Avec une violence digne des *Hauts de Hurlevent* d'Emily Brontë, Lucio Cardoso a mis à mort le Domaine de son enfance. En même temps, il a transformé la littérature de son pays, assassinant symboliquement le roman régionaliste qui avait accompagné la propre enfance du Brésil.

JORGE COLI et ANTOINE SEEL.

★ CHRONIQUE DE LA MAISON ASSASSINEE, de Lucio Cardoso, traduit du portugais (brésilien) par Mario Carelli. Ed. Mazarine Anne-Marie Métailié, 420 p., 120 F.

(1) Natif ou habitant de Rio-de-Janeiro.





ESSAIS

Ronald Laing

(Suite de la page 11.)

L'asile [redacted] devenu une machine [redacted] broyer l'être humain, [redacted] le diagnostic médical un prétexte pour exclure de la [redacted] les éléments indésirables. « [redacted] *tout pays occidental, on* [redacted] *admis dix fois plus souvent dans un hôpital psychiatrique qu'à l'université.* »

Pourtant, Laing avoue volontiers que, pendant les [redacted] que [redacted] père [redacted] un service [redacted] psychogériatrie, le personnel le traita chaleureusement : « *Je* [redacted] *que* [redacted] *institutions psychiatri*[redacted] *ne* [redacted] *nécessairement inhumaines.* » Lui-même ne serait-il pas prêt [redacted] aux électrochocs ? « *Je peux m'imaginer mendiant* [redacted] *électrochocs,* dit-il, non sans une pointe d'émotion. *Je suis parfois si désespéré,* [redacted] *par* [redacted] *suicide, que je pourrais demander n'importe quoi.* »

Que reproche- t-il donc [redacted] la psychiatrie institutionnelle ? D'avoir [redacted] la maladie mentale [redacted] définitions qui [redacted] tiennent compte ni [redacted] l'individu ni [redacted] l'expérience : « *Si* [redacted] *manuels diagnostiques et statistiques, qui* [redacted] *la* [redacted] *psychiatres,* [redacted] *y* [redacted] *liste* [redacted] *qu'ils classent parmi* [redacted] *: si* [redacted] *croyez en* [redacted] *télépathie, vous êtes malade ; si* [redacted] *vous intéressez au* [redacted] *sens, vous* [redacted] *nez ; si* [redacted] *présence* [redacted] *quelqu'un trois* [redacted] *après sa* [redacted] *fou. Il suffit* [redacted] *référer à ces* [redacted] *pour* [redacted] *moi* [redacted] *cas désespéré !* »

« De véritables sanctuaires »

Fervent lecteur de Kierkegaard, Heidegger et Sartre — qui préfaça *Raison* [redacted] *violence,* écrit [redacted] David Cooper, — Laing préconise la méthode phénoméno-logico-[redacted] psychiatrie. La psychanalyse [redacted] la psychiatrie tra[redacted] négligent l'individu, [redacted] qu'il [redacted] son [redacted] comprendre la signification humaine [redacted] maladies [redacted] Au lieu de parler de schizophrénie (qui signifie que la tête [redacted] en deux), Laing préfère [redacted] *schizocosmos* (le monde divisé en deux) : « *Notre monde est schizoïde. Cela n'est pas,* [redacted] *prétend Cooper, une simple* [redacted] *que* [redacted] *le capitalisme, c'est* [redacted] *constatation devant les valeurs* [redacted] *de notre* [redacted] *de santé et* [redacted] *rationalisme demande beau*[redacted] *d'adaptation* [redacted] *ce monde tordu.* »

Fondateur, au [redacted] de Cooper notamment, [redacted] Kingsley Hall [redacted] de la Philadelphia Association, qui [redacted] donnaient pour but d'aider [redacted] de communautés thérapeutiques, Laing dirigea aussi, de [redacted] 1966, un service expérimental [redacted] un grand [redacted] psychiatrique [redacted] Londres, [redacted] fameux Pavillon 21. « *Kingsley Hall,* [redacted] Laing, [redacted] *un bâtiment-symbole* [redacted] *Angleterre. Il y* [redacted] *vingt* [redacted] *les administrateurs* [redacted] *ce* [redacted] *me l'ont loué pour un shilling, pendant cinq ans, pour commencer. Notre premier principe* [redacted] *fonctionnement fut de ne pas détruire ces gens qu'on* [redacted] *fous. Ne pas les détruire simple*[redacted] *parce que* [redacted] *ne supportez pas leurs cris,* [redacted] *comportement, parce que vous pensez qu'ils* [redacted] *leur* [redacted] *Aujourd'hui,* [redacted] *sons* [redacted] *ce type* [redacted] *construites* [redacted] *Angleterre,* [redacted] *l'Europe, et,* [redacted] *Amérique,* [redacted] *sont* [redacted] *véritables sanctuaires,* [redacted] *portes* [redacted] *jamais verrouillées, où* [redacted] *gens peuvent* [redacted] *à l'abri* [redacted] *la persécution psychiatrique.* [redacted] *ils n'obéissent qu'à leur biorythme.* »

Laing ne confie-t-il pas [redacted] sa biographie que [redacted] autorythmie diffère [redacted] celle du commun des mortels ? « *Il n'y a rien* [redacted] *pathologique* [redacted] *le fait* [redacted] *veiller la* [redacted] *dormir* [redacted] *jour.* [redacted] *lec*[redacted] *mes réflexions, mon travail d'écriture,* [redacted] *essentielle*[redacted] *la* [redacted] *(...) Existe-t-il un endroit au monde* [redacted] *les fous soient autorisés* [redacted] *baigner nus au clair de lune ?* »

A la prétendue objectivité qu'affiche le psychiatre qui refuse toute communication avec le schizophrène, Laing oppose l'échange, la communication. Il conseille d'être attentif [redacted] la « relativité de l'expérience ».

« *Nous avons* [redacted] *point de* [redacted] *nous* [redacted] *infinité* [redacted] *mondes possibles.* [redacted] *psychiatre doit se pencher sur ce que j'appellerais l'*« anarchie de l'expérience ». *Euripide disait* [redacted] *l'esclave* [redacted] *sait pas exprimer sa pensée.* [redacted] *schizophrène moderne n'a même pas la possibilité de penser ce qu'il* [redacted] *si* [redacted] *pensées transgressent l'ordre.* [redacted] *psychiatre* [redacted] *un* [redacted] *son patient, il* [redacted] *lui imposer sa propre* [redacted] *du monde. Il faut qu'il* [redacted] *débarrasse* [redacted] *culture* [redacted] *laquelle* [redacted] *parfois* [redacted] *s'attend qu'il soit plus qu'un simple fantassin* [redacted] *culture.* »

Les rêves d'un franciscain

Pour illustrer [redacted] Laing relate l'histoire émouvante et déroutante d'un prêtre franciscain rencontré [redacted] New-York, [redacted] qui, [redacted] heures durant, lui [redacted] ment il comprenait la santé [redacted] folie. « *J'entre* [redacted] *pièce,* confia le prêtre, *et,* [redacted] *ces* « *malades* », *je* [redacted] *fais que rêver. Je rêve éveillé. Puis j'en reviens, rafraîchi, rajeuni,* [redacted] *encouragé.* »

La communication [redacted] que [redacted] un champ transpersonnel, semblable [redacted] un champ magnétique, s'instaure entre eux. La découverte [redacted] l'hypnose [redacted] télépathie durant ses années de formation influença [redacted] théories de Laing sur la présence en [redacted] esprit archaïque que nous croyons avoir dépassé.

« *Ce psychisme primitif* [redacted] *le psychisme originel que* [redacted] *pos*[redacted] *tous* [redacted] *que* [redacted] *nions* [redacted] *risques et périls,* [redacted] *en le niant, nous détruisons le* [redacted] *Je crois, je* [redacted] *persuadé, qu'il* [redacted] *une* [redacted] *transpersonnelle qui* [redacted] *la* [redacted] *êtres... Vous* [redacted] *croyez* [redacted] *la télépathie* [redacted] *Eh bien, je* [redacted] *raconter une histoire.* [redacted] *chercheur* [redacted] *qui s'intéresse* [redacted] *neurophysique* [redacted] *télépathie fait* [redacted] *des gens et leur définit* [redacted] *rêves tels qu'ils* [redacted] *rêver le* [redacted] *Il* [redacted] *une femme cette consigne :* « Vous allez rêver : j'ai gagné le premier prix ». *Le lendemain,* [redacted] *femme revint et* [redacted] « Je n'ai [redacted] fait ce rêve, mais un autre. Je suis allée voir [redacted] vieil ami que je n'avais [redacted] revu depuis longtemps. Je frappe [redacted] la porte, un jeune homme blond apparaît [redacted] me répond : « M. X n'habite pas ici. ». *Le jour suivant,* [redacted] *jeune femme rencontra* [redacted] *amie qui était accompagnée d'un jeune homme blond. Frappée* [redacted] *ressemblance* [redacted] *inconnu* [redacted] *l'homme du songe,* [redacted] *relata* [redacted] *rêve.* « L'homme [redacted] avez rêvé [redacted] mon père, *s'exclama l'inconnu, qui ajouta :* « Je ne [redacted] souviens jamais de mes rêves, mais, [redacted] nuit, j'ai [redacted] que j'avais gagné le premier prix ! »

Ronald Laing croit [redacted] la télépathie comme [redacted] réincarnation, [redacted] la mythologie comme [redacted] Il défend la thèse selon laquelle [redacted] expériences réelles que [redacted] vécues dans le ventre de la mère constituent [redacted] de [redacted] psychologiques qui se développent dans [redacted] rêves. Nous [redacted] nier [redacted] esprit primitif, [redacted] que [redacted] encore [redacted] Nous [redacted] rationalité [redacted] toute épreuve, alors que les mythes nous entourent [redacted] mystères [redacted] d'énigmes...

En lisant Kierkegaard

A dix-huit ans, [redacted] lisant Freud, Kierkegaard, [redacted] Nietzsche, Laing [redacted] devenir écrivain : « [redacted] *plutôt, j'étais convaincu que j'en étais un, comme* [redacted] *qu'il était de mon devoir, absolument,* [redacted] *devenir l'écrivain* [redacted] *j'étais. Je* [redacted] *donnais l'âge de* [redacted] *limite impérative pour* [redacted] *publication de mon premier livre.* »

Aujourd'hui, Ronald Laing avoue qu'il se [redacted] tout comme [redacted] « *être humain qui réfléchit* [redacted] *vie,* [redacted] *misère,* [redacted] *souffrance* ». Adolescent, il [redacted] les livres [redacted] qu'ils le gardaient en vie. « *Le livre, c'est* [redacted] *garantir de* [redacted] *J'écris pour un lecteur qui serait mon semblable,* [redacted] *frère...* »

ROLAND JACCARD.

ROMANS

Michel Tournier

(Suite [redacted] la [redacted] 11.)

Idriss n'attribue pas au « mauvais œil » qui s'est posé sur lui l'aggravation de [redacted] solitude. [redacted] les [redacted] du village, les membres [redacted] famille, le font pour lui. On ne laisse [redacted] une image de soi errer [redacted] loin, on [redacted] cloue, on l'encadre, lui dit [redacted] oncle. Bien entendu, [redacted] photo crainte, espérée, n'arrive jamais, [redacted] c'est pour [redacted] récupérer autant que par instinct nomade [redacted] du travail [redacted] trouver qu'Idriss, deux ans plus tard, part pour la France.

Nous sommes alors jetés [redacted] qui mènent [redacted] l'ailleurs : [redacted] problématiques, cahotantes, dangereuses, puis, [redacted] mesure que les villes [redacted] la côte se rapprochent, voies plus [redacted] encombrées [redacted] surtout [redacted] d'un [redacted] sur lequel, « *sournoise,* [redacted] *impérieuse* », règne l'image.

Cartes postales, affiches, musée [redacted] un Sahara empaillé, [redacted] peints d'une boutique de photographe, [redacted] ne [redacted] pas [redacted] les représentations qu'on lui en propose. Pis ! il risque [redacted] perdre [redacted] identité : [redacted] folle croit voir en lui son fils mort.

[redacted] n'atteindrons [redacted] quartier circonscrit par la [redacted] de la Goutte-d'Or [redacted] le boulevard [redacted] la Chapelle, que dans [redacted] partie du livre. Dans le foyer, qui n'est [redacted] un enfer, [redacted] Idriss a rejoint un cousin, les propos [redacted] immigrés [redacted] cinglante. [redacted] voudrait tout citer.

« *La France moderne, c'est nous* [redacted] *bougnoules qui l'avons faite.* [redacted] *d'autoroutes,* [redacted] *tour Montparnasse,* [redacted] *CNIT, le* [redacted] *Marseille...* » Et ceci « *les Français, faut pas croire qu'ils* [redacted] *aiment pas. Ils nous* [redacted] *leur façon, mais pourvu qu'on* [redacted] *par* [redacted] » [redacted] encore [redacted] réflexion, d'un Français celle-là, [redacted] propos [redacted] chameau dont on ne [redacted] plus quoi faire. « *C'est comme* [redacted] *travail*[redacted] *immigrés.* [redacted] *croyait* [redacted] *avoir* [redacted] *pouvoir les renvoyer* [redacted] *eux quand* [redacted] *n'en* [redacted] *plus besoin, et puis* [redacted] *s'aperçoit qu'on* [redacted] *qu'on* [redacted] *les garder en France.* »

A Paris, les menues aventures [redacted] qui, comme les précédentes, sortent toutes de rencontres et ne jouent pas sur la corde sensible, vont, cette fois, le transformer lui-même en image. Un metteur [redacted] pédéraste, personnage haut en couleur, [redacted] fait d'abord figurer dans un film et dans une publicité pour la télévision. Le roman culmine à mon sens dans [redacted] épisode [redacted] la [redacted] comique [redacted] triomphal qui nous introduit jusqu'aux [redacted] Vaugirard pour une de ces transfigurations de l'horreur dont Michel Tournier [redacted] le [redacted] Ensuite Idriss prête son corps [redacted] qu'on en tire par moulage [redacted] mannequins en [redacted] Pour [redacted] il deviendrait un [redacted]



[redacted] portrait de Michel Tournier par Edouard Boubat est extrait de l'album *Tournier*, publié [redacted] Henri Veyrier (165 p., 160 F).

Serge Koster consacre [redacted] l'œuvre de Michel Tournier une étude minutieuse, proposant plusieurs approches, émettant des hypothèses neuves pour une lecture d'ensemble de Tournier.

Mais on attendrait davan[redacted] réflexions dans un [redacted] que dans un album où l'on voit mal le rapport entre [redacted] cahier photo [redacted] travail de recherche de Koster.

Michel Tournier tend [redacted] héros un [redacted] moyen de [redacted] calligraphie. C'est son [redacted] tion la plus [redacted] Certes cet art, caractéristique de l'islam, on comprend [redacted] veuille le faire figurer [redacted] le blason qu'il [redacted] de cette civilisation. Le signe y tenant lieu d'image, la calligraphie glorifie l'abstraction, travail [redacted] l'esprit [redacted] le réel qu'il chiffre [redacted] par [redacted] domine. Mais, même si un joli conte, *la Reine blonde*, qui répond au *Barberousse* du début, [redacted] ses pouvoirs libérateurs, l'arabesque, comme [redacted] contre la destruction [redacted] l'être, ne convainc guère. A moins d'y voir [redacted] allégorie de la littérature, [redacted] l'alchimie [redacted] laquelle justement l'écrivain [redacted] livre.

La Goutte d'or en tout cas ne se termine [redacted] mais sur une [redacted] splendide qui fait écho [redacted] la mort [redacted] chamelier en ouverture [redacted] livre. Elle se déroule place Vendôme, [redacted] cœur [redacted] plus chic de Paris. [redacted] travailleurs maghrébins, [redacted] leur marteau piqueur comme [redacted] une arme symbolique, [redacted] un parking. C'est alors que dans [redacted] vitrine d'un joaillier réapparaît le bijou.

Une danse dérisoire

Idriss, quand il était encore [redacted] lui, l'avait découvert [redacted] cou d'une danseuse noire; il l'avait ramassé, celle-ci l'ayant perdu dans ses évolutions ; une putain de Marseille le lui avait pris en échange d'une passe... Il revient luire là, mais devenu intouchable, seulement exposé au regard. Nous sommes bien [redacted] la civilisation du spectacle [redacted] la représentation tient lieu [redacted] Et Idriss, transporté, tenant entre ses mains [redacted] un [redacted] énorme la [redacted] trépidante qui défonce le pavé, exécute [redacted] danse dérisoire, au bout [redacted] laquelle on devine que se profile [redacted]

La Goutte d'Or est le plus réaliste des romans [redacted] Tour[redacted] On n'y trouve [redacted] comme dans [redacted] *Roi* [redacted] *aulnes* ou [redacted] *Météores*, ces inquiétants person[redacted] repris aux [redacted] mythes, ces [redacted] épiques, fantastiques où flamboyait l'imagination [redacted] l'écrivain. [redacted] toute graisse, [redacted] tout excès, extrêmement rapide dans la [redacted] des aventures, toutes plausibles, qu'il met en [redacted] avec un [redacted] fait [redacted] pureté et [redacted] transparence, il est comme marqué par une ascèse.

Il ne s'en déploie [redacted] moins [redacted] des niveaux multiples qui [redacted] en résonance. Il organise tout un système d'échos. Il entrecroise trois [redacted] qui se nouent : celle d'un bijou, celle d'une photo, [redacted] d'un homme. [redacted] civilisations en opposition s'y illustrent à tra[redacted] leurs emblèmes. Un mode [redacted] y [redacted] supériorité : l'écrit sur l'image. Sans se résoudre, une brûlante question d'actualité se pose, [redacted] de toute tragédie.

[redacted] me demande ce qui [redacted] le plus [redacted] admirer dans ce livre, si simple [redacted] apparence : [redacted] la richesse [redacted] la réalité captée, ou [redacted] moyens qui la [redacted] et font [redacted] enquête, de [redacted] document, [redacted] d'aventures, un conte, une féerie, une œuvre d'art.

JACQUELINE PIATIER.

LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH

Le plaisir d'y croire

(Suite [redacted] la [redacted] 11.)

L'EX-ÉPOUSE du copain d'Alger, [redacted] Américaine peintre [redacted] alcoolique, accueille Manuel [redacted] sa propriété d'Anda[redacted] Sa fille [redacted] l'y rejoint avec un énarque chaste, qui a remplacé [redacted] et [redacted] ne pas s'avouer qu'au [redacted] c'est [redacted] son père qu'elle est amoureuse. Doué, [redacted] ment, pour attirer [redacted] âges, de préférence [redacted] Manuel vit un amour fou avec Marianne, dont il apprécie l'absence parfaite [redacted] vanité, et [redacted] l'enfant remplace [redacted] qu'il n'a [redacted] L'Andalousie [redacted] rappelle l'Algérie toute proche. Et sa nature [redacted] » fait qu'étant [redacted] exige qu'on [redacted] autour [redacted] lui.

IL songe [redacted] ne plus revenir [redacted] Paris, lorsque naît, [redacted] cadette, [redacted] prématuré [redacted] déshydratation mortelle. Le père [redacted] médecin, [redacted] lui, [redacted] font qu'un bond. [redacted] sauvera [redacted] petit-fils, [redacted] drame, et [redacted] patron. Un méchoui [redacted] marquera [redacted] victoires. Et, après qu'une attaque [redacted] l'aura [redacted] au lit, [redacted] voix, [redacted] battra, poing serrés. [redacted] premier mot, [redacted] dernier [redacted] livre, sera : « *Je recommence !* » [redacted] exemple d'amour [redacted] la [redacted] que n'en [redacted] plus [redacted] Français [redacted] souche, [redacted] qui [redacted] comme un des apports des pieds-noirs [redacted] la culture dépressive de l'Hexagone.

Construction [redacted] rebondissements, pittoresque et [redacted] profonde, [redacted] figure [redacted] : [redacted] égards, [redacted] Gardel confirme [redacted] générosité [redacted] grand [redacted] qu'annonçait *Fort-Saganne.* Le film [redacted] là, prêt [redacted] producteurs, mais [redacted] aux [redacted] premiers, [redacted] fond, [redacted] faire [redacted] cinéma. [redacted] y [redacted] par une langue qui a décidé de suggérer au mieux sans se faire remarquer pour elle-même. Une politesse qui se perd parce qu'elle [redacted] plus difficile que l'ébouriffement frimeur.

YVES NAVARRE a [redacted] même [redacted] que Louis Gardel et [redacted] réputation comparable. Dès avant son Goncourt (*le Jardin d'acclimatation*, l'année de *Fort-Saganne*, 1980), [redacted] un large public [redacted] conflits [redacted] conformisme familial et [redacted] d'authenticité d'enfants [redacted] Lui aussi se soucie de notre plaisir de croire [redacted] ce qu'il raconte, tout en s'impliquant davantage dans ses récits, avec [redacted] fragi[redacted] ardent, [redacted] de convaincre.

[redacted] dans [redacted] interventionnisme. L'auteur ne peut s'empêcher de réfléchir à haute [redacted] sur [redacted] « roman en train de se faire » ; [redacted] qui, s'agissant d'une épouse de diplomate octogénaire, n'ajoute pas précisément [redacted] vraisemblance du personnage. C'est [redacted] une tentation courante, depuis [redacted] « Journal d'Edouard » que [redacted] tenait parallèlement [redacted] *Faux-Monnayeurs*, depuis Joyce, et plus encore depuis que le nouveau roman a obligé [redacted] conteurs-nés [redacted] justifier...

M[redacted] n'empêche [redacted] d'ajouter foi [redacted] l'entreprise de *Louise*. Née en 1904, cette grande bourgeoise du quartier Sainte-Clotilde ne veut [redacted] mourir [redacted] ce que l'ont [redacted] manières, [redacted] carrière de son mari et les tabous de son temps.

Il ne sera pas dit que son passage sur terre s'est réduit [redacted] plans [redacted] d'Extrême-Orient, [redacted] taffetas, [redacted] goûters d'enfants, [redacted] que [redacted] l'oubli, comme [redacted] tableau de famille [redacted] héritiers vont vendre, ou comme ses malles qui ont coulé en Méditerranée, un jour, avec un cargo.

C'est [redacted] dignité. Elle [redacted] qui [redacted] eu lieu [redacted] lignes, les [redacted] jeunesse auprès d'un gamin [redacted] cerf-volant, [redacted] mort [redacted] volupté [redacted] un lupanar, [redacted] dont on [redacted] caché [redacted] mort sous [redacted] LVF ; bref, [redacted] « monde » [redacted] sa mère, [redacted] plus [redacted] qu'elle, l'avait chargée, [redacted] mariant, [redacted] « [redacted] de [redacted] part ». Elle parlera [redacted] ce qui, *shocking !* vient du ventre. Une vieille [redacted] indigne, en quelque [redacted]

DES [redacted] l'aident [redacted] souvenir, [redacted] que le journal [redacted] son mari, [redacted] brillant pessimiste convaincu d'avoir côtoyé une femme [redacted] d'alentours. C'est [redacted] pour [redacted] réputation que [redacted] remplit [redacted] cahiers, en cachette, avec l'énergie [redacted] travail [redacted] reconquête d'elle-même l'amène [redacted] ses [redacted] pour les bridgeurs insignifiants qu'ils sont, et à éprouver [redacted] nation, [redacted] celle-là, [redacted] sa [redacted] servante, [redacted] qui elle léguera [redacted]

Les secrets de famille et les dépits enfouis sont des mines littéraires. [redacted] dirait qu'ils déposent, comme ces coquilles [redacted] dont jaillit [redacted] pétrole. [redacted] que [redacted] Louise au seuil du néant, contre la montre, a la force des rancœurs, sans [redacted] avoir le rance. Son silence aussi, [redacted] l'avait [redacted] Il n'y a pas [redacted] plus grand texte, dit-elle, que celui que l'on tait en [redacted] par choix.

L'auteur, ici, [redacted] passer le bout de la plume. [redacted] Louise a le dernier mot. Cette figure de femme vue par un homme est à ranger auprès [redacted] l'exilée [redacted] de Bianciotti (*Sans* [redacted] *du Christ*, Femina 1985). Symboles d'une difficulté que le féminisme a seulement atténuée : [redacted] s'appartenir, enfin.

★ **NOTRE HOMME, de Louis Gardel, Seuil, 284 p., 85 F.**
★ **LOUISE, d'Yves Navarre, Flammarion, 204 p., 69 F.**

culture

EXPOSITIONS

TROIS SIÈCLES DE PEINTURE JAPONAISE

Le pinceau le plus libre du monde

Méditations zen, décors [redacted] paravents, portraits d'humains, d'animaux ou de rochers, paysages, illustrations [redacted] romans, etc., [redacted] tout cinquante œuvres peintes du quinzième au dix-neuvième siècle sont exposées à la galerie Ostier. Ce bon choix permet de réfléchir sur presque tous les aspects typiques d'un art où le pinceau est resté singulièrement libre et ironique après les incontestables leçons de l'ancienne Chine.

L'exposition elle-même ne se veut pas une suite exhaustive d'exemples de tous les genres ; les « grandes machines » officielles sont absentes, et on ne regrettera pas un certain art religieux assez conventionnel, alors qu'une place privilégiée est faite à la tradition zen où éclatent les ressources spirituelles et la malice graphique locale. En revanche, la merveilleuse série des hommes illustres du Yamato n'est pas gâtée avec le portrait [redacted] Michizane (quinzième siècle, par Yukihiro), une pièce très précieuse mais d'une tristesse peu convaincante.

Certaine manière de tout traiter en raccourcis passe de la calligraphie au dessin d'objets-symboles. Le pinceau des moines zen est l'instrument d'un exercice mental, un enseignement. D'où le parti tiré du cercle «enso», du sac de Hakuin et des «objets précieux». La présentation est fort bien conduite à cet endroit difficile où la peinture-dessin passe des symboles de l'univers au paysage. Ces minuscules barques perdues dans de hauts à-plats d'encre diluée sont-elles dérivées d'une expérience ou d'observations dans les brumes autour d'îles humides ? Les quelques très beaux paysages zen du quinzième siècle gardent leur secret.

Par la suite, d'autres paysages, ceux du dix-huitième siècle surtout, développeront par des moyens plus sophistiqués d'admirables effets. Le Japon s'y spécialisera en associant calligraphie [redacted] représentations d'objets. Cette habitude [redacted] ser signe et image est révélatrice : partie d'une émotion personnelle fortement expressive dans les bons [redacted] elle court le risque, dans les moins bons, de tourner à l'allusion littéraire. Voire au calembour incommunicable. Bien entendu, l'exposition ne cite que les paysages dotés des admirables effets évoqués plus haut (Hitsu, Bancho).



Comme pour [redacted] des caractères les plus frappants de l'art japonais, le goût de l'obliquité, quelques pièces du seizième siècle sont [redacted] citer : le *Jeu* [redacted] *Kemari*, peinture sur paravent avec de grands nuages d'or, où Tohaku sait déployer largement les costumes somptueux, les longues chevelures noires retombantes des personnages. A droite, des claustra précisément obliques. Naturellement, le système du « toit enlevé » laisse voir une scène domestique. Dans un kakemono voisin, nous retrouvons les mêmes lignes de l'architecture et les mêmes personnages : on sait que l'Ecole Tosa, à la fin du seizième siècle, s'inspire largement du célèbre roman de Genji. Une scène nocturne complète cet ensemble raffiné voué [redacted] la peinture de cour.

[redacted] qu'un Portrait [redacted] et des [redacted] *lisant*, nous acheminent vers le [redacted] l'estampe, qui triomphera par la suite, netteté du trait cernant les visages et les silhouettes, agrément des courbes et des couleurs. Précision extrême du détail vestimentaire, l'art animalier, dont un excellent exemple est déjà donné avec le *Singe aux longs bras* de la fin du quinzième siècle, [redacted] prendre [redacted] l'importance. Au seizième siècle, [redacted] fameux « sentiment de la nature » peuple les paravents [redacted] superbes faucons, mais les pins, les pivoines, sont traités avec la même autorité. La peinture japonaise sait très bien se passer de grands sujets. Par exemple, quand elle se contente d'un bol [redacted] thé irrégulier perdu dans une haute [redacted] blanche. Ou d'un [redacted] crapaud Rosetsu, qui, [redacted] reste, n'est représenté qu'en partie. Comme toujours, l'essentiel est dans le style.

Et, en matière de portrait, la peinture sur paravent de la *Dame aux glycines*, montre qu'une élégante même superbement parée et accom[redacted] suivante, est facilement équilibrée sur [redacted] *feuille par une g'ycine* [redacted] simple, si ressemblante, si légère.

Un bien joli parcours à l'intérieur de trois siècles.

P.-M. GRAND.

★ Galerie Janette Ostier, 26, place des Vosges. « Peintures japonaises XV[e]-XIX[e] siècle ». Jusqu'[redacted] 12 janvier.

CINÉMA

« L'HONNEUR DES PRIZZI », de John Huston

Un contrat douteux

Charley Partanna [redacted] Nicholson) a *été recueilli*, petit garçon, par une des grandes familles de la Mafia new-yorkaise, les Prizzi, et leur sert depuis toujours [redacted] virtuose. Un as du « contrat », comme on dit maintenant chez les bons pères à l'heure du tiercé. Au mariage d'une fille Prizzi, il rencontre Irène (Kathleen Turner) [redacted] raide amoureux [redacted] cette [redacted] pas farouche. Amours, délices et orgues. Mais... quelques [redacted] auparavant, Charley [redacted] Maerose (Angelina [redacted] John Huston), [redacted] que celle-ci, en [redacted] son inconduite, ne soit bannie de la famille. Dominic, son père, en veut toujours à Charley. Il ne [redacted] ménage [redacted] missions difficiles, et Charley, après avoir refroidi quelques braves canailles, se trouve nez [redacted] nez avec la [redacted] Irène, [redacted] moins [redacted] professionnelle que lui, menteuse, il le sait, mais dont le je-ne-sais-quoi le tient par le bon bout. En bonne logique, les deux amants se voient simultanément chargé d'un contrat l'un contre l'autre.

En adaptant le roman de Richard Condon, John Huston a choisi l'ironie, et les situations cornéliennes tournent au vaudeville sanglant. Ce parti pris d'immoralité joyeuse est assez drôle au début, la peinture des mafiosi est si chargée dans le trait et si paisible en même temps qu'elle donne au crime un air bon enfant, [redacted] petite [redacted] rapide[redacted] pasticher *le Parrain*, de [redacted] l'anti-Coppola, devient fastidieuse. Les clichés repris sont retournés si lourdement qu'on regrette les originaux. Et qu'on regarde sa montre. Deux heures [redacted] neuf minutes d'humour gâteux, c'est très long, très triste, et le retour obstiné des mesures pin[redacted] *Pie* [redacted] donnent envie de mettre la bestiole à la bro[redacted]

John Huston a réalisé de purs [redacted] *le Faucon maltais, Key Largo, Quand la ville dort, African Queen, Beat the Devil, Reflets dans un œil d'or*, entre autres...) et aussi des œuvres beaucoup moins travaillées. Avec *l'Honneur des Prizzi*, on est au-delà de la détente, en plein relâchement. Angelica Huston, hélas enlaidie à l'italienne, [redacted] sa tête, mais les autres... Le parrain (William Hickey) [redacted] difficilement croire à son grand [redacted], ne dispose d'aucun [redacted]risme, la perfide Kathleen Turner n'est pas évidente dans le rôle de bombe sexuelle (et guère plus distinguée que dans le mémorable *Homme aux deux cerveaux*. Quant à Jack Nicholson, qui ne s'est jamais [redacted] remarquer [redacted] dentelle, Huston lui laisse la bride sur le cou. Trop vieux pour museler un fou pareil, et le fou joue [redacted] tombeau ouvert. La vulgarité, enfin, est partout répandue, jusque dans les lits, [redacted] Nicholson en pleine scène d'amour s'interroge : *« Il y a quelque chose qui pue le poisson, ici »*. Ça, c'est du flair.

MICHEL BRAUDEAU.

CINÉMA

« LE CAVIAR ROUGE », de Robert Hossein

Genève en hiver, [redacted] métallique, inquiétante. Un ample *mouvement de caméra balaie le pont tendu sur le lac Léman, l'espace* où les mouettes volent bas, s'arrête devant un grand hôtel. Tout près de là, jadis, l'impératrice Elisabeth d'Autriche fut [redacted] par un anarchiste italien. L'action du *Caviar rouge*, nouveau film de Robert Hossein, se situe de nos jours, mais tout y parle du passé.

Passé du réalisateur retrouvant Frédéric Dard pour un suspense implacable, écrit avec lui ; passé historique de la villa abandonnée des bords du lac, dont le salon a gardé son atmosphère de vieux consulat russe, même si le portrait – poussiéreux – de Staline s'est glissé parmi les icônes ; passé d'Alec (Robert Hossein) et Nora (Candice Patou), qui, sept ans après s'être quittés à Madrid, se retrouvent ici pour un affrontement téléguidé par Youri (Ivan Desny). Celui-ci est le *chef d'un réseau d'espionnage soviétique auquel ils ont appartenu* tous deux. Or quelqu'un vient de trahir. Peut-être Alec, peut-être Nora. *Et Youri les place l'un en face de l'autre après leur avoir offert* un souper aux chandelles avec deux sortes de caviar : le rouge est américain !

Robert Hossein a mis en scène ce huis clos comme au théâtre, mais le dialogue rebondit d'Alec à Nora pour faire passer, dans ce salon datant d'un autre âge, le romantisme d'un amour miné par le soupçon, les machinations des services secrets, le fanatisme, et qui, pourtant, donne à chacun le désir de sauver l'autre. Par ce romantisme et la fatalité qu'il engendre (étonnante scène de la fin où les mouettes sont, encore, des oiseaux de rêve et de mort), par le climat esthétique des images, Robert Hossein cultive la brûlante nostalgie de l'âme et de la mémoire slaves, y entraîne Candice Patou. Seuls les cœurs secs pourront leur résister.

JACQUES SICLIER.

★ Voir les films nouveaux.

VARIÉTÉS

JEAN-LUC LAHAYE, à l'Olympia

Les enfants perdus, abandonnés, occupent un solide créneau dans la chanson française. Leurs aventures émeuvent, font pleurer les foules, et le mélo conserve une place de choix. Dans les années 60, en pleine explosion du rock'n roll, Hervé Vilard, avec son ticket de sortie de l'Assistance publique, avait ainsi bravé Eddy Mitchell et il était devenu sur scène l'image au masculin de Dalida, son idole, avec une belle outrance des expressions et des sentiments.

Enfant de l'Assistance publique comme son aîné, Jean-Luc Lahaye admirait pour sa part Piaf – dont il chante aujourd'hui *la Foule* – et Polnareff. Ces parrainages apparaissent dans son premier spectacle en tête d'affiche à l'Olympia (mis en lumières par Jacques Rouveyrollis) qui laisse présager une vraie carrière de chanteur populaire, aiguillée par les méthodes modernes de marketing. A peine vedette, Jean-Luc Lahaye a déjà publié son livre, *Cent familles* (1), qui a bien sûr pour cadre l'orphelinat, la Direction départementale d'action sanitaire et sociale, et les familles où il a vécu entre deux fugues. Cette autobiographie a été vendue, comme son dernier album (« Papa chanteur ») (2), à plus de 300 000 exemplaires.

Et quand, en scène, Jean-Luc Lahaye fait le récit de ses malheurs d'autrefois, il reprend, en guise d'illustration, la jolie chanson *les Boutons dorés*, chantée il y a vingt ans par Jean-Jacques Debout. Mais son tour de chant est plus large, plus ouvert que celui d'un Hervé Vilard et fait alterner la gentille ballade et la rengaine rythmée, la berceuse et le morceau de bravoure de quatorze minutes pour raconter la vie d'un petit cirque.

Secondé par une équipe de paroliers et de compositeurs (Frank Thomas, Jean Musy), Jean-Luc Lahaye sait déjà mener un spectacle. Après deux années de galas dans les régions, il presque devenu un vieux routier de la scène, avec d'autant plus d'aisance qu'il a naturel[redacted] corps souple d'un danseur.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Olympia, 20 h 15. Jusqu'au 11 janvier.

(1) *Cent familles*, Ed. Carrère-Michel Lafon.

(2) Album Phonogram.

MUSIQUE

« STIFFELIO » et « AROLDO », de Verdi, à Venise

L'histoire édifiante de deux faux jumeaux

La Fenice ne se contente pas d'offrir un merveilleux spectacle vénitien avec cette salle de crème, d'or et de dentelles que hantent les bals masqués du Carnaval. Elle est aussi redevenue un des théâtres les plus vivants d'Italie, un *« théâtre laboratoire »*, selon l'expression de son directeur, Italo Gomez.

L'an passé, c'était l'étonnante réalisation scénique par Pizzi de *la Passion selon saint Jean*, de Bach, venue depuis [redacted] Théâtre des Champs-Elysées. Ces jours-ci, une soirée passionnante, d'une longueur bayreuthienne, avec un grand spectacle pour dîner dans les *trattorie* voisines, permettait de découvrir deux opéras presque inconnus de Verdi, *Stiffelio* et *Aroldo*, deux faux jumeaux... Bien qu'écrits à six ans d'intervalle, ils ont 60 % de musique commune, le même sujet, simplement transposé de sept siècles, et ils ont sombré dans le même oubli.

Lorsque Verdi compose *Stiffelio*, ce n'est plus un débutant : [redacted] trente-sept ans, il a déjà à son actif, entre autres, la première version de *Macbeth* et *Luisa Miller* ; la trilogie *Rigoletto, Trouvère, Traviata* est proche. Cette fois, il a pris bizarrement comme modèle la pièce édifiante où deux illustres Français, Emile Souvestre et Eugène Bourgeois, racontent l'histoire d'un pasteur protestant, trompé par sa femme, et qui lui pardonne publiquement du haut de sa chaire en commentant l'évangile de la femme adultère.

Au dix-neuvième siècle, en pays catholique, un tel sujet situé à l'époque contemporaine – ce ministre du culte marié aux prises avec des difficultés conjugales – ne pouvait que faire scandale, et, lors de la première à Trieste, le 16 novembre 1850, la censure exigea la suppression de la dernière scène, ce qui rendait l'œuvre incompréhensible. Mais Verdi tenait [redacted] sa partition. Un premier rapetassage fut présenté à Rome en 1851, puis [redacted] Naples, sous le titre de *Guglielmo Wellingrode*, où le pasteur devenait un chevalier saxon du quinzième siècle, qui se montrait clément sans utiliser de citations évangéliques ; cette version édulcorée, si elle ne changeait rien à la musique, n'en paraissait pas moins absurde, dépouillée de son sens religieux.

Ferveur

Six ans après, Verdi reprend le projet ; il détruit la partition de *Stiffelio* (les plombs sont fondus par Ricordi) et compose une nouvelle mouture, *Aroldo*, qui sera créée à Rimini le 16 août 1857. Il s'agit cette fois du retour d'un croisé en Ecosse, vers l'an 1200 ! Le plan général reste le même, mais la musique est profondément remaniée, et un quatrième acte original verra la réconciliation des deux époux par une nuit de lune sur les bords du lac Lomond (1)...

Les secondes versions de Verdi (*Macbeth* et *Simon Boccanegra* notamment) sont en général très supérieures aux premières, ce qu'on pourrait attendre d'*Aroldo* en cette période de pleine maturité. L'étonnant spectacle de Venise montre qu'il n'en est rien. Il débute « chronologiquement » par cet *Aroldo*, le dernier « remake » pourtant traité dans le style historique et héroïque des œuvres de jeunesse, brillant, rapide, avantageux, mais l'on dirait que le compositeur s'essouffle à retrouver une écriture désuète, et la banalité du livret médiéval accuse encore le côté extérieur de l'entreprise.

Et puis tout change avec *Stiffelio*. Prise dans u[redacted] très dense, d'une ardente ferveur religieuse, riche d'émotion, avec une grandeur dans les airs ; une maîtrise dans les ensembles, un sens du développement des scènes, qui annoncent *la Traviata, le Trouvère*, voire *Don Carlo*, la musique va à l'essentiel, fonctionne admirablement pour nous faire partager le drame de cet homme pris en tenaille entre la jalousie et le pardon, que nous sentons si proche, si « contemporain ». Et l'on est stupéfait, en reconnaissant les passages communs aux deux opéras, de leur découvrir une nécessité insoupçonnée dans un contexte aussi fort.

Il est vrai que la Fenice et le metteur en scène Pier Luigi Pizzi ont pesé de tout leur poids en [redacted] de *Stiffelio*. Les décors pour *Aroldo* imitent le carton-pâte du dix-neuvième siècle, et la régie atteint les limites du pastiche conventionnel ; quant à la distribution, elle est bien médiocre, voix laides et sans caractère, souvent fausses de surcroît.

Dans l'atmosphère obscure et confinée de *Stiffelio*, au contraire, les passions de ces protestants rigides, tous en noir, explosent avec une terrible violence, avec des gestes intenses, des groupes tendus, admirablement composés ; les chanteurs ont une stature réellement tragique, en particulier le Stiffelio d'Antonio Barasorda, le Stankar de Brent Ellis, et la Lina de Rosalind Plowright, malgré une voix devenue très dure, à la limite du cri, mais au jeu impressionnant.

L'orchestre de la Fenice paraît quelque peu débraillé et vulgaire ; pourtant le chef israélien Eliahu Inbal a su faire passer un véritable courant dans ces deux œuvres si dissemblables.

Nul doute que *Stiffelio* [redacted]mence une nouvelle carrière, grâce [redacted] *l'édition critique réalisée par* Giovanni Morelli ; celui-ci a utilisé pour la première fois une partition de 1851 (retrouvée [redacted] la Bibliothèque nationale de Vienne), conforme à celle qui avait servi le 13 janvier 1852 à Venise pour l'unique [redacted]tion non censurée de l'opéra (2).

1852-1986 : [redacted] mérité de *Stiffelio*, et de Verdi, qui a toujours manifesté une affection particulière [redacted] ses *« bons Vénitiens »*, leur confiant les créations d'*Ernani, Attila, Rigoletto, la Traviata, Simon Boccanegra*, toutes œuvres qui figureront au grand Festival du bicentenaire de [redacted] Fenice en 1992.

JACQUES LONCHAMPT.

★ La Fenice sera l'hôte du Théâtre des Champs-Elysées entre le 20 février et le 1[er] mars, et présentera notamment l'*Otello* de Rossini.

(1) Le programme de Venise présente en [redacted] la traduction de la pièce française et les [redacted] *Wellingrode* et *Aroldo*.

(2) Parme avait donné la première représentation moderne de *Stiffelio* en 1968, à partir des deux matériels de *Guglielmo Wellingrode* conservés au San-Carlo de Naples. Un enregistrement, dirigé [redacted] Lamberto Gardelli, avec José Carreras et Sylvia Sass, a été publié en 1980 par Philips [redacted] disques, 6769.039).

LA MORT DE PIERRE FOURNIER

Grand styliste à la française

Frappé il y a huit jours par une attaque d'hémiplégie, Pierre Fournier vient de mourir à l'âge de soixante-dix-neuf ans, le 28 janvier à Genève, où il habitait depuis 1956. Il avait donné son dernier concert l'an passé au Festival d'Aldeburgh en Angleterre.

Cet homme fin et discret était l'un des plus grands violoncellistes du monde. Rostropovitch, qui avait organisé en son honneur une fête éblouissante à Zurich, en 1981, l'appelait *« mon ami, mon idole, et mon dieu »*, bien que leurs tempéraments fussent à l'opposé. Le regard tout intériorisé, dans un visage aigu, sous la belle chevelure blanche, il atteignait les plus profonds secrets par son chant, d'une élégance et d'une pureté parfaite, à l'égal d'un violon.

Grand styliste à la française, c'est par une gamme infinie de couleurs qu'il faisait vibrer les musiques romantiques comme les chefs-d'œuvre classiques, préférant, selon le mot de Couperin, *« ce qui touche plutôt que ce qui surprend »*. Mais, sous cet archet riche et mélodieux, la musique était comme régénérée, retrouvait son plus haut lyrisme.

Fournier avait résolu, pour sa part, le problème fondamental du violoncelle, qu'il énonçait ainsi : *« Tirer de ses quatre cordes si graves des sons d'une séduisante éloquence et laisser s'épanouir la musique. »* Et il disait encore : *« Faire de la musique signifie aimer pour transmettre aux autres, à ceux qui sont émus par votre grâce, cet amour, et créer avec eux un lien indissoluble, un royaume sans frontières. »*

Pierre Fournier était né à Paris le 24 juin 1906. Peut-être se serait-il consacré au piano si une attaque de poliomyélite, à neuf ans, ne l'avait fait s'orienter vers le violoncelle. Elève de Paul Bazelaire et André Hekking au conservatoire, il obtint son premier prix en 1923 et gagna sa vie d'abord dans les cinémas et les théâtres. Son premier récital à Paris, en 1928, marqua le début d'une brillante carrière internationale, où il joua avec les plus grands artistes et orchestres, donnant quelque cent concerts par an, et enregistrant de nombreux disques, en particulier avec Kempff et Szeryng, sans cesser d'enseigner à Paris, entre 1937 et 1949, ainsi qu'à l'occasion de cours d'été à l'étranger. Il avait créé les concertos de Roussel et de Frank Martin, ainsi que des œuvres écrites pour lui par ses amis Honegger, Poulenc et Martinu, entre autres.

J. L.

SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

VINCENT OU L'AMIE DES PERSONNALITÉS, Athénée (47-42-67-27) 21 h.
CHER VIEUX TROUBADOUR, Athénée-Berard (47-42-67-27) 18 h 30.
TUSS-Cité, Resserre [redacted] 20 h 30.
VOYAGE D'HIVER, [redacted] Galerie (45-89-38-69), 20 h 30.
LA FEMME ASSISE, Dix-Heures (46-06-97-08), 20 h 30.
LA DISPUTE-Epicerie (42-72-23-41), 20 h 30.
TUEUR SANS GAGES, Neuilly : [redacted] (47-47-89-03), 20 h 30.
DIDEROT ET L'ABBÉ BARTHELEMY, Petit Rond Point (42-56-60-70), 18 h 30.
LA NUIT D'IRLANDE, Jardin d'Hiver (42-55-74-40) 21 h.
COMEDIENNE D'UN CERTAIN AGE, Petit [redacted] (42-25-70-32) 18 h 30.
JULIETTE OU LA MISERABLE, Ivry Théâtre des Quartiers (46-72-38-43) 20 h 30.
[redacted] AUTRES, [redacted] Malraux (48-47-18-27) 21 h.
[redacted] VIE DE PAOLO UCCELLO, [redacted] (42-57-42-14) 20 h.
[redacted] FORCE DE L'HABITUDE, Tempête (43-28-36-36) 20 h 30.
IMPASSE 14, Théâtre Noir (43-46-91-93) [redacted]
LORENZACCIO, Saint-Denis, TGP (42-43-00-51) 20 h 30.

☞ Spectacles sélectionnés par le club du « Monde des [redacted] »

Les salles subventionnées

COMÉDIE-FRANÇAISE (42-96-10-20), 20 h 30 : Feydeau. Comédies en un acte.
☞ CHAILLOT (47-27-81-15), Grand Théâtre : 20 h 30 : Lucrèce [redacted]
PETIT ODÉON (43-25-70-32), [redacted] h 30 : Comédienne d'un certain âge pour jouer la femme de Dostoïevski, de E. Radzinski.
☞ TEP (43-64-80-80) : 19 h : les Tourlourous.
BEAUBOURG (42-77-12-33) : Débats-Rencontres : 18 h 30 : l'art augural de Valerio Adami ; 18 h 30 : Marco Polo, une expérience d'écriture plurielle.
Cinéma-Vidéo : Nouveaux films BPI : 16 h : Albert Cohen, de M. Soutter ; 19 h : Televessel, Prod. Pologne/Belgique ; Vidéo-Musique : 16 h : Madame Butterfly, de Puccini ; 19 h : Ram Narayan, de J.C. Bonfanti ; Sa Re Ga, de M. Kabir, G. Mahn ; Concerts-Spectacles : à 20 h 30 : Séminaire sur la composition ; Cinéma : Auteurs, acteurs du cinéma de Trieste : Voir rubrique Festival de Cinéma.
THÉATRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83) : Black season : 20 h 30 : Black and Blue - Revue noire. Spect. de C. Segovia et H. Orezzoli ; dir. orch. : R. Stevenson ; chorégraphie : H. Le Tang (Musiques de Duke Ellington, Fats Waller, Jelly Roll Morton, Louis Armstrong).
THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77) : Th. de la Ville au Th. de l'Escalier [redacted] 20 h 45 : le Saperleau.
☞ CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34), 20 h 30 : Bajazet.

Les autres salles

☞ ARCANE (43-38-19-70), 20 h 30 : les Femmes savantes.
☞ ARTS HÉBERTOT (43-87-23-23), 21 h : [redacted] faible.
☞ ASILE CULTUREL (45-74-56-58), 21 h : Etranger dans la nuit.
☞ ATELIER (46-06-49-24), 21 h : Deux sur la balançoire.
☞ ATHÉNÉE [redacted]-42-67-27). Salle Ch.-Bérard, 18 h 30 : Cher vieux troubadour. – Salle L.-Jouvet, 21 h : [redacted] et l'amie des personnalités.
☞ BOURVIL (43-73-47-84), 20 h : [redacted] elle, [redacted] h [redacted] Y'en a marr...ez vous.
☞ CAFÉ DE LA DANSE (48-05-57-22), 20 h [redacted] : le Monologue d'Adramelech.
☞ CITÉ INTERNATIONALE (45-89-38-69), La Resserre, 20 h 30 : Tuss. – Galerie, 20 h 30 : Voyages d'hiver.
COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.
☞ COMÉDIE [redacted] CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24), 21 h : L'âge de [redacted] est [redacted]
☞ COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22), 20 h 30 : les Intrigues d'Arlequin et [redacted]
DAUNOU (42-61-69-14), 21 h : Au secours, elle me veut.
☞ DÉCHARGEURS [redacted], 18 h 30 : la Petite [redacted] d'allumettes ; 20 h 30 : Secrets du crépuscule.
☞ DIX HEURES (46-06-07-48), [redacted] la Femme assise.
EPICERIE (42-72-23-41), 20 h 30 : la Dispute.
ESPACE ACTEUR [redacted], 21 h : le Vent coulis.
☞ ESPACE CARDIN (42-66-17-81), 20 h 30 : Fool for Love.
☞ ESPACE KIRON (43-73-50-25), 20 h 30 : Vendredi, jour de liberté.
☞ [redacted] (42-71-10-19), [redacted] h 30 : la [redacted]
☞ ESSAION (42-78-46-42), 20 h [redacted] Il était une fois... un cheval [redacted]
FIAP (45-89-89-15), 20 h 30 : Marches et [redacted]
GALERIE 55 (43-26-63-51), 20 h 30 : The [redacted]
HUCHETTE (43-26-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon.
JARDIN D'HIVER (42-62-59-49), 21 h : la Nuit d'Irlande.
LA BRUYÈRE (48-74-76-99), 21 h : la Voisine.
☞ LUCERNAIRE (45-44-57-34) : I. 18 h : les Gouttes ; 20 h : C'est rigolo ; 21 h 45 : Garcimore. – II. 18 h et 20 h : Pardon M'sieur Prévert ; Petite Salle, [redacted] h 30 : Piano Solo.
☞ MARAIS (43-78-03-53), [redacted] h 30 : l'Eternel Mari.
☞ MARIE-STUART (45-08-17-80), 18 h 30 : Bienvenue au club, 20 h 15 : Savage Love ; 22 h 15 : Haute surveillance.
MARIGNY (42-56-04-41), [redacted] h 30 : Napo[redacted] – Petite salle (42-25-20-74), 21 h : Lorna et Ted.
☞ MATHURINS (42-65-90-00), Grande Salle, 21 h : Du rififoin [redacted]
MICHEL (42-65-35-02), 21 h 15 : Pyjama pour six.
☞ MOGADOR (42-85-45-[redacted], 20 h 30 : la Femme du boulanger.
☞ MONTPARNASSE (43-20-89-90), Grande Salle, 20 h [redacted] : les Gens d'en face.
NOUVEAUTÉS (47-70-52-76), 20 h 30 : Gigi.
PALAIS-ROYAL (42-97-59-81), 20 h 45 : [redacted] voisine.
PALAIS DES GLACES (46-07-49-93), 20 h 30 : le Grand Meaulnes.
PÉNICHE-OPÉRA (42-45-18-20), 21 h : À la recherche du temps porain.
PLAISANCE (43-20-00-06), 20 h 30 : les Solitaires.
☞ POCHE (45-48-92-97), 21 h : l'Ecornifleur.
POTINIÈRE (42-61-44-16), [redacted] h : Mimie en quête d'hauteur.
QUAI DE LA GARE (47-07-77-75), 20 h 30 : le Roi de Patagonie.
STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-35-10), 21 h : [redacted] cinquante [redacted] la mer.
☞ TAI TH. D'ESSAI (42-78-10-79). II. 20 h 30 : Toi et tes [redacted]
☞ TEMPLIERS (48-77-04-64), 20 h 30 : la Guéguerre.
TH. DES CINQUANTE [redacted], 20 h 30 : Fefou et ses amies.

Jeudi 9 janvier

☞ THÉATRE D'EDGAR (43-22-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.
☞ THÉATRE [redacted] (42-46-84-47), 21 h : Danger amour.
☞ THÉATRE DE L'ILE SAINT-LOUIS (46-33-48-65), [redacted] h 30 : [redacted] Follies Show.
☞ THÉATRE 3 SUR [redacted] (43-27-09-16), [redacted] h 30 : le Tigre.
☞ TINTAMARRE (48-87-33-82), 20 h 15 : le Bal de Néanderthal ; 21 h 30 : C'est encore loin la mairie ; 22 h 30 : [redacted] crève l'écran.
☞ THÉATRE DU ROND-POINT ([redacted]-56-70-80), Grande Salle, 20 h 30 : Oh ! [redacted] beaux jours. – Petite Salle, 20 h 30 : Retour [redacted] Florence ; [redacted] h 30 : [redacted] et l'abbé Barthélemy. – Maison intern. du th., 21 h : le Ramayana.
☞ TOURTOUR (48-87-82-48), 18 h 30 : Fabulatori Due ; 20 h 30 : Touchez pas à Carmen Cru ; 22 h 30 : Classées X.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35), 20 h 15 : [redacted] Bel Indifférent - le Menteur ; 21 h 45 : Au suivant ; 23 h : Histoire d'O.
BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; [redacted] h 30 : les [redacted] – II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes.
CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11), I. 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. II. 20 h 15 : Ça balance pas mal ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.
CAFÉ DE LA GARE (45-49-27-78), 20 h : l'Esprit qui mord.
[redacted] D'ESTRÉES (42-78-09-78), 22 h : D. Lance.
L'ÉCUME (45-42-71-16), [redacted] h : [redacted]ment de comptes.
PETIT CASINO (42-78-36-50), 21 h : Les oies sont vaches ; 22 h 15 : Nous, on sème.
POINT-VIRGULE (42-78-67-03), 20 h 15 : Moi je craque, mes parents raquent ; 21 h 30 : Courteline et Labiche en vacances ; 22 h 30 : Nos désirs font désordre.
SENTIER DES HALLES (42-36-27-27), 20 h : La baignoire qui venait du froid.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), 21 h, Touche pas à mon vote.

Le music-hall

CASINO DE PARIS (42-09-90-39), 21 h : A. Métayer.
CAVEAU DES OUBLIETTES (43-54-94-97), 21 h : Chansons françaises.
CHEVALIER DU TEMPLE (42-71-67-28) 22 h 30 : J. Danno.
LUCERNAIRE (45-44-57-34) 20 h : M. Illiasek.
MAISON DES CULTURES DU MONDE (45-44-72-30), 20 h [redacted] : Bauls du Bengale, Bhakha du Cachemire.
[redacted] (47-42-25-49) 20 h 30 : J.-L. Lahaye.

La danse

AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17), [redacted] h 45 : M. Venturini.
[redacted]-THÉATRE (42-26-47-47), 20 h [redacted] : Lettre de Juliette [redacted] Teresa.
THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-47-77), 20 h 30 : Ballet national de [redacted]

Les concerts

La Table verte, 22 h : A. Thai, B. Porot (Monteverdi, Frescobaldi, Scarlatti...).
Salle Gaveau, 20 h 30 : Ensemble orchestral de Paris, dir. : J.-P. Wallez (Haendel, Bach).

Jazz, pop, rock, folk

BAISER SALÉ (42-33-37-71), 23 h : Louaiva, J.-E. Dionnet, C. Paolo, C. Mondès.
CARREFOUR DE LA DIFFÉRENCE (43-72-00-15) 20 h 45 : Compagnie d'ici et d'ailleurs ; 22 h 15 : R. Grain.
CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05), 21 h 30 : Marc Laferrière Dixieland Jazz Band.
GIBUS (47-00-78-88), 22 h : Les Loups.
L'HEURE BLEUE (11, rue Braque 75003) : à partir de 24 h : Swinging art ensemble de Paris.
MÉRIDIEN (47-58-12-30), 22 h : J. Newman.
MONTANA (45-48-93-08), 22 h : R. Urtreger.
MONTGOLFIER (45-54-95-00) 22 h : R. Franc.
NEW MORNING (45-23-51-41), 21 h 30 : M. Maria.
PETIT JOURNAL (43-26-28-59), 21 h 30 : Caldonia.
PETIT [redacted] MONTPARNASSE (43-21-56-70), [redacted] h 30 : D. Huck Quartet.
PETIT OPPORTUN (42-36-01-36), 23 h : Ph. Drouillard, R. Dooreux, Th. Elliez, J.-M. Jaffet, S. Planchon.
LA PINTE (43-26-26-15) : M. Sarril.
SLOW CLUB [redacted], 21 h 30 : Whoopee Makers, B. Lecroart.
STAND BY (46-33-96-23), 21 h 30 : F. Jeanneau, H. Texier, M. Ducret, A. Romano.
SUNSET (42-61-46-60), 23 h : D. Pifarelly, F. Couturier, J.-P. Celea, F. Lai[redacted]

En région parisienne

AUBERVILLIERS, Th. [redacted] (48-34-67-67), 20 h 30 : [redacted]
IVRY, Théâtre (46-72-37-43), 20 h 30 : [redacted] ou la [redacted]
NEUILLY, [redacted], 20 h 30 : Tueur sans [redacted]
SURESNES, CL (45-06-13-10)), 20 h 45 : Tombeau pour cinq cent mille soldats.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

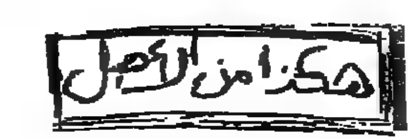
16 h, Hommage à Gale Sondergaard : la Femme aux araignées, de R. W. Neill ; 19 h, Hommage à E. Lubitsch : Jeux dangereux (V.o. s.-t.f.) ; 21 h, Hommage [redacted] Jean Negulesco : les Conspirateurs (v.o.).

BEAUBOURG (42-78-35-57)

15 h, Rétrospective Warner Bros ([redacted]-1985) : Ensign Pulver, de J. Logan (v.o.) ; 17 h, les Damnés, de J. Losey (v.o.) ; 19 h, Rétrospective du cinéma suédois 1929-1985 : Une nuit, de G. Molander (v.o.).

Les exclusivités

AMADEUS (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).
L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40). – V.f. : Arcades, 2e (42-33-54-58) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).
L'ARROSEUSE ORANGE (Hongrois, v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).
ASTÉRIX ET LA SURPRISE DE CÉSAR (Fr.) : Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, [redacted] (43-20-89-52) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (Brés., v.o.) : Saint-Ambroise, [redacted] (47-00-89-16) ; Rialto, 19e (46-07-87-61).
BATON ROUGE (Fr.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; [redacted] 14e (43-35-21-21).
BILLY ZE KICK (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-72-52-36) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).
BIRDY (A., v.o.) : [redacted] 5e (46-33-79-38).
LES BONS DÉBARRAS (Can.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).
LA BOURGEOISE ET LE PUCEAU (Fr.) (**) : Cinévog St-Lazare, 9e (48-74-77-44).
BRAZIL [redacted] v.o.) : Parnassiens, 14e (43-20-30-19).
LA CAGE [redacted] FOLLES N° 3 (Fr.) : Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; George-V, [redacted] (45-62-41-46) ; Français, [redacted] (47-70-[redacted]) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).
CHRONOS (Fr.-A.) : La Géode, 19e (42-45-66-00).
COCOON (A., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82). – V.f. : Impérial, 2e (47-42-[redacted]2) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-[redacted]12-06).
COLONEL REDL (Hongrois, v.o.) : St-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Gaumont Ambassade, [redacted] (43-59-19-08) ; 14-Juillet Beaugrenelle, [redacted] (45-75-79-79).
CORBEAUX ET [redacted] (Chinois, v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).
COTTON CLUB (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Boîte à films, 17e [redacted]-44-21).
CUORE (It., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Olympic Entrepôt, 14e (45-43-99-41) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; PLM Saint-Jacques, 14e (45-89-68-42).
LA DERNIÈRE LICORNE (A., v.f.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, [redacted] ([redacted]) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; [redacted] 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Montparnasse [redacted] 14e (43-20-12-06) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, [redacted] (46-36-10-96).
DROLE DE [redacted] v.o.) : Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).
L'EFFRONTÉE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Pagode, 7e (45-07-12-15) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Paramount City Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-4[redacted]) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Murat, 16e (46-51-99-75) ; Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96) ; Images, 18e (45-22-47-94).
EMMANUELLE IV (Fr.) (**) : George-V, [redacted] (45-62-41-46).
ESCALIER C (Fr.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82).
L'ÉVEILLÉ DU PONT DE L'ALMA (Fr.) : Républic, 11e (48-05-51-33).
EXPLORERS (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).
LA FORÊT D'ÉMERAUDE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
LES GOONIES (A., v.o., v.f.) : Para[redacted] Mercury, 8e (45-62-75-90). – V.f. : Paramount Opéra, [redacted] (47-52-56-31) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).
GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN SEIGNEUR DES SINGES (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).
[redacted] (Fr., v. angl.) : [redacted] Beaubourg, [redacted] (42-71-52-36) ; UGC Champs-Elysées, [redacted] (45-62-20-40) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; V.f. : UGC [redacted] 9e (45-74-95-40).
L'HOMME AU CHAPEAU DE SOIE (Fr.) : Républic, 11e (48-05-51-33).
LES JOU[redacted] ET LES NUITS DE CHINA [redacted] (A., v.o.) (**) : [redacted], 1er (45-08-94-14) ; Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Saint-[redacted] 11e (47-00-89-16).
KALIDOR (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount City, 8e (45-62-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Pathé Clichy, [redacted] (45-22-46-01).
LES LOUPS ENTRE EUX (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, [redacted] (43-59-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, [redacted] (43-87-35-43) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Français, 9e (47-70-33-[redacted]) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC [redacted] de Lyon, [redacted] (43-43-01-59) ; [redacted] (43-31-60-74) ; [redacted] (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Gaumont Convention, [redacted] (48-28-42-27) ; [redacted] Hugo, 16e (47-27-49-75) ; [redacted] Maillot, 17e (47-58-24-24) ; [redacted] Wépler, [redacted] (45-22-[redacted]) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).
LUNE DE MIEL (Fr.) : Impérial, [redacted] (47-42-72-52) ; George V, [redacted]-62-41-46).
MAD MAX AU-DELA DU DOME DU TONNERRE (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).
MOI VOULOIR TOI (Fr.) : [redacted] 2e (47-42-60-33) ; [redacted] 6e (42-22-57-97) ; Paramount [redacted] (43-25-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; [redacted] Sud, 14e (43-27-84-50).
MUSCLOR ET SHE-RA, LE SECRET DE L'ÉPÉE (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; [redacted] films, 17e (46-22-44-21).
NIGHT MAGIC (Can.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).
LES NOCES DE FIGARO (All., v.o.) : Vendôme, 2e (47-42-97-52).
LA NUIT PORTE JARRETELLES (Fr.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, [redacted] (43-21-41-01).
ON NE MEURT QUE DEUX FOIS (Fr.) : UGC [redacted] (45-61-94-95).
OZ, UN MONDE EXTRAORDINAIRE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).
PAPA EST EN VOYAGE D'AFFAIRES (You., v.o.) : St-André des Arts, 6e (43-26-80-25) ; Reflet Balzac, [redacted] (45-61-10-60).
LA PARENTÈLE (Sov., v.o.) : Epée de Bois, [redacted] (43-37-57-47).
LA PARTIE DE CHASSE (Brit., v.o.) : Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; [redacted] Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).



SPECTACLES

PASSAGE SECRET (Fr.) : Studio 43, [redacted] (47-70-63-40).

PIZZAIOLO ET MOZZAREL (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40).

PROFS (Fr.) : Arcades, 2e (42-33-54-58).

RAMBO II (A.) : Paramount City, 8e (45-62-45-76). – V.f. : Paramount Marivaux, 2e [redacted]

RAN (Jap., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Colisée, 8e (43-59-29-46).

RASPOUTINE, L'AGONIE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

RECHERCHE SUSAN, DÉSESPÉRÉ-[redacted] (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; UCG Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Biarritz, [redacted] (45-62-20-40). – V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86).

RETOUR VERS LE FUTUR (A., v.o.) : [redacted] Odéon, 6e (43-25-58-83) ; Marignan, 8e (43-59-92-82). – V.f. : Gaumont Opéra (ex-Berlitz), [redacted] (47-42-60-33) ; Capri, [redacted] (45-08-11-69) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (45-40-45-91).

LES RIPOUX (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; [redacted] Marbeuf, [redacted] (45-61-94-95).

RIO ZONE NORD (Brés., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Républic, 11e (48-05-51-33).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Publicis Matignon, [redacted] (43-59-31-97).

ROUGE BAISER (Fr.) : Ciné Beaubourg, [redacted] (42-71-52-36) ; UGC Danton, [redacted] (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, [redacted] (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, [redacted] (45-74-95-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

SANS TOIT NI LOI (Fr.) : [redacted] Halles, 1er (42-97-49-70) ; [redacted] Opéra (ex-Berlitz), [redacted] (47-42-60-33) ; 14-Juillet Parnasse, [redacted] (43-26-58-00) ; 14-Juillet Racine, [redacted] (43-26-19-68) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; [redacted] 13e (47-07-28-04) ; Bienvenue Montpar-[redacted], 15e (45-44-25-02) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

SANTA [redacted] (A., v.f.) : Cluny [redacted] [redacted] (43-54-07-76) ; George-V, [redacted] (45-62-41-46).

SCOUT TOUJOURS (Fr.) : [redacted] 2e (42-33-56-70) ; Ambassade, [redacted] (43-59-19-08) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

SHOAH (Fr.) : Olympic, 14e (45-43-99-41).

[redacted] (A., v.o.) : Paramount Odéon, [redacted] (43-25-59-83) ; Marignan, [redacted] (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50). V.f. : UGC Montparnasse, [redacted] (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; [redacted] Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Clichy, [redacted] (45-22-46-01).

STOP MAKING SENSE (A., v.o.) : Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04) (h. sp.).

[redacted] THAN PARADISE (A., v.o.) : Epée de Bois, [redacted] (43-37-57-47).

SUBWAY (Fr.) : Studio [redacted] Contrescarpe, 5e (43-25-7[redacted]7) ; Saint Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Calypso, 17e (43-80-30-11).

UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42).

TARGET (A., v.o.) : [redacted] Halles, 1er (42-97-49-70) ; UGC Odéon, [redacted] (42-25-10-30) ; Colisée, [redacted] (43-59-29-46) ; Par-[redacted] 14e (43-35-21-21) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. [redacted] Opéra, [redacted] (47-42-60-33) ; [redacted] 2e (42-33-56-70) ; Nation, [redacted]

LES FILMS NOUVEAUX

LE CAVIAR [redacted], film français de Robert Hossein, Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George-V, [redacted] (45-62-41-46) ; Marignan, [redacted] (43-59-92-82) ; Français, [redacted] (47-70-[redacted]) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

L'ENCHAINÉ (**), film [redacted] Giuseppe Patroni Griffi (v.o.) : Forum [redacted] Express, 1er (42-33-42-26) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Paramount City, 8e (45-62-45-76) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (45-40-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, [redacted] (45-22-46-01).

EN PLEIN CŒUR (inédit), film allemand [redacted] Dorrie (v.o.) : Républic, 11e (48-05-51-33).

[redacted] CHOC POUR [redacted] CHIC, film [redacted] ner (v.o.) : Forum [redacted] Express, 1er (42-33-42-26) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Ambas-[redacted] (43-59-19-08) ; George-V, [redacted] (45-62-41-46) ; Français, [redacted] (47-70-33-88) ; Maxéville, [redacted] (47-70-72-86) ; [redacted] 11e (43-07-54-40) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnos, 14e (43-77-52-37) ; [redacted] mont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Images, 18e (45-22-47-94).

L'HONNEUR DES PRIZZI, film américain de [redacted] (v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; [redacted] Rive Gauche, [redacted] (43-29-44-40) ; Bretagne, [redacted] (42-22-57-97) ; [redacted] Odéon, [redacted] (42-25-10-30) ; Pagode, 7e (45-02-12-15) ; Gaumont Champs Elysées, [redacted] (43-59-04-67) ; UGC Biarritz, [redacted] (45-62-20-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Ga[redacted] Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; [redacted] Sud, 14e (43-27-84-50) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gau[redacted] Convention, 15e (48-28-42-27) ; Murat, 16e (46-51-99-75) ; Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

[redacted], film américain de Joseph Zito [redacted] : Forum, 1er (42-97-53-74) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, [redacted] (45-63-16-16) ; v.f. : [redacted] Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montpar-[redacted] (45-74-94-94) ; [redacted] Ermitage, [redacted] (43-63-16-16) ; Para-[redacted] Opéra, [redacted] (47-42-56-31) ; [redacted] Boulevard, [redacted] (45-74-95-40) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC [redacted] 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, [redacted] (46-36-10-96).

LE [redacted] DE [redacted], [redacted] malien-nigérien [redacted] Mustapha Diop (v.o.) : 3 Luxembourg, [redacted] (46-33-97-77) ; [redacted] 6e (45-74-94-94) ; UGC Marbeuf, [redacted] (45-61-94-95) ; [redacted] Rochechouart, [redacted] (48-78-81-77).

ORIANE, film franco-vénézuélien de [redacted] Torres, [redacted] Halles, 1er (42-97-49-70) ; [redacted] Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; Ambassade, [redacted] (43-59-19-08) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

[redacted] SUR L'EAU PLATE, film britannique [redacted] (v.o.) : [redacted] 1er (42-97-49-70) ; Hautefeuille, [redacted] (46-33-79-38) ; [redacted] Champs-Elysées, [redacted] (47-20-76-23) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; v.f. : Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; [redacted] Convention, 15e (48-28-42-27) ; [redacted] Clichy, 18e (45-22-46-01).

LE SOULIER [redacted] SATIN, film franco-portugais [redacted] de Oliveira, Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Bonaparte, [redacted] (43-26-12-12) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

TANGOS, L'EXIL DE GARDEL (Franco-Argentin, v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

TARAM [redacted] LE CHAUDRON [redacted] QUE (A., v.o.) : Ermitage, 8e (45-63-16-16). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; (43-43-04-67) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Miramar, 14e (43-90-89-52) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Murat, 16e (45-51-99-75) ; Images, 18e (45-22-47-94).

TERMINATOR (A., v.f.) : Arcades, 2e (43-33-54-58).

THE SHOP AROUND THE CORNER (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (43-29-11-30).

TOKYO [redacted] (All., v.o.) : [redacted] des-Arts, 6e (43-26-48-18).

TONNERRES LOINTAINS (Indien, v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Capri, [redacted] (45-08-11-69) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Richelieu, [redacted] (42-33-56-70) ; Quintette, [redacted] (46-33-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George-V, [redacted] (45-62-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnos, [redacted] (43-27-52-37) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-52-27) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; Tourelles, 20e (43-64-51-98).

UNE [redacted] ITALIENNE (It., v.o.) : Latina, [redacted] (42-78-47-86) ; [redacted] 5e (43-54-42-34).

LE VOYAGE A PAIMPOL (Fr.) : [redacted] vaux, 2e (42-96-80-40) ; Studio Champollion, 5e (43-26-84-65).

VERTIGES (Fr.) : [redacted] (43-21-41-01).

WITNESS (A. v.o.) : Calypso, 17e (43-80-30-11).

Les festivals

AUTEURS, [redacted] DU [redacted] DE TRIESTE, [redacted] G.-Pompidou, salle Garance (42-78-37-29) : 17 h 30 : la [redacted] verde ; 20 h 30 : la Rosa Rossa, de F. Giraldi.

ALTMAN (v.o.), Action-La-Fayette, [redacted] (48-74-97-27) : Un couple parfait.

ANIMA[redacted] (v.o.), Rialto, [redacted] (46-07-[redacted]) ; en alternance : Tex Avery et Cie, [redacted]étal hurlant, le Chaînon [redacted]

CINQ FILMS POUR LE PRIX D'UN (v.o.), [redacted] 7e (47-83-64-66) ; 17 h 35 : le Visage ; 19 h 20 : Voyage surprise ; 21 h 05 : Drôle de drame ; 22 h 45 : les Tueurs.

MARX BROTHERS (v.o) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44) : 20 h : la Pêche au trésor ; 22 h : [redacted] nuit à Casablanca.

NIKITA MIKHALKOV (v.o.), Epée de [redacted] (43-37-57-47) : 17 h 30 : Cinq soirées ; [redacted] h 30 : Quelques jours de la vie d'Oblomov ; 22 h : Partition inachevée pour piano mécanique.

[redacted]ZU (v.o.), Olympic-Marylin, [redacted] ([redacted]-99-41) : le Goût du saké.

QUE RESTE-T-IL DE [redacted] PÉPLUMS ? (v.o.), Olympic-Entrepôt, 14e (45-43-99-41) : 18 h, 22 h : les Derniers Jours d'Herculanum ; [redacted] h, 20 h : Hercule contre Moloch.

PROMOTION DU CINÉMA (v.o.), Stu-[redacted] (46-06-36-07) : Tombe les filles et tais-toi.

ROHMER, Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33) : 18 h : la Marquise d'O.

WIM WENDERS (v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, [redacted] (43-26-58-00) : la Lettre écarlate.

RADIO-TÉLÉVISION

—VU—

Histoire de drogue ou de drague ?

L'idée est excellente. Une mise en garde contre la drogue adressée aux enfants par des enfants. A travers leur média préféré : la télévision (qu'ils regardent [redacted] heures par an, alors qu'ils ne passent [redacted] que [redacted] cents [redacted] à l'école). Par le biais de leur spectacle de prédilection : la publicité (Jacques Séguéla a proposé ses services bénévolement). Le message est très fort : *« La drogue c'est de la merde ! »*. L'intention est sans reproche : *« renforcer l'image positive du non-drogué, briser la loi du silence sur un sujet [redacted] choquer [redacted] adultes »* (Jean-Marie Périer, [redacted] du spot).

La réalisation, en revanche, est moins heureuse. Le scénario est pourtant limpide. Dans une cour de [redacted]tion, un garçon de onze-douze ans hésite [redacted] aborder [redacted] petite camarade qui lui sourit. Elle se laisse emmener par un adolescent plus âgé vers les toilettes. Le jeune [redacted] surprend [redacted] proposer [redacted] la [redacted] drogue. Il intervient, jette la drogue [redacted] cabinets, [redacted] », sourire [redacted] lèvres, s'en [redacted] un [redacted] slogan : *« La drogue c'est de la merde ! »*. [redacted] un mot n'a [redacted] échangé.

Qu'est-ce [redacted] alors ? C'est que [redacted] sentimental détourne [redacted] du sujet principal : [redacted] dangereuse [redacted] proposée [redacted] le « dealer » en [redacted] Autrement dit, la drogue [redacted] par la *drague*. A [redacted] point que l'objet [redacted] délit, [redacted] petits sachets [redacted] poudre ou d'herbe, [redacted] paraît plus [redacted] un prétexte, interchangeable. Un [redacted] cigarettes ou [redacted] pu [redacted] bien [redacted] l'affaire. [redacted] vrai, on n'informe [redacted] la drogue, [redacted] pouvoir d'attraction [redacted] ses méfaits.

« Dans [redacted] film, dit le [redacted]*teur, on ne montre pas l'acte de [redacted] droguer, mais un [redacted] avoir. »* Soit. [redacted] un minimum [redacted] réalisme. [redacted] comprend [redacted] pourquoi la fille [redacted] – drague ou drogue ! – pourquoi [redacted] chevalier [redacted] intervient – [redacted] amoureuse ou brigade [redacted] stup' ? – ni, surtout, pourquoi le « [redacted] », [redacted] plus costaud, [redacted] dépouiller sans [redacted] payé, [redacted] même réagir...

A [redacted] trop allusif, le message à vendre – « Non à la drogue ! » – perd [redacted] son intensité [redacted] tions esthétiques d'un film d'auteur. Dommage ! *L'entreprise* [redacted] la peine – d'autant qu'elle provient [redacted] l'initiative [redacted] d'un psychiatre [redacted] Fontainebleau, [redacted] largement [redacted] télévision [redacted] au cinéma.

[redacted] WOODROW.

Jeudi 9 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

[redacted] 35 **Infovision.**
Magazine d'A. Denvers, R. Pic, J. Decornoy, M. Albert, B. Laine.
Liechtenstein : une montagne en or massif ; France : ce que deviennent les bébés nés ou entrés avec leur mère en prison ; Ethiopie : tant que les [redacted] faim ; « [redacted] la Berlusconi » (à quoi ressemble [redacted] télévision vue par M. Berlusconi) ; La PME des casse-cou.

21 h 50 **Série : Columbo.**
Comment trouver des fonds pour collectionner [redacted] plantes exotiques ? Disparition, enquête...

23 h [redacted]

23 h 15 **C'est à lire.**

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h [redacted] : **Le père Noël est une ordure.**
Film français de Jean-Marie Poiré (1982), avec Anémone, T. Lhermitte.
Un clochard ivrogne, déguisé en père Noël, perturbe [redacted] permanence de nuit de [redacted] Adaptation [redacted] d'une pièce de la troupe du Splendid. Tourbillon cinématographique irrésistible du comique café-théâtre.

22 h . 5 **Magazine : Résistances.**
Le magazine des droits de l'homme, de B. Langlois.
Algérie : le procès de la Ligue des droits de l'homme ; Roumanie : le présidentissime ; Haïti : la dictature à visage [redacted]vert (quand les informations « [redacted] exactes » sont interdites) ; théâtre : le chemin des [redacted]

[redacted] h [redacted] **Journal.**

23 h 45 **Bonsoir les clips.**

[redacted] CHAINE : FR 3

20 h 35 **Cinéma : Casque d'or.**
[redacted] français [redacted] Jacques Becker (1951), avec S. Signoret, S. Reggiani (N.).
L'amour d'un ouvrier menuisier et d'une prostituée aux cheveux blonds comme l'or. Tout est admirable dans ce film qu'on ne se lasse pas de revoir.

[redacted] h 10 **Journal.**

[redacted] h 35 **[redacted] de François [redacted]**

22 h [redacted]
Magazine [redacted] vin [redacted] M. [redacted] et P. Bouhin.
Que boire avec [redacted] roquefort... ?

[redacted] h 15 **Prélude [redacted]**

FR 3 PARIS-ILE-DE-FRANCE

17 h, Quand [redacted] pinceaux s'en mêlent (hommage [redacted] Grimault) ; 17 h 15, [redacted] Transe ; 17 h [redacted] Edgar, le détective cambrioleur ; 17 h 55, Tout sur la région : [redacted] avec votre région ; [redacted] h 35, Quoi [redacted] neuf ? ; 18 h 55, La pan-[redacted] rose ; 19 h 5, Atout PIC ; 19 h 15, Informations ; 19 h 35, Un journaliste [redacted] peu trop voyant.

CANAL PLUS

20 h 35, **la Fugue**, film de A. Penn ; 22 h 20, **The Little Shop of Horrors**, film de R. Corman ; 23 h 25, **Le téléphone sonne toujours deux fois**, film [redacted] J.-P. Vergne ; 1 h, **Orféo**, film de C. Goretta ; 2 h 25, Anarchistes, grâce à Dieu.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 **Witkiewicz** : « l'Inassouvissement ou [redacted] Fantôme torturé par un psychanalyste amateur », [redacted] Koukou Chanska. Avec J. Berger, Y. Peneau, M. Chevit...

21 h [redacted] **Musique** : Kumar [redacted] (Festival d'Avignon 1985).

22 h 30 **[redacted] magnétiques.**

[redacted] h 10 **Du jour au lendemain.**

FRANCE-MUSIQUE

20 h 5 **Concert** (en [redacted] Munich) : *Carnaval [redacted]* (ouverture), de Berlioz ; *Concerto pour piano [redacted] orchestre nº 27 en si [redacted] majeur*, de Mozart ; *Symphonie [redacted] ré mineur*, de Schumann, [redacted] l'Orchestre symphonique de [redacted] Radio bavaroise, dir. G. Wand, sol. C. Zacharias, piano.

22 h 30 **Les soirées de France-Musique** : poissons d'or ; à 23 h 5, le musicien de minuit : Kenneth Gilbert ; à 1 h, J.-S. Bach.

Vendredi 10 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 **Le jeu de la vérité : Rika Zaraï.**
La chanteuse populaire (ou docteur-miracle ?) répondra aux questions du public et [redacted] celles [redacted] Sabatier.

22 h **Téléfilm : Danger passion.**
De P. Tribois, avec C. Cellier, D. Duval, M. Canto...
(Lire notre article.)

23 h 25 **Journal.**

23 h 40 **TSF.**
« Télévision sans frontière », jazz, documents musicaux du tiers-monde...

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 **Série : Fort Saganne.**
De L. Gardel, adapt. H. de Turenne, L. Gardel, A. Corneau, réal. A. Corneau. Avec G. Depardieu, P. Noiret, C. Deneuve, S. Marceau...
La vie tumultueuse de Charles Saganne, soldat [redacted] plaire, homme du désert et symbole [redacted] héros prisonnier de son destin. L'histoire se passe au début [redacted] ce siècle, dans le Grand Sud, au Sahara, là [redacted] officiers français bâtissent un chimérique empire d'un sol qui ne dégage encore aucune odeur d'essence. Le film d'aventures, à grand spectacle, [redacted] diffusé au cinéma a été découpé ici en quatre parties de cinquante-deux minutes pour la télévision. Une version un peu différente.

21 h 40 **Apostrophes.**
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème « Les livres du mois », sont invités : Alec Guinness (Mémoires), *Evelyne Sullerot* (Age ? Profession ?), *Michel Tournier* (la Goutte d'Or)... *et un invité surprise.*

22 h 45 **Journal.**

22 h 55 **[redacted] : les [redacted]**
Film am[redacted] d'Anthony [redacted] (1952), [redacted] J. Stewart, A. Kennedy (v.o. sous-titrée).
Au milieu du dix-neuvième siècle, deux aventuriers se trouvent mêlés à la vie d'une colonie agricole de pion-[redacted] L'un des plus beaux westerns d'Anthony [redacted] par les rapports des [redacted] (Rock Hudson fait partie de la distribution), la réalité, la [redacted] l'intensité des [redacted] naturels et la [redacted] bouleversement qu'apporta la découverte de l'or.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h [redacted] **Face à la trois : Lionel Jospin.**
Magazine d'information d'A. Campana et I. [redacted]
Diplômé de l'Institut d'études politiques, de l'ENA, le premier secrétaire [redacted] Parti socialiste se prépare à la dure « bataille contre la droite ».

21 h 40 **Série : Marlowe, détective privé.**
D'après le roman de R. Chandler.
Une lettre de menace signée Eve : Philip Marlowe se lance sur la piste, dans un univers de clubs de jazz et de trompettistes ivres.

22 h 30 **Journal.**

22 h [redacted] **A la découverte de la [redacted] nationale.**
De R. Stéphane.
Douze millions de volumes sur 100 kilomètres de rayons. Un trésor de xylographies et d'incunables, d'édi-[redacted] de luxe et [redacted] livres [redacted]

[redacted] 40 **Prélude à la nuit.**
Pot-pourri [redacted] W. Disney par Robin [redacted] orgues [redacted] Gaumont-Palace.

CANAL PLUS

7 h, Gym à gym ; 7 h 15, Top 50 (et [redacted] 12 h [redacted] et 20 h) ; 7 h 40, Cabou Cadin ; [redacted] h 20, Lili, petit à petit ; 8 h 45, Sauvage et beau ; 10 h 10, Téléfilm : [redacted] (1re partie) ; 12 h, Dessin animé ; [redacted] h 30, Magazine : Direct ; 14 h, Une étoile est née, film de G. Cukor ; 16 h 20, Document : Alerte à l'ours polaire ; 17 h 45, 4 C + ; 18 h 25, Les affaires sont les affaires ; 19 h, Maxitête (et [redacted] 19 h [redacted] h 30) ; 19 h 5, Zénith ; 19 h 40, Tout s'achète ; 20 h 15, Coluche ; 20 h 35, Superstars ; 21 h, le [redacted] de J.-L. Mankiewicz ; 23 h 5, Paroles et musique, film de E. Chouraqui ; 0 h 50, **The Little Shop of Horrors**, film de R. Corman ; 1 h 55, **Outland**, film de P. Hyams ; 3 h 50, **Emmanuelle IV**, film de F. Leroi ; 5 h 35, Anarchistes, grâce à Dieu.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 **Des lieux pour vivre** : que peut l'architecture ?

21 h [redacted] **Black and blue** : Weather Report.

22 h 30 **Nuits magnétiques.**

0 h [redacted] **Du jour au lendemain.**

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 [redacted] (émis [redacted] Stuttgart) : [redacted] *Quichotte*, variations fantastiques [redacted] un thème de caractère chevaleresque, [redacted] Strauss : *Pulcinella* (suite), [redacted] Stravinski ; *les Pins de Rome*, [redacted] Respighi, par l'Orchestre symphonique de la Radio de Stuttgart, dir. N. Marriner, sol. L. Harrell, violoncelle, G. Teufel, alto.

22 h [redacted] **Les soirées de France-Musique** : les pêcheurs de perles ; à 0 h musique traditionnelle, polyphonie [redacted] Géorgie, Mugams d'Azerbaïdjan.

Les programmes des trois chaînes, de France-Culture et de France-Musique avant 20 h 30 se trouvent dans notre supplément (*le Monde* du 4 janvier).

TRIBUNES ET DÉBATS

VENDREDI 10 JANVIER

– [redacted] *Jean-Louis Servan-Schreiber*, [redacted] groupe Expansion, [redacted] l'invité [redacted] l'émission « Parlons vrai », d'Europe 1, à 8 h 15.

– *M. Jacques Toubon*, secrétaire général du RPR, [redacted] *M. Jean Poperen*, secrétaire [redacted] du PS, participent [redacted] un débat, sur Europe 1, à [redacted] heures.




COMMUNICATION

LA COURSE CONTRE LA MONTRE DE LA « 5 [redacted]

La [redacted] contre la montre de [redacted] cinquième chaîne continue. Le gouverne[redacted] semble avoir réussi à retarder, provisoirement, la [redacted] du [redacted] d'État en annonçant une révision du contrat de concession et du cahier [redacted] de la « 5 ». Mais, dans le même temps, il n'a pas retiré les [redacted] textes, ce qui permet [redacted] Télédiffusion de France (TDF) d'entamer [redacted] procédure d'enquête publique pour [redacted] la tour Eiffel. Les professionnels du cinéma, les [redacted] d'auteurs [redacted] Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT), qui ont déposé des requêtes devant le [redacted] d'État, ne désarment pas pour [redacted] M. Jacques Rigaud, administrateur délégué de la CLT, affirme, dans l'entretien qu'il [redacted] accordé, qu'une [redacted] trop tardive du Conseil d'Etat aurait de graves répercussions sur l'évolution [redacted] l'audiovisuel français.

Le décret [redacted] les [redacted] de service public [redacted] l'avis [redacted] la Haute Autorité [redacted] la communication [redacted]suelle [redacted] été publié le [redacted] janvier [redacted] *Journal officiel*. Les « neuf sages » ont commencé leur [redacted] critique [redacted] de la « 5 » [redacted] devraient rendre leur [redacted] le courant [redacted] semaine prochaine. Ils reçoivent, ce jeudi [redacted] janvier, [redacted] délégation du [redacted] liaison des [redacted] cinématographiques et, le lendemain, M. Jérôme Clément, directeur général du Centre [redacted] la cinématographie. La [redacted] Autorité semble donc bien déterminée à entrer [redacted] le détail [redacted] obligations [redacted] programmation de la future chaîne commerciale. M. Clément, qui est resté en contact dis[redacted] depuis plusieurs semaines avec M. [redacted] Seydoux, comme avec les professionnels du cinéma, pourrait servir de [redacted] pour une éventuelle modification du cahier des charges.

M. François Schoeller, président de TDF, qui devait rencontrer le 7 janvier la Haute Autorité, a manqué son rendez-vous. Les responsables des chaînes publiques [redacted] à s'inquiéter des perturbations techniques de leurs réseaux causés p[redacted] la diffusion de [redacted] « 5 ». Même [redacted] techniques de TDF affirment, aujourd'hui, que ces perturba[redacted] n'affecteront [redacted] 60 000 foyers (au lieu [redacted] 300 000 prévus initialement), les présidents [redacted] publiques [redacted] à [redacted] inacceptables [redacted] privilèges [redacted] à la « 5 » sur plusieurs [redacted] d'émissions. Cette tension [redacted] service public et la nouvelle chaîne commerciale risque de s'envenimer avec [redacted] polémique sur [redacted] publicitaires. Le secrétariat d'Etat chargé des techniques [redacted] communication a, en effet, [redacted] entendre que les chaînes publiques n'auraient pas accès, dans l'immédiat, aux nouveaux secteurs de publicité [redacted] (tourisme, transports, [redacted] de moins de neuf degrés), qui sont donc réservés de fait [redacted] la « 5 » et à Canal Plus (*le Monde* du 7 janvier).

Dans l'ombre de la « 5 » se profile [redacted] sixième chaîne. Le premier ministre, M. Laurent Fabius, [redacted] indiqué [redacted] « l'Heure de vérité » que le gouvernement prendrait [redacted] qui viennent. Trois candidats restent en lice : la CLT, Hit TV (projet du groupe UGC et de l'agence Roux-Seguéla-Cayzac-Goudard) ainsi que NRJ, rescapé du projet naguère [redacted] par Europe 1 [redacted] Publicis.

UN ENTRETIEN AVEC M. JACQUES RIGAUD

« Le gouvernement expose l'audiovisuel à une dangereuse déstabilisation [redacted]

« La décision du gouvernement de modifier le contrat de concession de la « 5 » ne prive-t-il pas votre recours devant le Conseil d'Etat de toutes chances de succès ?

— La lecture des requêtes [redacted] la CLT et des organisations professionnelles du cinéma a fait mesurer au gouvernement [redacted] nombre impressionnant [redacted] vices juridiques [redacted] les [redacted] signés par M. Fillioud. Il [redacted] dû en conclure que le Conseil d'Etat ne pouvait échapper, [redacted] la première quinzaine [redacted] janvier, [redacted] un arrêt [redacted] Sachant que le juge [redacted] recherche [redacted] pour annuler [redacted] vices de forme, ce qui le dispense de juger au fond, le gouvernement a dû penser qu'en corrigeant ces vices, sans remettre [redacted] le fond, il obligerait le juge à différer toute dé[redacted] Compte [redacted] la course contre [redacted] montre [redacted] par [redacted] « 5 », c'était toujours ça de pris.

» Tout observateur objectif ne peut [redacted] constater qu'il y [redacted] manœuvre et [redacted] — il faut le dire — une [redacted] de pression [redacted] le Conseil d'Etat. L'intention [redacted] claire : replât[redacted] la façade pour empêcher le juge d'entrer [redacted] la maison et [redacted] dégâts. Je [redacted] pas [redacted] que le Conseil d'Etat se prête à [redacted] manœuvre. Les [redacted] tant qu'ils n'ont pas été retirés. La Haute [redacted] s'est donné quinze jours pour [redacted] le [redacted] Rien n'empêche [redacted] Conseil d'Etat de se prononcer [redacted] l'intervalle, [redacted] impressionner par l'annonce d'une régularisation d'ailleurs problématique. C'est [redacted] que nous attendons de lui. Au moment où le gouvernement monte sur ses grands chevaux [redacted] propos du rachat par [redacted] Hersant du *Progrès* de Lyon, et en saisit la justice, on verra bien si, dans notre affaire, la justice étant saisie, on lui laissera suivre son cours et statuer en temps utile.

— Cette concession que vous attaquez, n'auriez-vous pas aimé bénéficier de ses avantages ?

— [redacted] placés [redacted] la [redacted] commerciale [redacted] une aventure complexe [redacted] risquée [redacted] que l'opérateur [redacted] des garanties substantielles, puisqu'il ne bénéficie pas de la garantie [redacted] ressources qui [redacted] le privilège du service public. Nous ne critiquons [redacted] certains [redacted] à la « 5 ». Mais [redacted] par [redacted] hâte, la précipitation, [redacted] maladresses avec lesquelles on a procédé.

» Ce qui [redacted] été signé n'a de conces[redacted] service public que le [redacted] C'est un [redacted] d'assurances [redacted] risques pour le concessionnaire. Il [redacted] contente de définir tous les cas où ce concessionnaire peut, [redacted] son [redacted] agrément, soit arrêter le service, [redacted] une [redacted] Il n'y a pas un juriste dont [redacted] cheveux ne se dressent sur la tête à la lecture de ces clauses exorbitantes non du droit commun mais du droit pu[redacted] Devant de telles erreurs, il n'y a qu'une seule solution : remettre les compteurs à zéro et organiser une compétition [redacted] la [redacted] de [redacted] et publiques, comme [redacted] dans tous les pays où existe la télévision privée.

— En [redacted], la CLT est candidate tous azimuts : le satellite, la chaîne [redacted], la télévision locale...

— Nous continuons à faire ce que nous avons toujours fait en Belgique comme en Allemagne : saisir toutes les opportunités pour développer notre entreprise. Mais force est de constater qu'en France nous butons sur de singuliers obstacles. Depuis le dépôt de notre candidature pour la chaîne musicale, le 4 décembre, il ne s'est rien passé : aucun contact, aucune négociation. Depuis le 14 décembre, date de ma dernière rencontre avec M. Georges Fillioud, le dossier du satellite est toujours en suspens. Les négociations entre la France et le Luxembourg n'ont pas repris malgré les assurances écrites de M. Roland Dumas.

» Sommes-nous écartés systématiquement de la compétition, comme ce fut le cas pour la cinquième chaîne, ou bien l'audiovisuel français est-il victime d'une soudaine paralysie ? Que deviennent les télévisions locales, dont les premières autorisations devaient intervenir dès janvier ? Les polémiques politiques soulevées par la cinquième chaîne figent [redacted] initiatives, effrayent [redacted] entrepreneurs privés. Personne ne bouge en attendant [redacted] échéances électorales de mars, en redoutant [redacted] bouleversements. Le gou[redacted] qui voulait mettre l'audiovisuel français à l'abri de toute dérégulation brutale, n'aura [redacted] qu'à l'exposer à des déstabilisations bien dangereuses.

— Songez-vous à la privatisation des chaînes publiques prônées par l'opposition ?

— Je ne la crois pas très réaliste. A quel prix va-t-on vendre une [redacted] ? [redacted] le risque [redacted] dénoncer la convention collective des personnels ? Que deviendra la Société française [redacted] production, dont les chaînes publiques sont actionnaires ? Je le dis tout net : je ne suis pas candidat. J'ai besoin d'un service public fort, qui soit un ferment de compétition pour [redacted] chaîne privée. [redacted] le service public à une chaîne unique à vocation culturelle est, à mes yeux, la pire des perversions. Je refuse les ghettos élitistes : l'audiovisuel doit garder une responsabilité culturelle présente dans toutes ces composantes.

» J'ai bien peur que entre 1986 et 1988, la situation ne soit pas très propice [redacted] une remise à plat du système audiovisuel français et à sa reconstruction sur des bases solides. L'élection à la proportionnelle va renforcer le poids des partis. Le contrôle de l'Etat sur l'audiovisuel sera remplacé par celui des familles politiques, reproduisant cette situation à l'italienne que l'on disait im[redacted] en France. Il [redacted] encore temps de revenir [redacted] une conception plus saine des rapports entre la télévision et la puissance politique. C'est pourquoi je souhaite vivement que le [redacted] se prononce [redacted] maintenant sur le dossier de [redacted] cinquième chaîne. »

Propos recueillis par
JEAN-FRANÇOIS LACAN.

NOUVELLES RÉACTIONS APRÈS LE RACHAT DU « PROGRÈS »

Le SNJ : « Il y a d'autres « repreneurs »

Le Syndicat national [redacted] journalistes (SNJ) « *a décidé de s'associer aux [redacted] engagées par [redacted] et par le par[redacted]* », [redacted] se porter partie [redacted] contre M. Hersant, afin [redacted] « *sauvegarder le pluralisme dans la région [redacted] et au-delà,* [redacted] *France* ». Le SNJ précise, en outre, dans un communiqué diffusé le 8 janvier, [redacted] « [redacted] *dépit des apparences trompeuses, les garanties d'emploi faites par M. Robert Hersant* [redacted] *bénéfiques que* [redacted] *d'autres repreneurs.* [redacted] *effet, contrairement à* [redacted] *qu'a* [redacted] *M. Jean-Charles Lignel,* [redacted] *groupe Hersant* [redacted] *pas le seul repreneur fiable* [redacted] Progrès ; *l'un d'eux offrait* [redacted] *des garanties supé*[redacted] *à celles* [redacted] *patron* [redacted] *Socpresse. La* [redacted] *du* Progrès *sous administration judiciaire* [redacted] *la* [redacted] *d'autres* [redacted] ».

La Fondation [redacted] la liberté de la presse a annoncé, le même jour, son [redacted] de se porter [redacted] partie [redacted] dans l'affaire du *Progrès* de Lyon.

De son côté, les syndicats CGT des ouvriers, des cadres et des journalistes des groupes du Dauphiné libéré et du Progrès demandent que « [redacted] *Caillavet* [redacted] *le Parlement, prétendument garants de* [redacted] *enquêtent sur* [redacted] *transparence financière* [redacted] *ressources* [redacted] *groupe Hersant* ».

Le Syndicat des journalistes CGC déclare, pour sa part, qu'il « *n'est pas favorable aux grandes* [redacted]*trations de presse,* [redacted] *au pluralisme et* [redacted] *la* [redacted] », [redacted] estime qu' « *il est préférable* [redacted] *les emplois des* [redacted] *de la presse sauvegardés,* [redacted] *au prix* [redacted] *concentrations* ». La Fédération Force [redacted] du Livre « *s'attache elle* [redacted] *en priorité* [redacted] *préserver* [redacted] *emplois* ».

[redacted] monde politique n'est pas [redacted] reste : M. Pierre Mauroy, ancien premier ministre, maire de Lille, approuve « *pleinement* [redacted] *d'ouvrir une information* » [redacted] M. Hersant et estime que « *personne n'a le droit de bafouer* [redacted] *loi (...), même lorsqu'il s'agit de sauver une entreprise en difficulté* ».

M. Charles Hernu, ancien ministre de [redacted] défense et maire de Villeurbanne, estime que, en matière de communication et de [redacted], « [redacted] *socialistes sont peut-être plus naïfs* [redacted] ». M. Charles Fiterman, [redacted] du comité cen[redacted] du [redacted] et ancien ministre [redacted] transports, pense que « *le pouvoir* [redacted] *les dirigeants socialistes se livrent à un baroud* [redacted] *honneur* » face [redacted] M. Hersant. « *Quand on fait appel à M. Berlusconi,* ajoute M. Fiterman, *il est difficile de chercher des noises* [redacted] *M. Hersant.* »

Enfin, [redacted] Le Pen, président [redacted] Front national, favora[redacted] au « [redacted] *de* [redacted] *concurrence* », [redacted] en revanche la « *concentration* », que ce soit « *pour les journaux* [redacted] *M. Defferre ou* [redacted] *ceux de* [redacted] *Hersant* ».

M. FABIUS : M. Hersant aura peut-être vingt députés et une chaîne de télévision

M. Fabius a [redacted] « L'heure [redacted] vérité », sur [redacted] 2, au sujet [redacted] rachat du *Progrès* de Lyon par M. [redacted] : « *L'affaire Hersant, juridiquement,* [redacted] *illégale. Economiquement, elle est* [redacted] *scandaleuse, car* [redacted] *journaux qui* [redacted] *repris par* [redacted] *Hersant,* [redacted] *à* [redacted] *qu'il* [redacted] *souvent,* [redacted] *absorbés. (...) Politiquement, ce que les Français ne savent pas, ou* [redacted] *c'est* [redacted] *n'est pas* [redacted] *quidam,* [redacted] *quelconque. (...) Il* [redacted] *déjà député européen : c'est* [redacted] *titre qu'il* [redacted] *protégé. Il* [redacted] *les listes de l'UDF* [redacted] *RPR* [redacted] *prochaines élections. Il* [redacted] *c'est* [redacted] *publique,* [redacted] *son contrôle,* [redacted] *salariés — ou* [redacted] *font* [redacted] *piges, —* [redacted] *vingtaine* [redacted] *futurs députés, c'est-à-dire qu'on* [redacted] *à former* [redacted] *groupe* [redacted] *dans l'Assemblée natio*[redacted] (1). *Et, en plus, les Français* [redacted] *dans le programme de la droite, il* [redacted] *prévu (...) qu'Antenne* [redacted] *due au privé et que, parmi les gens* [redacted] *dit qu'ils* [redacted] *les proba*[redacted] *acquéreurs de* [redacted] *il y* [redacted] *M.* [redacted] *La* [redacted] *question qui est posée* [redacted] *celle-ci : est-ce qu'un même groupe, un* [redacted] *individu, peuvent,* [redacted] *fois,* [redacted] *presse nationale, 40 %* [redacted] *la presse régionale* (2), *avoir un* [redacted] *vingt députés* [redacted] *l'Assem*[redacted] *nationale* [redacted] *peut-être demain, être propriétaire d'une chaîne comme celle-ci ?* »

Le premier [redacted] a d'autre part indiq[redacted] que, si la vente du *Progrès* à M. Her[redacted] était annulée, « *il y aura d'autres groupes acheteurs* » et qu'on pouvait « [redacted] ».

(1) Il [redacted] députés pour former un groupe à l'Assemblée nationale.

(2) [redacted] Fabius a inversé les données : le groupe Hersant [redacted] de la diffusion des quotidiens nationaux ; avec *l'Union* et *le Progrès*, il contrôle 26,4 % de la presse quotidienne de province (19,2 % sans ces deux titres).

● *Samedi,* [redacted] *du tribunal de commerce.* — L'audience de référé du tribunal de commerce de Paris visant à désigner un administrateur provisoire pour les sociétés du groupe Le Progrès aura lieu samedi 11 janvier à 10 heures, sous la présidence de M. Jacques Bon, le procureur étant M. Pierre Bézard. M. Robert Hersant y sera assigné en tant que président de la SOCPRESSE et président de la société Delaroche, propriétaire du *Progrès* de Lyon, ainsi qu'en sa qualité de PDG de la société Le Progrès SA. Cette audience a lieu à la requête du parquet. *Le Figaro* du 9 janvier indique, dans sa page « La vie des médias », en vingt lignes, que le gouvernement a demandé au parquet d'ouvrir une plainte contre X... et annonce l'audience en référé du tribunal de commerce de Paris.

L'AFP SE LANCE DANS LA DIFFUSION DE TEXTES-PHOTOS PAR SATELLITE

Après la création d'un service photo international, d'un service vidéotex, de bases de données-textes (Agora) et d'un futur terminal de traitement électronique de la photo, opérationnel dès 1986 (Pixar), l'Agence France-Presse (AFP) accomplit un pas supplémentaire en matière de nouvelles technologies de l'information et de diversifica[redacted] Son conseil [redacted] du 7 janvier [redacted] en effet décidé de devenir actionnaire, avec France [redacted] radio (FCR), filiale des PTT, d'une société en cours de constitution appelée provisoirement Multicom.

L'AFP pourra ainsi, dès le premier trimestre 1987, diffuser en France et en Europe des textes et des photos en utilisant le satellite français Télécom 1 ou l'un des satellites européens ECS.

Le système a déjà été testé en juin dernier entre l'AFP et le quotidien *Ouest-France*, grâce à une antenne parabolique de réception et une autorisation des PTT (nécessaire dans le cadre du code des postes et télécommunications). L'AFP a déjà commandé à la société française Matra, chargée de l'étude et du développement du système ainsi que des équipements, une première tranche de cent cinquante stations de réception comprenant chacune une antenne parabolique de 90 centimètres de diamètre. Cette commande constitue pour Matra un marché supérieur à 22 millions de francs.

[redacted] sera le premier [redacted] de Multicom. Mais [redacted] services de celle-ci [redacted] ouverts à d'autres fournisseurs d'informations qui pourront devenir [redacted] de la nouvelle société.

Au groupe Expansion

M. JEAN BOISSONNAT DIRECTEUR DES RÉDACTIONS

M. Jean Boissonnat est, depuis le 1er janvier, [redacted] de la rédaction du bimensuel *l'Expansion* et directeur des rédactions du groupe. M. Jean Boissonnat était rédacteur en chef de *l'Expansion* depuis la fondation du magazine par M. Jean-Louis Servan-Schreiber, en 1967. M. Jacques Fontaine, rédacteur en chef délégué, et M. Gérard Moati, rédacteur en chef adjoint, deviennent, tous deux, rédacteurs en chef de *l'Expansion*.

En outre, M. Jean Boissonnat a décidé que sa chronique quotidienne, [redacted] 7 h 55 [redacted] Europe 1 et reprise dans l'édition du *Progrès*, de Lyon, prendrait fin dans ce journal. [redacted] chronique du lundi [redacted] janvier consacrée « *au cas Hersant et* [redacted] « *Progrès* » n'était pas parue dans *le Progrès* du même jour, sur décision de la direction du journal.

CINQUANTE-CINQ PROJETS DE TÉLÉVISION LOCALE SÉLECTIONNÉS POUR ÊTRE PRÉSENTÉS EN MAQUETTES

La Délégation [redacted] l'aménagement [redacted] territoire et [redacted] l'action régionale (DATAR) et le Carrefour international de la communication (CIC) viennent de sélectionner [redacted] projets de maquettes de télévision locale qu'ils se [redacted] de faire [redacted] (*le* [redacted] du 19 octobre 1985). Cinq cent soixante-dix demandes de dossiers ont été faites, cent dix-huit [redacted] définitives se sont manifestées ; le comité [redacted] sélection, constitué avec le [redacted] du ministère de [redacted] culture et [redacted] la mission « TV câble » [redacted] cinquante-cinq projets (1).

Il s'agit [redacted] réaliser [redacted] (avant le [redacted] février) cinquante-deux minutes de programmes, sorte de [redacted] réduit d'une chaîne locale, susceptible par [redacted] suite d'être développé pour une programmation quotidienne ou hebdomadaire. Les candidats ont divers « profils » : sociétés de production, collectivités locales, quotidiens régionaux, associations, institutions, personnes physiques... [redacted] subventions leur seront attribuées (15 000 F au départ, 25 000 F [redacted] l'acceptation [redacted] la maquette et [redacted] F du [redacted] de soutien [redacted] industries de programme pour les projets [redacted] les [redacted] du [redacted] national de la cinématographie). Les maquettes réalisées seront montrées au CIC du 24 février au 3 mars.

(1) Toutes les régions sont concernées, sauf Champagne-Ardennes et Picardie.

● *Nominations à TF 1.* — Plusieurs nominations à des postes de responsabilité viennent d'être annoncées par M. Hervé Bourges, PDG de TF 1. Elles prendront effet à partir du 15 janvier : M. Pascal Josèphe, qui conserve ses fonctions de secrétaire général de la présidence, prend également le titre de directeur de la programmation [redacted] la chaîne. [redacted] Patrick Vernay entre à TF 1 comme directeur administratif et financier (âgé de trente-six ans, il est ancien élève de l'ENA et était conseiller technique au cabinet de M. Henri Emmanuelli, secrétaire d'Etat, chargé du budget). D'autre part, M. Jean Demoulin, qui était directeur adjoint chargé du personnel, devient inspecteur général à TF 1. Il est remplacé par M. Pierre Bessi, son adjoint, qui est nommé chef du service du personnel.

CARNET

Naissances

— Evelyne
et
Jean-Marc DÉLAS
ont la joie d'annoncer la naissance de

Sébastien,

le 3 janvier 1986, à Bron-sur-Chantereine (77).

— M. Pierre LEREBOULLET
et Mme,
née Elisabeth de Caumont La Force,

ont la joie d'annoncer la naissance de

Anne-Laure,

le 24 décembre 1985.

Ridgefield, Connecticut.

— Olivier SCHRAMECK
et
Hélène née Klount de Largentaye
ainsi que
Séverine,
ont la joie d'annoncer la naissance de

Nicolas.

Paris, le 19 décembre 1985.

Mme Pierre TAITTINGER,
Mme Abraham JAGLOM,
Mme Jean DEVILLE,
M. et Mme Jean TAITTINGER,
M. et Mme Ralph GARDNER,
M. et Mme Peter GARDNER,
sont heureux d'annoncer la naissance de leur arrière-petit-fils, petit-fils et fils

Evan,

le 18 novembre 1985, à New-York (USA).

Mariages

— Dickran INDJOUDJIAN
et
Marcelle de CASO

sont heureux d'annoncer leur mariage, célébré à Paris dans la plus stricte intimité, le 2 janvier 1986.

7, place Paul-Painlevé,
75005 Paris.

— Nicole ROUBAUD
et
François SCH[illegible]

sont heureux de faire-part de leur mariage, célébré dans l'intimité, le 19 décembre 1985.

8, rue Maison-Dieu,
75014 Paris.

Décès

— Mme Jean Even,
née Céline Canivet,
Les docteurs Anne-Marie et Paul Clouard,
leur fils Arthur,
Le docteur Natalie Even,
M. et Mme Gaston Bergonhe,
M. Alain Bergonhe,
M. et Mme Pierre Bergonhe
et leurs enfants,
ont la profonde douleur de faire part du décès de

Jean EVEN,
peintre officiel de la Marine,

survenu le 5 janvier 1986.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 10 janvier [redacted] à 13 h 45 en l'église [redacted] de Montrouge (82, av. du Général-Leclerc, Paris-14e).

26, rue des Plantes,
75014 Paris.
14, rue René-Madec,
29000 Quimper.

DU Monde

– Mᵉ Jean-Claude Arbeau-Barreau, avocat [redacted] la cour
Et Mᵐᵉ Manuel et Delphine Arbeau-Barreau,
ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mᵐᵉ [redacted] ARBEAU-BONNEFOY,

leur mère et grand-mère,
décédée [redacted] 7 janvier [redacted]

Le [redacted] religieux [redacted] l'église Saint-Louis-en-l'Ile aura [redacted] vendredi 10 janvier [redacted] 13 h [redacted]

11, rue Saint-Louis-en-l'Ile,
75004 Paris.

– Le [redacted] d'administration de l'association « L'Evolution musicale de la [redacted] – [redacted] Musigrains »,
a la douleur de faire part du décès de la présidente-fondatrice de [redacted]

Mᵐᵉ [redacted] ARBEAU-BONNEFOY,
chevalier [redacted] la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,
chevalier de l'ordre national
[redacted] Lettres.

Le service religieux en l'église Saint-Louis-en-l'Ile aura lieu le vendredi 10 janvier à 13 h 45.

11, rue Saint-Louis-en-l'Ile,
75004 Paris.

– Mᵐᵉ Roger Lantenois,
Le [redacted] Mᵐᵉ Jean-Albert Neau,
leurs [redacted] petits-enfants,
Mᵐᵉ Françoise Mermillod et [redacted] enfants,
M. Alain Lantenois,
Le docteur [redacted] Mᵐᵉ Xavier Rietzler [redacted] enfants,
son époux, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enf[redacted]
ont l'immense [redacted] de [redacted] part du [redacted], [redacted] sa [redacted] année, muni des sacrements de l'Eglise, de

M. Roger LANTENOIS,
ancien élève de l'Ecole polytechnique,
commandeur de la Légion d'honneur,
compagnon de la Libération,
[redacted]
de l'ordre national du Mérite,

La [redacted] religieuse [redacted] le vendredi 10 janvier 1986, [redacted] 10 h 30, en [redacted] Saint-Louis-des-Invalides, Paris-7ᵉ, suivie [redacted] la plus stricte intimité [redacted] à [redacted] (Seine-et-Marne).

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Michèle Tomasini,
a la profonde tristesse de faire part du décès de

M. Raiko PALIBRKITCH,
juriste,

survenu le 1ᵉʳ janvier 1986.

– Camille et Adèle Tiné,
Mᵐᵉ Christine Monnet,
[redacted] Tiné,
Mᵐᵉ Antoinette Appert Roland-Gosselin,
Mᵐᵉ Caroline Tiné
[redacted] enfants,
M. et Mᵐᵉ Richard Blasselle
et leurs enfants,
M. et Mᵐᵉ Jean-Gilles Blondel
et [redacted] enf[redacted]
M. Gilles-Marie Tiné,
Mᵐᵉ Stéphane Tiné
et sa fille,
Sa famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Jean-Édouard TINÉ,

[redacted] Paris [redacted] 6 janvier [redacted] l'âge de trente-six ans.
La cérémonie religieuse [redacted] vendredi [redacted] janvier [redacted] 13 h 45 en l'église Saint-François-Xavier à Paris-7ᵉ.

[redacted]

11, rue Rousselet,
75007 Paris.
98, rue de Grenelle,
[redacted] Paris.

Avis de messes

– On nous prie de rappeler qu'une messe sera célébrée en l'église Saint-Philippe-du-Roule, 154, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris-8ᵉ, à l'intention de

M. Jacques BONDOUX.

Messes anniversaires

– En [redacted] du

[redacted] **Robert CAMI,**

[redacted] le [redacted] 13 janvier à 11 [redacted] 30 en l'église Saint-Germain-l'Auxerrois.

Communications [redacted]

– M. [redacted] Grosser [redacted] le dîner-débat de rentrée des Amis de [redacted] République f[redacted] (ARF), qui [redacted] Hilton, 18, avenue de [redacted] fren, [redacted] jeudi 16 janvier, [redacted] pour [redacted] : « La place [redacted] France dans le monde de demain ».
Renseignements aux ARF, 33, rue Poissonnière, 75002 Paris. Tél. : 42-33-51-92.

Loge L'Equerre [redacted] 4, jeudi [redacted] janvier à 19 h 30. *Régime écossais rectifié.* Question à L'étude de La loge : « Situation et vocation du régime écossais rectifié dans le christianisme ».
Sur invitation LNF, BP 81, 75160 Paris Cedex 04. Envoi de la « Charte de la maçonnerie traditionnelle libre » sur demande.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier [redacted] cette qualité.

INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE

[redacted] probable [redacted] en France entre le jeudi 9 janvier à 0 heure et le [redacted] 10 janvier [redacted]

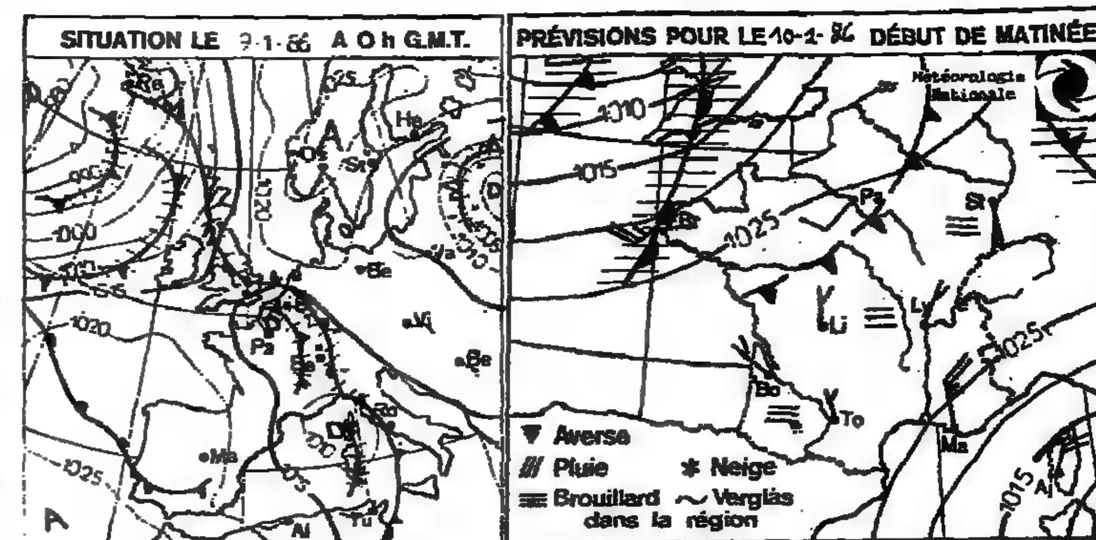
Situation générale :
Les pressions relativement élevées sur la France ne vont pas se maintenir, et une nouvelle zone pluvieuse traversera vendredi les régions de la moitié nord du [redacted]

[redacted] matin, un temps nuageux et souvent brumeux prédominera sur la France, excepté près de la Méditerranée où le temps sera clair avec le mistral et [redacted] qui souffleront fort.

[redacted] brouillard [redacted] observés de l'Aquitaine, [redacted] Centre et à l'Est.

[redacted] accompagnés [redacted] quelques pluies, [redacted] dès [redacted] sur [redacted] Bretagne [redacted] la Normandie s'étendront rapidement [redacted] le nord-est, où la pluie sera précédée d'un peu de neige.

Des pays de Loire, [redacted] Centre et [redacted] l'Est, les [redacted] seront fréquents, [redacted] que [redacted] l'Aquitaine au sud du Massif Central et des Alpes de larges éclaircies prédomineront.



Au cours [redacted] la soirée, une zone pluvieuse plus active [redacted] mieux organisée s'étendra [redacted] régions [redacted] Nord-Ouest.

Le [redacted] de [redacted] va s'établir, [redacted] soufflera [redacted] près [redacted] tiques [redacted] Manche. Le mistral [redacted] en fin de journée.

Les températures [redacted] négatives [redacted] l'Aquitaine, [redacted] Centre [redacted] l'Est ; l'après-midi [redacted] atteindront 7 à 12 degrés [redacted] le Nord-Ouest, 2 [redacted] degrés [redacted] Nord-Est [redacted] l'Aquitaine, 10 [redacted] 14 degrés près [redacted] Méditerranée.

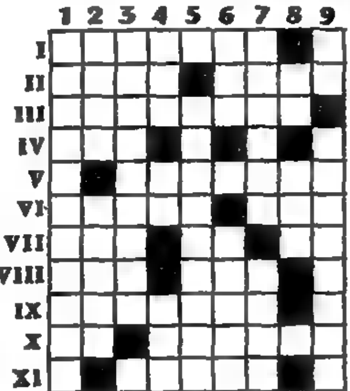
Températures (le premier chiffre indique [redacted] enregistré [redacted] la journée [redacted] janvier, [redacted] second [redacted] minimum [redacted] nuit [redacted] 8 janvier au [redacted] janvier) : Ajaccio, 14 [redacted] 7 degrés ; Biarritz, [redacted] et 8 ; Bordeaux, 11 et 8 ; Bréhat, 10 et 8 ; Bourges, (n.c.) ; Brest, 10 [redacted] 4 ; Cannes, 7 [redacted] 6 ; Caen, (n.c.) ; Cherbourg, [redacted] 4 ; Clermont-Ferrand, [redacted] et 4 ; Dijon, 1 et 0 ; Dinard, 10 et 7 ; Embrun, 0 [redacted] – 3 ; Grenoble-St-M.-H., 1 [redacted] 0 ; Grenoble-Saint-Geoirs, 1 [redacted] 0 ; La Rochelle, 11 [redacted] 7 ; Lille, 1 et 0 ; Limoges, 7 et [redacted] ; Lorient, 11 et 2 ; Lyon, 2 [redacted] 1 ; Marseille-Marignane, [redacted] et 2 ; Nancy, 1 [redacted] 0 ; Nantes, 11 et 2 ; Nice, 7 [redacted] 5 ; Paris-Montsouris, [redacted] et 3 ; Paris-Orly, 8 et 8 ; Pau, 7 et 4 ; Perpignan, 14 et 8 ; Rennes, 10 [redacted] 2 ; Rouen, 6 et 3 ; Saint-Etienne, [redacted] 2 ; Strasbourg, 1 [redacted] – 1 ; Toulouse, 10 et 5 ; Tours, 10 et 6.

Températures [redacted] à l'étranger : Alger, 15 [redacted] 7 ; Genève, 1 [redacted] 0 ; Lisbonne, 16 [redacted] 11 ; Londres, 3 et 2 ; Madrid, 10 et – 1 ; Rome, 12 [redacted] 8 ; Stockholm, – 7 et – 9.

(Document [redacted] le support technique spécial [redacted] Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME [redacted] 4137



[redacted]

I. Connaît [redacted] cliques [redacted] claques. – II. Expédition dans les postes [redacted] armées. Fait, [redacted] le quartier, partie [redacted] nouvelle vague. – III. [redacted] un grand rôle en France [redacted] donna son nom [redacted] une pièce. – IV. Peut détruire un avantage. – V. Pour bien [redacted] administrer, [redacted] une certaine autorité. – VI. Le dieu [redacted] lui fut plus favorable que le mois du [redacted] Capucin [redacted] lequel [redacted] apparence de dévotion ne serait que singerie. – VII. Un succès. Haut personnage, ici [redacted] diminué. Simple. – VIII. Un endroit [redacted] la distribution du prix ne donna satisfaction qu'au tiers de la clientèle. Adverbe. – IX. Obligeance ou obligation. – X. Symbole. [redacted] parade. – XI. Viennent aussi d'un lieu [redacted] forment [redacted]

VERTICALEMENT

1. S'est contenté de travailler pour un Louis ou pour le roi de Prusse. – 2. Endroit peu recherché *pour qui veut se faire une place* [redacted] soleil. [redacted] les palmes. – 3. Marlène ou Marilyn. – 4. Préfixe égalitaire. [redacted] pour un lit unique. Peut tirer profit d'une [redacted] poire. – 5. *Bien sous tous les rapports.* – 6. Port [redacted] Japon. Sème [redacted] mort parmi [redacted] vives. – 7. [redacted] offertes [redacted] une dame [redacted] qualité. Il [redacted] être bête pour s'y *faire prendre.* – 8. *Préposition.* Se déplace souvent en jet. – 9. Se [redacted] que à l'atelier ou se mange des yeux au salon. Ont plus d'un tour pour gonfler leur capital.

Solution du problème nº 4136

Horizontalement

I. Toilette. – II. Obliger. – III. IT. Norias. – IV. Lugo. Is. – V. Erotomane. – VI. Sa. Yves. – VII. Tapoter. – VIII. Demi. Ut. – IX. Ruisseler. – X. Urtère. – XI. Sensées.

Verticalement

1. [redacted] Drue. – 2. Obturateur. – 3. Il. Go. Amies. – 4. Linotypiste. – 5. Ego. Ovo. Sen. – 6. Ter. Métiers. – 7. Tri. Ase. Leo. – 8. Ain. Rue. – 9. Assez. Très.

GUY BROUTY.

PARIS EN VISITES

DIMANCHE 12 JANVIER

« De la Castiglione [redacted] Simone Signoret : [redacted] Lachaise », 14 h 30, métro Gambetta sortie Père-[redacted] (V. de Langlade).

« Salons et mobilier du ministère de [redacted] marine », 15 heures, 2, rue Royale (carte d'identité).

« L'hôtel de Camondo et ses mer[redacted] du XVIIIᵉ », 15 heures, inscriptions : 42-60-71-62, après 18 h 30 : (3O) 45-48-26-17 (A. Ferrand).

« Les [redacted] du [redacted] leur histoire : [redacted] de Beauvais, d'Aumont, de Sens et de la Brinvilliers », 15 heures, *sortie métro Saint-Paul (E. Romann).*

« Les [redacted] à rêves cinétiques de [redacted] Schoffer, visite de son atelier », 15 heures, métro la Fourche.

« L'Institut », 15 heures, quai de [redacted] (Académia).

« Montmartre, quartier d'artistes », 15 heures, métro Abbesses (Ch. Merle).

« L'architecture [redacted] supérieure des beaux-arts », 14 h 30, 17, quai Malaquais (Art pour [redacted]

« *Andrea Solario* », 11 heures, *Louvre* Pavillon de Flore (G. Caneri).

« Le Palais-Bourbon », 14 heures, devant [redacted] (La France et son passé).

« La peinture italienne de Léonard au Caravage », 10 h 30, Louvre (porte Jaujard) (P.Y. Jaslet).

« Des carrières sous la rue [redacted] trois étages de profondeur », 14 h 30, métro Censier-Daubenton, lampes de poche (M. Banassat).

« Une [redacted] au Père Lachaise », 10 heures et 11 h 30, porte principale (V. de Langlade).

« Les salons du ministère des finances » (avant qu'ils ne soient [redacted] au public), 10 h 30, 93, rue de Rivoli (M. Hager).

« Le musée Hébert, peintre du XIXᵉ *dans un hôtel particulier* », 15 heures, 85, rue du Cherche-Midi (M. Hager).

« Pigalle et [redacted] au Louvre », *10 h 30, porte Jaujard.*

« Le [redacted] : le quartier du village Saint-Pol, [redacted] de la Brinvilliers, [redacted] poisons », 15 heures, [redacted] (M.-C. Lasnier).

« *La Conciergerie* », 11 heures, *métro* Cité (sortie marché aux fleurs), ou 14 h 45, 1, quai de l'Horloge.

« L'Opéra », 15 heures, devant entrée (M. Pohyer).

« Le Sénat, Louis XIII [redacted] la journée des dupes », 15 heures, 12, rue de Tour[redacted]

CONFÉRENCES

[redacted] Latour-Maubourg, 14 h 30 : « la Thaïlande » ; 16 h 30, « Les [redacted] divinatoires et la sorcellerie » ; 18 h 30 : « [redacted] et San Marino » (M. Brumfeld).

JOURNAL OFFICIEL

[redacted] publiés au *Journal officiel* du jeudi 9 janvier :

UN ARRÊTÉ

● Du 7 janvier [redacted] fixant la répartition des [redacted] misées [redacted] loto sportif.

DES DÉCRETS

■ Nº [redacted] 3 janvier [redacted] portant publication [redacted] amende[redacted] l'annexe du proto[redacted] de [redacted] relatif à la convention internationale [redacted] pour [redacted] prévention [redacted] la pollution par les [redacted]

■ *Nº 85-1524* [redacted] *31* [redacted] relatif [redacted] particulier des professeurs [redacted] lycée professionnel.

● Nº [redacted] du [redacted] janvier 1986 portant création du [redacted] régional [redacted] universitaires [redacted] de [redacted]

■ Du [redacted] janvier 1986 pris pour application [redacted] et 34 [redacted] la loi nº 85-660 du 3 juillet 1985 relative aux [redacted] d'auteur et aux droits [redacted] artistes-interprètes, [redacted] producteurs [redacted] phonogrammes [redacted] de vidéogrammes [redacted] des entreprises [redacted] communication audiovisuelle.

La semaine de la bonté

Cas nº 6

Pour terminer [redacted] *études* [redacted] jeune fille, âgée de vingt et un ans, [redacted] beaucoup de difficultés. Sans famille [redacted] l'aider, [redacted] doit [redacted] – 10 000 F – et ne dispose pour vivre que d'une bourse annuelle de 9 000 F. Elle souhai[redacted] à [redacted] partiel, mais [redacted] de cours, elle ne peut le faire que [redacted] les [redacted]

Afin d'aider cette jeune fille à terminer dans de bonnes conditions ses études, on demande un soutien de 3 000 F.

Prière d'adresser les dons à La *Semaine de la bonté*, 175, boulevard Saint-Germain, 75006 Paris. CCP : Paris 4-52 [redacted] ou chèque [redacted] Tél : 42-22-[redacted]

loterie nationale

LISTE [redacted] BILLETS [redacted]

Le règlement du TAC-O-TAC ne prévoit aucun cumul (J.O du 28/12/83)

Le numéro 0 2 6 2 3 1 [redacted]
4 000 000,00 F

les numéros approchants à la [redacted] mille			gagnent
	126231	426231	50 000,00 F
	226231	526231	
	326231	626231	

Les numéros approchants aux					gagnent
Dizaines de mille	Mille	Centaines	Dizaines	Unités	
006231	020231	026031	026201	026230	10 000,00 F
016231	021231	026131	026211	026232	
036231	022231	026331	026221	026233	
046231	023231	026431	026241	026234	
056231	024231	026531	026251	026235	
066231	025231	026631	026261	026236	
076231	027231	026731	026271	026237	
086231	[redacted]	026831	026281	026238	
096231	029231	026931	026291	026239	

Tous les billets se [redacted] par		gagnent
	6231	5 000,00 F
	231	1 000,00 F
	31	200,00 F
	1	100,00 F

86 TACOTAC TIRAGE DU MERCREDI 8 JANVIER 1986 4ᵉ

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES [redacted] A [redacted] CUMULS [redacted] BILLETS ENTIERS

TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES GAGNEES F.
1	11	200
	581	500
	1 221	2 000
	2 881	2 000
	3 881	2 000
	24 511	10 200
2	492	500
	982	500
	9 892	2 000
	27 622	10 000
	92 772	10 000
3	013	500
	673	500
	633	500
	9 253	2 000
	1 923	2 000
	92 933	10 000
4	64	200
5	5	100
	45	300
	175	600
	265	600
	275	600
	295	600
	4 205	2 100
	382 775	4 000 100
6	286	500
	746	500
	856	500
	4 636	2 000
7	157	500
	25 317	10 000
	90 887	10 000
	174 887	1 000 000
8	18	200
	58	200
	328	500
	588	500
	63 418	10 200
	69 338	10 000
	80 438	10 000
9	9	100
	229	600
	259	600
	699	600
	4 679	2 100
0	810	500
	9 990	2 000
	84 270	10 000

LOTO nº 2 [redacted] DU MERCREDI 8 JANVIER 1986

10 27 29 40 42 44 — 22 NUMERO [redacted]

POUR LES TIRAGES DU MERCREDI [redacted] ET DU SAMEDI [redacted] JANVIER [redacted] VALIDATION JUSQU'AU MARDI APRES-MIDI

86 TRANCHE [redacted] ROIS — TIRAGE DU MERCREDI 8 JANVIER 1986 — 3ᵉ

économie

REPÈRES

Dollar : hausse sensible à 7,5825 F

Le dollar a gagné une dizaine de centimes par rapport au franc, [illegible] Paris, le jeudi 9 janvier, le même mouvement étant enregistré comparativement aux autres devises sur les marchés européens. A Paris, le « billet vert » s'échangeait aux alentours de 7,5825 F en fin de matinée, [illegible] 7,4880 F [illegible] veille en [illegible] officielle, [illegible] devise américaine se traitant [illegible] 2,4710 DM [illegible] Francfort (contre 2,4550 DM mercredi). Cette reprise du dollar, perceptible déjà la veille, est [illegible] mettre au compte de la tension observée sur les taux d'intérêt américains et des propos de M. Henry Kaufman. Celui-ci n'escompte plus de sitôt une baisse du taux d'escompte, ce qui a aussitôt pesé sur Wall Street. De son côté, le sterling se négociait à 10,90 F (contre 10,83 F la veille), après le relèvement des taux d'intérêt pratiqués par les banques britanniques afin de défendre la livre sterling.

Chômage : hausse en RFA, baisse aux Etats-Unis

Le chômage est retombé aux Etats-Unis [illegible] son plus bas niveau depuis l'arrivée du président Ronald Reagan [illegible] la Maison Blanche, il [illegible] cinq ans, pour se situer, en moyenne, [illegible] 7,2 [illegible] de la population active en 1985. Un résultat encourageant obtenu grâce [illegible] un taux de 6,9 % en décembre, contre 7 % en novembre, et qui a permis au porte-parole de la Maison Blanche d'estimer possible de ramener [illegible] 6,7 [illegible] en 1986 le pourcentage des chômeurs. Principal sujet [illegible] satisfaction outre-Atlantique, le nombre d'emplois [illegible] progressé en un an de près de 2 millions. La situation est nettement moins brillante en RFA, où le chômage a progressé de 1,7 % l'an dernier, pour frapper 2,3 millions d'Allemands, [illegible] de la population active, contre 9,1 % en 1984. Le président de l'Office fédéral du travail, M. Heinrich Franke, a toutefois souligné que la tendance était [illegible] l'amélioration, même si [illegible] s'annonce « lente » : les offres d'emploi ont augmenté de [illegible] en décembre par rapport [illegible] même mois de 1984, et le nombre des chômeurs partiels décline.

Japon : ventes-records de véhicules en 1985

Pour la première fois depuis cinq ans, les ventes de véhicules automobiles neufs ont atteint, en 1985, au Japon, un niveau de 4,028 millions d'unités (le record [illegible] 1979 étant [illegible] 4,296 millions). [illegible] total, qui [illegible] minivoitures (moins de 550 cm3), est en augmentation de 1,3 [illegible] sur 1984 et se décompose en 2,943 millions de [illegible] particulières (+ 1,4 %), 1,063 millions de [illegible] (+ 0,7 [illegible] 21 573 [illegible] (+ 6,4 %). Toyota augmente sa part [illegible] marché [illegible] 3,7 %, pour [illegible] à 41,8 %, [illegible] que [illegible] voit [illegible] diminuer de 2,6 [illegible] %). [illegible] de [illegible] 6,7 [illegible] (7,6 %), celle de [illegible] augmente [illegible] 19,5 [illegible] (7,5 %). [illegible] aux ventes de véhicules importés, elles ont augmenté de 19,4 [illegible] par rapport à 1984, mais ne représentent que 1,25 % des ventes totales.

ÉTRANGER

RENDANT PLUS DIFFICILES LES OPA SAUVAGES

[illegible] Réserve fédérale américaine limite l'usage [illegible] obligations de « pacotille »

Par [illegible] voix – dont celle du président – contre deux, la Réserve fédérale américaine a décidé, le mercredi 8 janvier, de limiter l'usage [illegible] Etats-Unis des *junk bonds*, ces obligations de pacotille (ainsi que les ont baptisées leurs détracteurs). Celles-ci [illegible] plus [illegible] plus [illegible] utili[illegible] par les *raiders* de Wall Street, ces candidats [illegible] l'offre publique d'achat sauvage qui ont pour principe de chercher [illegible] dévorer plus gros qu'eux. Ce vote acquis [illegible] justesse conforte [illegible] position [illegible] patron du Fed, M. Paul Volcker, aussi bien face aux [illegible] libéralisme [illegible] tout crin que [illegible] propres adver[illegible] au sein du Conseil [illegible] desquels figure M. Preston Martin, [illegible] vice-président [illegible] banque centrale.

Les *junk bonds*, qui ont suscité dans [illegible] milieux financiers des Etats-Unis [illegible] vive polémique [illegible] l'usage qu'il [illegible] d'en faire [illegible] à la [illegible] d'OPA en [illegible] genres qui déferle [illegible] le marché, ont [illegible] créées à la fin des années [illegible] afin d'apurer progressivement le passif d'entreprises en difficultés. [illegible] leur [illegible] d'obligations [illegible] pacotille, même quand les *fallen angels*, les [illegible] déchus » pour lesquels elles [illegible] été créées, avaient pour nom International Harvester, Chrysler, [illegible] encore Penn Central...

Depuis, l'utilisation de ces instruments financiers pour [illegible] prises en difficulté [illegible] réhabilité par Drexel Burnham Lambert, l'une des plus importantes « *investment* [illegible] » (banques [illegible] la terminologie anglo-saxonne), qui [illegible] complètement repensé le produit [illegible] le destiner [illegible] un tout autre [illegible] « *rising stars* », ces « étoiles montantes » ou [illegible] récente mais [illegible] d'un [illegible] potentiel [illegible] croissance et qui ne pouvaient avoir recours au marché obligataire traditionnel. Après s'être fait les dents sur quelques firmes [illegible] Humana, Lorimar, Golden Nugget, ... Drexel [illegible] progressivement étendu l'usage de [illegible] obligations au financement d'OPA amicales [illegible] inamicales.

Un marché de 100 milliards de dollars

Si le marché [illegible] OPA repré[illegible] au bas mot plus [illegible] 100 milliards de dollars, moins [illegible] milliard [illegible] dollars provenant des *junk bonds*, IL [illegible] effectivement servi [illegible] financer des OPA de cette nature, fait [illegible] la firme newyorkaise. Farouche partisan de ces offensives, qui contribuent [illegible] aiguillonner les sociétés mal gérées (« *une mauvaise gestion cause plus de* [illegible] *prise qu'une OPA* », [illegible] de dire ses dirigeants), Drexel Burnham Lambert restait en butte [illegible] vives critiques [illegible] a même [illegible] portée [illegible] le Congrès. La firme [illegible] trouvé récemment [illegible] défenseurs [illegible] tendus [illegible] Département [illegible] la justice [illegible] à la Commission boursière américaine (la [illegible] and Exchange Commission). Mais la [illegible] n'en [illegible] pas [illegible] s'attaquer [illegible] aux problèmes [illegible] sociétés [illegible] en place par les candidats à [illegible] OPA.

Jusqu'ici, quand un attaquant [illegible] disposait [illegible] des fonds néces[illegible] pour régler [illegible] facture d'une OPA, [illegible] pouvait [illegible] *junk* [illegible] garanties sur [illegible] actions [illegible] l'entreprise convoitée, mais [illegible] la limite de 50 % de l'investisse[illegible] total. En réalité, cette réglementation était souvent tournée par le recours [illegible] des sociétés de couverture qui [illegible] à leur tour des obligations de pacotille. [illegible] nouvelle réglementation [illegible]nie par le Fed, lorsqu'une opé[illegible] de reprise est financée [illegible] une « coquille vide », à [illegible] une société écran qui ne dispose pas d'actifs, une série de [illegible] sont imposées à l'acquéreur de ces [illegible] sera [illegible] considéré comme un prêteur, le montant [illegible] prêt étant assimilé à des capitaux empruntés pour acquérir des [illegible] et soumises, de ce fait, à des règles de couverture très strictes.

Il est cependant prévu que [illegible] règle, [illegible] immédiat, ne vise que [illegible] offres publiques d'achat [illegible] non pas les opé[illegible] faisant l'objet d'un accord entre l'attaquant [illegible] sa victime, ou encore lorsque la [illegible] émettrice [illegible] ces junk [illegible] trouvé [illegible] moyen de garantir [illegible] montant de l'émission.

SERGE MARTI.

Une jurisprudence difficile à [illegible]

Le juge américain, défenseur des petits actionnaires contre les intérêts des grandes firmes ? Il s'agirait là d'une attitude nouvelle du pouvoir judiciaire aux Etats-Unis, d'ordinaire favorable au libre jeu du marché. Et pourtant, telle est la conclusion des jugements qui ont récemment ponctué la plupart des opérations de fusion ou d'acquisition d'entreprises. Au point de dégager des règles de comportement de la justice américaine constituant une sorte de « *réglementation* ».

[illegible] force [illegible] comparer Wall [illegible] jungle, on [illegible] fini par [illegible] temple [illegible] livré aux forces sauvages du marché. Si les attaques des « *rai*[illegible] », [illegible] assaillants qui s'emparaient d'une [illegible] capital [illegible] entreprise [illegible] en Bourse, étaient brusques, les défenses des firmes convoitées n'en étaient pas moins violentes. Elles [illegible] un [illegible] de contre-offensives destinées soit [illegible] soit [illegible] leur faire [illegible] très élevé.

Au milieu, le rôle du juge [illegible] pu paraître contradictoire. Favorisait-il la [illegible] l'assaillant ? C'est ce que laissait supposer le verdict [illegible] cour suprême [illegible] Delaware, qui, en [illegible] raison [illegible] UNOCAL contre le *raider* M. T. Boone [illegible]. Ou [illegible] rangeait-il du [illegible] *raider*, comme semble l'indiquer le verdict rendu par la cour d'appel des [illegible] ? Selon [illegible] attaquée, [illegible] (fabriquant des produits chimiques, des revêtements [illegible] écrire) avait réservé [illegible] un investisseur « ami » le rachat de deux divisions très rentables en lui remettant des options de verrouillage, si un [illegible] actionnaire [illegible] plus [illegible] de [illegible] capital. Cette précaution visait particulièrement *le raider*, le groupe chimique britannique Hanson Trust, qui perdait ainsi tout intérêt au rachat de sa proie.

La cour d'appel confirmait en même temps un [illegible] jugement rendu dans [illegible] Revlon contre Pantry Pride, selon lequel la cour suprême du Delaware avait interdit à Revlon (firme de produits de beauté) de se protéger de l'attaque de Pantry Pride.

En fait, les juges ne se rangeaient ni du côté du *raider*, ni du côté de la proie, mais tranchaient en faveur de l'actionnaire contre les décisions abusives du conseil d'administration, tenté de se maintenir au pouvoir à tout prix. Dans le cas de l'OPA sur SCM, comme celle lancée sur Revlon, le juge a annulé toute mesure prise par la firme convoitée pour bloquer la surenchère dont elle était l'objet. La firme peut se défendre, mais en [illegible] proposition plus intéressante que *le raider*.

Autrefois, [illegible] juges [illegible] plutôt de s'immiscer [illegible] décisions [illegible] d'administration tant que [illegible] impératifs de transparence [illegible] respectés. [illegible] aujourd'hui plus favorables aux actionnaires, qui se trouvent désorientés par la complexité croissante des opérations de rachat.

D. B.

[illegible] du dialogue aigre-doux entre Américains et Japonais

Toujours dominé par les [illegible] commerciales, [illegible] préoccupations économiques et les interrogations monétaires, le dialogue [illegible] japonais qui reprend ce jeudi 9 janvier à Washington [illegible] une fois de plus aigre-doux.

Le ministre [illegible] étrangères nippon M. Shintaro Abe et [illegible] secrétaire d'Etat [illegible] George [illegible] n'auront cependant pas que [illegible] sujets d'affrontement. Depuis le lancement il y a juste un an d'une série [illegible] rencontres [illegible] haut niveau pour aplanir [illegible] principaux diffé[illegible] entre [illegible] deux pays, nombre [illegible]. Des percées ont [illegible] dans [illegible] domaines chers aux Américains : celui des produits pharmaceutiques, [illegible]nique – [illegible] l'exception [illegible] semi-conducteurs – et surtout [illegible] la privatisation en avril [illegible] Nippon Telephone and Telegraph a [illegible] un monopole [illegible] aujourd'hui aux Etats-Unis [illegible] penser [illegible] la vente de plus de douze satellites.

Il n'est pas exclu que MM. Abe et Shultz parviennent [illegible] semaine [illegible] annoncer [illegible] en [illegible] forme [illegible] points. [illegible] progrès [illegible] vers une [illegible] du marché japonais [illegible] lents. Trop [illegible] pour [illegible] parlementaires américains, pressés [illegible] limiter un impres[illegible] commercial [illegible] coups de lois protectionnistes s'il [illegible] faut. L'évolution [illegible] échanges leur apporte des arguments [illegible] : le tiers du [illegible] quelque 145 milliards [illegible] dollars enregistré en [illegible] imputable aux échanges [illegible] le Japon.

S'ils [illegible] du Japon, les Américains y [illegible] un [illegible] pour 25 % [illegible] leurs ventes à l'étranger et, ce qui n'est pas négligeable en ces temps [illegible] de l'agriculture, [illegible] premier marché pour les produits agri[illegible]. Dans le flux [illegible] capitaux attirés par les [illegible] d'intérêt élevés aux Etats-Unis, qui [illegible] venus finan[illegible] déficit américains, le Japon a joué un [illegible] majeur. Quant aux investissements directs nippons, ils n'ont cessé de croître chez leur puissant partenaire, dans la sidérurgie – Nippon Kokan détient [illegible] de National Steel, la sixième entreprise sidérurgique américaine, – [illegible] aussi dans l'automobile ou l'électronique. Au total, selon [illegible] *Economist*, [illegible] filiales japonaises assurent un emploi à plus de 100 000 Américains.

[illegible] que les [illegible] se laissaient [illegible] par [illegible] lourds défi[illegible] budgétaires et un [illegible] surévalué, le Japon parvenait à [illegible] ses déséquilibres budgétaires [illegible] engrangeait les dividendes [illegible] d'un yen poussé à la baisse par le billet [illegible].

Casser cet engrenage s'annonce une tâche de longue haleine. L'administration Reagan [illegible] parfaitement consciente qu'il [illegible] faudra [illegible] la dragée haute aux protection[illegible] Congrès pendant encore au moins un an avant que la baisse du dollar, particulièrement [illegible] vis-à-vis du yen, ne se traduise dans les statistiques du [illegible].

[illegible] leur part, les Japonais [illegible] beau jeu de réclamer une baisse en douceur et concertée [illegible] taux d'inté[illegible] pour disposer [illegible] moyens d'une [illegible] de la demande intérieure [illegible] en premier chef par [illegible] Américains. Tokyo n'a [illegible] qu'il souhaitait que, lors de leur prochaine [illegible] le [illegible] Cinq (1) [illegible] penche en priorité sur ce problème. Mais, même si [illegible] partenaires, dont [illegible] marges [illegible] manœuvre [illegible] limitées, envigageaient favorablement une telle hypothèse, [illegible] Japon [illegible] longtemps [illegible] aux pressions commerciales répétées [illegible] Etats-Unis [illegible] Européens irrités [illegible] la [illegible] l'ouverture [illegible] ses [illegible] aux produits étrangers.

FRANÇOISE CROUIGNEAU.

(1) Etats-Unis, France, Grande-Bretagne, Japon, RFA.

GAF RETIRE SON OPA SUR UNION CARBIDE

La [illegible] chimique américaine [illegible] l'OPA qu'elle avait lancée il y a un mois sur le géant Union Carbide. Cette [illegible] s'explique par la contre-offensive du groupe chimique, qui, pour se défendre, a [illegible] racheter ses propres actions avec le fruit de la vente de [illegible] dans [illegible] (piles Eveready, sacs en plastique Glad...), représentant une capitalisation [illegible] 1,1 milliard [illegible] dollars. GAF, d'une taille [illegible] fois inférieure à sa proie, n'a pu suren[illegible]. [illegible] la [illegible] restera [illegible] principal actionnaire d'Union Carbide, avec quelque 10 % du capital.

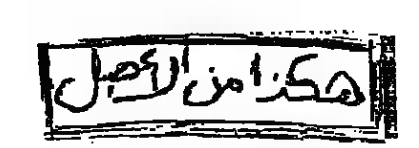
LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	7,5640	7,5670	+ 45	+ 60	+ 90	+ 120	+ 380	+ 400
$ can.	5,3921	5,3961	– 60	– 42	– 116	– 83	– 272	– 183
Yen (100)	3,7372	3,7405	+ 57	+ [illegible]	+ [illegible]	+ 148	+ 443	+ 505
DM	3,0655	3,0685	+ 108	+ 121	+ 208	+ 227	+ 644	+ 699
Florin	2,7228	2,7241	+ 69	+ [illegible]	+ 133	+ [illegible]	+ 416	+ 463
F.B. (100)	14,9975	15,0094	– 282	– 208	– 459	– 312	– 913	– 541
F.S.	3,6191	3,6223	+ 150	+ 166	+ 287	+ 311	+ 880	+ [illegible]
L (1 000)	4,4917	4,4961	– 331	– 283	– 617	– 549	– 1572	– 1443
£	10,8922	10,9040	– 389	– 322	– 658	– 593	– 1998	– 1744

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	7 3/4	8	8	8 1/8	8 1/16	8 3/16	8 1/16	8 3/16
DM	4 3/8	4 5/8	4 1/2	4 5/8	4 1/2	4 5/8	4 9/16	4 11/16
Florin	5 1/2	5 3/4	5 11/16	5 13/16	5 11/16	5 13/16	5 11/16	5 13/16
F.B. (100)	10	11	10 1/4	10 3/4	10 1/4	10 3/4	[illegible] 3/4	10 1/4
F.S.	1 3/8	2 3/8	3 7/8	4	3 15/16	[illegible] 1/16	[illegible]	4 1/8
L (1 000)	13	15	16	17 1/2	16 1/2	17 1/2	15 3/4	16 1/2
£	12 1/4	12 1/2	12 3/4	12 7/8	12 [illegible]	12 3/4	12 1/2	12 5/8
F. franç.	8 5/8	8 7/8	9 7/8	10 3/8	10 [illegible]	11 3/8	11 7/8	12 3/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.



AFFAIRES

Le président du Crédit du Nord entre dans une banque privée

(Suite de la première page.)

Chez Lazard Frères, il sera chargé de tous les produits financiers, anciens et nouveaux, des marchés de capitaux, en France comme à l'étranger : actions, obligations, bons du Trésor, billets de trésorerie, etc., dans la perspective de l'unification de ces marchés, en termes de placements aussi bien qu'en termes d'ingénierie financière.

Lazard Frères ! Une banque, unique dans son genre en France, en société de personne en commandite simple, avec dix associés gérants, dont M. Michel David Weill, chef de maison, plus souvent à New-York qu'à Paris. Un effectif réduit (trois cents personnes), des activités multiples et discrètes : gestion de portefeuilles privés et institutionnels, conseil aux pays étrangers, notamment sous-développés (pour la restructuration de leur dette) et, surtout, partie la plus voyante, un rôle incomparable d'intermédiaire et d' « ingénieur financier » pour le montage d'accords et d'opérations en tout genre. Avant la guerre, le célèbre André Meyer, avant de partir pour les Etats-Unis en 1939, ménagea, notamment, la prise de contrôle de Citroën par Michelin.

Une caractéristique unique

En 1974, Lazard Frères négocia l'entrée de Citroën chez Peugeot, après avoir participé à l'OPA, infructueuse, de BSN sur Saint-Gobain en 1969. Aujourd'hui, la maison est très active sur le marché financier français : au premier rang pour les introductions de sociétés au second marché de la Bourse de Paris, notamment deux filiales de Saint-Gobain, participant à l'émission de certificats d'investissements de Rhône-Poulenc et de Pechiney. En ce moment, Lazard Frères est le protagoniste de la Compagnie du Midi dans la bataille pour le groupe d'assurances La Providence. *« Ils sont partout et savent tout ! »*, murmure-t-on souvent dans les milieux financiers, où on ne prête qu'aux riches.

Ajoutons, par l'intermédiaire direct des associés, des participations dans la banque, l'immobilier et l'assurance (Eurafrance, Sovac, Gaz et Eaux, la France SA, la Rue impériale, etc). Surtout, et c'est là une caractéristique assez unique, Lazard Frères est, depuis 1984, associé, dans une filiale commune Lazard Partners à Lazard Brothers de Londres et à Lazare New-York, bien connu des milieux financiers américains pour ses opérations sur le marché. Il manquait à Lazard Paris un secteur « produits financiers », qui va être confier à M. Dautresme.

Qu'un président de grande banque de dépôts s'engage dans des activités très spécialisées est un signe des temps. La banque de dépôts va connaître des moments plus difficiles, avec la baisse des taux et une concurrence accrue. En revanche, la déréglementation rapide du marché financier français, chère à M. Bérégovoy, la multiplication des innovations, la mise sur pied prochaine d'un marché à *terme d'instruments financiers* (MATIF), donnent, et vont donner, des occasions uniques pour les banques spécialisées sans guichets et avec des effectifs réduits.

Enfin, la levée probable et progressive du contrôle des changes va permettre à la place de Paris de jouer un rôle plus grand sur la scène internationale. C'est cette occasion qu'avec les autres banques Lazard Frères veut saisir. *Gageons que le départ de* M. Dautresme n'aura pas été trop mal vu par M. Bérégovoy, tout heureux de l'intérêt qu'on prête à ses innovations. Quant à son remplaçant, M. de Maulde, inspecteur général des finances, c'est un camarade de promotion de l'ENA et un ami de M. Dautresme. Il a été quatre ans l'adjoint direct de M. Jean-Yves Haberer, alors directeur du Trésor et maintenant PDG de Paribas, maison-mère à 51 % du Crédit du Nord.

Certains disent que M. Dautresme quitte le navire avant les élections de mars 1986 et d'éventuelles dénationalisations, comme vont le faire un certain nombre de PDG d'entreprises nationalisées, nommés à d'autres postes « plus sûrs », notamment dans l'administration. Il serait plus exact de suggérer qu'il veut participer de plus près à un phénomène assez remarquable : le passage de la place de Paris à l'âge adulte.

FRANÇOIS RENARD.

Le plan d'entreprise du Crédit d'équipement des PME

Trois ans pour s'adapter

Contraint comme les autres établissements spécialisés (Crédit national, sociétés de développement régional, Crédit coopératif) d'apprendre à *« marcher sans béquilles »*, depuis la diminution drastique des prêts bonifiés, le CEPME (Crédit d'équipement des PME) doit aussi achever pour sa part une lente digestion. Celle qui a abouti à la création de cet interlocuteur privilégié des petites et moyennes entreprises à l'issue de la fusion, en 1980, de trois organismes aussi disparates que la Caisse nationale des marchés de l'Etat, le groupement interprofessionnel des PME et la Caisse centrale du crédit hôtelier. Cinq ans après, la greffe a bien pris, mais l'élaboration d'un plan d'entreprise sur trois ans (1986-1988) présenté officiellement ce jeudi 9 janvier doit permettre au CEPME de consolider ses positions.

Le Crédit d'équipement des PME, qui emploie 2 150 personnes (dont plus de 500 en délégations régionales), entretient un fonds de commerce de 215 000 entreprises clientes et quelque 100 milliards de francs d'engagements. Un niveau d'intervention qui permet de financer chaque année plus de 50 milliards de francs d'investissements accompagnés du maintien – ou de la création – de 20 000 emplois, assurent ses dirigeants.

Présenté à l'issue d'une « tournée *des popotes* » effectuée auprès des délégations régionales et des diverses instances représentatives du personnel par le président du directoire, M. Jean-Pierre Aubert, le plan d'entreprise passe notamment par un renforcement des relations établies avec les banques et les sociétés de caution mutuelle. Cet effort commercial doit aboutir à un accroissement du volume des prêts consentis aux conditions du marché (7,8 milliards de francs dès cette année, contre 5,3 milliards en 1985), alors que les prêts bonifiés seront ramenés de 7,1 à 4,6 milliards dans le même temps.

Outre une amélioration de la qualité des services offerts qui oblige à accroître l'efficacité du réseau informatique, le CEPME veut renforcer sensiblement ses fonds propres et ses réserves, via une modification de ses statuts, qui devrait aboutir, *« à la fin de la décennie »*, à une introduction en Bourse. Enfin, le Crédit d'équipement des PME, qui prévoit de faire passer son résultat brut d'exploitation de 22 % du produit net bancaire en 1984 à 30 % quatre ans plus tard (le résultat net d'exploitation étant hissé de 40 à 164 millions de francs dans le même temps), doit accroître sa rentabilité par *« une stricte maîtrise des frais généraux »*, mais aussi, et surtout, par une surveillance accrue du contentieux, dont le gonflement pèse sur les résultats.

Après un exercice 1984 qui avait vu le bénéfice net ramené de 65,2 à 48,6 millions de francs, l'année 1985 a été *« mauvaise »*, reconnaît M. Aubert, sans se prononcer sur le montant exact du résultat final, lequel devrait être, dans le meilleur des cas, inférieur de moitié à celui de l'année précédente. Le CEPME subit ainsi les conséquences des *« risques médiocres »* pris en 1982-1983 pour soutenir l'investissement, explique-t-on, et une équipe de quarante-huit personnes, tout spécialement chargée du recouvrement à l'amiable, a été *« mise sur le pont »* pour parer au plus pressé, tandis qu'en amont une inspection était spécialement créée afin de renforcer la sélectivité dans l'octroi des crédits.

S. M.

CONJONCTURE

La dénationalisation doit être faite progressivement, entreprise par entreprise

déclare M. Barre

« Il faut rendre au secteur privé les banques et les entreprises industrielles du secteur concurrentiel qui ont été nationalisées en 1981-1982, sans exclure de ce processus, pour l'avenir, les entreprises publiques plus anciennes dont la situation s'y prêterait », déclare M. Raymond Barre dans une interview publiée par notre confrère *les Echos*, du 9 janvier.

« La dénationalisation doit s'effectuer de façon progressive, en tenant compte des conditions économiques et financières générales et de la situation des entreprises. Elle doit être faite « sur mesure », entreprise par entreprise », précise M. Barre.

L'ancien premier ministre déclare encore :

« Elle ne doit pas conduire à de « fausses privatisations », soit que l'Etat continue à gérer en fait, soit que les règles établies empêchent la concurrence de se manifester et entraînent une rigidité de l'actionnariat.

» Elle doit éviter les combinaisons d'intérêts particuliers relevant d'un affairisme politico-financier : la transparence des opérations doit être la loi en la matière.

» Dans le cas d'entreprises de grande importance pour l'économie nationale, des dispositions doivent être prises pour éviter le contrôle étranger : la dénationalisation ne doit pas être une « défrancisation ». Mais il serait absurde de refuser la participation de capitaux étrangers, à condition qu'elle se tienne dans certaines limites.

» Enfin, la dénationalisation ne doit pas être engagée avec la seule préoccupation d'apporter des ressources financières à l'Etat, ce qui aboutirait à une sorte de mise à l'encan des entreprises publiques. Les ressources obtenues ne doivent en aucun cas être utilisées à financer des baisses d'impôt, mais à réduire le déficit budgétaire et à désendetter l'Etat.

» La dénationalisation – ou mieux la privatisation – est une opération nécessaire, compte tenu du poids que le secteur public occupe désormais dans notre économie. Il ne faut pas en faire une opération idéologique, qui soit le contraire de celle réalisée par le gouvernement socialiste ; il faut la considérer comme une opération de bonne gestion économique et financière, qui doit être réalisée dans les meilleures conditions pour l'économie nationale », conclut M. Barre.

M. GATTAZ : « NOUS SERIONS INQUIETS POUR LES ENTREPRISES SI LES SOCIALISTES DEVAIENT RESTER AU POUVOIR »

« Nous serions inquiets pour les entreprises » si les socialistes devaient rester au pouvoir, affirme le président du CNPF, M. Yvon Gattaz, dans une interview publiée ce jeudi 9 janvier par l'hebdomadaire *l'Evénement du jeudi*. Tout en se défendant de vouloir *« prendre position pour tel ou tel parti »* avant les élections législatives de mars prochain, le « patron des patrons » plaide pour un rétablissement des *« libertés élémentaires de gestion, qui existent chez nos concurrents et dont les entreprises françaises sont privées »*. *« Nous avons les charges les plus importantes du monde »*, souligne M. Gattaz pour expliquer la perte de parts de marché enregistrée par les exportateurs français, ajoutant que le *« coût global »* des salaires est plus élevé en France qu'ailleurs.

● **M. Calzaroni chargé de la communication au Parti républicain.** – M. Michel Calzaroni, chef du service de presse du CNPF, va quitter – pour une période de trois mois – cet organisme pour prendre en charge le secteur « communication » du Parti républicain auprès de M. Léotard.

● **Le PIB français révisé en baisse au troisième trimestre 1985.** – Le PIB marchand a progressé de 0,3 % au troisième trimestre après révision (les premières estimations avaient porté sur une croissance de 0,6 %).

La progression de l'investissement des entreprises, d'abord estimée à 4,4 % au troisième trimestre, a été ramenée à 2,7 %. Cette progression est due aux investissements en biens d'équipement professionnels. La poursuite de la baisse des achats de logements neufs freine la progression de l'investissement total.

ENTREPRISES

Kodak abandonne la photo instantanée

Eastman Kodak, le numéro un mondial de la photo, a décidé de se retirer du marché de la photographie instantanée après avoir perdu le procès qui l'opposait à Polaroïd depuis dix ans. En octobre dernier, aboutissement de longues années de procédure, une cour de Boston statuait que le géant américain qui s'était lancé sur ce secteur en 1976, avait illégalement utilisé sept brevets de son rival, inventeur (en 1948) de la photo instantanée. Kodak a fait appel à Washington, mais le 8 janvier, la justice lui donnait tort et la firme a décidé immédiatement d'abandonner. Ce retrait se traduira par la perte de centaines d'emplois et créera des dommages *« irréparables »* à l'image de Kodak. En outre, Polaroïd réclame 1 milliard de dollars de réparations.

Accord entre Thomson et GEC dans les circuits intégrés

Les groupes britannique GEC et français Thomson ont signé un accord quinquennal de développement d'outils de conception et de production de circuits intégrés spécifiques. Ces circuits devraient représenter 30 % du marché en 1990 contre moins de 5 % actuellement. Les deux entreprises souhaitent inscrire leur projet dans le cadre du programme d'Eurêka. Elles devraient présenter, par ailleurs, un second projet dans les circuits de puissance.

● **Réforme du circuit d'achat des administrations.** – L'Union des groupements d'achats publics (UGAP) change de statut pour devenir un établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC). M. Alain Gillette en a été nommé PDG en conseil des ministres le mercredi 8 janvier. L'UGAP, qui fournit les administrations en matériels courants (des automobiles aux matériels médicaux, micro-ordinateurs et lampes de bureau), a représenté plus d'un centième des achats des administrations en 1985, soit 4,5 milliards de francs. Après qu'elle eut connu des pertes en 1981 et 1982, la Cour des comptes avait critiqué son fonctionnement.

Le rôle de l'UGAP modifiée sera élargi. M. Gillette devra rationaliser les commandes publiques nationales et départementales, améliorer les délais de livraison, développer les achats aux PMI et poursuivre en particulier le plan « informatique pour tous ».

● **Transmanche : les écologistes penchent plutôt pour le tunnel ferroviaire.** – Les écologistes français et anglais, ainsi que les associations d'usagers des transports, ont estimé, le 8 janvier, au cours d'une conférence de presse que, pour eux, le projet « France-manche » d'un tunnel sous la mer, à vocation uniquement ferroviaire, serait *« le moins inacceptable »* des quatre projets en compétition.

Trois associations nationales françaises – les Amis de la terre, le Mouvement national de lutte pour l'environnement, la Fédération nationale des associations d'usagers des transports – et un collectif d'associations anglaises se sont regroupés pour demander, *« avant qu'il ne soit trop tard »*, l'ouverture d'un débat public et démocratique sur les différents projets transmanche.

SOCIAL

NOUVELLE JOURNÉE D'ACTION LE 30 JANVIER CONTRE LA « FLEXIBILITÉ »

Une CGT de plus en plus va-t-en-guerre

La commission exécutive de la CGT a décidé, le 8 janvier, de lancer une *« pétition nationale »* et de préparer, pour le jeudi 30 janvier, *« une puissante journée nationale interprofessionnelle d'actions, de grèves et de manifestations »* contre le projet de loi sur l'aménagement du temps de travail. Dans une déclaration, adoptée à l'unanimité moins cinq abstentions (toutes socialistes, dont MM. Gaumé et Deluchat, membres du bureau confédéral), elle estime que la décision de M. Mitterrand de convoquer le Parlement en session extraordinaire *« traduit un acharnement à remettre en cause les droits des salariés »*.

Plus les élections législatives approchent et plus la CGT est va-t-en-guerre, non contre les propositions sociales de l'opposition (qu'elle ignore superbement)... mais contre la politique du gouvernement socialiste. Parce qu'elle a crié un peu trop vite « victoire » lorsqu'il est apparu que le gouvernement s'apprêtait à renoncer à son texte, elle ne se lasse pas d'utiliser l'aménagement du temps de travail comme un cheval de bataille. Après trois mini-journées d'action contre ce projet – le 26 novembre, le 4 et le 19 décembre – dont le moins qu'on puisse dire est qu'elles n'avaient pas provoqué une grande mobilisation, elle veut donner *« une dimension plus vaste à la réplique des travailleurs »* en lançant une journée interprofessionnelle le 30 janvier.

En faisant précéder cette journée d'une pétition nationale, elle entend lui donner une ampleur comparable à sa *« grande journée nationale interprofessionnelle d'action »* du 24 octobre, qui portait alors sur l'emploi, le pouvoir d'achat, la protection sociale et les libertés. A charge pour elle, en la voulant *« la plus décentralisée possible »*, de faire la démonstration qu'elle mobilisera davantage contre la flexibilité que contre la politique globale du gouvernement. Un nouvel échec pèserait lourdement à quelques semaines des élections.

Récusant les procès d'intention politiques, la CGT affirme qu'elle se place sur une terrain *« absolument syndical »* puisque ce projet – *« dangereux, malfaisant, archaïque »* – ne vise pas moins, selon elle, que la mise en pièces du code du travail... Elle affirme qu'il y a une *« volonté majoritaire »* des travailleurs pour s'y opposer, en rappelant au passage l'hostilité de FO. Mais, outre que FO n'entend surtout pas manifester avec elle, la centrale de M. Krasucki feint d'ignorer que des sondages non publiés font plutôt état d'une adhésion de l'opinion au texte de M. Delebarre.

A six semaines des élections législatives, la CGT aura du mal à convaincre que cette nouvelle action n'a pas un caractère éminemment politique, dirigé contre le PS. L'*« acharnement »* de M. Mitterrand est directement mis en cause. Et ce texte, selon la déclaration de la commission exécutive, *« s'inscrit dans un processus global de remise en cause des droits de tous les salariés, de leurs libertés, des acquis démocratiques et de la protection sociale, pour satisfaire les exigences du capitalisme en crise »*. On ne saurait être plus explicite. Ce sont les seuls parlementaires socialistes qui sont dans la ligne de mire. Ce sont les seuls parlementaires communistes qui rejoignent – avec un argumentaire rigoureusement identique – l'opposition de la CGT. Les cinq socialistes membres de la commission exécutive, qui se sont abstenus, ne s'y sont pas trompés : le gouvernement est bel et bien devenu un adversaire.

MICHEL NOBLECOURT.

AGRICULTURE

Le CNJA lance des PARI pour l'avenir

PARI, ou programmes agricoles régionaux intégrés. Sous ce titre ambitieux se cache un concours qui s'inscrit dans le fil de la doctrine syndicale du Centre national des jeunes agriculteurs (CNJA).

Puisque produire ne suffit plus, il faut créer sur les exploitations de la valeur ajoutée par la transformation et la vente des produits. Aussi le PARI sera-t-il une réalisation qui associe un ou plusieurs paysans avec un industriel, un commerçant, un organisme de développement ou de recherche, voire un exportateur. Ensemble, ils valoriseront un produit régional, en imaginant un moyen original pour accroître sa valeur ajoutée et en cherchant à mettre en place un circuit de commercialisation aussi court que possible.

Chaque centre départemental présentera à un jury régional le ou les dossiers qui lui auront été transmis. Un seul sera retenu dans la région. Un jury national, enfin, sélectionnera trois dossiers, dont les auteurs recevront un prix de 50 000 F chacun.

Le CNJA a bien conscience qu'une telle initiative ne résoudra pas les difficultés rencontrées sur les grands marchés nationaux et internationaux. Le CNJA s'inscrit dans la grande mouvance du développement local, fondé sur l'utilisation des ressources disponibles (produits agricoles, bois, tourisme) et que, pour lui, le développement de l'agriculture passe par une association avec les autres acteurs économiques locaux. Les dossiers doivent être remis avant le 15 mars aux centres départementaux des Jeunes agriculteurs.

SOCIAL

La vis sans fin

(Suite de la première page.)

On est d'accord partout sur l'élargissement du temps consacré aux loisirs, mais les activités ainsi permises sont très différentes suivant les régions : les Européens donnent la priorité au bricolage, les Américains au sport et les Japonais à la culture.

Contrairement aux idées à la mode, les experts de toutes origines estiment que l'Etat exercera sur l'économie un rôle réglementaire plus puissant qu'aujourd'hui. Les dépenses sociales continueront d'augmenter, notamment du fait des retraites et des dépenses de santé, et donc aussi les prélèvements sociaux et fiscaux. Tous les experts estiment que ce sont les impôts indirects qui croîtront le plus vite.

La bourse des... valeurs

La puissance publique verra son rôle s'amplifier, mais les différences de réglementations nationales joueront un rôle puissant dans l'établissement d'une nouvelle division internationale du travail, et la majorité des experts de toutes régions estiment que le protectionnisme se développera. Le corporatisme se portera de mieux en mieux et de nouveaux groupes de pression apparaîtront, constitués par les chômeurs, les retraités et les contribuables.

Les systèmes de pensée et les codes de comportement dans la vie quotidienne seront de plus en plus diversifiés, sauf dans les classes moyennes. La profession et le revenu figureront toujours parmi les éléments importants de la stratification sociale, mais c'est l'évolution des valeurs qui définira le plus les groupes sociaux.

A cette... bourse des valeurs, quels seront les thèmes en déclin et en progression ? Notons d'abord que les opinions des Européens sont plus dispersées que celles des Américains et des Japonais, mais le plus frappant est l'ampleur des similitudes qui caractérisent cette évolution dans les trois régions étudiées. Les valeurs qui régressent partout sont la nation, l'autorité, le travail, les grandes causes collectives, l'efficacité et l'esprit de compétition. Le plus caractéristique est sans doute que le Japon est en tête pour prévoir le recul de valeurs qui paraissent briller aujourd'hui à leur firmament : le travail, l'efficacité et l'esprit de compétition.

Les valeurs en progression dans les trois régions ont trait pour la plupart à la qualité de la vie et à l'épanouissement personnel. Là aussi la similitude des évolutions est frappante. Les différences, peu nombreuses, tiennent essentiellement à la religion, qui gagnerait de l'importance au Japon, alors qu'elle en perdrait beaucoup en Amérique et un peu en Europe.

Une fois sorti de ce tourbillon de repères, ce qui frappe peut-être le plus l'observateur est sans doute l'alignement du Japon sur les « motivations » socio-économiques des deux autres régions de ce monde de l'OCDE : l'Amérique du Nord et l'Europe. L'ouverture des frontières et la liberté des échanges finissent par transmettre avec les marchandises et les services – tout au moins dans les pays démocratiques – des comportements... qui réagissent ensuite sur la demande de ces produits.

Vis sans fin. Vice sans fin de l'accumulation, marqué au sceau du plus plat matérialisme ? Eh bien, non. Comme on l'a vu, les facteurs immatériels, la recherche d'aménités figurent parmi les valeurs en France. Il est vrai que l'absence de schéma de référence est à l'image de la langue d'Esope : une source prodigieuse de créativité ou, si les individus se sentent trop fragiles, une recherche éperdue d'ordre et de sécurité. La pédagogie de la liberté n'est pas livrée à domicile.

PIERRE DROUIN.

● **L'avenir du système monétaire européen international.** – L'Association internationale des étudiants en sciences économiques et commerciales (AIESC) organise, le mardi 14 janvier, à 12 h 30, une discussion sur « L'avenir du système monétaire international » entre M. Jean Denizet et notre collaborateur Paul Fabra, sous la présidence de M. Michel Aglietta, professeur à Paris-X et ancien administrateur de l'INSEE. La réunion aura lieu dans le bâtiment G, amphithéâtre B, de l'université de Paris-X à Nanterre.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

GROUPE SCREG

Réuni le lundi 6 janvier 1986 sous la présidence de Jean-Pierre Bussière, le conseil d'administration de SCREG a coopté trois administrateurs dont deux représentants de Bouygues :

– Patrick Le Lay, directeur général diversification ;

– Olivier Poupart-Lafarge, directeur des affaires économiques et financières,

et un représentant de Petrofina : Alain Wenger, en remplacement de trois administrateurs qui représentaient Petrofina.

Le conseil, à l'unanimité, a confirmé Jean-Pierre Bussière dans ses fonctions de président.

Le conseil a, dans la même séance, approuvé la proposition de son président de nommer Michel Derbesse, représentant Bouygues, directeur général SCREG.

Ces nominations correspondent à l'accord passé entre Bouygues et Petrofina en date du 27 décembre 1985, visant à la cession à Bouygues d'une partie de la participation de Petrofina dans SCREG.

Cette entrée de Bouygues dans le capital de SCREG correspond à la volonté de Bouygues de poursuivre sa politique de consolidation et de diversification de son activité dans le domaine du BTP.

L'organisation de SCREG est complexe. Elle consolide plus de quatre cents sociétés et possède des implantations dans plus de cinquante pays.

Bouygues procédera immédiatement à un audit technique et financier des différentes filiales afin de disposer rapidement de l'ensemble des informations nécessaires à la bonne compréhension des graves problèmes qui se posent.

A la suite de cet audit, Bouygues déterminera s'il est possible de proposer au conseil un plan de redressement qui ait l'adhésion de toutes les parties concernées, en particulier les pouvoirs publics, les banques et les actionnaires.



COMPAGNIE DE DISTRIBUTION DE MATÉRIEL ÉLECTRIQUE

L'Assemblée générale des actionnaires s'est réunie le 19 décembre 1985 sous la présidence de M. Bernard Clerc.

L'Assemblée a approuvé les comptes de l'exercice de CDME clos le 30 septembre 1985 qui dégagent un bénéfice net de 35,26 MF et décidé la distribution d'un dividende de 21 F (+10,50 F d'avoir fiscal) mis en paiement à partir du 23 décembre 1985.

L'Assemblée générale a également renouvelé le mandat d'administrateur de M. Patrice de Corgnol et désigné comme nouveaux administrateurs pour une durée de six années, M. Paul Avril et M. Jean-Marie Paluel-Marmont.

Après l'AGO s'est tenue une Assemblée générale extraordinaire qui a autorisé le conseil d'administration à consentir au profit de certaines catégories du personnel du groupe CDME des options donnant droit à la souscription d'actions nouvelles de la société ; cette autorisation porte sur 30 000 actions nouvelles.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DU 31 DÉCEMBRE 1985
ALLOCUTION PRONONCÉE PAR LE PRÉSIDENT GEORGES PÉBEREAU

Mesdames, Messieurs,

Dans quelques instants, votre assemblée va être appelée à statuer sur les résolutions qui sanctionnent, au plan juridique, avec effet au 1er juillet 1985, la fusion de **CIT Alcatel** et de **Thomson Télécommunications**, ainsi que l'apport à votre compagnie par **Thomson CSF Téléphone** et **LTT** de leurs activités respectives de commutation publique et de transmission. La division « téléphonie privée » de **Thomson CSF Téléphone** étant constituée en société et la division « câbles » de LTT apportée aux Câbles de Lyon, les deux sociétés apporteuses seront dissoutes. Les autres sociétés dépendant de **Thomson Télécommunications** gardent leur identité sociale et deviendront filiales de votre compagnie.

En contrepartie, **CIT Alcatel** émettra au bénéfice des actionnaires des sociétés concernées 27 448 actions portant jouissance au 1er janvier 1986.

Ainsi va s'achever, avec dix-huit mois d'avance sur le calendrier initial, le processus engagé en septembre 1983 par les accords passés entre la Compagnie générale d'électricité et le groupe Thomson.

Deux autres opérations sont également soumises à votre approbation. La première vise à renforcer la position de votre compagnie au sein du groupe **Alcatel** : dans ce but, la CGE et la Compagnie **Electro-financière** lui font apport respectivement de 560 000 et de 100 000 actions de la société holding **Alcatel Electronique**. La seconde a pour objet de donner au groupe Alcatel la pleine maîtrise de ses implantations immobilières : à cette fin, la CGE apporte à **CIT Alcatel** les titres de la société **Tepelec**, propriétaire de l'ensemble immobilier affecté aux activités industrielles de la filiale **Alcatel Thomson Espace**. En rémunération de ces apports, votre compagnie émettra 282 000 actions portant jouissance au 1er janvier 1986.

Au total, du fait de la date d'entrée en jouissance des actions nouvelles, les apports soumis aujourd'hui à votre approbation n'entraîneront pour la Compagnie aucune augmentation du nombre des actions à rémunérer au titre de l'exercice 1985.

Enfin, pour marquer la naissance du nouveau groupe et le doter d'une image qui impose sur les marchés mondiaux l'identité d'un ensemble de près de 28 milliards de chiffre d'affaires et de plus de 50 000 personnes, il vous est proposé que la compagnie adopte désormais **Alcatel** pour raison sociale.

La réalisation anticipée de la fusion consacre le succès des efforts que les équipes des deux groupes, réunis désormais dans **Alcatel**, ont consentis depuis deux ans. Je tiens ici à les en remercier.

Bien que les données définitives de l'exercice ne soient pas encore disponibles, il apparaît dès maintenant que le chiffre d'affaires devrait croître d'environ 12 % par rapport à l'an dernier, tant pour votre compagnie que pour ses filiales. En revanche, les facturations de **Thomson Télécommunications**, traduisant la relative faiblesse des enregistrements de commandes de 1984, connaîtront un léger recul.

Au total, en 1985, la croissance des montants de ventes cumulées et d'enregistrements de commandes du nouveau groupe devrait être comprise entre 4 et 5 %, soit de l'ordre de grandeur de l'inflation en France. Cette situation peut être considérée comme relativement satisfaisante si l'on tient compte de la stagnation du marché national, de l'évolution des parités monétaires, de l'absence des commandes de liaisons sous-marines, qui avaient exceptionnellement majoré la référence 1984, et, enfin, des incidences passagères mais inévitables de la mise en place d'une nouvelle organisation.

Les pertes importantes de **Thomson Télécommunications** au 30 juin 1985, qui prennent en compte les pertes intervallaires afférentes à la période couverte par l'effet rétroactif de la fusion, ont été provisionnées sur l'exercice. Mais la prise en charge de sociétés qui ont connu un tel déséquilibre de leurs comptes ne pouvait être assumée avec des chances de succès sans que soient prises les mesures de redressement nécessaires. La restructuration industrielle en cours entraîne, certes, des réductions d'emploi douloureuses, bien qu'elle soit conduite avec le souci prioritaire d'en réduire au minimum les conséquences sociales et humaines. Mais elle ne pouvait être retardée sans compromettre la rentabilité du nouveau groupe, c'est-à-dire le maintien de son indépendance et de ses perspectives de développement.

Dans l'action ainsi entreprise, **Alcatel** dispose d'une expérience et d'un atout : les efforts qu'elle a consentis pour assurer le redressement de certaines de ses filiales continuent à porter leurs fruits, et il est raisonnable de penser que, grâce à leur efficacité, le résultat consolidé par action devrait augmenter en 1985, le résultat net courant de la compagnie devant, de son côté, marquer une nouvelle progression.

Si **Alcatel**, au terme de la fusion dont vous allez décider, peut désormais prétendre accéder au rang des principaux constructeurs mondiaux, il n'en reste pas moins que, compte tenu tant du volume de l'effort de recherche et développement à consentir que de la taille des grands compétiteurs mondiaux, son développement futur le contraint à rechercher des alliances. L'évolution du mouvement de déréglementations qui touche les grands marchés nationaux des télécommunications est trop rapide pour que toute opportunité ne soit pas examinée et saisie si elle est profitable.

C'est dans cet esprit qu'**Alcatel** s'est efforcé de tirer parti des possibilités offertes par l'ouverture éventuelle du marché français de la commutation publique au produit de la filiale commune de Philips et d'ATT (APT). Le protocole signé en juin dernier a défini les bases d'un accord conditionnel. La position prise récemment par les pouvoirs publics au sujet de l'introduction du système ESS-PRX permet aujourd'hui de reprendre sur ces bases la négociation d'un accord définitif. L'aboutissement en reste toutefois subordonné à deux conditions, qui ne relèvent pas de notre compagnie : l'issue favorable de l'expertise entreprise par les PTT sur ESS-PRX et la conclusion d'un accord industriel entre APT et CGCT, dont les moyens serviraient à assurer la production de ce système.

Tel qu'il est prévu par le protocole d'intention, l'accord projeté est intéressant pour le groupe. En matière de faisceaux hertziens civils, il lui fait franchir un seuil décisif : la constitution, sous le leadership d'**Alcatel**, d'une filiale commune avec ATT et Philips le hissera, en effet, dans ce domaine, au premier rang mondial aux côtés de NEC. L'accord s'inscrit ainsi dans la ligne qui a conduit à la constitution de filiales communes avec Fairchild dans un secteur technologiquement très proche, celui des stations terriennes de télécommunications par satellites. Dans un domaine limité mais stratégique, il représente donc un atout irremplaçable.

En commutation publique, il ne règle pas les problèmes de taille et de croissance qu'Alcatel doit résoudre, mais il doit lui permettre de gagner un temps précieux dans la poursuite de son objectif de pénétration du marché américain. Pour le reste, ATT demeure un des principaux concurrents de notre groupe, qui conserve son entière indépendance technologique et commerciale, et reste totalement libre de ses alliances.

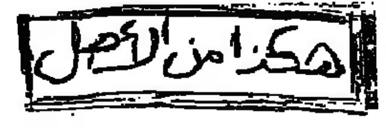
C'est dire l'importance des coopérations que le groupe a engagées avec différents partenaires, en particulier européens. Les accords conclus avec Siemens, Plessey et Italtel pour l'étude des prochaines générations de systèmes de commutation publique destinés aux futurs réseaux numériques à intégration de service se développent favorablement et viennent de faire l'objet d'une nouvelle extension. **Alcatel** s'est également associé à l'effort européen en participant tant au projet **Race** qu'au projet **Eurêka**. De même, les accords passés par la Compagnie générale d'électricité avec la Société générale de Belgique ouvrent à notre compagnie d'intéressantes perspectives de développements en commun.

Alcatel franchit aujourd'hui une nouvelle étape de sa croissance. Portée par le remarquable effort de développement entrepris par l'administration française des PTT, votre compagnie a su, au cours des deux dernières décennies, acquérir son indépendance technologique et démontrer sa compétitivité à l'échelle mondiale. Au moment où, la France ayant comblé le retard de son équipement en télécommunications, le marché national cesse de croître et alors que d'autres européens, avec deux ans de décalage, s'orientent à leur tour dans la voie des regroupements, la fusion aujourd'hui accomplie de **CIT Alcatel** et de *Thomson Télécommunications* fait du nouveau groupe, par sa dimension, un partenaire majeur au plan mondial.

Il importe désormais qu'**Alcatel** se donne les moyens de faire face aux perspectives qui s'ouvrent à lui. Telle est la raison pour laquelle votre conseil d'administration a décidé de vous convoquer à nouveau le 23 janvier prochain en assemblée générale extraordinaire pour soumettre à votre approbation le principe d'un renforcement de ses capitaux permanents par l'émission d'un emprunt en obligations convertibles.

Alcatel sera alors en mesure, grâce à la compétence et au dévouement de tous ses collaborateurs, mais aussi à la confiance que vous n'avez jamais cessé de manifester dans son avenir, de poursuivre avec succès le double objectif de rentabilité et de croissance qui n'a cessé d'être le sien.







MARCHÉS FINANCIERS

NEW-YORK

Le mercredi noir

La Bourse de Wall Street a connu, le mercredi 8 janvier 1986, son plus vif repli depuis cinquante-sept ans. En fait, depuis ce fameux « mardi noir » du 29 octobre 1929, qui marqua le début du grand « krach » boursier débouchant par la suite sur la crise économique que l'on connaît.

En effet, l'indice Dow Jones des valeurs industrielles a chuté en une seule séance de 39,10 points pour être ramené à 1 526,61 points, éclipsant le précédent record de baisse (38,33 points) enregistré en 1929.

Toutes proportions gardées, la chute est moins vertigineuse, puisqu'elle ne représente que 2,5 % contre 13 % en 1929, compte tenu de la situation des indices boursiers à cette époque, et elle intervient après une hausse tout aussi spectaculaire.

Dans le même temps, le volume d'affaires s'est considérablement gonflé pour atteindre 180,3 millions d'actions mercredi, contre 152,9 millions la veille, avec des volumes dépassant les 2 millions de titres sur certaines sociétés : Beatrice Cos, Merrill Lynch, American Telephone, Mesa Ltd Partnership, IBM. Ce retournement de situation, que les spécialistes ont tôt fait de qualifier de *« purement émotionnel »*, s'explique par la soudaine tension observée sur les taux d'intérêt, alors que le « gourou » de Wall Street, M. Henry Kaufman, tenait des propos très peu optimistes à l'égard de ceux-ci. Les perspectives d'une réduction du taux d'escompte de la Réserve fédérale américaine dans un très proche avenir ont diminué, devait déclarer notamment le spécialiste de Salomon Brothers, conduisant Wall Street à faire la moue.

VALEURS	Cours du 7 janv.	Cours du 8 janv.
Alcoa	38 1/4	38 1/8
A.T.T.	25 1/8	24 1/2
Boeing	53	60 1/2
Chase Manhattan Bank	76 3/8	75 1/8
Du Pont de Nemours	66 3/8	64 1/2
Eastman Kodak	50 1/8	48 3/4
Exxon	55 3/4	53 3/4
Ford	57 3/8	58
General Electric	73 1/8	71 1/4
General Motors	72 1/2	71 3/8
Goodyear	30 7/8	30 5/8
I.B.M.	156 1/4	148
I.T.T.	38 7/8	37 3/4
Mobil Oil	30 3/8	30 1/4
Pfizer	51 5/8	51 1/8
Schlumberger	37 1/2	36 7/8
Texaco	31 5/8	30 1/2
U.A.L. Inc.	47 3/4	48
Union Carbide	73 5/8	72
U.S. Steel	26	25 1/8
Westinghouse	44 7/8	42 3/4
Xerox Corp.	59 1/2	58 3/4

PARIS, 8 janvier

Ça repart : + 1,8 %

Au rez-de-chaussée, là où se tient la cotation des actions, l'euphorie était de nouveau de mise après l'accalmie de la veille. A l'approche de la clôture, les actions françaises avaient gagné 1,8 %, dans le sillage de nombreux titres en hausse de 6 % à 9 %. Parmi ceux-ci figurent Eurofrance, Esso, Primagaz, Colas, Scoa, Beghin-Say, Total, Schneider. Les valeurs étrangères — américaines notamment — (alors que Wall Street inscrivait mardi soir un nouveau record) ont fait preuve de bonnes dispositions.

Sur un marché obligataire bien orienté le placement de l'emprunt d'Etat de 25 milliard de francs — le premier de l'année — ne pose aucun problème. La première tranche, celle qui est assortie de bons d'échange, au gré du porteur, contre des obligations à taux révisable et jouant, de ce fait, un rôle de « parapluie » efficace en cas de retournement des taux d'intérêt, est particulièrement bien accueillie par les professionnels. Ceux-ci escomptent d'ores et déjà un relèvement du montant initial, qui devrait dépasser les 30 milliards de francs. Au demeurant, le ton optimiste était encouragé, sur le marché monétaire, par la baisse du loyer de l'argent au jour le jour (8 3/4 % contre 9 % depuis plusieurs jours).

Sur le marché de l'or, le lingot a gagné 450 F, à 80 000 F, tandis que le napoléon cédait 1 F, à 527 F. A Londres, le métal fin se traitait à 330,90 dollars l'once contre 328,90 dollars la veille à midi. Alors que le billet vert remontait à 7,4880 F, le dollar-titre s'inscrivait en léger retrait à 7,65/68 F.

AUTOUR DE LA CORBEILLE

HAUSSE DE 50 % DE L'ACTIF DES SICAV. — L'actif total des SICAV a augmenté de 151,5 milliards de francs l'année écoulée, passant de 300,3 milliards à la fin 1984 à 451,8 milliards en 1985, selon les dernières estimations publiées par Technique de gestion financière (TGF). Cette hausse globale supérieure à 50 % est due, pour 73,7 milliards, aux SICAV court terme et, pour 77,8 milliards, aux autres SICAV, ajoute la filiale de la Caisse des dépôts et consignations. Le nombre des SICAV ouvertes au public est passé de 295 fin 1984 à 371 fin 1985 (32 court terme, 23 obligations long terme, 1 CEA-Monory, 3 diversifiées et 17 internationalement diversifiées). Pour le seul mois de décembre, l'encours global des SICAV a augmenté de 11,4 milliards de francs, ajoute TGF, l'actif des SICAV court terme enregistrant une baisse de 6,1 milliards (– 2,9 %) et l'encours des SICAV obligataires de long terme une hausse de 7,1 milliards (+ 8,9 %). Selon les évaluations de TGF, l'augmentation de décembre est due, pour 6,5 milliards, à des souscriptions nouvelles (contre 5,7 en novembre) et, pour 7,3 milliards, à la valorisation des actifs (11,8 en novembre), alors que les coupons versés ont représenté 2,4 milliards (0,3 en novembre).

Toutes SICAV confondues, le Crédit agricole (CNCA) se place en tête des grands réseaux avec 12,6 % des parts du marché en décembre 1985, contre 10,1 % en décembre 1984 (à l'époque troisième). La BNP arrive en deuxième position avec 11,5 %, contre 12,3 % (premier rang en 1984). Suivent la Caisse des dépôts et consignations-Caisse d'épargne (CDC-CE), 10,7 % (contre 9,6 % et la quatrième place), la Société générale, 10,2 % (contre 11,6 % et deuxième place) et le Crédit lyonnais, 8,9 % (contre 9,4 %, même place). L'ensemble de ces cinq premiers réseaux représente toujours plus de la moitié du marché total des SICAV : 53,9 % en 1985, contre 53 % en 1984. Enfin, les dix premières banques françaises tiennent 72,1 % des encours des SICAV, contre 72,8 %.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1985)

	7 janv.
Valeurs françaises	105,8
Valeurs étrangères	103,9

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	7 janv.	8 janv.
Indice général	278,5	282,3

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE
Effets privés du 9 janvier .... 8 3/4 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	8 janv.	9 janv.
1 dollar (en yens)	201,65	203,03

BOURSE DE PARIS — Comptant — 8 JANVIER

Actions au comptant

Étrangères

SECOND MARCHÉ

Hors-cote

SICAV 8/1

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

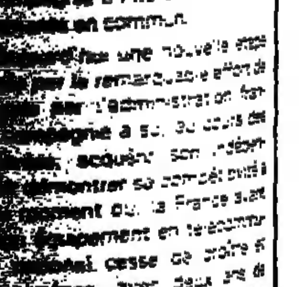
c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ◆ : prix précédent.

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 8/1	Cours des billets aux guichets — Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	7 486	7 488	7 220	7 800
ECU	6 685	6 692	....	....
Allemagne (100 DM)	306 420	306 650	297	312
Belgique (100 F)	15 006	15 004	14 400	15 300
Pays-Bas (100 fl.)	272 130	272 300	263 500	278 500
Danemark (100 krd)	83 820	83 900	79	87
Norvège (100 k)	99 290	99 500	95	102
Grande-Bretagne (£ 1)	10 785	10 830	10 440	11 150
Grèce (100 drachmes)	5 062	5 085	3 800	3 900
Italie (1 000 lires)	4 490	4 484	4 200	4 700
Suisse (100 fr.)	361 750	362	351 500	378 500
Suède (100 krs)	98 720	98 910	95 500	101 500
Autriche (100 sch)	43 610	43 630	42 450	44 400
Espagne (100 pes.)	4 900	4 910	4 650	5 200
Portugal (100 esc.)	4 738	4 760	4 300	5 200
Canada ($ can 1)	5 306	5 368	5 100	5 550
Japon (100 yens)	3 707	3 715	3 580	3 780

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 8/1
Or fin (kilo en barre)	79300	80000
Or fin (en lingot)	79550	80000
Pièce française (20 fr)	528	527
Pièce française (10 fr)	505	.....
Pièce suisse (20 fr)	512	513
Pièce latine (20 fr)	476	495
Souverain	612	614
Pièce de 20 dollars	3370	3370
Pièce de 10 dollars	1990	1980
Pièce de 5 dollars	1345	.....
Pièce de 50 pesos	3085	3085
Pièce de 10 florins	509	508
Or Londres	328 90	330 90
Or Zurich	329	330
Or Hongkong	329 20	330 50
Argent Londres	5 84	5 89





Le Monde

En Afrique du Sud

LES RESTRICTIONS COMMERCIALES FRANÇAISES RESTENT MODÉRÉES

La France qui se veut *« à la tête de la croisade »* lancée par les pays occidentaux contre la politique d'apartheid en Afrique du Sud, comme l'a rappelé M. Laurent Fabius le 8 janvier dans l'émission « L'heure de vérité », est le premier pays de la Communauté européenne à avoir appliqué les recommandations décidées, en septembre dernier, par les ministres des affaires étrangères de la CEE.

Le décret, adopté en conseil des ministres le 8 janvier, concrétise des mesures restrictives à *« l'importation, l'exportation et la réexportation de certaines marchandises à destination ou en provenance de l'Afrique du Sud »*, qui demeurent modérées. Les achats stratégiques d'uranium sud-africain, qui ont représenté 1,2 milliard de francs sur les 5,95 milliards d'importations françaises en 1984, ne sont pas touchés. Mais il s'agit de compléter la panoplie de mesures adoptées depuis l'été dernier : rappel de l'ambassadeur de France à Pretoria le 24 juillet, suspension des investissements français, dépôt devant le Conseil de sécurité de l'ONU d'un projet de résolution condamnant la politique d'apartheid, annonce le 13 novembre par M. Fabius du non-renouvellement des contrats charbonniers entre la France et l'Afrique du Sud.

Les recommandations arrêtées dans le cadre de la CEE, et qui n'ont pas de caractère contraignant, prévoyaient pour leur part un embargo sur les ventes d'armes, l'interdiction de nouveaux contrats dans le domaine nucléaire – mais ceux en cours seront respectés, – l'arrêt des ventes de pétrole et de « matériel sensible » destiné à l'armée ou à la police sud-africaine.

Au total, pourtant, les décisions françaises ne gêneront qu'une poignée de grandes entreprises encore présentes sur le marché sud-africain, comme Total, L'Air liquide, Merlin Gérin, CGEE-Alsthom, pour l'appareillage électrique, ou Rhône-Poulenc pour les produits chimiques. Certaines ont déjà amorcé un retrait de ce pays en crise, dont Peugeot et Renault pour des raisons purement conjoncturelles, les difficultés de l'économie sud-africaine ayant durement frappé le secteur automobile. Mais, pour le moment, les plus inquiets sont sans doute les milieux bancaires. Quelque vingt-trois banques françaises sont engagées, pour près de 3 milliards de dollars, dans un pays qui a unilatéralement décrété un moratoire sur le règlement d'une dette évaluée à 24 milliards de dollars.

RELÈVEMENT DES TAUX D'INTÉRÊT EN GRANDE-BRETAGNE

A l'initiative de la Banque d'Angleterre, qui a relevé de deux points son taux d'intervention, le portant à 12,5 %, les banques britanniques ont relevé leur taux de base à 12,5 %, contre 11,5 %, niveau auquel il était fixé depuis juillet dernier. Cette décision a été prise pour maintenir la livre sterling, très affaiblie par la baisse du prix du pétrole qui affecte son statut de « pétro-monnaie », appuyée en grande partie sur les revenus des gisements de la mer du Nord.

D'autre part, le gouvernement a voulu réagir à l'augmentation des crédits bancaires, jugée trop rapide, et de nature à relancer l'inflation. Ce double souci a prévalu sur l'intérêt du patronat britannique, qui déplore ce relèvement du taux d'intérêt, de nature à alourdir ses charges.

Sur
CFM
de 19 heures à 19 h 30
à Paris (89 MHz)
à Lyon (100,3 MHz)
à Bordeaux (101,2 MHz)
Nantes-Saint-Nazaire (94,8)
à Limoges (102,1 MHz)
à Toulouse (88,6 MHz)

JEUDI 9 JANVIER
« le Monde » reçoit
Régine Deforges
éditeur-écrivain
avec PHILIPPE BOUCHER

VENDREDI 10 JANVIER
Bernard-Henry Lévy
sera face au « Monde »
avec THOMAS FERENCZI
et LAURENCE PIVOT

La crise de l'étain entre dans sa douzième semaine

- **Menace de poursuites judiciaires à Londres**
- **Fermeture de mines en Malaisie**
- **Retour au lavage manuel en Indonésie**

La crise de l'étain entre, ce jeudi 9 janvier, dans sa douzième semaine, et l'on observe un durcissement des positions en présence. Ainsi la firme de courtage Gerald Metals a, le 8 janvier, menacé le Conseil international de l'étain (CIE) de poursuites judiciaires s'il ne prenait pas des mesures rapides pour sortir de cette crise qui affecte le marché du métal blanc depuis la suspension des cotations, à Londres, le jeudi 24 octobre.

Selon M. Ralph Kestenbaum, codirecteur gérant de Gerald Metals, l'un des deux auteurs du dernier plan de sauvetage (avec M. Peter Graham, vice-président de la Standard Chartered Bank), les deux groupes créditeurs du CIE, les banquiers et les courtiers, qui ont accepté le principe de sa proposition, attendent une réponse rapide du conseil lors de sa réunion du 14 janvier. *« La seule alternative est le recours à la justice »*, a-t-il souligné.

M. Kestenbaum a précisé que certains membres du conseil, dont la France et la RFA, avaient refusé d'entrer dans des négociations tant que la question de la répartition des engagements financiers de la part de l'ensemble des créanciers n'était pas résolue. Selon la nouvelle proposition, il s'agit de contribuer au financement d'une nouvelle société, Newco, qui reprendrait les stocks d'étain du CIE (85 000 tonnes) et les écoulerait progressivement sur le marché durant les trois prochaines années (les cours tomberaient de 8 140 livres la tonne à 6 000 livres environ). La proposition chiffre à 200 millions de livres la contribution des vingt-deux membres du Conseil, contre 70 millions de livres pour les banquiers et les courtiers.

Cette proposition a reçu un accueil favorable de la part du gouvernement britannique, qui redoute les effets de la crise de l'étain sur l'ensemble de la City – l'activité de la Bourse des métaux de Londres a déjà diminué d'environ 50 %, – et de certains pays producteurs. Ainsi plus de cinq mille ouvriers des mines d'étain de Malaisie, la plupart situées dans l'Etat riche en métal de Perak, ont perdu leur emploi du fait de la poursuite de la crise. Selon M. Hew See Tongle, vice-président de la All Malaya Chineese Association, cent soixante-dix mines ont été fermées, dont quelques-unes définitivement, alors que d'autres ne fonctionnent qu'à moitié de leur capacité.

L'association va d'ailleurs mettre en place une société, Tinex Corporation, dont les opérations débuteront le mois prochain, pour commercialiser l'étain.

En Indonésie, la compagnie nationale pour l'extraction de l'étain, Tambang Timah, a renoué avec la méthode traditionnelle du lavage à la batée pour réduire les coûts de production et éviter de licencier des employés. Selon le directeur de la compagnie, M. Sujatmiko, cette méthode manuelle de lavage du minerai a été remise en service sur deux sites d'exploitation depuis le 20 décembre, alors que les dragueurs sont arrêtés depuis le début de la crise de l'étain. – *(AFP).*

Sur le vif

Bravo Fabius

Vous avez lu *Que le meilleur perde*, le bouquin de Frédéric Bon et de Michel-Antoine Burnier ? C'est d'un rigolo ! Moi, c'est pas compliqué, je l'ai sorti de mon sac ce matin dans le métro en venant au journal et je me suis tellement bidonnée que j'ai raté ma station. Leur idée ? Elle est d'une grandiose simplicité, bête comme chou. C'est vrai, pourquoi est-ce que nous, les ploucs, on ne comprend rien aux déclarations, aux prises de position bizarres, contradictoires de nos politiciens ? Parce qu'on ne connaît pas les règles du jeu. On pense sottement que leur ambition c'est de gagner les élections et de reprendre ou de garder le pouvoir. C'est pas ça du tout. Ils font semblant. En réalité, ce qu'ils veulent, c'est la débâcle, pas la victoire. Les partis ne prospèrent que dans l'opposition. Témoin la dégringolade du PS depuis cinq ans.

A partir de là, nos deux lascars donnent, sous forme de manuel, d'excellents conseils sur la *meilleure manière* de céder sa place à l'adversaire : Giscard en 1981. De réussir une dévaluation manquée : Mauroy et Delors. D'être pris en flagrant délit de mensonge, je ne vous dis pas qui, il faudrait citer trop de monde. De faire le mariole. De s'entourer de vieux croutons. De se brouiller avec la presse et de s'arranger pour qu'un banal fait divers tourne au scandale.

A ce jeu de qui perd gagne, le grand battant depuis quelques mois, le champion toutes catégories, c'était Fafa. L'affaire Greenspeace, un sans-faute. Le débat avec Chirac, un modèle. Et le trouble ressenti devant les caméras de la télé à la veille de la visite de Jaruzelski, un coup de génie, d'une audace, d'une originalité sans précédent.

Et puis là, hier soir à « L'heure de vérité », la catastrophe. Je ne sais pas qui lui a conseillé de troquer son costume clair contre un trois pièces sombre et sobre, de gommer son côté faux jeton, de reconnaître ses erreurs, de paraître tour à tour décidé, convaincu, dévoué au patron, content mais pas fier de ses résultats, ému par l'assassinat de son copain. Ça, il peut lui dire merci, Fabius. Et bravo ! Les résultats ont été spectaculaires, immédiats. Il a fait, en cours d'émission, un de ces bonds dans les sondages ! Un truc à se casser la gueule. A se retrouver député et même, qui sait, ministre en mars 1986. Va falloir rectifier le tir vite fait. Attention ! Gare à l'opposition. A deux mois des élections, elle se défend de mieux en mieux contre la tentation d'une victoire désastreuse.

CLAUDE SARRAUTE.

En Belgique

ASSASSINAT D'UN MARCHAND D'ARMES

Bruxelles. – Le cadavre d'un ingénieur commercial de la Fabrique national (FN) d'armement de Herstal, près de Liège, a été découvert mardi 8 janvier, criblé de balles dans sa voiture, sur une bretelle de l'autoroute Bruxelles-Namur.

Selon les enquêteurs, M. Juan Menez-Playa, trente-trois ans, a été abattu de six balles – quatre dans la tête et deux dans la poitrine – tirées à bout portant.

Né en 1952 à Madrid, il était de nationalité belge et vivait à Overijse, banlieue résidentielle à l'est de Bruxelles, à quelques kilomètres de l'endroit où a été découvert le véhicule. Il était marié et père de deux enfants.

Selon la FN, la victime travaillait comme ingénieur commercial dans la branche « défense et sécurité » de la société. Cette branche s'occupe plus particulièrement des armes et munitions de guerre et représentait en 1982 quelque 10 milliards de FB (200 millions de dollars), soit 38 % du chiffre d'affaires de la FN.

Les principaux clients de la Fabrique nationale sont les pays en voie de développement. Les pays de l'OTAN arrivent en fin de liste des clients même si les forces de l'Alliance atlantique ont adopté le système FN en calibre 5,56 mm (carabine, mitrailleuse et munitions). – *(AFP.)*

En Tunisie

LA POLICE A FAIT ÉVACUER LES GRÉVISTES DE LA FAIM

(De notre correspondant.)

Tunis. – La police a fait évacuer, mercredi 8 janvier, les dix-sept syndicalistes qui observaient depuis samedi une grève de la faim au siège de la centrale pour protester contre la non-réintégration dans leur emploi d'environ quatre cents travailleurs, licenciés, selon eux, pour leurs activités syndicales *(le Monde* du 7 janvier).

Quelques heures auparavant, le bureau exécutif de l'UGTT (Union générale des travailleurs tunisiens), qui avait transporté son siège dans un autre local depuis le début de la grève, avait exprimé, dans un communiqué, son soutien à *« cette forme de lutte pacifique »*

La crise syndicale que connaît la Tunisie depuis plusieurs mois est donc encore loin d'être réglée, en dépit de l'accord conclu le 4 décembre, dont les autorités, à l'évidence, n'ont pas observé certaines clauses, notamment celles relatives à la réintégration des travailleurs licenciés et à la libération des syndicalistes arrêtés. Devant cette situation, la tendance est au durcissement dans les rangs de l'UGTT, y compris au sein de la direction, qui a accepté d'évincer M. Habib Achour, aujourd'hui incarcéré, du secrétariat général sans être payé de retour.

La rencontre entre les membres du bureau exécutif de la centrale et les représentants du gouvernement prévue pour ce jeudi pourrait constituer l'ultime chance de dégager une solution.

M. D.

Le numéro du « Monde » daté 9 janvier 1986 a été tiré à 460 110 exemplaires

LA SESSION EXTRAORDINAIRE DU PARLEMENT

L'opposition n'exclut pas un « débat de fond » sur la flexibilité

Après la majorité socialiste, c'est au tour de l'opposition d'être embarrassée par le maintien du projet de loi sur l'aménagement du temps de travail. Deux thèses sont en présence qui pourraient se traduire par des attitudes diamétralement différentes à l'occasion du prochain débat au Sénat et même à l'Assemblée nationale, convoqués en session extraordinaire, et qui se réunissent à partir de jeudi après-midi 9 janvier.

D'un côté, il y a les *« goguenards »* conduits par M. Charles Pasqua, président du groupe RPR au palais du Luxembourg. Ils ont l'intention de renouer avec la tactique du silence qui avait si bien réussi aux députés de droite, heureux d'assister à un règlement de compte entre les communistes et les socialistes. De l'autre côté, on trouve les volontaires pour un *« débat de fond »*, décidés à présenter une *« solution alternative »* au texte proposé par le gouvernement. Ils sont emmenés par M. Jean-Pierre Fourcade, président de la commission sénatoriale des affaires sociales, et par M. Jean-Pierre Soisson, qui, au nom de l'UDF, devrait s'exprimer en ce sens, ce 9 janvier, à la tribune du palais-Bourbon. Mais qui dit « débat de fond » dit, le plus souvent, débat long, sinon procédures de retardement.

Qui l'emportera ? Il est peu probable que la conférence des présidents, réunie jeudi matin, permette de trancher, pas plus que les premières auditions de la commission, dont celle de M. Michel Delebarre, ministre du travail, prévues pour l'après-midi. Toutefois, M. Jean-Pierre Fourcade serait en passe de devenir minoritaire parmi les siens, et le RPR, à l'Assemblée, se suffirait d'une déclaration uniquement politique évitant ainsi le fond.

Tout comme le gouvernement quand il avait à décider de la convocation du Parlement, l'opposition doit maintenant opter entre des inconvénients. Si le débat tourne court, la navette entre les deux Chambres s'accélère, et le pouvoir socialiste peut, en pleine période électorale, pavoiser. Son texte adopté, il peut le promulguer et ainsi obliger la future majorité d'après mars 1986 *« à se découvrir »* pour démanteler ce qui a été acquis par la loi. *« Dans ce cas*, dit-on au ministère du travail, *la droite devra affronter l'opinion, les syndicats et annoncer clairement ses intentions en matière de déréglementation. »* Cette solution, outre qu'elle déplairait au CNPF, pour lequel *« la situation actuelle – avec des accords d'entreprise dérogatoires – est meilleure que celle qui sera créée par le projet de loi »*, ne convient guère à l'opposition pour plusieurs raisons. Les sénateurs ne peuvent refuser un débat aussi essentiel à l'approche de la campagne électorale. Se taire, ce serait avouer, soit son peu d'intérêt pour un sujet majeur, soit admettre que le programme de l'opposition n'est pas précis sur ce point. Enfin, et cela est surtout vrai pour le RPR, cela reviendrait à craindre une éventuelle faiblesse de l'argumentation des sénateurs.

A l'inverse, si le débat se prolonge, voire s'éternise, jusqu'à la veille des élections, l'opposition apporte de fait son soutien à la manœuvre de retardement des communistes. Certes, elle y gagne l'occasion de présenter longuement son propre projet, mais elle se prête aussi au jeu de M. Michel Delebarre, qui peut en profiter pour exposer ses arguments et, pourquoi pas, marquer des points.

Difficile, la voie du débat au fond laisserait cependant l'opposition libre de ses mouvements pour les lendemains électoraux. Cela permettrait, dit-on encore, de relancer la négociation contractuelle entre partenaires sociaux puis, l'accord étant intervenu, de légiférer. C'est sur ce thème que M. Jean-Pierre Soisson souhaite intervenir à l'Assemblée nationale. S'appuyant sur le protocole d'accord de décembre 1984, que les partenaires sociaux ont finalement refusé, il expliquerait ses divergences sur les modalités (l'accord d'entreprise devrait être possible en l'absence d'accord de branche, la réduction du temps de travail ne devrait pas être affichée).

« Déréglementation », répliquerait alors le ministre du travail, qui, pourtant, pourrait être amené à lâcher du lest, ne serait-ce que pour ne pas être privé d'une chance d'en découdre avec ses adversaires politiques.

ALAIN LEBAUBE.

● *M. Leroy : « la vérité absente ». – « Froid, cynique, souriant sur commande, le premier ministre était hier soir à l'image de sa politique, une politique qui préfère la Bourse à la vie »*, écrit Rolande Leroy dans l'éditorial de *l'Humanité* de ce jeudi 9 janvier. Selon lui, *« l'invitée annoncée n'était pas là, la vérité était absente »*.

L'ENQUÊTE SUR L'ASSASSINAT DE JACQUES PERROT

Il n'y a pas que la piste Boutboul...

Les parents de l'avocat Jacques Perrot, assassiné à Paris le 27 décembre, se sont portés partie civile, mercredi 8 janvier, par l'intermédiaire de leurs avocats, Mes Jean-Denis Bredin et Marie Gallot-Le Lorier. Les enquêteurs de la brigade criminelle continuent, sur commission rogatoire du juge d'instruction Alain Verleene, à entendre de nombreux témoins.

Ils ne travaillent pas sur une seule piste – comme la publicité donnée aux affaires de Mme Elisabeth Cons-Boutboul pourrait le laisser entendre – mais s'intéressent de manière systématique à toutes les relations personnelles et professionnelles de l'avocat. Ainsi les enquêteurs ont-ils découvert dans les affaires personnelles de Jacques Perrot une lettre de menaces, anonyme, semble-t-il.

Les policiers ne semblent pas accorder grande importance à ce document, dont l'incohérence donne à penser qu'il émane plus d'un déséquilibré que d'une personne ayant véritablement voulu proférer des menaces sérieuses.

Mort de l'écrivain mexicain Juan Rulfo

L'écrivain mexicain Juan Rulfo, considéré comme l'un des créateurs du « réalisme magique » latino-américain, est mort, mercredi 8 janvier, à Mexico, laissant une œuvre qui, bien que peu abondante, a fait de lui un précurseur du roman latino-américan moderne. Il était âgé de soixante-sept ans.

Né le 16 mai 1918, à Sayala, dans l'Etat de Jalisco, Juan Rulfo – dont le nom complet était Juan Nepomuceno Carlos Perez Rulfo Viscaïno – avait vécu son enfance dans une région où faisaient rage les combats entre « cristeros », insurgés au nom du « Christ roi », et les milices du régimes issu de la Révolution. Après des études à l'université de Gualdalajara, il parti pour Mexico en 1933 – il avait quinze ans – où il mena une vie errante, avec des emplois de fortune avant d'obtenir une place dans les services de l'immigration, un emploi de bureau obscur qu'il occupa pendant dix ans. Après la guerre, il entra au département de publicité pour le caoutchouc Goodrich où il resta jusqu'en 1954. Il fit partie ensuite d'une commission créée pour promouvoir un programme d'irrigation près de Vera-Cruz. A partir de 1955, il travailla à l'Instituto indigenista, organisation chargée de protéger et d'intégrer les communautés primitives indiennes.

Ces expériences firent de lui un connaisseur hors pair du terroir mexicain et des hommes du peuple.

Il commence à écrire vers 1940, et sa première nouvelle, *la Vida no es seria en sus cosas* (Il ne faut pas prendre la vie au sérieux), parut en 1942 dans une revue. Puis en 1945 il publie *Nos han dado la tierra* (la Terre qu'on nous a donnée). En 1950, il fait paraître *le Lano en flammes*, quinze courts récits sur la vie rurale mexicaine. Deux années plus tard, Juan Rulfo publia son célèbre *Pedro Paramo*, un grand roman sur la Révolution mexicaine qui fut traduit en cinquante langues. Une œuvre violente et colorée qui baigne dans un halo d'irréalité où s'entremêlent les épisodes et les époques et qui, au-delà de la fresque sociologique, fut considérée comme voisine de celle de Borges.

Découvert par Roger Caillois, *Pedro Paramo* a été publié en français dans la collection la « Croix du Sud », chez Gallimard en 1959, tandis que *le Lano en flammes* paraissait dans la collection des « Lettres nouvelles » de Maurice Nadeau, chez Denoël en 1966.

A propos de Rulfo, le poète mexicain Octavio Paz a écrit : *« La réalité se reconnaît dans les imaginations des poètes, les poètes reconnaissent leurs images dans la réalité »*.

Une nouvelle inédite : *le Jour du tremblement de terre*, avait paru dans *le Monde* du 28-29 octobre 1984.

N. Z.

Le Rallye Paris-Dakar

BACOU CASSÉ

Grand favori du Rallye Paris-Dakar, Serge Bacou a été victime d'une grave chute le 8 janvier au cours de la « spéciale » d'Iférouane. A 90 km du départ de Tamanrasset, sa Yamaha 600 Ténéré, qui occupait la tête du classement général est tombée en franchissant un oued où sont également tombés Hubert Auriol (Cagiva) et Gaston Rahier (BMW).

Victime d'une fracture du fémur, Serge Bacou a été rapatrié sur Paris, cédant la première place du classement général moto à Cyril Neven (Honda). Pour les autos, l'étape est revenue à l'équipage Metge-Lemoyne (Porsche), qui en a profité pour prendre la tête du classement général à Gabreau-Pipat (Range Rover).

A B C D E F G

